TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11741 – JEUDI 28 OCTOBRE 1982

La demande de l'Iran visant à exclure Israël de l'ONU a été largement repoussée

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 46 p. ; Grèce, 50 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le retrait de M. Schmidt

La décision de M. Helmut Schmidt de ne pas briguer à nouveau la chancellerie en cas de victoire de ses amis aux élections anticipées prévues pour le 6 mars prochain est probablement, dans l'immédiat, ce qui pouvait arriver de mieux au chancelier Kohl. Sans doute ce retrait n'est-il pas exactement une retraite : l'ancien chef du gouvernement fédéral n'exclut pas de continuer à siéger au Bundestag, il se réserve d'intervenir dans la campagne précédant le scrutin et va écrire des Mémoires politiques très attendus. Mais, en renonçant à occuper le poste suprême de l'exécutif, il plonge la plupart des dirigeants, élus et militants du parti social-démocrate dans l'embarras. Y compris ceux qui, en le combattant âprement, ont contribué à précipiter sa chute.

Le S.P.D., pour commencer, ne bénéficiera plus de la popularité personnelle de l'ancien chancelier qui avait survécu à la chute de son gouvernement. Autant le parti semblait, depuis bien des mois déjà, usé par un long exercice du pouvoir et empêtré dans de sourdes luttes intestines, autant M. Schmidt continuait de faire figure de grand homme d'Etat. Les conditions dans lesquelles il a perdu la majorité au Bundestag, à la suite du renversement d'alliance opéré par les libéraux, ne pouvaient lui valoir qu'un surcroît d'estime : il est apparu comme la victime de jeux politiciens, plus que du suffrage universel. Il le savait si bien, qu'il réclamait des élections immédiates. Privé, à cinq mois d'un scrutin essentiel, d'une telle « locomotive », le S.P.D. se trouve rendu à son image un peu fatiguée.

Mais le voici rendu, également, à ses divisions. On peut imaginer, même si les perspectives électorales ne sont pas enthousiasmantes, que la lutte pour le pouvoir sera sévère au sein de la grande formation de la gauche ouest-allemande, où, selon le quotidien conservateur « Die Welt », M. Vogel serait le mieux placé pour l'emporter. M. Schmidt a recommandé à ses amis de demeurer « unis et solidaires », comme ils avaient – tardivement – su le faire au cours des dernières semaines. Même si le S.P.D. arrive à mettre sous le boisseau ses luttes de tendance jusqu'au 6 mars, celles-ci risquent fort, au lendemain d'un scrutin dont tout indique pour l'instant qu'il sera décevant, de reprendre le dessus.

Ne s'agit-il pas d'une fausse sortie ? On est toujours plus ou moins tenté de le penser lorsque l'on voit un homme d'Etat renoncer volontairement à briguer de hautes fonctions, alors que sa popularité ne fléchit pas. Mais les raisons invoquées par M. Schmidt sont convaincantes, qu'il s'agisse de sa santé ou de la situation politique. Manifestement, l'ancien chancelier ne veut pas, puisque sortie il doit y avoir, la manquer.

C'est, de toute façon, la fin d'une époque. L'« ère Schmidt », ouverte dans l'incertitude et le scepticisme en 1974, au lendemain de la démission de M. Brandt, dont un très proche conseiller, Günther Guillaume, avait été confondu comme agent est-allemand, aura finalement été longue et brillante. Comme chancelier, M. Schmidt a été, avec un certain panache – et aussi avec efficacité, – l'homme des situations difficiles. Qu'il s'agît de la lutte contre le terrorisme, de la crise internationale, de la fin de la détente Est-Ouest ou des aléas de la construction européenne, domaine où il s'est résolument appuyé sur la coopération avec la France. Il n'y a pas qu'aux Allemands que va manquer ce « battant ».

(Lire nos informations page 4.)

Les élections en Espagne

Les derniers sondages attribuent aux socialistes la majorité absolue des sièges au Congrès des députés

La campagne pour les élections législatives du jeudi 28 octobre s'est terminée mardi en Espagne. Selon les derniers sondages, les socialistes devraient obtenir la majorité absolue au Congrès des députés, en occupant de 193 à 217 sièges sur 350, la deuxième place revenant aux conservateurs de l'Alliance populaire, qui pourraient en obtenir une centaine.

Des patrouilles militaires ont commencé à surveiller les édifices publics et les points considérés comme stratégiques dans les principales villes du pays, en prévision d'une éventuelle recrudescence des attentats terroristes. La majorité des Espagnols s'inquiètent davantage, en fait, des rumeurs persistantes de putsch militaire. Dix-huit militants d'extrême droite ont été arrêtés ces derniers jours à Madrid et à Valladolid.

Au cours de sa campagne, le secrétaire général du parti socialiste, M. Felipe Gonzalez, s'est plaint de l'obsession du *golpe*, qui risque de détourner de la gauche une partie de l'électorat. Dans son dernier meeting à Madrid, il a accusé la droite de mener une « *campagne de la peur* » et, en privé, il se montre fort inquiet.

De notre correspondant

Madrid. – M. Felipe Gonzalez s'approche de la tribune l'air plus fatigué et préoccupé que de coutume. Pour la clôture de sa campagne électorale, le secrétaire général du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) a réuni trois cent mille à quatre cent mille personnes sur le campus de l'université de Madrid. Pendant plusieurs heures, une véritable marée humaine, où les jeunes dominaient, a submergé tout le nord-ouest de la capitale.

Si M. Gonzalez est soucieux, c'est en raison de la violente campagne menée contre lui par les formations conservatrices. Aussi prononce-t-il un discours plus musclé que les autres jours. « *Il y a dans ce pays une droite insidieuse qui a mené contre nous la campagne de la peur*, dit-il. *Une droite incapable de présenter le moindre programme aux électeurs et qui se contente de dire « non » aux socialistes. Une droite qui, par son inaptitude, ses divisions personnelles, a transformé en référendum ce qui n'aurait dû être qu'une élection, en ne laissant pas d'autre choix qu'entre le socialisme et le vide du pouvoir.* »

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 4.)

LE RAPPORT 1982 D'AMNESTY INTERNATIONAL

Les assassinats politiques pratiqués ou tolérés par les gouvernements se multiplient

LIRE PAGE 3

La démocratisation du secteur nationalisé

Le projet de loi ne prévoit pas d'extension du droit à l'expression politique

Le conseil des ministres devait adopter, mercredi 27 octobre, le projet de loi, présenté par M. Jean Auroux, ministre du travail, sur la démocratisation du secteur nationalisé. Amendé et transformé en loi-cadre, ce texte confirme la nouvelle orientation rigoureuse du gouvernement, qui, contrairement à ce que souhaitaient certains, s'est refusé à étendre le droit d'expression politique dans les entreprises.

On retrouve ce souci de rigueur dans la politique d'augmentation du SMIC, dont le pouvoir d'achat en 1982 n'augmentera pas de 4 % comme il était prévu.

Restrictions

En dépit des soubresauts politiques et sociaux, de la grogne croissante des salariés, le gouvernement maintient son nouveau cap : rigueur et restrictions en tous genres, qu'elles soient quantatives avec la moindre progression du SMIC ou qualitatives avec la présentation du projet de loi Auroux sur la démocratisation du secteur nationalisé.

Premières restrictions amorcées dès l'été, celles qui portent sur le projet de loi sur la démocratisation du secteur public. Comme *le Monde* du 28 août l'annonçait, le projet Le Garrec avait déjà été « *sensiblement remanié* » par M. Auroux alors chargé de cette réforme. Avec le feu vert de l'Elysée et de Matignon, M. Auroux a décidé d'amender le projet initial afin de l'aligner sur les textes concernant le secteur privé. Principales modifications : le droit de réunion politique un moment envisagé ne sera pas élargi ; rien n'est prévu dans le texte, le secteur nationalisé devant s'aligner sur le droit commun ; le droit d'expression que, en 1981, le gouvernement reconnaissait en détaillant les conditions de fonctionnement des conseils d'atelier est bien entendu confirmé, mais les modalités d'application ont été sérieusement allégées afin de laisser aux partenaires sociaux « *un large espace contractuel* ». En revanche, la loi – et non plus un décret comme cela a été un moment envisagé – précise que les conseils d'ateliers devront se réunir au moins quatre fois par an, au minimum six heures par an.

Quant aux conseils d'administration, les modifications sont minimes. Comme le prévoyait M. Le Garrec, les cadres auront un siège et les autres salariés éliront des administrateurs sur des listes libres, parrainées soit par des syndicats représentatifs soit par des syndicats ayant réuni déjà au moins 10 % des voix lors d'élections professionnelles dans l'entreprise, ou encore par 10 % des délégués élus, ce qui ouvre une brèche dans le système privilégiant jusqu'à présent les seuls syndicats représentatifs au niveau national : un syndicat autonome ayant suffisamment de voix ou d'élus comme délégués du personnel ou membres du comité d'entreprise pourra présenter des candidats. Seules nouveautés introduites par M. Auroux : l'ouverture des conseils aux collectivités locales, usagers et consommateurs, la personne désignée par décret ne pouvant être déchue que pour faute grave.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 29.)

POINT

Un « ordre » de l'information audiovisuelle

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle doit veiller « au respect du pluralisme et de l'équilibre dans les programmes ». *Dans le double avis qu'elle a émis à la requête de M. Jacques Chirac, Mme Michèle Cotta, sa présidente, vient de donner une interprétation extensive et contestable de l'article 14 de la loi du 29 juillet 1982.*

D'une part, elle se fait juge de l'opportunité, pour une émission donnée, de fournir ou non une information. Que devient dans ce cas la capacité à informer – donc à choisir – des professionnels de la radio et de la télévision ? D'autre part, elle mesure l' « l'objectivité » *des informations à* « l'équilibre des temps réservés à l'expression des deux thèses en présence ».

Qu'une telle conception de l'objectivité vienne d'une ancienne journaliste est confondant. Chacun sait dans ce métier qu'il n'existe pas d'aune à mesurer l'impartialité et que l'honnêteté de l'information repose principalement sur celle du professionnel et de ses supérieurs, sur la manière dont ils prennent leurs distances par rapport à un événement.

Les journalistes de l'audiovisuel savaient déjà qu'ils devaient être « la voix de la France ». *Les voilà maintenant en liberté hautement surveillée par le truchement d'un organisme nommé par le pouvoir, qui semble assimiler son rôle à celui d'un* « ordre » *qui dit la déontologie et juge la conscience professionnelle.* « La presse, *peut-on lire dans un texte adopté en 1945 par la Fédération nationale de la presse française*, est libre quand elle ne dépend ni de la puissance gouvernementale ni des puissances d'argent, mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs. » *Et la radio-télévision ?*

(Lire page 18.)

UNE COMMUNICATION DE Mme DUFOIX AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement veut assouplir les règles de l'adoption

(Lire page 24 l'article de CHRISTIANE CHOMBEAU.)

ETATS-UNIS : les élections à mi-parcours

Les Américains sont appelés à élire, mardi 2 novembre, 435 représentants, 33 sénateurs (le tiers de cette Assemblée), 36 gouverneurs (sur 50) et à participer à d'innombrables scrutins locaux en tout genre. Ces « mid-term elections », ainsi appelées parce qu'elles interviennent en milieu de mandat présidentiel, sont traditionnellement l'occasion pour l'opinion d'envoyer un « message » à l'hôte de la Maison Blanche. Dans une série de trois articles, nous présenterons successivement la tactique de M. Reagan, les espoirs des démocrates et les enjeux locaux de ces élections.

I. – M. Reagan en première ligne

De notre correspondant ROBERT SOLÉ

Washington. – C'est une règle quasi scientifique : le parti représenté à la Maison Blanche perd des sièges aux « Mid-Term Elections » (qui marquent la moitié du mandat présidentiel). Comme si les Américains étaient systématiquement déçus par l'homme qu'ils avaient choisi deux ans plus tôt ou voulaient, par principe, affaiblir ses positions au Congrès... Depuis 1934, cette règle s'est toujours vérifiée.

Le parti républicain voulait la démontrer de manière originale, le 2 novembre : en faisant une exception. Il se sentait porté par une vague de fond, celle qui amena M. Reagan au pouvoir et lui permit ensuite tant de victoires législatives. On avait ravi aux démocrates la majorité au Sénat en 1980. Pourquoi ne leur prendrait-on pas la Chambre des représentants en 1982 ?

Cet espoir s'est effiloché au fil des mois. Puis il a disparu tout à fait. Les républicains en sont à espérer que leurs pertes ne seront pas trop importantes. Ils misent sur des facteurs négatifs, comme l'absence d'un réel programme démocrate, ou le moindre risque électoral. En effet, il y a en jeu cette fois davantage de sièges démocrates que de sièges républicains. Sur les 33 postes de sénateurs à renouveler, 20 sont démocrates. Moins de sièges, moins de risques...

Ce retournement est dû, bien sûr, à la récession. Une récession plus profonde et beaucoup plus longue qu'on ne le prévoyait l'an dernier. Elle aura dominé de bout en bout la campagne électorale. Si le scrutin de novembre 1980 ressemblait à un référendum sur la personne de M. Carter, celui de novembre 1982 a été comparé à un référendum sur la politique économique de M. Reagan.

Le président est monté en ligne dès le début de la campagne. Il voulait défendre, à la fois, sa politique, son image personnelle et la coalition qui lui a permis de faire adopter ses budgets successifs au Congrès. Beaucoup de ces votes s'étaient joués à quelques voix. Il suffirait que le parti républicain perde une quinzaine de sièges pour n'être plus capable de constituer une majorité avec les démocrates conservateurs.

Pour aider les candidats républicains, M. Reagan a utilisé au maximum le bureau ovale. Ces dernières semaines, plus d'une loi devait être signée en grande pompe, devant micros et caméras, parfois en présence de citoyens. Le « *grand comunicateur* » faisait chaque samedi un discours à la radio pour séduire une catégorie sociale particulière, ou alors il s'adressait à dix auditoires républicains en même temps, disséminés dans le pays, grâce à un système de communication par satellite.

Coller au président ou s'en démarquer ?

Cela ne l'a pas empêché, parallèlement, de jouer à l'outsider, l'anti-washingtonien, rôle qui lui avait si bien réussi en 1980. Paradoxe d'un président qui dénonce avec conviction le pouvoir fédéral qu'il incarne... On l'a vu sillonner l'Amérique comme autrefois, présider des dîners mondains au Texas, manger avec des ouvriers dans l'Ohio, faire un tour de diligence dans le Montana, s'extasier sur des cochons dans l'Iowa, multiplier partout les formules-chocs et les bons mots.

M. Reagan était très sollicité par certains candidats. Figurer sur une tribune à côté du président, venu vous faire des compliments publics, ne manque pas d'attraits. C'est un « nice guy », un homme charmant, qui draine les foules, les caméras et les dollars.

Mais tous les républicains ne souhaitaient pas se compromettre ainsi avec lui. Au début d'octobre, dans l'Ohio, il a fallu pousser des candidats du parti sur la tribune officielle. Nombre de ceux qu'on appelait les « reagan's robots » en 1980 ont pris leurs distances. Dans le Massachusetts, Mme Claudine Schneider rappelait aux électeurs combien de fois elle avait désobéi au président dans ses votes au Congrès. On a même vu un candidat à la Chambre, M. Jim Dunn, omettre la mention « républicain » dans ses tracts électoraux. Il est vrai que sa ville de Pontiac (Michigan) compte 28 % de chômeurs...

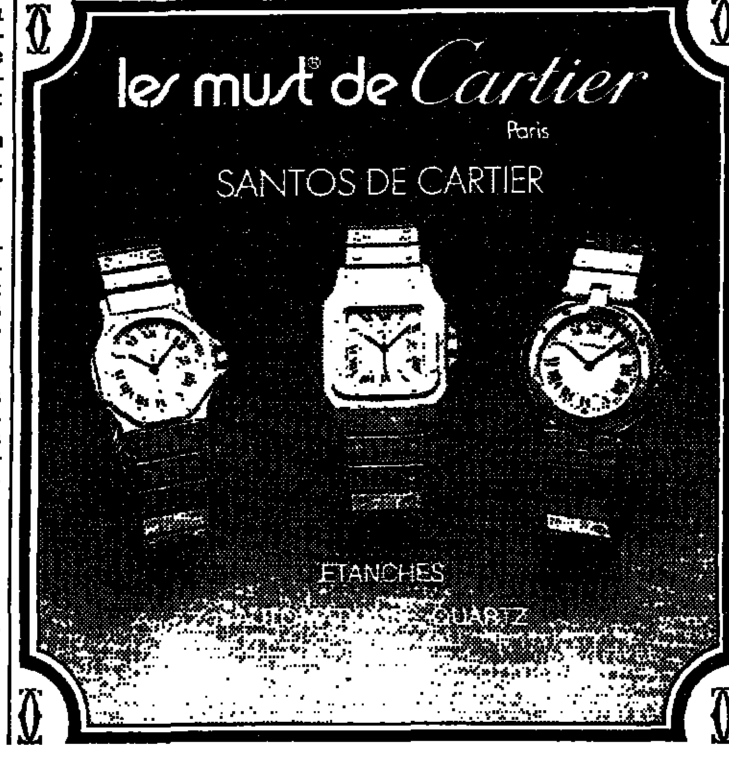
Désirée ou non, la participation de M. Reagan à cette campagne a été déterminante. Aucun autre dirigeant républicain n'a su – ou osé – se servir des « mid-term elections » comme tremplin pour l'élection présidentielle de 1984. Tout le monde a fait hypocritement comme si la question ne se posait pas « *puisque nous sommes sûrs et nous souhaitons que le président se représentera dans deux ans* ». Le vice-président Bush a été le premier à jouer ce jeu-là, plaçant discrètement ses pions dans plus d'une centaine de meetings électoraux.

Pour se faire élire à la Chambre des représentants en 1974, il fallait disposer en moyenne de 50 000 dollars. Six ans plus tard, le coût d'une telle campagne avait triplé et, aujourd'hui, les spécialistes comptent carrément un demi-million, soit 355 millions de centimes pour un mandat qui durera à peine deux ans. C'est dire qu'un siège de sénateur (six années sans réélection) « coûte » une fortune.

Les biens personnels sont évidemment un solide atout. C'est un candidat démocrate au Sénat, M. Mark Dayton, qui a battu tous les records au cours de cette campagne en mettant de sa poche 5 millions de dollars.

Mais la plupart des postulants comptaient d'abord sur la contribution de leur parti. Les républicains avaient amassé, entre le 1er janvier 1981 et le 30 juin 1982, un trésor de guerre de 161 millions de dollars, soit six fois plus que les démocrates. Ce qui a permis au Grand Old Party de conduire des sondages locaux, de bien sélectionner ses candidats puis de leur fournir des outils de propagande, 15 millions de dollars ont été dépensés ainsi pour une campagne télévisée nationale, sur le thème « *Stay the course* » (tenir bon).

(Lire la suite page 5.)





Le Monde

idées

Adieu à P.M.F.

Un hommage national est rendu ce 27 octobre à Pierre Mendès France. C'est l'occasion de publier sur lui quelques nouveaux témoignages puisque, aussi bien, comme le note André Fontaine, il existe une sorte de hiatus entre ce qu'il était et la statue qu'on lui dresse aujourd'hui. Daniel Mayer s'étonne également qu'on n'ait pas davantage mis en lumière la vive sensibilité du disparu. Etienne Manac'h célèbre à propos de ses relations avec l'Asie sa droiture intellectuelle, tandis que Hubert Dubedout rappelle ce que fut la relation très particulière de P.M.F. avec la ville de Grenoble. Quand à Paul Sérant, il se demande si l'on n'en fait pas tout de même un peu trop aujourd'hui.

L'homme et la statue

par ANDRÉ FONTAINE

TOUT paraît avoir été dit sur *Mendès, et pourtant, entre* la statue qui lui est élevée et l'homme qu'il fut réellement, il y a une sorte de hiatus, peuplé de tout *ce qui fait l'humanité d'un homme* que trop d'hommage défigure, d'un homme qui, comme tous ses semblables, avait ses faiblesses, ses obstina*tions, ses préjugés, ses naïvetés*, mais qui les faisait oublier par son intelligence, son autorité naturelle, son es*prit de décision, sa droiture, son sens* de l'Etat, son aptitude à s'entourer : beaucoup d'amitiés et au moins un mariage se sont noués dans son ombre, qui ont survécu, dans la plupart des cas, à l'épreuve du temps et aux clivages partisans.

Peu d'hommes politiques peuvent se vanter d'avoir inspiré à leurs proches *une telle affection*. Georges Boris, qui dirigeait son cabinet, le chérissait comme une nounou son enfant préféré. *Nous l'entendons en*core, alors que P.M.F. venait de partir pour Tunis en compagnie du maréchal Juin, nous répondre, comme *nous lui demandions* qui avait imaginé ce coup de maître : « *C'est un de ces traits de génie dont Pierre est familier.* » « Pierre » ne sous-estimait *certes* pas ses capacités, mais l'orgueil qu'il en tirait ne se mêlait d'aucune espèce de vanité. Il connaissait trop son *intime* vulnérabilité. Il n'oubliait pas qu'il appartenait en même temps qu'à la France, pour laquelle il avait couru tous les risques, *à un peuple persécuté*. N'avait-il pas fait physiquement face, dans sa jeunesse, au quartier Latin, à une extrême droite déchaî*née contre* les « *métèques* » et les « youpins » ? Comment aurait-il joui d'un tel charisme s'il n'avait laissé clairement apparaître, der*rière sa détermination* et la froide logique de son *raisonnement*, l'évidence d'une sensibilité à fleur de peau ?

En sept mois et dix-sept jours, il a liquidé l'essentiel des dossiers aux*quels ses prédécesseurs* n'avaient osé s'atteler ; il a arrêté aux meilleures conditions concevables, compte tenu *du désastre de Dien-Bien-Phu* et du refus d'Eisenhower d'intervenir, la première guerre d'Indochine. Son seul tort est d'avoir trop facilement ensuite laissé les Américains prendre pied à Saigon. Il a sorti du placard où les ministres M.R.P. *l'avaient discrètement enfoui* le diabolique dossier de la Communauté européenne de défense. Il faut beaucoup d'ignorance et de mauvaise foi pour *soutenir*, comme on l'entend encore aujourd'hui, qu'il est responsable du naufrage de ce projet : à *preuve que le compromis sur* lequel il avait fait s'entendre la majorité de ses ministres a entraîné la démission de plusieurs adversaires mais d'aucun partisan du traité sur la C.E.D. C'est le refus des autres gouvernements européens, ouvertement mani*pulés par l'ambassadeur des Etats-*Unis à Bruxelles, de comprendre qu'il n'y avait pas d'autre solution possible, vu l'état de l'opinion en *France, qui devait, en fin de compte*, provoquer l'échec.

Enfin, et c'est ce qui l'a perdu, il a osé ouvrir la porte à l'inévitable décolonisation du Maghreb. Mais, *cette fois, il s'en prenait à des inté*rêts très précis : les écuries d'Augias nettoyées, les procureurs ne perdirent pas une seconde pour déclarer anathème celui qui s'en était chargé.

Suivit un long silence, coupé d'une brève association avec Guy Mollet, dont tout *le séparait*. Il se trompa, jusques et y compris en 1968, sur de Gaulle, et qui pourtant l'aimait bien. – « *Vous voyez toujours votre ami Mendès ?* » devait-il demander un jour à Robert Buron. – « *Oui, mon général.* » – « *Drôle de type, ce Mendès. Sa place devrait être avec nous, mais il n'est pas facile à faire travailler en équipe. Enfin peut-être vaut-il mieux qu'il reste de son côté, pour ramasser les morceaux quand je ne serai plus là...* » – « *Vous permettez que je lui rapporte ces propos ?* » demanda Robert Buron au général. – « *Pourquoi croyez-vous donc que je vous l'ai dit ?* »...

Les deux hommes se murèrent dans leur divorce avant de mourir presque de la même manière. Un beau dessin de Tim, dans *l'Express*, les réconcilie dans l'au-delà. Les voilà déjà associés dans la mémoire collective, puisque, entre autres points communs, ils ont désormais d'avoir suscité de leur vivant les procès les plus abjects, avant de re*cevoir, une fois morts, un tribut* quasi unanime.

P.M.F. aurait-il apprécié celui que lui rend aujourd'hui la République, ces discours, cette lecture dans les écoles ? Son amour-propre et sa sensibilité avaient une revanche à prendre sur trop d'incompréhension et de haine. Mais, cette revanche, il l'avait déjà savourée, lorsque, à peine élu, François Mitterrand l'étreignait à l'Elysée, saluant en lui le précurseur sans lequel le 10 mai n'aurait pas été possible. *Disons que* l'extrême simplicité des obsèques que Mme Mendès France et lui avaient voulue, en la seule présence *de quelques intimes, lui ressemblait* davantage.

La droiture intellectuelle

par ÉTIENNE MANAC'H (*)

PUIS-JE offrir une modeste contribution au portrait que *le Monde* a donné de Pierre Mendès France ? Elle porte sur un épisode de ses rela*tions avec cette Asie dont il avait* connu à Genève, au cours des négociations de paix de 1954, *deux des plus hauts représen*tants, Zhou Enlai et Pham Van Dong.

C'est à la fin de 1971 que Mendès France fait sa seconde visite en Chine (il y était déjà en 1958). *Il m'avait fait part de son* souhait de revoir ce pays qui cherchait alors à échapper au dé*sordre de la révolution culturelle*, et s'ouvrait plus largement au monde extérieur. Ce fut facile : *dès que j'ouvris la bouche*, le visage de Zhou Enlai s'éclaira : « *Qu'il vienne*, me dit-il, *la porte lui est ouverte, il sera le bienvenu* ». Le président souhaitait pousser son voyage jusqu'au Vietnam *du Nord où, comme* Zhou Enlai à Pékin, Pham Van Dong était toujours le premier *ministre. Des démarches furent* donc faites auprès des autorités de Hanoï : la réponse dilatoire et *tardive qui vint équivalait à un* simple refus. Mendès France me disait, dès son arrivée à Pékin, comment il interprétait cette étrange attitude : *certains Français* avaient assurément inspiré la réponse négative et gênée de Hanoï. L'homme, méprisant les mesquineries, avait un sourire résigné, mais je l'ai senti blessé.

Mendès, venant du Japon, est en Chine du 23 décembre 1971 au 11 janvier 1972, soit deux *mois* avant la mémorable visite de Nixon. Les troupes pakistanaises du Bangale viennent de *faire* leur reddition aux troupes indiennes. C'est un moment particulièrement grave pour la Chine, dont l'allié est défait par un voisin *lié par traité à l'Union* soviétique. Les rapports entre Pékin et l'Inde, déjà médiocres, se sont brutalement tendus.

Les Chinois savent que leur hôte va bientôt rencontrer le premier ministre indien. « *Vous entendrez dire beaucoup de mal de la Chine* », lui assure-t-on. Il répond qu'il s'inscrira en faux, parce qu'il convient de dissiper les méfiances entre les deux grands pays d'Asie. A Delhi, Indira Gandhi exprime son amertume vis-à-vis de la Chine. Il répond que la raison doit inciter les deux capitales à rechercher la voie de la concorde. Admirable droiture de l'homme qui, prenant acte d'une mésentente, ne fait la *cour ni aux Chinois à Pékin, ni* aux Indiens à Delhi, mais en appelle à la sagesse pour balayer les rancunes. Ce *qui est vérité ici* est vérité là, et l'on ne joue pas avec la vérité.

Droiture aussi devant le conflit indo-pakistanais. A Indira Gandhi victorieuse, Mendès France rappelle que c'est au vainqueur à *faire le geste généreux* vers le vaincu. Ne pas attendre qu'il soit trop tard et que la situation de*vienne inextricable. Ce fut* le tort d'Israël, dit-il, de n'avoir pas fait un tel geste immédiatement après la victoire de la guerre de Six jours.

Que cet homme *n'ait fait* que passer par le pouvoir et que, *une fois la rude besogne accomplie*, on l'ait vite poussé dehors, ne peut que provoquer l'amertume. L'ingrate République bourgeoise éteint rapidement ses météores, comme s'ils portaient ombrage à sa médiocrité.

(*) Ambassadeur de France.

Compléments à un portrait

par DANIEL MAYER

MALGRÉ l'abondance des témoignages, des événements importants auxquels Pierre Mendès France a étroitement participé, ou des traits caractéristiques de sa personne, ont été passés sous silence.

● **L'événement** : le refus de lui proposer la présidence du conseil au lendemain des élections de janvier 1956 placées sous le signe du Front républicain – et alors que tout le pays l'attendait – ne vint pas seulement de l'antisémitisme, d'ailleurs encore feutré, mais de la hargne du M.R.P. qui ne lui pardonnait pas d'avoir permis au Parlement de s'être enfin prononcé sur la C.E.D. L'entente entre les membres du M.R.P. et les dirigeants de la S.F.I.O. partisans de la C.E.D. a créé le barrage qui a conduit où nous savons.

● **L'événement par la personne** : la loyauté, la fidélité au contrat passé, par les élections, entre le peuple et le pouvoir, le refus du compromis, si souvent synonyme de compromission, éventuellement l'explication des difficultés rencontrées, cette réconciliation de la morale et de la politique, c'est à lui qu'on les doit. Cette réhabilitation de la politique a été très précisément perçue par la nation comme elle l'avait été au temps de Léon Blum. Dès lors, la désaffection, née de la conscience antérieure qu'il y a une sorte de complicité entre des adversaires apparents, disparaît : on revient vers les institutions de la démocratie dont le fonctionnement n'est plus faussé ; la confiance renaît et, donc, la vo*lonté de défense républicaine*.

● **La personne** : sa rigueur, son intransigeance, ses refus successifs, la stricte conformité de son comportement à ses principes, ont donné de lui une image – et presque une légende – de sécheresse, voire de dureté. Il était, au contraire, d'une sensibilité, d'une humanité, d'une générosité très grande, possédant *une incommensurable compréhen*sion à l'égard de « l'autre ». Qui n'a vu son émotion dans certaines cir*constances ou en face de telle situa*tion, de tel récit, même individuel, qui n'a vu les larmes parfois prêtes à *jaillir de ses yeux, ne l'a pas connu*. C'est pour tout cela que, lorsqu'on parle de « mendésisme », il ne peut s'agir d'une école, mais d'une qualité d'homme et, donc, simplement d'un exemple.

La composante grenobloise

par HUBERT DUBEDOUT (*)

LA France est donc devenue mendésiste. Au deuxième tour *des élections législatives de* 1968, nous nous trouvions un petit nombre autour de P. M. F. à Greno*ble, soudés dans la tristesse de la* défaite alors que s'exprimait à l'extérieur la joie des partisans de M. J.-M. *Jeanneney qui venait de ga*gner. Ce soir-là, la France n'était pas mendésiste.

Mais l'épreuve dans l'action forge la politique. Ce n'est pas le fait du hasard si tous les élus grenoblois se *sont retrouvés au parti socialiste*, qu'ils viennent de la S.F.I.O., du P.S.U. ou de ces fameuses « *couches nouvelles* » *qui ont nourri* la mythologie grenobloise.

D'aucuns m'ont classé parmi ces *techniciens venus à la politique*, parmi ces cadres de gauche influencés par le mendésisme, par opposition peut-être aux mendésistes du temps des clubs qui ont ensuite rallié la droite.

⁂

Les choses sont moins simples. *Mon parcours mendésiste date de* l'accord de Genève signé alors que j'étais en Indochine : trop peu d'officiers avaient pris, comme moi, conscience de l'immense gâchis de ces guerres de décolonisation. A partir de là, *la séduction* politique de cet homme de rigueur et d'ambition sociale devait opérer.

Ensuite parce que le cheminement au contact des forces sociales qui allaient appuyer le combat municipal de 1965 m'a mis au contact d'hommes beaucoup plus formés po*litiquement que je ne l'étais, tous in*fluencés comme moi par le phénomène mendésiste.

Que Mendès France ait trouvé à Grenoble un maire « *surgi contre et malgré les partis* », comme Pierre Viansson-Ponté *l'avait écrit*, est par*tiellement exact, mais en raison* d'une situation politique nationale qui faisait à cette époque de François *Mitterrand* un combattant relativement solitaire lui aussi.

Mais ne jouons pas aux naïfs. Un *Jean Verlhac par exemple avait par*faitement compris comment le mouvement politique pouvait s'amplifier à *partir d'une conjoncture politique lo*cale.

⁂

Les rencontres de Grenoble en 1968, l'appel à P. M. F. à la fin de *cette année pour* la bataille législative, ne doivent pas occulter le soutien à François Mitterrand que j'avais *accueilli à Grenoble lors de son* meeting de 1965, le relais de P. M. F. atteint par la maladie que les *dirigeants socialistes* me demandaient de prendre aux législatives de 1973, l'adhésion globale au parti so*cialiste de tout le conseil municipal* en 1974, le score très élevé de François Mitterrand dès le premier tour *de 1981 (plus de 30 %, chiffre at*teint par seulement trois autres villes de plus de 100 000 habitants).

Avoir apporté à la gauche, au socialisme, la composante provinciale mendésiste, nous paraît important. *Sans doute* le champ d'expérimentation politique grenoblois a largement *débordé* le mendésisme. *Mais il a permis* à P. M. F. de multiplier ces rencontres qu'il affectionnait tant avec des groupes sociaux imagina*tifs, peu portés à la démagogie*, sensibles au renouveau des idées en ma*tière de justice sociale, de culture, d'éducation, d'imagination économi*que.

L'histoire dira ce qu'il en sera *resté. Peut-être au niveau des appa*reils politiques l'inconfort d'avoir à traiter avec des hommes peu enclins *à se couler dans des structures ri*gides, accoutumés à la relance permanente de la contestation, accep*tant le mouvement* parfois débridé des idées, espérant en tirer toutes les richesses d'imagination et d'initiative.

Mais aussi la solidité dans le temps, avec la rigueur dans la ges*tion pour consolider les acquis et pré*parer de nouvelles percées.

Les électeurs de 1981 ne nous *ont pas ménagé leur soutien. Plus de* 50 % d'entre eux n'avaient pas vécu la période mendésiste de Grenoble. *Mais P. M. F. a fait école, concrète*ment, sur le terrain.

Comment enfin ne pas évoquer le climat passionné, émotif, enthousiasmant, crispant bien souvent, des relations de Pierre Mendès France avec les Grenoblois.

*Il bousculait, irritait, puis char*mait, exigeait, dérangeait.

Lorsque les divergences se mani*festaient, en 1969 par exemple*, il plongeait au contact des militants pour expliquer longuement, argumenter, faire comprendre.

Grenoble n'a pas été une ville facile pour P. M. F., pas plus que pour son maire ! Mais cette ville a su vibrer, s'enthousiasmer et renâcler. Et *quand nous mesurons le chemin par*couru, nous éprouvons la joie d'un travail politique bien accompli avec Pierre Mendès France.

(*) Député socialiste, maire de Grenoble.

Un hommage démesuré

par PAUL SÉRANT (*)

JE *m'en* voudrais d'introduire une note discordante dans le concert d'hommages à Mendès France. L'homme était évidemment d'une envergure peu commune dans le monde politique français. Quand il parvint à gagner Londres après le scandaleux procès qu'avait suscité Vichy contre lui, il choisit de se battre, contrairement à d'autres qui préféraient intriguer. Son *intelligence* ne fut pas moins frappante que son caractère : le plan d'austérité qu'il proposa à de Gaulle *à la libération* eût mieux valu, pour notre pays, que la politique préférée à la sienne.

Courageux et lucide, Mendès le fut aussi près de dix ans plus tard, quand il s'employa à mettre fin à la guerre d'Indochine. Il avait compris depuis longtemps que la décolonisation était une nécessité de notre temps. Il faut ajouter qu'il ne mena *pas cette politique dans* l'esprit de guerre civile, hélas ! trop fréquent dans la société française : il entendait restaurer la paix et non écraser les Français qui pensaient autrement.

Cela étant, et qui n'est pas mince, il me *semble* quand *même que* l'hommage général qu'on rend à cet homme a quelque chose d'étonnam*ment disproportionné* par rapport à ce qu'il a été et à ce qu'il a fait.

Plus courageux dans la guerre, sans doute, que d'autres hommes politiques, il *ne l'a pas été davantage* que de nombreux Français qui, de diverses manières, luttèrent pour les intérêts essentiels de leur pays. Plus lucide que *ses* contradicteurs *en* 1945, on tient pour acquis qu'il le fut ; il n'en reste pas moins qu'on ne peut être totalement affirmatif à cet égard puisqu'il n'eut pas les moyens d'appliquer la politique qu'il préconisait.

L'armistice qu'il signa en 1954 avec le Vietminh était sans doute inéluctable. On peut toutefois re*gretter que Mendès ait annoncé pu*bliquement qu'il se donnait quelques semaines pour obtenir la fin des *combats. Se battre* lorsqu'on sait que la lutte est désormais sans espoir, c'est, pour des combattants, une situation aussi atroce moralement que matériellement. Le maréchal Pétain avait, lui, annoncé aux Français qu'il allait demander l'ar*mistice à l'adversaire alors* que certaines unités résistaient encore. Cela lui a été reproché en des termes tout *à fait excessifs. Mais il* paraît difficile, inversement, de saluer les accords conclus avec le Vietminh comme une sorte de victoire. C'était la fin d'un drame, c'est vrai, mais ce drame allait bientôt renaître sous une autre forme, et plus cruellement *encore, pour les peuples de la pénin*sule indochinoise.

Mendès France, d'ailleurs, ne fut pas toujours aussi clairvoyant qu'on l'affirme. Quand l'insurrection algérienne succéda à la guerre d'Indochine, il proclama son attachement à l'Algérie française dans les mêmes termes que presque toutes les autres personnalités politiques de notre pays. Cette illusion générale était en elle-même respectable, mais on ne saurait soutenir que Mendès ne l'ait pas partagée.

Enfin, s'il est vrai que le gouvernement de Mendès France suscita beaucoup *d'espoirs, il dura moins* d'un an, et Mendès redevint alors l'opposant qu'il n'avait cessé d'être de *longues années auparavant*. Un opposant sans doute plus pénétrant, plus rigoureux que la plupart, mais *auquel, par définition, les destinées* du pays échappaient.

S'il est donc naturel de saluer la mémoire de cet homme, il me paraît démesuré de faire de lui un personnage exceptionnel, une sorte de géant de la politique contemporaine.

Nous perdons en vérité le sens des proportions. Une jeune personne m'a demandé un jour si, sans de Gaulle, la France aurait été victorieuse. *Il* lui semblait inconcevable que l'homme dont on a donné le nom à la plus *illustre* place de Paris n'ait pas joué dans *notre* histoire militaire un rôle au moins aussi grand que Napoléon. D'autres hommes de grande di*mension disparaissent sans que* l'on rappelle autre chose que leurs limites ou leurs erreurs. Le manichéisme *français* s'exerce aussi *bien* envers les morts qu'envers les vivants.

(*) Journaliste et écrivain.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (*deux semaines ou plus*) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JEAN-PAUL PIGASSE



LE BOUCLIER D'EUROPE
Vers une autonomie militaire de la Communauté Européenne.

La fin de la dissuasion nucléaire.
L'Europe doit-elle continuer à dépendre militairement des Etats-Unis?
Collection "Les visages de l'avenir"
Seghers

étranger

DIPLOMATIE

LE RAPPORT 1982 D'AMNESTY INTERNATIONAL

Les assassinats politiques pratiqués ou tolérés par les gouvernements se multiplient

Le rapport 1982 d'Amnesty International met particulièrement l'accent sur le problème des assassinats politiques pratiqués par un nombre considérable de gouvernements *« ou avec leur complicité »* au cours de l'année précédente. L'un des aspects de ce problème est la *« disparition »* de milliers de personnes arrêtées ou enlevées par les autorités, ce qui, pour l'organisation humanitaire, déguise le plus souvent des exécutions immédiates ou différées. *« On ne peut plus laisser les Etats éluder leurs responsabilités lorsqu'ils décident d'éliminer des opposants supposés »*, observe le rapport qui porte sur 121 pays. Par ailleurs, en 1981, Amnesty a œuvré en faveur de 4 952 prisonniers d'opinion répertoriés ou *« possibles »*, dont 1 703 cas nouveaux. Dans le même temps, 1 109 prisonniers ont été libérés. L'organisation a lancé 308 actions urgentes portant sur 67 pays. Voici l'essentiel des observations par continent, étant entendu, précise l'organisation, que *« le nombre de mots consacré à chaque pays ne doit pas servir de base à des comparaisons »*.

AFRIQUE : des violations des droits de l'homme partout

Ne disposant pas d'informations sur les seuls Cap-Vert, Maurice, Nigéria et Sénégal, ce qui *« ne signifie pas qu'il n'y a pas eu violation des droits de l'homme dans ces pays »*, Amnesty relève que les abus sont commis *« sous des régimes politiques très divers »* et que la détention de nombreux prisonniers s'accompagne de tortures et de *« procès non équitables »*. Cette dernière pratique concerne notamment le Mozambique (procès à huis clos), comme l'Afrique du Sud, où des aveux sont extorqués. La torture est notamment signalée en Ethiopie, en Afrique du Sud, en Ouganda, au Zaïre. Des condamnations à mort ont été prononcées dans 13 pays du continent, et 96 personnes ont été pendues en Afrique du Sud.

Amnesty dénonce la pratique consistant à refouler des réfugiés vers leur pays d'origine par l'effet d'une *« collusion entre gouvernements »*. Ainsi des Guinéens ont été *« rapatriés de force »* par la Côte-d'Ivoire et le Libéria, des demandeurs d'asile ont été refoulés par le Botswana et le Lesotho vers l'Afrique du Sud, et des réfugiés de ce pays enlevés au Swaziland et au Mozambique. Se félicitant de certaines libérations de détenus pour délits d'opinion (Libéria, Bénin, Mali, Ethiopie), l'organisation juge également *« positif »* que l'O.U.A., lors de son sommet de Nairobi, en avril 1981, ait approuvé, à l'unanimité, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

AMÉRIQUES : des milliers de meurtres politiques et d'enlèvements

Le Salvador et le Guatemala se distinguent en Amérique latine par l'action des forces armées, et les *« personnes manquantes »* se comptent par milliers dans ces seuls petits Etats. Amnesty, devant la *« recrudescence »* de ces violations des droits de l'homme, se voit contrainte à mettre l'accent sur l'exigence de *« protection du droit fondamental à la vie »*. Une mission de l'organisation auprès de réfugiés salvadoriens a à nouveau constaté qu'avaient eu lieu des *« tueries de femmes et d'enfants »*. Les refoulements de réfugiés sont fréquents (du Honduras vers le Salvador, du Mexique vers le Guatemala, et, du fait du durcissement des lois sur l'immigration, des Etats-Unis vers le Salvador). Le rapport d'Amnesty sur le Guatemala, publié en février, relevait l'assassinat d'*« au moins 3 200 personnes »*. Amnesty incrimine particulièrement les lois d'exception en vigueur (Argentine, Chili, Colombie, Salvador, Haïti, Paraguay, Uruguay) qui permettent la détention sans jugement ou les exécutions sommaires. Le *« décret sur la sécurité »* péruvien, *« rédigé en termes vagues »*, permet les arrestations d'opposants présumés. Cuba juge à nouveau des détenus ayant purgé la totalité de peines pouvant atteindre vingt ans et accusés d'une *« attitude rebelle »* en détention. Aux Etats-Unis, Amnesty relève des *« pratiques condamnables »* du F.B.I. et appelle à supprimer — dans le cadre de sa campagne mondiale permanente sur ce thème — la peine de mort sous le coup de laquelle se trouvent 924 condamnés. Au Chili, la police politique (C.N.I.) reste très active. En Uruguay et en Argentine, les conditions de détention des prisonniers sont extrêmement dures. L'Uruguay notamment pratique des *« traitements destinés à briser psychologiquement les prisonniers »*.

ASIE : des lois iniques

« La plupart des pays asiatiques ont des dispositions législatives jugement et, quelquefois, sans jugement et, quelquefois sans limitation de durée », observe le rapport, qui cite les *« camps de rééducation »* du Vietnam et du Laos et mentionne également la Chine, le Pakistan, le Népal, l'Inde, Sri-Lanka, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, Brunei, les Philippines. Toutefois, en Malaisie et à Singapour, le nombre de personnes *« détenues sans jugement en vertu des lois sur la sécurité »* a sensiblement diminué en 1981. Signalant une *« dégradation »* des droits de l'homme et de la législation elle-même au Pakistan, Amnesty dénonce les verdicts de *« tribunaux militaires sommaires »* qui, dans ce pays auraient envoyé à la mort *« plusieurs centaines »* d'accusés, tandis que *« quatre-vingt-sept personnes au moins étaient exécutées en Chine au cours d'une seule période de deux semaines en août 1981 »*. Dans ce dernier pays, l'organisation relève particulièrement la pratique des *« procès publics de masse »* précédant une exécution capitale (l'un d'eux a rassemblé cent mille spectateurs en juillet 1981) et l'incertitude planant sur le sort des condamnés à mort avec « sursis d'exécution ». En Afghanistan, où *« les accusations de tortures proviennent des deux côtés »*, on signale l'exécution *« d'au moins quinze prisonniers politiques »*. Des *« nouvelles d'assassinats et de brutalités policières continuent à parvenir de l'Inde »*.

Dans toute l'Asie, seule la Papouasie - Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande ne comptent pas de prisonniers politiques (l'Australie n'étant pas mentionnée dans le rapport). Amnesty ne dispose que de très peu d'éléments sur la situation au Cambodge et à Timor.

EUROPE : Pologne et Turquie sur la sellette

Dans les violations des droits de l'homme signalées en Europe, la Turquie et la Pologne occupent une place de choix. En novembre 1981, 29 929 personnes se trouvaient en prison en Turquie pour des raisons politiues, dont 3 731 n'avaient pas été officiellement inculpées et 24 800 étaient en cours de jugement. Amnesty constate que, comme les années précédentes, *« la torture est très répandue et des dizaines de décès ont eu lieu en garde à vue »*. Depuis le coup d'Etat militaire, l'organisation a eu connaissance de 10 exécutions, dont 6 en 1981 pour assassinat politique.

En Pologne, c'est évidemment l'internement sans inculpation de milliers de membres ou sympathisants de Solidarité, après la proclamation de la loi martiale qui préoccupe le plus Amnesty. Les conditions de détention sont *« très dures pour beaucoup d'entre eux »*. En Union soviétique, *« l'action contre les dissidents déclenchée à la fin de 1979 a continué sans trêve »*. L'organisation, qui a pris en charge 200 cas nouveaux (dont la moitié concerne les membres de sectes chrétiennes) reprend ses constatations des rapports précédents sur les internements en hôpitaux psychiatriques qui *« n'ont pas cessé »*. Elle constate que sont poursuivis et condamnés *« des militants des droits nationaux actifs dans différentes républiques soviétiques et des gens qui ont tenté de surveiller le respect par l'Union soviétique de ses engagements internationaux en matière de droits de l'homme »*. C'est également le cas en République démocratique allemande, où des centaines de citoyens ayant tenté de quitter le pays ont été frappés par la répression, comme en Bulgarie, en Tchécoslovaquie et en Roumanie.

Le rapport d'Amnesty relève que, à la suite des troubles du Kossovo affectant les membres de l'ethnie albanaise, 300 personnes ont été arrêtées et que *« le nombre des procès politiques s'est accru brusquement dans le pays, y compris dans d'autres régions »*. Le chef d'accusation de *« propagande hostile »* permet de poursuivre les opposants réels ou présumés.

En Europe de l'Ouest, comme chaque année, Amnesty est surtout préoccupée par le sort des objecteurs de conscience (France, Italie, Suisse, Grèce, notamment) et signale que *« des rapports ont encore été reçus d'Espagne faisant état de mauvais traitements, de tortures et du décès — dans un cas — de personnes détenues au secret en vertu des lois antiterroristes »*. En Italie, la lenteur des procédures est telle que, fin 1981, certains prisonniers accusés de terrorisme étaient détenus depuis deux ans et demi sans que la date de leur procès soit fixée. En France, Amnesty se félicite de l'abolition de la peine de mort et de la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat.

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD : les exécutions en Iran

C'est en Iran que la répression politique est la plus brutale, les exécutions y ayant atteint, en 1981, le chiffre de 2 600, dont plus de 2 400 depuis que M. Bani Sadr a cessé d'être président, en juin. *« Il semble,* observe Amnesty en citant le *« minimum » de 4 000 exécutions depuis la révolution de 1979, que de nombreuses personnes ont été exécutées sans jugement. Lorsque des procès ont eu lieu, ils s'éloignaient considérablement des normes internationales du juste procès. »* Parmi les cas « vérifiés », Amnesty mentionne l'exécution d'enfants, dont une fillette de treize ans.

L'organisation s'est occupée, dans l'ensemble de la région, de plus de 600 cas de prisonniers d'opinion (Algérie, Bahrein, Egypte, Irak, Israël et territoires occupés, Jordanie, Libye, Maroc, Oman, Sysie, Tunisie, Yémen du Sud). Elle signale un peu partout *« de nombreuses exécutions, des meurtres politiques commis par les gouvernements et la disparition de prisonniers enlevés ou arrêtés, ainsi que la détention sans jugement et la torture. »* En Irak, le nombre des exécutions semble avoir été élevé en 1981. En Syrie, *« des centaines de personnes auraient été tuées à l'issue de procès sommaires »* et des *« exilés éminents »* ausaient été assassinés à l'étranger par les forces de sécurité. En Libye, où cette pratique a des précédents, on se promet à nouveau officiellement de *« liquider physiquement les ennemis du peuple »*. Au Maroc, les émeutes de Casablanca ont suscité une vague de procès et des *« arrestations massives »*.

Israël, comme les années précédentes, se signale par la pratique de la *« détention administrative »* et ne garantit pas les prisonniers qu'il détient, notamment dans les territoires occupés, contre les mauvais traitements.

Amnesty relève avec satisfaction que *« des juristes et certaines organisations non gouvernementales ont continué à agir pour que soient proclamés et protégés les droits fondamentaux de l'homme dans la région »*. L'organisation mentionne le Conseil islamique international et l'Union des avocats arabes. Une *« commission islamique international des droits de l'homme »* est placée sous la présidence de M. Ben Bella.

Le budget du Quai d'Orsay souffre de la dépréciation du franc

Il n'est pas facile de se retrouver dans le projet de budget du Quai d'Orsay 1983. L'intégration de l'ancien ministère de la coopération, rue Monsieur, au Quai d'Orsay proprement dit, sous forme d'un « ministère délégué auprès du ministère des relations extérieures chargé de la coopération et du développement », confié à M. Jean-Pierre Cot, est plus laborieuse que prévu. La nouvelle répartition des compétences entre les services est, en partie, à l'origine de la crise qui secoue, avec grève à l'appui, la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques et qui a incité M. Cheysson à faire inspecter d'urgence cette importante fraction de son ministère.

Budgétairement, l'intégration n'est pas faite. Le budget du Quai d'Orsay et celui de la Rue Monsieur se présentent sous forme de deux fascicules distincts portant simplement le surtitre commun des « Relations extérieures ». Une forte somme — 1 400 millions de francs — connaît en outre un destin baladeur. Il s'agit de « la contribution budgétaire au développement de l'Algérie », que la France s'est engagée à verser lors de la signature du contrat du gaz algérien, le 3 février 1982. Cette « intervention internationale » entièrement nouvelle porterait le budget du Quai d'Orsay à 9 803 millions de francs, en augmentation de 36,3 %. Mais ne serait-il pas plus logique de l'inscrire au crédit du ministère chargé de la coopération et du développement ? Ce sera sans doute sa destination finale.

Pour ne comparer que ce qui est comparable, le budget du seul Quai d'Orsay ancienne manière, et « hors gaz », s'élèvera à 8 403 millions de francs, en augmentation de 1 215 millions de francs, soit 16,91 % de plus que le budget 1982. Ce pourcentage est nettement supérieur à l'accroissement du budget de l'Etat (+ 11,8 %) et même du seul budget civil (+ 12,5 %), ce qui fait légèrement progresser la part de l'action diplomatique dans l'ensemble des dépenses de la France : elle passe de 0,91 % à 0,95 % d'une année sur l'autre, et de 1,47 % si l'on prend en compte le contrat algérien.

Ces chiffres sont cependant beaucoup moins satisfaisants quand on considère que les dépenses du Quai d'Orsay sont, pour 56 %, réglées en devises étrangères. Il faut donc compter avec ce que l'on appelle pudiquement l' « effet-change », c'est-à-dire la dépréciation du franc. Celle-ci dévorera selon les spécialistes quelque trois points (sur 16,91) d'augmentation du budget — hypothèse de travail encore très optimiste puisqu'elle est fondée sur un dollar à 6,30 F !

En francs constants (et abstraction faite du contrat algérien), la contribution de la France aux organisations internationales est la plus grande bénéficiaire du budget de 1983, avec une augmentation de 21,4 % en tout (y compris l' « enveloppe recherche » qui finance la participation française aux organisations scientifiques internationales, c'est-à-dire surtout au Centre européen de recherche nucléaire de Genève), et de 18,95 % sans elle. Les seules contributions volontaires, les plus significatives, progressent de 26,4 %. Il s'agit là d'un choix politique marquant la volonté du gouvernement d'accentuer son aide au développement.

Le budget de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques progresse de 14,2 %, chiffre d'autant plus faible que l'augmentation ira surtout aux rémunérations. Les bourses mises à part, qui recevront 10 millions supplémentaires, les actions culturelles ne seront pas actualisées. La part de la D.G.R.C.S.T. dans le budget tombera au-dessous de 40 %.

Les crédits du service de presse n'est pas actualisé non plus, mais la contribution du Quai d'Orsay aux émissions de radio vers l'étranger est fortement augmentée et atteindra 48 millions.

Les crédits pour les Français de l'étranger n'augmentent que de 9,2 %, mais un effort de solidarité est fait pour les Français en difficulté et pour améliorer le sort des réfugiés, même avant leur accueil en France (pour recueillir les « boat people » par exemple).

Les services de sécurité mis à part, les créations d'emploi sont réduites à douze, mais les syndicats apprécieront la titularisation, depuis longtemps réclamée, de deux cent soixante-quatre contractuels et vacataires.

Au chapitre des bâtiments, la grosse dépense restera en 1983 la construction de la nouvelle chancellerie de Washington, qui sera achevée en 1984. La construction d'une nouvelle ambassade est envisagée dans un émirat du Golfe. A Paris, cinquante-neuf millions d'autorisations de programme iront à l'Institut du monde arabe. Avec des augmentations de 22 % et 20 %, une marge importante a été ménagée pour que l' « effet-change » ne pèse pas trop sur les déplacements et les loyers à l'étranger.

Les crédits pour l'acquisition de voitures blindées sont doublés. Le détail reste confidentiel pour ne pas renseigner les terroristes mais il faudra encore beaucoup d'argent pour un équipement suffisant, chaque véhicule coûtant quelque 500 000 F.

MAURICE DELARUE.

A TRAVERS LE MONDE

● LE PRESIDENT DU PARLEMENT EUROPEEN, M. Dankert, a adressé, mardi 26 octobre, un télégramme à M. Brejnev pour demander la libération immédiate de M. Chtcharanski. L'agence Tass, de son côté, a dénoncé, le même jour, le *« tapage »* organisé *« en particulier en France et aux Etats-Unis »* en faveur du dissident, condamné à treize ans de prison en 1978 et qui observe une grève de la faim depuis le 23 septembre. — *(A.F.P.)*

Botswana

● PROCHAINE VISITE EN FRANCE DU CHEF DE L'ETAT. — M. Quett Masire, chef de l'Etat du Botswana, se rendra en visite officielle en France le 15 novembre. C'est la première fois dans l'histoire de cet Etat d'Afrique australe devenu indépendant en 1966 (ancien protectorat britannique du Bechuanaland) qu'un président de la République visite la France. — *(A.F.P.)*

Comores

● RENFORCEMENT DES POUVOIRS DU PRESIDENT. — Les quatre-vingt-dix députés et conseillers des Comores ont adopté, dimanche 24 octobre, plusieurs amendements à la Constitution, qui renforceront les pouvoirs du président Ahmed Abdallah. Les amendements, adoptés par 83 voix contre 4 et 3 abstentions, prévoient notamment une réduction des pouvoirs des gouverneurs des îles, désormais nommés par le président et non plus élus au suffrage universel. Les ressources des différentes îles dépendront davantage du gouvernement de Moroni. Enfin, le mandat des conseillers est porté de quatre à cinq ans. — *(Reuter.)*

Inde

● SIX MEMBRES DES FORCES AUXILIAIRES DE POLICE ont été tués, lundi 25 octobre, dans une embuscade apparemment tendue par des militants du Front national mizo, interdit, à Tipaimukh, dans l'Etat de Manipur, dans le nord-est de l'Inde, a annoncé l'agence Press Trust of India.

D'autre part, une personne a été tuée, et trente-cinq autres ont été blessées, dont plusieurs grièvement, mardi 27 octobre, par l'explosion d'une bombe à Amritsar, au Pendjab, au nord-ouest de l'Inde, selon la même agence.

Le même jour, le dirigeant du parti autonomiste, sikh Akali dal, Sant Longowal, avait annoncé l'ouverture prochaine de négociations entre son parti et M. Swaran Singh, membre de la communauté sikh et ancien ministre des affaires étrangères, chargé par le premier ministre, Mme Gandhi, de tenter de dénouer la crise au Pendjab. L'aile la plus radicale du mouvement sikh s'est cependant refusée à participer aux pourparlers. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Irlande du Nord

● UN MILITANT DU SINN FEIN (formation légale très proche de l'IRA), M. Peter Corrigan, âgé de quarante-sept ans et père de onze enfants, a été tué par balles devant l'un d'eux mardi 26 octobre à Armagh, dans le sud de la province. La responsabilité du meurtre a été revendiquée par un groupe terroriste protestant qui affirme avoir voulu venger l'assassinat par l'IRA du sergent Cochrane (*le Monde* du 27 octobre). Après le meurtre de M. Joseph Donegan par d'autres extrémistes protestants — qui, selon la police, ont battu à mort et défiguré leur victime, — il s'agit du troisième assassinat en deux jours depuis les élections de lassemblée provinciale prévue l'assemblée provinciale prévue l'Ulster. — *(A.F.P.)*

Kenya

● UN AMÉRICAIN TUÉ. — Un Américain de soixante et un ans a été tué par les gardes du président kényan Daniel Arap Moi, alors qu'il essayait d'entrer dans la résidence de celui-ci, a déclaré, mardi 26 octobre, la police locale. M. William Allen Wayt, de Colombus (Ohio), était conseiller d'une société agricole liée à l'Etat. Selon la police, il n'aurait pas obéi aux injonctions des militaires qui montent la garde à la résidence présidentielle. — *(Reuter.)*

Rwanda

● APPEL DU H.C.R. EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS. — Le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Hartling, a lancé, mardi 26 octobre, un appel à une cinquantaine de gouvernements pour financer le programme d'assistance urgente à plus de quarante mille Rwandais, rentrés dans leur pays depuis une quinzaine de jours. Ce programme porte sur 5 millions de dollars, a indiqué M. Hartling, en précisant que l'aide apportée jusqu'à ce jour dans le domaine des vivres et des médicaments n'était suffisante que pour un mois. Le partenaire médical du haut commissariat sur place est l'organisation française Médecins sans frontière. Jusqu'à présent, la distribution de deux mille sept cents tentes et quatorze mille cinq cents couvertures, ainsi que de médicaments, a permis d'éviter la propagation de maladies épidémiques. — *(A.F.P.)*

Suède

● LA SUEDE A MIS FIN, mardi 26 octobre, aux recherches entreprises le premier jour de ce mois pour intercepter le mystérieux sous-marin qui avait été détecté dans les parages d'une de ses bases secrètes. — *(Reuter.)*

Turquie

● YILMAZ GUNEY DECHU DE SA NATIONALITE. — Le cinéaste turc Yilmaz Guney, « co-palme d'or » du dernier festival de Cannes pour son film *Yol*, a été déchu de sa nationalité faute d'être retourné dans son pays avant le 25 octobre. Guney s'est échappé il y a un an d'une prison où il purgeait une peine de dix-neuf ans pour le meurtre d'un procureur, auxquels sont venus s'ajouter sept ans supplémentaires pour propagande communiste. Le ministre turc de l'intérieur avait, le 24 septembre dernier, laissé un mois au cinéaste, ainsi qu'à d'autres fugitifs, pour rentrer dans leur pays. — *(Reuter.)*



Géopolitiques de l'Apartheid
Stratégie ethnique de Prétoria
Par Antoine-Jean Bullier
En recréant de toutes pièces un nationalisme fractionnaire, Prétoria entend établir neuf entités qui seront destinées à l'indépendance. Ce faisant, l'Afrique du sud peut se séparer de ces territoires, mais bien plus de ces habitants qui se verront octroyer une nouvelle citoyenneté tout en perdant leur nationalité sud-africaine. Grâce à cette stratégie de la partition, le problème noir sud-africain aura disparu car Prétoria aura dénationalisé tous les Noirs en les rattachant à ces États en passe de devenir indépendants, et ainsi assurera son emprise sur tout le sous-continent.
puf
Collection "Politique d'aujourd'hui" - 192 pages - 70 F
LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

EUROPE

Allemagne fédérale

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS DU 6 MARS

M. Schmidt renonce à briguer à nouveau la chancellerie

De notre correspondant

Bonn. — C'est devant le groupe parlementaire du S.P.D. que l'ancien chancelier Schmidt a fait connaître officiellement, mardi 26 octobre, sa décision de ne pas entrer dans la course à la chancellerie dans la perspective des élections générales, programmées pour le 6 mars 1983. Cette renonciation a été décidée par M. Schmidt contre le vœu unanimement exprimé et par le groupe parlementaire et par le comité directeur du parti social-démocrate. L'ancien chancelier a évoqué des raisons de santé et des motifs politiques à l'appui de son refus de briguer une nouvelle fois les fonctions de chef de l'exécutif.

Les premières ne sont pas qu'un prétexte. M. Schmidt n'est pas en bonne santé. La pâleur de son teint en témoigne. Ses médecins lui ont conseillé de se ménager. Huit ans de pouvoir, à une époque où il n'est plus possible de suivre le train paisible d'un Konrad Adenauer, ont laissé des traces. A soixante-trois ans, M. Helmut Schmidt ne se sent plus la vigueur nécessaire pour gouverner un pays qui est d'ailleurs peut-être en passe de devenir ingouvernable.

De plus, le S.P.D. ne s'attend pas à distancer la C.D.U. dans les prochaines élections. Qu'irait donc faire M. Helmut Schmidt dans cette galère ? Les sociaux-démocrates n'espérant pas, très vraisemblablement, la majorité absolue, il leur faudrait, s'ils voulaient sérieusement revenir au pouvoir, négocier avec un partenaire éventuel pour former une majorité. Mais avec qui ? Une grande coalition S.P.D.-C.D.U. étant officiellement exclue pour le moment, un rapprochement avec le F.D.P. de M. Genscher — à supposer qu'il siège au prochain Bundestag — étant encore moins vraisemblable, il ne resterait qu'une coalition possible dans l'immédiat, celle qui, très timidement encore, se dessine à Hambourg et en Hesse, avec les « verts ». Or l'ancien chancelier n'éprouve à leur égard que de la répulsion. Ce n'est pas lui qui leur tendrait la main. Au soir du 6 mars, il aurait donc toutes chances de se retrouver battu et isolé. Ce n'est pas ainsi qu'il entend finir sa carrière, ni se placer dans l'histoire.

Ce qui ne signifie pas qu'il va se consacrer à la culture des roses qu'affectionnait Adenauer. Il a clairement donné à entendre qu'il se laisserait volontiers réélire au Bundestag, et il est de toute façon à prévoir, que l'ancien chancelier prendra plus d'une fois la parole durant une campagne électorale, qui tournera fatalement autour de son « héritage ».

Ira-t-il jusqu'à patronner une « tête de liste » succédant à la sienne ? Il sera bien obligé de se soumettre à la logique de sa semi-retraite. Pour l'instant, deux prétendants sont apparemment en lice. Le premier est M. Hans-Jochen Vogel, ancien ministre fédéral de la justice, actuellement chef de l'opposition à Berlin-Ouest, et qui passe pour avoir les préférences de M. Willy Brandt, lequel est toujours président du S.P.D. Le second est M. Johannes Rau, ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, que le S.P.D. local conjure de ne pas déserter son champ d'action actuel. Les instances supérieures du parti procèderont vendredi à une première sélection, soumise ensuite à des congrès extraordinaires du parti.

Quel que soit le choix qui s'en dégage, il est d'ores et déjà certain qu'aucun des aspirants, avoué ou non, à la succession de M. Schmidt ne pourra égaler sa stature ni sa popularité. Les « pressions amicales » qui se sont exercées sur lui jusqu'à à la dernière minute n'étaient pas purement symboliques.

ALAIN CLÉMENT.

● *M. Franz-Josef Strauss* a été réélu mardi 26 octobre, à Munich, ministre-président du Land de Bavière. Le chef du parti chrétien-social bavarois (C.S.U.), allié aux chrétiens-démocrates du chancelier Helmut Kohl et aux libéraux, au sein de la coalition gouvernementale, a obtenu à la Diète de Munich une large majorité de 125 voix sur 195. M. Strauss est ministre-président de la Bavière depuis 1978. — *(A.F.P.)*

FORGEST
vous propose
ses séminaires sur
IMPÔTS SUR LES GRANDES FORTUNES
NOUVEAU PLAN COMPTABLE
CONTRÔLE FISCAL
FORGEST A.E.N.G.D.E.
35, bd de Strasbourg
75010 Paris. 246.90.38

INTÉGRATION ET DÉMOCRATIE
Armando TOLEDO LAREDO
Institut d'Etudes européennes
275 FB + 40 FB frais d'envoi
Editions Université de Bruxelles
Av. P.-Héger 26 - 1050 Bruxelles
Tél. 02/649.00.30 ext. 3793
C.C.P. 000-0749231-03

(Publicité)

L'ambassade de la République islamique d'Iran à Paris a l'intention d'organiser des cours en langue persane pour les enfants des ressortissants iraniens résidant à l'étranger.

De la petite classe à la terminale.

Afin de connaître le nombre des personnes intéressées et de ce fait organiser le programme des études, les personnes susceptibles d'être intéressées sont priées de s'inscrire, le mardi 9 novembre 1982, de 14 heures à 16 heures, au 4, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

RETROPROJECTION VOS TRANSPARENTS EN QUADRICHROMIE
DANS LA 1/2 JOURNÉE A PARTIR DE TOUT DOCUMENT COULEURS
TRAIT OU SIMILI, OU DIRECTEMENT A PARTIR D'UN OBJET
ETRAVE 38 av. Daumesnil Paris-12e ☎ 347.21.32

Champs-Élysées : la venue de Volvo.



Volvo Paris s'agrandit avec une nouvelle adresse prestigieuse. Pour découvrir une gamme complète : 138, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris, tél. : 225.60.70

VOLVO

Pologne

Le vote de la loi contre le « parasitisme social » confirme l'existence d'un noyau contestataire au Parlement

Les débats de la Diète sur le projet de loi contre le « *parasitisme social* » — adopté, mardi 26 octobre, à une très forte majorité — ont confirmé la cristallisation d'un noyau contestataire au sein du Parlement polonais. Douze votes contre et vingt-deux abstentions ont, en effet, été enregistrés lors du décompte des voix, alors même que la mise hors la loi de Solidarité avait, elle, déjà suscité douze votes contre mais seulement neuf abstentions.

Pour relative qu'elle soit (la Diète compte quatre cent soixante parlementaires), cette opposition n'en est pas moins significative dans la mesure où, quelle que soit leur étiquette, tous les députés ont été élus sur des listes établies par le parti. L'Eglise, de son côté, n'avait pas hésité, avant les débats de mardi, à écrire au président du Parlement pour demander que soit purement et simplement rejeté un texte qu'elle avait qualifié de « *contraire aux intérêts* » de la société polonaise. L'extrême polarisation politique, sensible depuis l'interdiction des syndicats indépendants, vient donc encore de s'amplifier à l'approche de la grève nationale de huit heures à laquelle les dirigeants clandestins de Solidarité ont appelé la population pour le 10 novembre.

Intitulé « *loi sur la manière de se comporter à l'égard des personnes refusant de travailler* », le texte sur le « *parasitisme social* » prévoit que toute personne âgée de dix-huit à quarante-cinq ans, de sexe masculin et n'ayant pas d'emploi depuis trois mois consécutifs, devra obligatoirement se faire recenser sur des listes spéciales établies par l'administration. Celle-ci leur attribuera un poste de travail ou une place dans un établissement scolaire. Dans le cas où cette « aide » serait refusée, les récalcitrants seront inscrits sur une seconde liste recensant, elle, les personnes « *refusant délibérément de travailler* ».

Arrivés à ce stade, ces hommes seront appelés à fournir des explications sur leurs sources de revenus, leur logement pourra leur être retiré, et ils pourront être obligés à effectuer, « *dans des cas de force majeure constituant un danger pour les conditions d'existence de toute ou partie de la nation, des travaux servant l'intérêt public* ». C'est au gouvernement qu'il reviendra de définir ces cas de force majeure et d'introduire donc ce travail obligatoire dans le pays entier ou dans des régions déterminées. Les décrets d'application de la loi — ce qui en souligne la nature essentiellement répressive — seront pris conjointement par les ministères de l'administration, de la justice, de la défense et de l'intérieur. Des peines de trois mois à deux ans de « *liberté limitée* » sont prévues contre ceux qui ne s'y soumettraient pas.

A l'ouverture des débats, le procureur général de Pologne, M. Rusek, avait déclaré que ce texte jouerait un rôle important dans le retour à l'ordre et faciliterait « *la lutte contre les formes les plus dangereuses de la pathologie sociale* ». Prononçant un violent réquisitoire contre le rôle déterminant qu'auraient joué dans les récentes grèves « *les centres de subversion intérieurs et étrangers* », le procureur général a affirmé que « *la grande majorité de la classe ouvrière avait accepté la nouvelle loi syndicale avec réalisme* » et indiqué aussi que onze mille neuf cent quatre-vingt personnes avaient déjà été poursuivies en procédure sommaire depuis l'instauration de l'état de guerre. Ce chiffre est supérieur aux estimations généralement faites jusqu'à maintenant par l'Eglise et les milieux syndicaux.

Le rapporteur du projet, M. Fiuk, a quant à lui déclaré que la loi répondait « *à l'intérêt des travailleurs honnêtes* » et qu'elle n'instituait le travail obligatoire que dans « *des cas exceptionnels* ». Il n'a cependant pas caché que le texte avait suscité dans l'opinion et en commission des « *opinions diverses* » dont il aurait été tenu compte puisque le texte définitif n'aurait été établi qu'après un « *compromis* ».

Un geste de défi

Ces assurances n'ont pas empêché plusieurs députés de s'élever en termes particulièrement vifs contre le projet. M. Malcuzynski, un journaliste « *sans parti* », et connu pour sa probité morale, a ainsi déclaré que « *nombre d'anciens membres de Solidarité* » limogés pour « *différentes raisons* » risquaient de tomber sous le coup de cette loi. « *Nous faisons face actuellement*, a-t-il dit, *à une tension dramatique qui s'exprime par manifestations de rues et des affrontements sanglants. Personne aujourd'hui ne croit que la C.I.A. soit capable de faire sortir des milliers de Polonais dans les rues* » « *Nous avons dans le passé été témoins d'erreurs de propagande de ce type. Ne les répétons donc pas* », a-t-il ajouté avant de conclure en qualifiant la loi de « *pernicieuse* » et « *démagogique* ».

Parmi les députés qui se sont opposés à l'adoption du texte, on relève quatre des cinq membres du groupe catholique néo-znak (le cinquième étant vice-premier ministre) et plusieurs députés du parti démocrate et du parti paysan, les deux groupes satellites du POUP.

Ces hommes ont osé ce geste de défi alors même qu'un député sans parti, partisan de Solidarité, a été contraint de démissionner et que ceux des députés démocrates et paysans qui n'avaient pas voté la mise hors la loi de Solidarité ont été sanctionnés par leurs groupes.

Au cours des débats, une pétition signée par une centaine de parlementaires a par ailleurs été présentée au présidium de la Diète, demandant que soient mis en jugement l'ancien premier secrétaire Edward Gierek et cinq membres de son équipe.

Le même jour, les élèves et les professeurs de l'Ecole américaine de Varsovie ont dû être évacués d'urgence après qu'un inconnu eut pénétré dans l'établissement et menacé de l'incendier avec un bidon d'essence qu'il commençait à déverser. Cet incident s'ajoute à la liste désormais longue des actes de vandalisme commis contre les intérêts occidentaux dans la capitale polonaise.

Le premier secrétaire du parti pour la région de Cracovie, M. Dadrowa, considéré généralement comme une personnalité plutôt ouverte, a démissionné et a été remplacé par le maire de la ville qui aurait conduit la répression contre les manifestations d'il y a dix jours autour des usines de Nowa-Huta. Le dixième plénum du comité central s'est ouvert, ce mercredi matin, pour une session de deux jours.

Espagne

LES DERNIERS SONDAGES ATTRIBUENT AUX SOCIALISTES LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SIÈGES AU CONGRÈS DES DÉPUTÉS

(Suite de la première page.)

« *Je remercie la confédération patronale*, ajoute-t-il ironiquement, *d'avoir organisé mille deux cents réunions de chefs d'entreprise pour critiquer le programme socialiste. Cela prouve que c'est bien le seul qui existe.* »

« *Je ne vous cache pas que les difficultés qui nous attendent sont énormes*, poursuit M. Gonzalez. *Il y a dans ce pays beaucoup d'entreprises et de banques en crise. Plusieurs le sont en raison de difficultés économiques réelles, et il faudra les renflouer avec l'argent de tous. Parmi ceux qui nous reprochent de vouloir étatiser l'économie certains ne seront pas mécontents de profiter des fonds publics. Mais d'autres entreprises sont en crise à cause d'une gestion frauduleuse. Leurs responsables seront dorénavant traduits en justice. La législation espagnole ne peut pas laisser plus longtemps impunis les délits économiques. Un gouvernement au service de tous et non d'une minorité ne le permettra plus.* »

Faisant allusion aux rumeurs de « déstabilisation » de la démocratie qui circulent avec insistance à Madrid, M. Gonzalez promet que les socialistes formeront « *un gouvernement solide qui défendra l'Espagne contre les putschistes et les terroristes, contre la dynamite, les mitraillettes et contre les assauts au Congrès des députés* ». Il demande également à ses partisans : « *Montrez que vous savez gagner ou perdre avec civisme sans tomber dans la provocation. La seule bannière que nous arborerons le 28 octobre sera celle de la Constitution.* » Les socialistes craignent en effet que l'extrême droite ne fomente des troubles dans la nuit des élections et n'en rejette sur eux la responsabilité afin de provoquer une réaction militaire. Après avoir démontré pendant la campagne électorale sa capacité de mobilisation, le P.S.O.E. entend maintenant prouver qu'il sait contrôler ses troupes.

THIERRY MALINIAK.

VOUS CHERCHEZ UN PIANO ?
LOCATION DEPUIS 220 F/mois
(région parisienne)
VENTE DEPUIS 270 F/mois
(sans apport, ni caution)
Livr. gratuite dans tte la France
26 MARQUES REPRÉSENTÉES
Garantie jusqu'à dix ans
Ouv. du lundi au samedi 9 h-19 h



73 BIS, AV. DE WAGRAM, 17e
227-88-54/763-34-17

PROCHE-ORIENT

NATIONS UNIES

La demande iranienne visant à exclure Israël a été massivement repoussée

New-York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — Israël continuera à siéger à l'Assemblée des Nations unies : la tentative de l'Iran d'exclure l'Etat hébreu a été largement repoussée, mardi 26 octobre, par l'Assemblée qui n'a même pas eu à se prononcer sur l'amendement iranien.

La Finlande a déposé une motion, adoptée par 74 voix contre 9 et 31 abstentions, demandant qu'il n'y ait pas de vote sur la proposition iranienne, dans l'intérêt des Nations unies et de la poursuite des efforts de paix au Proche-Orient.

Lundi, l'Iran avait provoqué un coup de théâtre en réclamant l'exclusion d'Israël de la session.

La demande iranienne se présentait comme un amendement au rapport de la commission de vérification des pouvoirs, amendement invalidant les pouvoirs de la seule délégation israélienne *(le Monde* du 27 octobre).

Le vote a été accueilli avec soulagement par de nombreuses délégations. Le représentant israélien, M. Blum, s'en est félicité et a stigmatisé l'Iran et la Libye, qui avaient voté contre la motion finlandaise.

La Tunisie et l'Egypte ont voté la motion finlandaise. Les autres pays arabes n'ont pas pris part au vote, mais le représentant syrien a dit après coup qu'il aurait voté contre s'il avait été présent.

A NAPLOUSE, EN CISJORDANIE

Un jeune Palestinien a été tué et trois autres ont été blessés par des colons israéliens

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Un jeune Palestinien a été tué et trois autres ont été blessés par balles mardi à Naplouse (Cisjordanie) à la suite d'incidents entre colons israéliens et jeunes manifestants arabes *(notre dernière édition du 22 octobre)*.

L'armée israélienne est intervenue pour rétablir le calme et a imposé le couvre-feu dans le camp de réfugiés de Balata, à la périphérie de la ville. A la suite de ces incidents, la vieille ville de Naplouse et les principaux bazars de la ville moderne se sont mis en grève.

Le jeune manifestant tué, Ihcham Lufta, quinze ans, a été atteint par des automobilistes qui avaient été pris à partie par des manifestants arabes devant le camp de Balata, a précisé un porte-parole militaire israélien.

Au cours du même incident, deux autres Palestiniens ont été blessés par balles par les mêmes colons.

D'autre part, une autre personne a été blessée au cours d'un incident antérieur, dans le centre de Naplouse. Les versions données par les porte-parole officiels et les témoins palestiniens diffèrent sensiblement.

Selon la version officielle israélienne, un professeur qui circulait dans un autobus avec les étudiants d'une implantation juive voisine de Naplouse a ouvert le feu « *en état de légitime défense* » contre des collégiens qui s'en prenaient aux étudiants juifs.

Pour les Palestiniens, au contraire, des colons israéliens ont organisé un véritable raid contre trois collèges secondaires de Naplouse, battant une quinzaine d'étudiants. De source palestinienne, on précise que c'est cet incident qui a été à l'origine de l'agitation des jeunes dans Naplouse, entraînant la fermeture des écoles, des bazars et finalement les affrontements de Balata où le jeune Palestinien a trouvé la mort.

Les autorités universitaires ont lancé un appel pour que les autorités laissent les enseignants étrangers poursuivre leur travail faute de quoi l'avenir universitaire de nombreux étudiants palestiniens risquait d'être compromis.

AU SUD-LIBAN

Quand les Palestiniens d'Aïn-Héloué refusent de vivre sous des tentes

Saïda (Sud-Liban) *(A.F.P.)*. — Les Palestiniens du camp d'Aïn-Héloué, dans la banlieue sud de Saïda (40 kilomètres au sud de Beyrouth), ont marqué, mardi 26 octobre, leur refus de vivre sous les tentes en brûlant la première tente qui venait d'être installée par l'UNRWA (Office des Nations unies chargé des réfugiés palestiniens).

Mardi, dès le début de la matinée, des femmes et de nombreux enfants se sont rassemblés dans la partie sud du camp, où des employés de l'UNRWA avaient scellé des dalles de ciment sur lesquelles devaient être installées les tentes.

L'une d'elles apostrophait un soldat israélien qui lui demandait pourquoi elle n'acceptait pas de passer l'hiver dans les tentes : « *Vous nous avez chassés en 1948 de Palestine. Vous avez détruit nos maisons cet été et vous voulez que nous vivions sous des tentes ? Allez y vivre vous-mêmes cet hiver et vous verrez.* »

Mais, pour ces femmes, Israël n'est pas la seule cible. Elles en veulent à M. Yasser Arafat de les avoir « abandonnées » et aux pays arabes, qui se « sont toujours moqués de nous ».

Les ouvriers de l'UNRWA commencent à installer la première tente, une tente verte de l'armée pakistanaise, de 4 mètres sur 4. Elle doit servir d'abri à sept personnes pour l'hiver, selon un responsable de l'UNRWA. Aussitôt la tente installée, les femmes et les enfants entrent à l'intérieur ; alors des membres de l'UNRWA essaient sans conviction de les chasser.

Puis, d'un seul coup, la tente s'effondre sous les coups de boutoir des enfants. C'est l'explosion de joie. Les femmes rient, alors que les enfants arrachent la tente avant de la brûler et de danser autour du brasier en chantant : « *Nous ne voulons pas de tentes.* »

La manifestation prend alors un tour nouveau. Quelques pierres sont jetées sur des soldats israéliens qui se trouvent à proximité, mais qui n'ont pas bougé pendant tous les incidents. Les enfants crient « *Palestine !* » en faisant de la main le signe de la victoire, alors que les femmes demandent la libération des prisonniers d'Ansar (Sud-Liban), détenus par l'armée israélienne.

LA GUERRE DU GOLFE

L'Irak accepte le tracé des frontières avec l'Iran défini par l'accord d'Alger de 1975

Manama *(A.F.P.)*. — L'Irak a annoncé officiellement, mardi 26 octobre, qu'il acceptait le tracé des frontières entre l'Irak et l'Iran, tel qu'il avait été défini par l'accord signé à Alger en 1975. L'agence irakienne INA a diffusé, mardi, ce qu'elle a appelé les « *grands traits des nouvelles propositions* » soumises samedi dernier aux deux belligérants par la délégation du comité islamique de paix, que Bagdad avait annoncé avoir acceptées. En revanche, Téhéran les avait refusées, en en révélant en partie la teneur.

Ces propositions comprennent « *neuf éléments pour une solution pacifique du conflit* », le premier étant l'arrêt immédiat des hostilités, et le second le « *retrait des deux belligérants sur les frontières internationales, conformément aux accords d'Alger de 1975* ».

Lors du déclenchement de la guerre en septembre 1980, l'Irak avait dénoncé les accords d'Alger, en soulignant qu'ils n'étaient pas respectés par la partie iranienne. Le 20 juin dernier, l'Irak effectuait un « *retrait sur les frontières internationales* », mais sans faire référence à ces accords. Cependant, Téhéran a encore réaffirmé dimanche dernier que l'Irak occupe toujours « *750 kilomètres carrés de sol iranien et la ville de Nafti-Char* ».

Les autres « *éléments pour une solution pacifique globale* » prévoient, selon Bagdad, la création de trois comités formés par l'organisation de la conférence islamique (O.C.I.) dès l'instauration d'un cessez-le-feu :

1) Un comité chargé de définir l'agresseur ;

2) Un comité chargé de trouver une solution au problème des frontières terrestres et fluviales ;

3) Un comité d'observateurs sur les frontières.

Les propositions islamiques comprennent enfin, selon l'INA, la création d'un fonds de l'OCI pour la « *reconstruction des deux pays* ».

Entre-temps, les combats se sont poursuivis. L'aviation irakienne a bombardé, mardi 26 octobre, la ville de Dezfoul, située à 700 kilomètres au sud-ouest de Téhéran. Selon un premier bilan, le bombardement a fait vingt tués et une centaine de blessés. Une cinquantaine d'habitations ont été détruites.

AMÉRIQUES

États-Unis : les élections à mi-parcours

(Suite de la première page.)

La bataille du 2 novembre a été influencée par les PAC (Political Action Committee). Ce sont des associations de citoyens qui, très légalement, participent aux campagnes électorales. Soit en soutenant un candidat, soit en l'attaquant, soit en faisant leur propre propagande électorale. Institués après le scandale du Watergate pour assainir « l'argent politique », les PAC se sont multipliés : on en a compté plus de trois mille au cours de cette campagne, avec un budget total de 250 millions de dollars. De quoi bouleverser toutes les règles du jeu.

Il existe toutes sortes de PAC. Ceux des syndicats (qui soutiennent les démocrates), ceux du patronat (qui avantagent plutôt les républicains) et tous les groupes d'intérêts qui ne faisaient, au cours de la campagne, ni du civisme ni de la philanthropie. Si l'Association nationale des vendeurs d'automobiles distribuait des enveloppes, c'était simplement pour empêcher le vote d'une loi qui aurait interdit de cacher, à l'acheteur les défauts d'un véhicule usagé...

Selon *Time*, le sénateur républicain de l'Utah, M. Orrin Hatch, a réussi à séduire cinq cent trente et un PAC, qui lui ont versé 750 000 dollars pour sa campagne. Record absolu. Mais rien ne permet d'affirmer que les amis de M. Reagan se sont mieux vendus que les démocrates. On sait, en revanche, que les PAC « idéologiques » les ont énormément aidés.

A lui seul, le « National conservative PAC » disposait de 10 millions de dollars. Près de la moitié a été consacrée à la « propagande négative », c'est-à-dire à des attaques — souvent assez basses — contre des démocrates coupables de libéralisme. Dans le Tennessee, cette organisation s'en est prise au sénateur Jim Sasser, favorable à l'avortement, sur le thème : « *Non aux assassins qui votent pour le meurtre des petits enfants* ».

M. Reagan a lui-même essayé, pendant quelque temps, de braquer le projecteur sur des thèmes sociaux, comme l'avortement ou la prière volontaire dans les écoles publiques. Il pensait faire ainsi d'une pierre deux coups : ces batailles détourneraient l'attention de l'économie et consoleraient la « nouvelle droite », qui se sent si négligée depuis deux ans. La Maison Blanche a donc favorisé quelques votes sur ces thèmes au Congrès. Echec total : aucun texte n'est passé, l'Amérique avait l'esprit ailleurs.

L'éléphant et la porcelaine

La politique étrangère ? Elle n'avait aucune raison de dominer la campagne. Ce sont toujours des thèmes économiques ou locaux qui comptent aux « mid-term elections ».

La diplomatie américaine ne se prête d'ailleurs pas aux grandes polémiques en ce moment. Le nouveau secrétaire d'Etat, M. George Shultz, est un homme prudent, mesuré, largement respecté. Les Américains n'ont plus — comme l'an dernier pour le Salvador ou cet été pour le Liban — des raisons dramatiques de se diviser. Reste, bien sûr, une vaste opposition à l'arsenal nucléaire et au réarmement. Mais elle relève moins d'une analyse de la situation internationale que d'un mouvement instinctif et d'un fait de société. Si M. Reagan a pris le risque, le 15 octobre, de garantir des ventes supplémentaires de céréales à l'U.R.S.S., n'est-ce pas parce que la situation économique des agriculteurs paraît plus importante aux électeurs que les méfaits du Kremlin ?

Il fallait donc centrer tous les efforts sur le débat économique. Oubliant leurs propres divisions, M. Reagan et ses amis se sont ingéniés à défendre deux années de gestion républicaine. Ils pouvaient insister à juste titre sur le freinage de la hausse des prix (moins de 6 % cette année) et sur les allégements fiscaux (une réduction de 25 % des impôts sur le revenu). Il n'était pas bon, en revanche, de trop souligner la diminution des dépenses fédérales, car elle a affecté surtout les programmes sociaux et n'a pas empêché un déficit budgétaire colossal.

Restait à affronter le plus dur : le volet négatif des « reaganomics ». Comment répondre à la saisissante publicité télévisée des démocrates montrant un éléphant (symbole du parti républicain) se frayer un passage dans un magasin de porcelaine chinoise ? Car si la Bourse et les taux d'intérêt ont choisi septembre pour s'améliorer, c'est aussi en septembre que le chômage a crevé le plafond des 10 % pour la première fois depuis 1940.

« *Avec les « reaganomics »*, constatait l'économiste démocrate Walter Weller, *on a changé une inflation à deux chiffres contre un chômage à deux chiffres.* » Et parfois deux gros chiffres. Non seulement dans le nord industriel, mais dans des régions traditionnellement républicaines et conservatrices.

M. Reagan et ses amis ont tout fait pour attribuer la responsabilité de la crise aux administrations précédentes et aux démocrates. Les démocrates, « *ces grands dépensiers au Congrès* » qui n'ont rien de nouveau à proposer. « *Ils sont toujours en train de se battre contre le président Hoover* », affirmait ironiquement M. Richard Richards, président du Grand Old Party.

Ayant fustigé le passé et attribué aux démocrates les malheurs présents, le parti républicain n'avait plus qu'à promettre les lendemains qui chantent. Une révolution est en cours, affirment ses messages publicitaires. Ne soyons pas trop pressés. Il faut « *tenir bon* ». Et désignant familièrement du doigt ce président si sympathique : « *Let's give the guy a chance* » (« *Donnons sa chance à cet homme* »). Ou, plutôt, une autre chance, car peu de présidents américains auront eu les mains aussi libres M. Reagan au début de leur mandat.

ROBERT SOLÉ.

Prochain article :

LES ESPOIRS DES DÉMOCRATES

EN CALIFORNIE

Une Arlésienne nommée Reagan

De notre envoyée spéciale

Los Angeles. — Viendra, viendra pas ? M. Ronald Reagan va-t-il venir soutenir MM. Pete Wilson et George Deukmejian, respectivement candidats au Sénat et au poste de gouverneur de Californie ? Le président en a sans doute bien envie, mais ses amis paraissent l'en avoir dissuadé.

M. Reagan est certes encore personnellement populaire dans l'Etat dont il a été huit ans gouverneur. Sa politique économique l'est beaucoup moins : avec un peu de retard, la crise a fini par atteindre la Californie : 1 300 000 chômeurs, soit 10,1 % de la population active ; l'automobile, la construction et l'acier en chute libre ; les prix agricoles en baisse ; les emplois publics en régression accélérée depuis la réduction des taxes d'habitation (proposition 13). Bref, pour la première fois depuis deux décennies, les Californiens — un Américain sur dix — n'ont pas le moral.

M. Jerry Brown, l'homme sans doute le plus honni des républicains, est un adversaire démocrate redoutable pour M. Pete Wilson, parce que, après tout, il a été un bon gouverneur pendant huit ans, comme M. Reagan, auquel il a succédé.

Parmi les supporters de M. Brown, figure M. Tom Hayden, célèbre jeune homme en colère des années 65-70, aujourd'hui marié à la comédienne Jane Fonda. Celle-ci verse à la campagne démocrate une partie non négligeable des sommes considérables que lui rapporte son dernier livre sur les exercices physiques, en tête des best-sellers depuis des semaines.

M. Hayden, qui porte aujourd'hui le cheveu grisonnant et court, terrifie encore les républicains, inquiète les démocrates modérés et ramène au parti de nombreux jeunes gens que M. Carter avait découragés. Les derniers sondages donnent une légère avance à M. Wilson sur M. Brown. Ce qui permet aux amis de M. Wilson de claironner que leur candidat n'a pas besoin de l'appui du président, si occupé par ailleurs.

En fait, les républicains craignent les écarts de langage de M. Reagan, dont la campagne électorale paraît ces derniers temps stimuler ce que certains éditorialistes appellent son « *tempérament irlandais* ».

La venue de M. Reagan ne paraît donc pas très souhaitée dans l'entourage de M. Deukmejian, l'attorney général (ministre de la justice) de l'Etat, candidat au poste de gouverneur, qui mène une bataille particulièrement délicate contre son adversaire, M. Tom Bradley, maire de Los Angeles depuis 1973.

M. Bradley, âgé de soixante-quatre ans, Noir, petit-fils d'esclave, est un ancien policier. Intègre, prudent, discret, doué d'une formidable présence physique, M. Bradley a réussi en neuf ans à faire oublier à ses administrés qu'il était Noir et la question raciale a été gommée de la campagne électorale d'un commun accord avec M. Deukmejian, qui est lui-même Arménien, ce qui, dans certaines communautés ethniques de la région, n'est pas forcément beaucoup mieux vu que la « négritude » de M. Bradley. Parmi les atouts de M. Bradley, figurent les excellentes relations qu'il entretient à la fois avec les milieux d'affaires, les syndicats et l'importante colonie asiatique de Los Angeles. Les uns et les autres ont d'ailleurs largement contribué financièrement à sa campagne.

M. Deukmejian s'est fait l'avocat de la « reaganomie » la plus orthodoxe et déclare qu'il importe avant tout de rétablir « *un climat de confiance pour les entreprises* ». M. Bradley, lui, compte sur les victimes de la « reaganomie » : les chômeurs, les retraités, les femmes seules chargées de famille et les minorités ethniques.

Les sondages donnent une certaine avance à M. Bradley sur son adversaire et, comme le dit M. Richard Segerblom, chef de la campagne démocrate à Los Angeles : « *Si Tom Bradley l'emporte, ce sera une victoire démocrate ; mais si Jerry Brown gagne, ce sera un échec pour M. Reagan.* »

NICOLE BERNHEIM.

PROPRIÉTAIRES...

Une loi nouvelle, complexe,

LA LOI QUILLIOT

bouleverse les relations entre les locataires et les bailleurs.

Pour vous conseiller:

LA CHAMBRE SYNDICALE PARISIENNE DES PROPRIÉTAIRES
274, Bd Saint-Germain - 75007 Paris
Affiliée à l'U.N.P.I.

- Consultations orales sur place de 9h. à 12h. et de 14h. à 17h.
- Consultations écrites
- Imprimés
- Documentation sur demande

CINQ SIÈCLES D'HORLOGERIE DU XVIème siècle A SANTOS de Cartier

CARTIER ET LE MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE DE LA CHAUX DE FONDS (SUISSE)

EXPOSITION
DU 21 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE INCLUS
DE 13 H A 19 H DU LUNDI AU VENDREDI
FERMÉ LE MARDI
DE 11 H A 18 H SAMEDI ET DIMANCHE
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS
107, RUE DE RIVOLI-PARIS



En deux volumes d'art Jean de Bonnot publie la "Guerre des Gaules" de Jules César

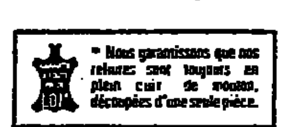
C'est le premier livre de l'histoire de notre Patrie.



César s'était juré en regardant combattre ces légionnaires : "je chercherai ma chance jusqu'au fond de l'eau".

Quand César vint au monde, rejeton débile d'une famille patricienne déchue, Rome était désolée par les discordes, les rivalités politiques et les soulèvements militaires.

César pleure d'envie devant la statue d'Alexandre le Grand.
Jeune homme de santé médiocre, souffrant de crise d'épilepsie, prodigue et efféminé, César paraissait avoir comme seuls penchants l'élégance et les plaisirs. Rares furent les esprits qui surent déceler dans ce mauvais sujet le futur maître de Rome et le fondateur de l'Empire.



Seul Sylla, le tyran, ne s'y trompa pas et voulut le faire mettre à mort. Il prophétisa : "dans César se cachent plusieurs Marius". En effet, sous ses apparences mondaines et débauchées, il était habité par une ambition brûlante et sans limites.

En Espagne, nous relate Suétone, on l'avait vu pleurer d'envie devant la statue d'Alexandre le Grand "car à son âge, celui-ci avait déjà conquis le monde". Plus tard, il s'était juré : "je chercherai ma chance jusqu'au fond de l'eau".

Enfin la fortune frappe à la porte de César : le Sénat romain le charge du gouvernement des Gaules, plus pour l'éloigner de Rome que pour le récompenser.

Cette Gaule "héroïque et rebelle".
En huit ans, César soumet 300 nations, prend d'assaut 800 villes. Un million de valeureux guerriers gaulois périront, autant que de Français à la guerre de 14-18 pour une population sept fois inférieure !

Avec une précision remarquable et un style de grand écrivain, César informait régulièrement le Sénat de ces mouvements et de ses victoires. Plus tard, il réunira ses rapports dans un seul ouvrage auquel il donnera le titre de "de Bello Gallico" : la Guerre des Gaules. Même Cicéron, ennemi de César, reconnaîtra dans son livre "Brutus" que cette œuvre "a été rédigée dans un style si parfait et naturel qu'il a enlevé aux historiens sensés l'idée d'écrire sur le même sujet".

Avec Napoléon l'Histoire a aimé se répéter.
Deux mille ans plus tard environ, dans une petite ville de la Corse, naît un autre rejeton de famille noble déchue. Petit, frêle, d'une paleur mortelle, il sera un jeune officier sans commandement et sans avenir jusqu'au moment où, pour l'éloigner de Paris, le Directoire lui donnera le commandement d'une armée affamée et en guenilles, l'Armée d'Italie. Bonaparte en fera l'outil pour la conquête du pouvoir.

Combien de fois Napoléon a-t-il médité sur l'œuvre de César. Combien de nuits entières passées à étudier ses manœuvres d'attaque et de défense, ses actes politiques, ses ruses et ses projets ambitieux.

Quand Waterloo eut abattu les aigles impériales, le prisonnier de Sainte-Hélène dicta à son fidèle Marchand ses "Réflexions sur la Guerre des Gaules de César". Parues en 1836, introuvables aujourd'hui, nous publions, réunies dans leur intégralité, les écrits de ces deux hommes si semblables dans leur destin de conquérants et de fondateurs d'empires.

Description de l'ouvrage
2 volumes in octavo (14 x 21 cm), 956 pages au total, 87 illustrations, 10 cartes géographiques. Deux autres documents y sont reproduits : la vie de César par Plutarque et un remarquable ouvrage d'identification des noms des villes et des sites gaulois.

Papier chiffon filigrané aux canons. Reliures plein cuir vert antique coupées d'une seule pièce. Motifs à froid et à l'or sur le dos et les plats. Tranches supérieures dorées aussi à l'or fin titré 22 carats. Nos décors sont gravés à la main. 78 cm² de feuille d'or pur ont été utilisés pour chaque volume.

Garantie à vie
Il vaut mieux avoir peu de livres mais les choisir avec goût. Les beaux livres donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Je ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails qui prennent de la valeur chaque année car l'or véritable et le cuir embellissent avec le temps. C'est pourquoi je m'engage à racheter mes ouvrages au souscripteur pour le même prix et à n'importe quel moment.

Jean de Bonnot

CADEAU
Les souscripteurs qui renverront leur bulletin dans la semaine, recevront une estampe originale représentant un paysage. Cette gravure de 14 x 21 cm est une véritable petite œuvre d'art, numérotée et signée par l'artiste. Elle leur restera acquise quelle que soit leur décision.
Jean de Bonnot

Prêtez-moi ce livre S.V.P.
à envoyer à JEAN de BONNOT
7, Faubourg Saint-Honoré - 75392 Paris Cedex 08

Oui, envoyez-moi, pour un prêt gratuit de dix jours, le premier volume de "la Guerre des Gaules" de Jules César, auquel vous joindrez mon cadeau.

Si ce premier volume ne me convient pas, je vous le renverrai dans son emballage d'origine, dans les dix jours, sans rien vous devoir, mais je conserverai de toute façon la gravure que vous m'offrez.

Si je décide de le garder, je vous réglerai le montant de 156 F (+ 12,10 F de frais de port). Dans ce cas, vous m'enverrez le deuxième et dernier volume au même prix, le mois suivant.

Nom .... Prénoms ....
Adresse complète ....
Code postal .... Ville ....
Signature 1

Je déclare sur l'honneur que tant mon adresse que ma signature sont conformes.

هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

El Salvador

Le leader de la droite rejette les offres de négociations de l'opposition

M. Guillermo Ungo, président du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.), qui regroupe les principales formations de l'opposition salvadorienne et qui est le « bras politique » de la guérilla, a donné des précisions, le mardi 26 octobre, à Mexico, sur les propositions que le Front a faites la semaine dernière au gouvernement de M. Alvaro Magana, pour engager des négociations en vue de mettre fin à la guerre civile.

Ces propositions comprennent les cinq points suivants :

- *Dialogue « direct » et « sans conditions préalables »* entre, d'une part, le F.D.R. et le Front Farabundo-Marti de libération nationale et, d'autre part, le pouvoir exécutif, l'Assemblée nationale constituante et les forces armées ;
- Désignation par les deux parties de délégués plénipotentiaires ;
- Constitution d'une commission de bons offices pour faire *la liaison entre les deux parties* ;
- *Participation au dialogue* de représentants de partis politiques, d'organisations ouvrières et paysannes, d'hommes d'affaires, de professeurs ;
- Assistance aux négociations de représentants de pays étrangers.

M. Ungo a précisé qu'un éventuel cessez-le-feu devait être le résultat des *négociations et* non une condition préalable.

Mais à San-Salvador, le président de l'Assemblée nationale, M. Roberto D'Aubuisson, également leader de la principale *formation composant* la coalition gouvernementale, l'Arena (extrême-droite), a déclaré mardi qu'il ne *« permettrait pas un quelconque dialogue ou négociation avec les groupes criminels du F.D.R. et du F.M.L.N. » « Nous continuerons à nous battre et nous allons triompher »*, a-t-il ajouté.

D'autre part, le service de presse des forces armées a confirmé, *mardi*, que huit dirigeants de l'opposition avaient été arrêtés ces derniers jours et qu'ils *seraient* traduits pour *« activités terroristes »* devant un tribunal militaire. Parmi ces huit personnes figurent trois des cinq responsables du F.D.R., dont on avait *signalé* l'enlèvement *dans* la capitale par des hommes en civil. Il s'agit de MM. Carlos Molina, Luis Antonio Menjicar et Mauricio Domenech. L'armée indique en outre détenir MM. Julio Cesar Saravia Martinez, Victor Jovel, Jorge Alberto Martinez et Jorge Valencia. — *(A.F.P., U.P.I.)*

ARMANDO VALLADARES CHOISIT M. WALESA COMME « TÉMOIN SPIRITUEL » DE SON MARIAGE

Le poète cubain Armando Valladares souhaite que M. Lech Walesa et son épouse soient ses témoins à son mariage religieux, qui aura lieu, dit-il, « dès que les autorités cubaines auront respecté leur promesse de laisser sortir ses proches ».

« Si M. Lech Walesa et son épouse ne peuvent venir, *je leur demande d'être mes témoins spirituels* », a-t-il déclaré, le *mardi 26 octobre, au cours d'une* réception organisée en son honneur par les éditions Grasset.

SEUL le canapé-lit "TED" s'achète les yeux fermés...

TED

la "ROLLS" du canapé-lit avec son sommier "anti-hamac" et son matelas à ressorts de 14 cm.

C'est le meilleur convertible actuellement sur le marché.

37, av. de la République - 75011 PARIS - Tél. 357.46.35 - Métro Parmentier

CAPELOU

ASIE

Chine

La lutte idéologique contre les gauchistes s'accompagne d'une reprise en main de l'appareil

De notre correspondant

Pékin. — La direction politique issue du douzième congrès du P.C.C. paraît décidée à agir *sans faiblesse contre les tendances* gauchistes dans le parti. L'affaire Wei Guoqing a montré la détermination de M. Deng Xiaoping de sanctionner ceux, *fussent-ils au niveau* le plus élevé, qui tenteraient de remettre en cause la ligne adoptée. Réélu au bureau politique, *M. Wei avait été privé, quelques* jours plus tard, de son poste de directeur du département politique de l'armée pour avoir laissé *publier, dans le journal de celle-ci,* un article déviant des orientations idéologiques actuelles (*le Monde* du 2 octobre).

Cette affaire a retenu l'attention par son côté spectaculaire. Mais elle n'est sans doute qu'un élément dans un ensemble plus vaste. Tout *indique en effet,* d'une part, que, nonobstant les conclusions du douzième congrès, le débat de tendances *continue* au sein du parti et de l'armée et, d'autre part, que l'aile dominante de la direction, animée par MM. Deng et Hu Yaobang, *est plus que jamais résolue* à supprimer toute contestation ouverte et à consolider ses assises. L'action du pouvoir, ces dernières *semaines, s'est déroulée sur deux* plans : celui de la propagande et celui de la discipline.

A en juger par la presse, les principaux problèmes *sur le plan idéologique* paraissent provenir de la difficulté à expliquer, dans certains milieux, en particulier l'armée, l'abandon *de la thèse consistant à « prendre la lutte des classes comme axe »*, ainsi que le rejet du slogan demandant de *« mettre la politique aux commandes »*. Ces positions ne sont pas nouvelles, mais le fait qu'elles aient été entérinées par le congrès leur donne *désormais valeur exécutoire.* Ainsi, récemment, le *Quotidien du peuple* reproduisait un article du journal de l'armée appelant à se débarrasser *d'un point de vue gauchiste* dans la question de la lutte des classes. Pas plus tard que le 26 octobre, l'organe du parti assimilait *aux trotskistes ceux* qui continuent à propager le mot d'ordre *« erroné »* sur la nécessité de *« placer la politique aux commandes ». Or ces deux thèses avaient* été défendues publiquement, il y a peu encore, par M. Wei.

Parallèlement à cette controverse *idéologique, qui a parfois tendance* à dégénérer en une dispute scholastique *assez confuse, une remise* en ordre s'effectue dans l'appareil sur le plan de l'organisation et de la discipline. Celle-ci prend des *formes diverses, allant de l'autocritique* classique des responsables à l'expulsion des éléments rebelles. Le tout *se déroulant* sur un arrière-plan *de procès organisés contre* d'anciens membres de comités révolutionnaires accusés d'être des partisans des *« cliques de Lin Biao et de Jiang Qing »*. Des procès de ce genre ont été signalés ces derniers temps dans plusieurs provinces (Heilongjiang, Liaoning, Hunan, Yunnan, Sichuan et à Shanghai) et dans l'armée.

L'autocritique la plus remarquée a été celle *de M. Mao Zhiyong,* premier secrétaire du Hunan, province natale de Mao Zedong, dans laquelle M. Hua Guofeng a fait pratiquement toute sa *carrière.* A l'issue du douzième congrès, M. Mao a reconnu que le comité du parti *qu'il dirige avait été « influencé par le culte de la personnalité »*, qu'il avait soutenu la théorie des *« deux soutiens inconditionnels »* (tout ce *que Mao Zedong* a fait *ou dit* est correct) et qu'il n'avait pas organisé *« sérieusement »* la discussion sur *« la pratique, seul critère de la vérité »*. Il est connu que M. Hua, le successeur de Mao, aujourd'hui écarté du pouvoir, ne souscrit pas *à cette thèse, à laquelle il se serait* encore opposé devant le comité central réuni à la veille du congrès.

La reprise en main semble être *particulièrement énergique* dans la province du Hebei, qui entoure Pékin, et d'où se succèdent les *nouvelles de limogeages et d'expulsions* du parti. Un nouveau premier secrétaire vient d'être nommé dans cette région, érigée en fief gauchiste *pendant la révolution culturelle.* Des luttes, assez âpres, semblent en cours à Pékin et Shanghai, où la situation n'est pas encore *décantée. On comprend,* dans ces conditions, que M. Hu ait éprouvé le besoin, récemment, de réaffirmer *la stabilité de la situation politique* dans le *pays.* Recevant des journalistes français qui accompagnaient M. Marchais, le secrétaire général *du P.C.C. avait assuré passer un « contrat »* garantissant que *« cette stabilité durerait au moins dix ans »*.

C'est aussi une impression d'ordre *et de planification à long terme* que suggère le discours prononcé par M. Hu lors de la première session *du nouveau comité central,* le 13 septembre, et que la presse vient de publier. Rompant avec les habitudes de mystère soigneusement entretenu *autour* des activités *du* parti et de l'Etat, le dirigeant chinois annonce qu'aucune réunion du comité central ne sera convoquée d'ici le printemps prochain. *Une* nouvelle Assemblée nationale populaire sera formée en mai ou juin 1983, des élections devant se tenir *dans les trois mois précédents.*

La *réorganisation des structures* administratives (réduction du nombre des cadres et rajeunissement) devra *être accomplie au niveau provincial* d'ici au printemps 1984.

La prochaine échéance, cependant, *à laquelle se préparent les dirigeants chinois est celle* de la 5e session de l'actuelle Assemblée, prévue pour le *mois* prochain et au cours de laquelle doit être *approuvée la nouvelle* Constitution. On n'exclut pas que le vieux maréchal Ye Jianying annonce, à cette occasion, son intention *de se retirer, laissant ainsi* la place libre pour le choix du futur président de la République, poste pour lequel le nom de M. Li Xiannian, *membre permanent du bureau politique,* est de plus en plus avancé.

MANUEL LUCBERT.

Cambodge

APRÈS LE VOTE DES NATIONS UNIES

Le gouvernement de coalition va devoir faire la preuve de sa crédibilité

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — *« L'ONU s'est permise une ingérence grossière, brutale et inadmissible dans les affaires intérieures du Cambodge »*, a affirmé le ministère des affaires étrangères du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, dans une déclaration rendue *publique mardi 26 octobre,* au lendemain du vote de l'Assemblée générale des Nations unies qui a autorisé le gouvernement de coalition, *au sein duquel* les Khmers rouges cohabitent avec les partisans du prince Sihanouk et de M. Son Sann, à occuper le siège du Cambodge à l'ONU.

« Ce soi-disant gouvernement (...), ajoute le ministère, *n'est qu'un rassemblement forcé de quelques traîtres groupés autour de criminels de génocide, afin de les déguiser en apôtres du patriotisme. »*

En revanche, les membres de *l'Association des nations d'Asie du* Sud-Est (ASEAN) (1) se sont félicités de ce *« triomphe »* qui, selon M. Ghazali Shafie, ministre malaisien des *affaires étrangères, « lève tous les doutes sur la légitimité du gouvernement de coalition »*. Quant à l'abstention de la France, on l'explique à Bangkok par *« les illusions que celle-ci se fait encore sur le poids de son influence dans ses anciennes colonies d'Indochine »*.

En s'employant activement à favoriser la formation d'un gouvernement de coalition et en plaçant à sa tête le prince Sihanouk, seul homme *politique encore populaire* à l'intérieur comme à l'extérieur du Cambodge, l'ASEAN a atteint son but : obtenir des Nations unies, sur la *question cambodgienne, un* vote plus franc et plus massif que les trois années précédentes (*le Monde* du 27 octobre). Il reste à savoir si cette incontestable victoire donnera *à réfléchir aux dirigeants* vietnamiens et les incitera à composer avec leurs adversaires.

L'opposition cambodgienne et ceux *qui la soutiennent savent pertinemment* qu'ils ne gagneront pas la partie à la pointe des baïonnettes. Le prince Sihanouk *l'a répété à New-York : « Il n'y aura, sur le champ de bataille, ni vainqueur ni vaincu. »* Le peuple cambodgien est trop épuisé psychologiquement *et physiquement, pour se lever en* masse à son appel, même si le régime en place à Phnom-Penh est loin de le satisfaire. *Mais l'adage « Si tu veux la paix, prépare la guerre »* reste d'actualité. Selon des experts militaires occidentaux, les Khmers rouges disposeraient de 22 000 à 25 000 *hommes.* Les *Forces* nationalistes, qui viennent de recevoir, via Singapour, plusieurs milliers de fusils, en aligneraient de *13 000 à 15 000, face à 180 000* soldats vietnamiens.

Chaque faction continue de mener son combat singulier, d'entretenir *les mêmes rivalités avec les factions* adverses, si tant est qu'elle n'ait pas à surmonter ses propres dissensions entre *« seigneurs de la guerre », comme ce fut le cas tout* récemment, dans les rangs du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), avec la *démission forcée du général* Dien Del, chef d'état-major, compromis dans l'assassinat du commandant du camp de Nong-Samet (*le Monde* du 20 octobre).

Le gouvernement de coalition n'est *rien d'autre, en effet,* qu'un gouvernement sur le papier. *« Il lui appartient maintenant de prouver qu'il est crédible »*, affirme M. Arun Panupong, *vice-ministre* thaïlandais des affaires étrangères. D'aucuns, au sein de l'ASEAN, nourrissent le secret espoir qu'avec le temps, *par le jeu de défections de plus en plus nombreuses,* les Khmers rouges perdront leur prépondérance au sein de l'opposition cambodgienne et que celle-ci sera, dès lors, *en meilleure position* pour négocier, le moment venu, avec Hanoï.

Pour l'heure, chaque camp tente *d'apprécier* les conséquences d'un *éventuel rapprochement sino-soviétique.* Hanoï continue d'agiter l'épouvantail chinois pour dissuader Moscou d'aller trop loin dans la voie *du dialogue avec Pékin, dont elle* ferait les frais. L'ASEAN cherche à obtenir des responsables chinois qu'ils ne sacrifient pas la juste *cause du Cambodge à des intérêts* égoïstes. Le général Prem Tinsulanond, premier ministre thaïlandais, doit se rendre, à la mi-novembre, à *Pékin, pour s'en assurer. Aussi longtemps* que Moscou et Pékin voudront bien respecter leurs alliances et leurs engagements, rien de décisif *ne se passera au Cambodge.* La victoire de l'ONU risque d'être une victoire sans lendemains immédiats.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande.

Paris Tokyo,
vous n'avez plus que 12 h 45 pour apprécier notre sens du détail.





Le Monde

politique

LA LOI DE FINANCES POUR 1983 A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Fabius plaide pour un « redéploiement » de la dépense publique

Mardi 26 octobre, l'Assemblée nationale commence l'examen du projet de loi de finances pour 1983 (ce texte a été analysé dans *le Monde* daté 3 septembre, 21, 22, 24-25 et 26 octobre). M. Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général de la commission des finances, après avoir dénoncé les *« artifices »* de l'opposition consistant à contester la présentation du budget, déclare : *« Par ce faux débat que vous avez réussi à engager sinon dans l'opinion publique, du moins dans les médias, vous cherchez en fait à rendre inaudibles notre logique et notre ambition. »* M. Pierret souligne d'autre part : *« Nous n'irons pas — car nous voulons respecter le choix profond du corps électoral, — nous n'irons pas subrepticement vers une société où, un petit matin, on dirait aux Français vous êtes dans une société socialiste. C'est pourquoi nous entendons contenir l'augmentation du poids des prélèvements obligatoires (...). Je n'ai pas l'espoir de voir l'opposition nous reconnaître le mérite du courage. La droite ne décerne ses éloges, comme on vient de le voir après la mort de Pierre Mendès France, qu'à titre posthume. »*

M. Pierret indique d'autre part : *« Si une démarche d'ensemble positive a été élaborée en ce qui concerne la politique de la recherche, nous sommes déçus par la lenteur avec laquelle les choix industriels de la France s'élaborent ; or le temps presse ! »*

M. Fabius, ministre du budget, déclare notamment : *« Une discussion budgétaire, c'est à la fois un projet et un climat. Un climat : certains daubent, ici ou là, sur les difficultés éventuelles entre le gouvernement et sa majorité ; or, je le dis très nettement, si sur tel ou tel aspect ponctuel, sur tel ou tel problème de conscience, il est normal qu'une sensibilité particulière s'exprime, il ne faut pas oublier que, depuis dix-huit mois, cela fait cent treize fois que la majorité a apporté son appui sans faille au gouvernement à propos de textes nouveaux et décisifs. Il en ira de même demain, si bien que ceux qui spéculent sur les divisions internes de la gauche ou sur les divergences au sein du parti socialiste seront déçus !*

M. Fabius déclare ensuite : *« Pour la France comme pour tous les pays du monde, les années qui viennent seront difficiles. Croissance réduite, percée technologique incessante, combats commerciaux : si j'avais une seule certitude, ce serait que personne ne nous fera de cadeau. »* Il souligne que, pour financer la plupart des choix fondamentaux qui devront être effectués en faveur de l'industrie, une seule méthode est possible : *« Une grande rigueur. »* M. Fabius ajoute : *« On ne pourra alourdir à l'infini tel ou tel prélèvement ni anticiper sur telle ou telle recette : il faudra redéployer la dépense publique, voire modifier nos conceptions de l'intervention publique. »* D'autre part, *« nous devrons nous efforcer de dépenser mieux et non davantage »*. Le ministre du budget rappelle que le baril de pétrole coûte 33,9 dollars aujourd'hui contre 17,5 dollars entre 1976 et 1980, et ajoute : *« Les Etats-Unis pratiquent des taux d'intérêt de 14 % contre 8,8 % les années ayant précédé 1981. Sans chercher à faire de la crise l'explication de tout, reconnaissons que, tout de même, 1981 a marqué un tournant dans l'évolution de l'économie mondiale. Personne ne contestera qu'en 1982 la France sera, de tous les pays du monde développés, hormis le Japon, celui qui aura connu la plus forte croissance : un point et demi de plus chez nous qu'ailleurs ; or, un point et demi de croissance, ce sont cent cinquante mille chômeurs en moins ! »*

Expliquant les raisons du recul — depuis sept ans — de l'investissement en France, le ministre du budget déclare : *« Cette situation tient d'abord au retard avec lequel les entreprises, notamment nationales, ont digéré leurs réformes de structures ; elle tient aussi au comportement souvent très conservateur et parfois détestable de notre système bancaire ; elle tient enfin à la lourdeur des frais financiers. »* M. Fabius note : *« Passer en moins d'une année de 14 % à 10 % d'inflation, jamais, à ma connaissance, aucun gouvernement n'y était parvenu. »* Il déclare ensuite : *« En ce qui concerne l'évolution du pouvoir d'achat, il ne faut pas fausser le débat. Ce qui compte pour un ménage, c'est ce qu'en jargon on appelle le pouvoir d'achat du revenu disponible, c'est-à-dire ce qui reste du salaire et des prestations une fois les cotisations et les impôts payés. Or, une fois seulement depuis la guerre, ce pouvoir d'achat a baissé. Ce fut — la comptabilité nationale en fait foi — en 1980. Mais, en 1981, grâce aux mesures budgétaires du second semestre et à notre politique sociale, en 1982 et, d'après mes prévisions, en 1983, le pouvoir d'achat aura été maintenu. »*

Evoquant le bilan du livret d'épargne populaire, le ministre du budget souligne : *« Au cours des quatre premiers mois de fonctionnement* [du 1er juin à la fin septembre], *un million quatre cent mille livrets ont été ouverts, 6 milliards de francs déposés, sans aucun bouleversement des réseaux de collecte. »* Après avoir affirmé que le déficit budgétaire pour 1982 restera inférieur à 100 milliards de francs, M. Fabius souligne qu'une réforme fiscale *« ne se juge pas sur un seul budget, mais sur le moyen terme »*. Il ajoute : *« Nous ne pouvons séparer la réflexion sur la fiscalité de celle sur les prélèvements sociaux, la fiscalité classique et ce qu'on appelle désormais la néo-fiscalité. Le système fiscal français est encore imparfait, mais ses défauts sont dérisoires comparés aux prélèvements sociaux. D'autre part, nous devons nous interroger sur le seuil de tolérance des prélèvements obligatoires dans notre société, car nous avons atteint un seuil à ne pas dépasser. »*

Répondant enfin aux accusations de l'opposition concernant une *« manipulation »* dans la présentation du budget, M. Fabius indique : *« Le rapporteur général en a bien dégonflé la baudruche ! Si on veut transformer un débat technique en débat politique, c'est sans doute que ce budget, solide et dynamique, embarrasse l'opposition, prise dans les contradictions, obligée de dénoncer l'excès des dépenses en général et leur insuffisance en particulier, et réduite à tenir un double discours. »*

Au cours de la discussion, M. Planchou (P.S., Paris) observe que les critiques de l'opposition *« ne portent pas sur le budget »*. *« C'est extraordinaire,* dit-il, *elles se situent ailleurs. C'est un peu, pour parodier une publicité célèbre, comme si la droite répétait à satiété : Il a la couleur d'un bon budget, il ale goût d'un bon budget, mais ce n'est pas un bon budget ! »*

Des inégalités renforcées

M. Jans (P.C., Hauts-de-Seine) estime que *« la rigueur, mise au service de l'emploi, sera acceptée si elle s'attaque aux inégalités et aux gâchis du capital »*. *« C'est dans cet esprit que le groupe communiste fera des propositions réalistes, moins pour pousser à la dépense que pour accroître les recettes »*, indique-t-il. Puis il constate que *« la fiscalité actuelle continue de renforcer les inégalités de revenus et de patrimoine, inégalités qui sont source de spéculation de toutes sortes, d'exportation stérile de capitaux. Davantage de rigueur permettrait de résorber ces charges parasitaires et de réinvestir dans le secteur productif. La taxation des frais généraux a montré qu'il était possible d'aller dans cette voie (...). »* *« Nous devons constater que les mesures fiscales nouvelles témoignent de certaines hésitations, voire de certaines pesanteurs. Certes, il y a pour 5 milliards 700 millions de recettes nouvelles, mais qui compensent mal les 6 milliards 200 millions d'allégements nouveaux, dont l'opportunité parait parfois douteuse (...). Il en va de même des mesures prétendument destinées à favoriser l'épargne : alors qu'il eût fallu distinguer entre petits épargnants et titulaires de hauts revenus, ce sont ces derniers qui se trouvent favorisés, que ce soit par le maintien à 25 % du prélèvement obligatoire sur les revenus des obligations, par la transformations des « actions Monory » en « compte d'épargne en actions » ou par celle de l'avoir fiscal en crédit d'impôt. »*

Répondant aux orateurs, M. Fabius indique qu'il fournira l'année prochaine aux députés, en même temps que la loi de finances, *« une projection triennale pour les finances publiques »*. *« C'est un pari très important qu'engage le gouvernement,* déclare le ministre, *mais il permettra une discussion au fond. »*

Il annonce que le gouvernement acceptera les amendements de la commission relatifs à la déduction pour frais de garde d'enfants et à la taxation des sociétés domiciliées dans des *« paradis fiscaux »*. — L. Z. et P. V.

LE R.P.R. DÉPOSERA UNE MOTION DE CENSURE CONTRE LA POLITIQUE MILITAIRE DU GOUVERNEMENT

Le groupe R.P.R. déposera après la fin du débat budgétaire, soit vers le 20 décembre, une motion de censure contre la politique de défense du gouvernement. Cette décision — à laquelle sera associée l'U.D.F. — a été prise en raison de l'arrêté du ministre de la défense supprimant 16,6 milliards de francs de crédits votés au titre du budget de la défense pour 1982.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., a déclaré, mardi 26 octobre, à ce sujet : *« Il s'agit d'une affaire exceptionnellement grave. Il y va de l'indépendance de la France et de sa place dans le monde. Le gouvernement est en train de changer radicalement d'attitude en matière de défense. L'an dernier, le budget présenté par M. Charles Hernu, ministre de la défense, nous avait semblé présenter une certaine continuité. Cette année, le gouvernement manifeste sa volonté d'installer une défense socialiste. L'armée française et ses missions risquent de devenir un peu celles des pays socialistes fréquemment cités en exemple par le gouvernement, comme la Suède ou l'Autriche. »*

Loi d'orientation des transports

M. FITERMAN NOUS FAIT UN MAUVAIS PROCÈS ESTIME LA MAJORITÉ SÉNATORIALE

Les présidents des groupes sénatoriaux Union centriste, républicains indépendants et R.P.R., auxquels s'était joint M. Cantegrit (Français de l'étranger) au nom de la gauche démocratique, ont élevé le mardi 26 octobre, une protestation contre les propos tenus la semaine dernière par M. Fiterman, ministre des transports (« *le Monde* » du 23 octobre).

Le ministre avait notamment accusé la majorité du Sénat « de vouloir créer un vide juridique et une situation propice à tous les mauvais coups contre la S.N.C.F. », en différant la date de discussion de la loi d'orientation des transports.

La majorité sénatoriale accuse, en retour, M. Fiterman de vouloir transformer le Parlement en « chambre d'enregistrement ». Son communiqué souligne qu'elle a toujours eu l'intention de débattre de ce projet avant la fin de la présente session. Elle se déclare « solidaire » du président de la commission des Affaires économiques qui a demandé le report de la discussion au 13 décembre (celle-ci était prévue pour le 9 novembre) et qui s'est engagé à ce que la loi *« soit votée définitivement par les deux assemblées, avant la fin de la présente session ordinaire si le gouvernement, maître de l'ordre du jour, n'y voit pas d'inconvénient. »*

● *L'Assemblée nationale* a adopté, mardi 26 octobre, en deuxième lecture, le projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale. Le Sénat ayant profondément modifié ce texte, les députés sont revenus au texte qu'ils avaient adopté en première lecture, en ce qui concerne les dispositions essentielles, tout en acceptant plusieurs améliorations introduites par les sénateurs.

● *M. Gaston Defferre,* ministre de l'intérieur, a assisté à une cérémonie religieuse organisée à la mémoire d'Alain de Rothschild, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), décédé le 17 octobre à New-York. La cérémonie a été célébrée le mardi 26 octobre, à 17 h. 30, à la grande synagogue de la rue de la Victoire à Paris.

Le président de l'Etat d'Israël, M. Yitzhak Navon, a adressé au CRIF, à cette occasion, un message dans lequel il exprime sa *« haute estime »* pour le défunt. De son côté, M. François Mitterrand, président de la République, a souligné, dans un télégramme de condoléances, le *« rayonnement »* et la *« rigueur morale »* d'Alain de Rothschild. Parmi les personnalités présentes à cet hommage se trouvaient notamment MM. Michel Debré et Maurice Couve de Murville, anciens premiers ministres.

VOLKOFF

le montage

"Volkoff n'est pas qu'un conteur, qu'un habile "monteur." Il a des idées qui provoquent, des intentions qu'il masque, l'ambition de révéler non pas *sa* vérité mais *la* vérité qu'il veut dégager du mensonge. C'est un homme de certitudes, qui irrite. C'est un écrivain de combat, qui déroute parce que son arme est l'ironie."
JACQUELINE PIATIER "LE MONDE"

"Il apparaît de plus en plus clairement que Volkoff n'est ni un "coup" d'éditeur ni du gibier d'automne, mais un écrivain complet, aigu, embusqué aux lisières de notre société, où se passent dans la pénombre les choses intéressantes, bougées, secrètes, sur lesquelles il est si commode de fermer les yeux alors que c'est là, aux frontières du dit et du non-dit, de l'évident et du clandestin, que se noue notre destin et que se nourrissent les romans. *Le Montage*, comme *le Retournement*, plonge donc aux abysses de nos systèmes politiques et il en tire des effets foudroyants. C'est un bouquin épatant. C'est aussi une incitation constante à réfléchir, à briser les miroirs, à arracher les masques, à n'être pas dupe."
FRANCOIS NOURISSIER "FIGARO MAGAZINE"

"On exulte à chaque page pour les trouvailles, pointes de gouaille, scies, lazzi, systèmes, formules qui émaillent descriptions et dialogues dans une désopilante liberté. Quel ton léger pour un sujet aussi grave ! Et tout à coup quelles révélations monstrueuses... faites paisiblement, le sourire aux lèvres."
PIERRE DEBRAY-RITZEN "LE FIGARO"

"Joueurs d'échecs, de belote et de poker, joueurs de go, joueurs de mots, ne dites pas que vous n'aimez pas ça.
Non, ce n'est pas un policier banal où les méchants communistes sont contrés par le bon 007.
Vladimir Volkoff tout en épines, vous avez écrit un livre tout en miel amer."
MICHELE BERNSTEIN "LIBERATION"

"Une écriture tissée d'insolence, de nervosité, au service d'une grande culture puisée aussi bien dans le domaine français qu'anglo-américain et russe ; de la distance, voire de l'arrogance jubilatoire ; un sens pas fréquent, ces temps-ci, de l'effet court ; quelques mots sur lesquels, en grand seigneur dédaignant de faire reluire ses cuivres, l'auteur ne revient pas ; une expérience, vraie ou bien imitée, des services spéciaux ; l'ensemble nappé d'une légère sauce métaphysique : tout cela donne du fumet à un rôt."
JEAN CLEMENTIN "LE CANARD ENCHAINE"

"L'humour, l'horreur, la bouffonnerie, la fatalité, une énormité fascinante s'imposent dans ce traquenard des âmes et des peuples. C'est le diable qui tient les fils qui nous remuent ! comme disait Baudelaire."
PATRICK GRAINVILLE "V.S.D."

"Ce qui frappera sans doute le plus le lecteur, c'est cet art de déconcerter, de fasciner puis, enfin, de convaincre, tant par la puissante intelligence du propos que par l'allègre élégance de la forme."
JEAN BOURDIER "MINUTE"

"*Le Montage* ne laissera personne indifférent, même s'il fait grincer de nombreuses dents...
Retrouvant la grande veine mystico-politique du *Retournement*, Vladimir Volkoff nous donne à lire un roman passionnant et terrifiant."
HENRY BONNIER "LE MERIDIONAL"

JULLIARD L'AGE D'HOMME

هكذا من الاحل

POLITIQUE

LE DIFFÉREND SUR LES « SÉQUELLES » DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le temps fera son œuvre...

« Le groupe socialiste n'a pas voté contre le président de la République : c'est tout à fait absurde ! » En faisant cette mise au point, mardi 26 octobre, dans les couloirs du Palais-Bourbon, à l'issue de la réunion du groupe *socialiste*, M. Estier a d'abord voulu couper court à l'appréciation selon laquelle le vote du *groupe socialiste* ayant eu pour conséquence d'exclure les officiers généraux du bénéfice de la loi *destinée à effacer* les dernières « séquelles » de la guerre d'Algérie avait infligé un camouflet, voire un *« revers »*, au président de la République.

Dans une certaine mesure, les *socialistes ne sont* pas loin de penser que le conflit ou les « divergences »... qui se sont manifestées entre le gouvernement et le chef de l'État d'une part, le bureau exécutif du parti socialiste et le groupe parlementaire d'autre part, se sont cristallisés *du fait de l'importance* que leur ont donnée les médias.

Cette affaire, a dit M. Estier, *a été « gonflée ». Le* porte-parole du groupe socialiste a souligné l'impact de la « conjonction » *d'articles de journaux « allant dans le même sens »*. La presse en général est donc visée et — pourquoi *ne pas* le dire — *le Monde* en particulier.

Pour une part, l'explication de *M. Estier peut sembler fondée : il* parait désormais acquis que M. Mitterrand a éprouvé plus que *de l'agacement devant l'écho suscité* par la fronde d'un parti dont il fut naguère le premier secrétaire : *et que sa détermination* à obtenir coûte que coûte satisfaction — c'est-à-dire la non-*exclusion de la loi des généraux* putschistes — s'en soit trouvée renforcée. On pourrait, bien sûr, parler *d'entêtement. Mais celui-ci* peut s'expliquer aussi par la volonté du président de la République de faire, à *travers ce projet* de loi, œuvre de réconciliation nationale, dans la perspective de l'histoire.

Au fond, ce serait moins le résultat — le vote de l'amendement du groupe socialiste — que *l'interprétation et (dans la logique du gouvernement)* l'« exploitation » de ce résultat qui auraient *conduit à la situation présente*, c'est-à-dire une confrontation d'ordre institutionnel entre l'*exécutif et le groupe dominant* de sa majorité parlementaire.

Dès lors, la question n'est plus *de savoir s'il y aura épreuve de* force entre les deux parties, mais bien d'imaginer dans quelles *formes* l'une des parties peut accepter de revenir sur ses options. Le point de vue présidentiel *doit nécessairement s'imposer*, mais encore faut-il que, dans la mesure du possible, ce ne soit pas au forceps. Il convient donc de ménager la susceptibilité des socialistes afin que ceux-ci se tirent « dans l'honneur » de ce mauvais pas.

L'entreprise est délicate d'au*tant que — en dehors de toutes* autres considérations — la base du parti n'est pas mécontente que, *pour une fois, son point de* vue l'ait emporté sur celui du gouvernement. Parti-« godillot », soit — puisque telle est jusque-là la conséquence du rôle du parti majoritaire dans les institutions de la Vᵉ République, — mais « parti-aiguillon » aussi, au nom de la séparation des pouvoirs.

En tout état de cause, la « crise » ne peut s'aplanir qu'avec le temps. Tel est le sens des déclarations faites, mardi après-midi, par MM. Joxe et Estier. En résumé, il est urgent d'attendre. Le porte-parole du groupe socialiste a estimé qu'il fallait *« utiliser le temps »* (le projet ne reviendra pas devant l'Assemblée nationale avant la fin de la discussion budgétaire), pour *« calmer les esprits », « apaiser les passions »* et *« tirer les leçons »* de l'évolution des rapports entre le groupe et le parti socialiste et l'exécutif. Devant les députés, MM. Estier et Jospin ont donc *« lancé un appel à la dédramatisation »*.

De toute façon, MM. Jospin et Joxe doivent rencontrer le premier ministre jeudi 28 octobre. Même si cette réunion était prévue de longue date, il est vraisemblable qu'elle permettra de s'expliquer. Au cours du déjeuner *hebdomadaire* à l'Elysée auquel il est convié, parmi d'autres responsables socialistes, le même *jour. M. Joxe aura*, d'autre part, l'occasion d'exposer à M. Mitterrand les raisons pour lesquelles le groupe socialiste n'a pas tenu compte d'un « engagement » du candidat à la présidence de la République (dont certains contestent le caractère explicite en ce qui concerne les officiers généraux), qui, il est vrai, ne fait pas partie des « cent une propositions » de M. Mitterrand. M. Lajoinie, président du groupe communiste, a insisté, mardi après-midi, sur ce dernier point.

Deux ou trois hypothèses

Que faire ? Deux hypothèses — plausibles — peuvent être envisagées : le gouvernement obtient que les socialistes reviennent sur leur vote (mais ils l'ont déjà fait une fois, voir *le Monde* du 23 octobre) ; le gouvernement, engageant sa responsabilité sur son projet *initial*, a recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution. Les deux solutions ont un point commun : *le parti et le* groupe socialiste seront amenés à se déjuger.

Il reste, bien sûr, une troisième hypothèse : ils ne se déjugent pas. On entre ici dans un autre *schéma*, celui, *a priori* exclu, d'une épreuve de force directe, avec toutes les conséquences institu*tionnelles que cela suppose*. Il apparait à peu près certain qu'il y a, au sein du groupe socia*liste*, et quelles que soient les convictions de chacun sur le fond du problème, une forte majorité *de députés qui ne souhaitent* pas s'opposer ouvertement à M. Mitterrand sur un projet de loi qui *ne recouvre pas*, à proprement parler, un problème politique classique. Le sort de huit généraux *vaut-il, au bout du compte*, une crise gouvernementale ?

Les socialistes reviennent sur leur vote. Le temps, c'est vrai, peut faire son œuvre. Le gouvernement, l'Elysée, s'adressant d'une part aux membres du bureau exécutif du parti socialiste, peuvent *amener les uns* et les autres à reconsidérer leur position. C'est la tactique de « l'effi*lochage » : puis individuellement*, par la raison et la persuasion, les députés peuvent reconstituer une *majorité* favorable à la position du gouvernement. Quant au bureau exécutif, c'est sans doute l'affaire de l'Elysée. Mais dans quelle mesure, après tant de bruit, les socialistes peuvent-ils *se déjuger* aussi ostensiblement ? Sauf, bien sûr, à avancer l'idée que « tout le monde peut *se tromper...* ». Ce serait-là, à coup sûr, une manifestation de la « force tranquille » !

Le recours à l'article 49-3. Cette solution ne vaut que si la première hypothèse échoue, *mais elle* présente autant d'avantages que d'inconvénients. Il faut tenir compte aussi du fait que *l'hôtel* Matignon a démenti envisager cette formule. Dans l'entourage du premier ministre, on indiquait mardi que M. Mauroy n'a pas eu *« l'ombre d'une pensée ou d'une arrière-pensée »* à ce *sujet*. Force est de constater pourtant qu'en l'état actuel des choses un démenti s'imposait, *pour ne pas* nourrir un débat jugé inopportun.

Les inconvénients sont évidents. En raison des abus *qui ont été* commis sous le précédent septennat, le « 49-3 » est peu populaire *pour* la gauche militante, et il risque d'apparaître tel pour son électorat. L'utilisation d'une procédure *contraignante* de la Constitution peut aussi sembler en contradiction avec la volonté réitérée de M. Mitterrand de *« restaurer les droits du Parlement »*.

Les avantages ne sont pas minces : le recours à l'*article* 49-3 a pour conséquence que le texte sur lequel il est appliqué est considéré comme *adopté* sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures, est *votée*. Si il n'y a *pas* de motion de censure, les députés socialistes n'ont pas à *se* prononcer sur un texte bénéficiant aussi aux officiers généraux. Si une motion de censure est déposée, on peut *légitimement* supposer qu'ils ne la votent pas. Et celle-ci n'obtient pas *la majorité* requise. *Dans* un cas comme dans l'autre, par cet « artifice constitutionnel » (si l'on *peut dire*), *l'« honneur »* est sauf et le gouvernement a satisfaction.

Entre-temps, le problème s'est déplacé : ce n'est plus celui des « rapatriés » mais celui de la censure. En un sens, l'engage*ment* de responsabilité du gouvernement arrangerait tout le monde, sauf... les députés communistes. Dans ce cas, *« nous protesterions »*, a indiqué, mardi, M. Lajoinie, président du groupe communiste.

Le R.P.R. embarrassé

Que ferait l'opposition ? *M. Gaudin, président* du groupe U.D.F., reconnait qu'il serait extrêmement difficile à l'U.D.F. *de déposer une motion* de censure sur un texte (le texte initial) qu'elle a — ô combien ! — approuvé. M. Labbé, président du groupe R.P.R., ne cache pas son embarras : la « *logique* » institu*tionnelle de l'article 49-3*, explique-t-il, devrait conduire le R.P.R. à déposer une motion de *censure, mais* le problème est de savoir si cette logique s'applique à un tel texte, qui n'est pas un *texte politique*.

Elargir la censure à l'ensemble de la politique générale du gouvernement ? M. Labbé ne méconnait pas les difficultés de faire comprendre à l'opinion une telle *argumentation*. Le choix de l'opposition peut aussi être de ne pas vouloir se mêler d'une querelle *intra-majoritaire* et de dénoncer un « *artifice de procédure* ». Et puis, comme la majorité, l'oppo*sition doit* compter, à l'approche des élections municipales, avec l'influence du « vote rapatriés ».

Reste un autre cas de figure : la procédure d'urgence ayant été appliquée sur ce projet (une seule lecture dans chaque assemblée), on peut imaginer que le Sénat pourrait adopter conforme le texte modifié par l'Assemblée. En ce cas, les députés n'auraient pas à se prononcer une nouvelle *fois*. Mais, d'une part, il est difficile de connaître avec certitude la position du Sénat à propos *des* officiers généraux ; d'autre part, on peut supposer que le gouvernement saura percevoir à *temps* ces intentions et déposera, s'il est besoin, un amendement étendant le bénéfice de la loi aux *officiers* généraux. En ce cas, le texte revient devant l'Assemblée nationale.

Le temps va faire son œuvre, qui est déjà bien. M. Joxe a envoyé une lettre aux élus socialistes qui ont voté contre l'amendement de leur groupe, afin que ceux-ci envoient — « *au plus vite* » — une rectification de vote au *Journal officiel* (1). Mardi, devant les députés socialistes, M. Jospin a indiqué que c'est à la suite d'une « *erreur de transmission* » que son nom figure — le premier — sur l'amendement du groupe. Le premier secrétaire du P.S. ne souhaitait pas être signataire de cet amendement. Ce qui ne veut pas dire, évidemment, qu'il ne *l'approuvait* pas.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Voici le texte de la lettre que M. Joxe a envoyée aux intéressés : *« Cher camarade. Lors de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord, tu as voté contre les amendements présentés par le groupe aux articles 1er et 5, qui excluent les officiers généraux du bénéfice de la révision de carrière et de la réintégration dans le cadre de réserve de l'armée (scrutin public nos 392 et 393). La décision de déposer et de voter ces amendements a été prise par le groupe lors de la réunion du jeudi 21 octobre 1982, à 18 heures, conformément à la position du bureau exécutif du parti en date du 20 octobre 1982. En votant CONTRE, tu as contrevenu à l'article 3 des statuts du parti qui précise que « les membres du parti » acceptent (...) les statuts et les » décisions du parti » et à l'article 17 de notre règlement intérieur qui stipule « qu'en séance publique et » dans les commissions, la règle de » l'unité de vote est absolue ». Aussi je te demande de me faire parvenir au plus vite, par écrit, une demande de rectification de vote précisant que tu souhaitais voter POUR ces amendements, qui sera publiée au J.O. des débats de l'Assemblée. Bien amicalement. »*

TROIS POINTS DE VUE

Se refuser « godillots »...

par GUY CARCASSONNE (*)

ILS ont osé ! Les députés socialistes ont eu l'invraisemblable *audace d'adopter un amendement* contre le vœu du gouvernement et, dit-on, du chef de l'Etat lui-même. Faut-il qu'aient été dévoyées les *mœurs de la Vᵉ République pour* qu'une circonstance aussi normale prenne les dimensions d'un événement !

Il est vrai qu'on n'est guère habitué à ce qu'un conflit *surgisse et* prenne ces dimensions. Il est exact que les problèmes se règlent normalement en amont. *Il* est certain que l'objet de la dissension la *rend* spectaculaire. Mais quand même, ce n'est pas la première fois que la majorité *refuse* de suivre *le* gouver*nement*. Ce *n'est pas non plus la première fois qu'elle va à l'encontre* de ce qu'elle suppose être le souhait du chef de l'Etat.

Qui pourtant s'avisa de parler de revers, de diktat, de camouflet lorsque Robert Badinter dut retirer un texte en séance, quand tel ou *tel ministre* dut *subir des amendements* dont il ne voulait pas, quand fut introduit, le quota de femmes pour les élections municipales ou *fixé* un âge limite pour la Haute Autorité audiovisuelle ?

Certes, le cas des généraux putschistes est plus frappant, mais *n'y a-t-il pas quelque contradiction* à affirmer que les députés socialistes ont refusé de tenir une promesse *prise par le président* de la République — et dont on ne trouve aucune trace dans les cent dix propositions qui sont la charte majoritaire — *lorsqu'ils n'ont fait en réalité que* concrétiser l'un de ses engagements les plus importants : « le Parlement retrouvera ses droits constitution*nels » (proposition 46). N'est-ce pas* le premier de ses droits que celui d'amender, le premier de ses devoirs de *ne pas perpétuer* les traditions d'anciennes *majorités* qui firent du Parlement une chambre d'enregistrement ? Les députés ne sont-ils pas *plus fidèles à la pensée du chef de* l'Etat en se refusant « godillots » plutôt qu'en acceptant relaps ? S'il y a un événement, c'est celui-ci : l'hom*mage fait au président de la République* dont on a pris au sérieux les engagements démocratiques, et non un prétendu revers sur ce qui reste *un élément ponctuel susceptible* d'appréciations divergentes.

Car si l'on comprend bien, au fond, l'objectif poursuivi en faveur *d'une réconciliation, il n'est pas* interdit de lui vouloir des limites. Cicéron le proclamait avec concision : *cedant arma togæ*, le pouvoir *militaire* est soumis au civil. Hors cette évidence il *n'est point* de démocratie. Et le temps qui passe, décennies ou siècles, ne doit jamais permettre d'y porter quelque atteinte. *Il est trop de ces faux héros potentiels* que tenterait la sédition pour lui donner, serait-ce *rétrospectivement*, l'ombre de l'atome d'un début *d'excuse. Que ces hommes aient pu* être trompés, c'est possible ; qu'à l'armée française le goût de la rébellion ait été donné à Alger un certain 13 *mai*, c'est *plausible* ; que, les *années passant, on accepte de l'oublier*, c'est totalement fait depuis l'amnistie de 1974. Il n'est plus ici question des hommes, auxquels la République *accorde sa mansuétude*, mais de leurs actes pour lesquels doit s'imposer sa rigueur. En voyant dans le projet, avant *qu'il ne soit amendé, une « réparation », indice de* la réhabilitation, l'ex-général Jouhaud ne s'y est pas trompé. Les députés socialistes non plus.

(*) Enseignant en droit, membre du P.S.

Savoir oublier

par ROLAND DUMAS (*)

LES grandes crises nationales ouvrent des blessures qui cicatrisent lentement. La *guerre d'Espagne, l'occupation* allemande, la guerre d'Algérie, ont divisé à trois reprises une même génération d'hommes et de femmes. Je ne vois pas *pour quelles raisons* les élus socialistes auraient été épargnés en 1982 par cette profonde et douloureuse blessure que fut la liquidation de l'O.A.S.

Ceux qui ont voté contre le gouvernement dont le projet visait à faire disparaître *« les dernières séquelles » de la guerre d'Algérie ont* reculé davantage devant la gravité du crime commis par des *« généraux félons »* contre la République que *devant le geste d'oubli à accomplir*. La gauche sait être généreuse quand elle veut réussir une grande réconciliation nationale.

Sans doute faut-il mettre sur le compte de ses *hésitations les trois votes successifs émis par* les députés socialistes, dont seul le dernier — défavorable au gouvernement — semble avoir donné *satisfaction* à *quelques-uns*... La *procédure* suivie ne fut pas des plus heureuses ; elle laisse à chacun un goût amer, une impression fâcheuse. Souvenons-nous *de la légende qui accompagne* la caricature du roi de Prusse : *Ordre-contre-ordre = désordre.* »

Mais ces scrupules, n'est-ce pas lors des campagnes présidentielle et *législatives* qu'il *aurait fallu les exprimer ?* Le *premier* engagement pris avec l'électeur fut celui de François Mitterrand. Les candidats du parti *socialiste surent alors se réclamer de lui pour accroître leurs* chances : *« Candidat du président », « Avec François Mitterrand », « Pour la majorité présidentielle »*, etc... L'*imagination* allait bon train sur ce thème. Aux cent dix propositions du candidat à la présidence de la République ils ajoutèrent les discours, les *professions* de foi, les déclarations.

Qui n'a pas entendu, ou lu alors, que « les dernières séquelles de la guerre d'Algérie devaient disparaître en cas de victoire de la gauche » ? Qui ? *Vouloir* passer tout cela par-dessus bord en prétextant que le parti socialiste n'est pas un parti de *« godillots »* n'est pas sérieux. Le *groupe parlementaire* du P.S. et le gouvernement n'ont pas de relations de soumission ou de conflit. *Elus* et ministres s'efforcent *de respecter* les engagements pris devant le corps électoral. Face aux réalités, des compromis interviennent sans que *l'essentiel ne soit* remis en cause. Là encore, il fallait donc être fidèle à l'essentiel.

Gommer les dernières séquelles *de la guerre* d'Algérie ne constitue pas un reniement. Ce geste ne fait pas disparaître les engagements, les choix qui furent les nôtres *il y a vingt ans. Il* signifie que la France, qui sait se souvenir, sait aussi oublier, sans pour autant excuser. Il signifie, enfin, que les *générations* nouvelles cesseront de se déchirer, et qu'elles devront trouver, dans l'histoire et non dans la passion, les raisons de leur *engagement. Or seule* la *gauche* peut tenir ce langage.

Mais la gauche se doit aussi d'éviter tout manquement à la parole donnée sur un *problème difficile*, en *veillant scrupuleusement* au respect de la signature fraîchement apposée au bas du contrat. Toute défaillance enlèverait du *crédit* moral à son auteur pour l'avenir.

(*) Député (P.S.) de la Dordogne.

A sens unique

par le général BINOCHE (*)

LE projet de loi sur les séquel*les de la guerre* d'Algérie est généreux ! Malheureusement, il est à sens unique.

Quelles mesures a-t-on prévues *pour les cadres, officiers* et sous-officiers de carrière, loyaux envers le gouvernement et qui, avant ou après l'appel du général de Gaulle, *entravèrent l'action des putschistes*, bloquant les rouages et les services du commandement et s'assurant du contrôle des troupes dont *ils s'estimaient responsables* ?

Cette *action*, en obligeant l'ensemble des cadres à réfléchir sur une division possible de l'armée, *aboutit finalement à la reddition* du général Challe, déçu par cette attitude imprévue et s'estimant trompé sinon trahi.

Le *danger passé*, il fut de bon ton, au nom de cette fiction sacro-sainte de l'« unité de l'armée », de *déclarer que ces officiers et ces* sous-officiers s'étaient bien inutilement agités et qu'il n'était pas impossible que, avec le contingent, *ils aient été manipulés par le parti* communiste !

En réalité, il s'agissait de déconsidérer des témoins de la passivité *coupable de la plus grande partie* des cadres et souvent des plus élevés en grade.

Non seulement leur attitude et *leur courage ne lui en aucun* cas l'objet d'une quelconque récompense, ce qui n'aurait été que justice, mais ils furent soumis à toutes *sortes de vilenies et de vexations* ayant pour but final leur départ de l'armée.

J'ai connu de jeunes officiers *parachutistes que leurs camarades* mettaient *en quarantaine* ; le chef de corps, par solidarité, refusait de les recevoir. Le général de la région *déclarait* que, entre un ou deux officiers et *l'ensemble* d'un corps, son choix était fait.

Le ministre de l'époque avouait son impuissance... l'armée étant ce qu'elle était...

Le général levait les bras vers le ciel, sachant mieux que tout autre qu'il n'avait jamais été prophète dans l'armée française.

Le plus cocasse peut-être, c'est que, pour quitter une armée qui les rejetait, ces jeunes officiers, s'ils avaient moins de huit ans de service, *devaient rembourser* à l'Etat leurs frais d'études (6 000 francs à l'époque)...

J'ai connu des dizaines de bons sous-officiers, *loyaux* serviteurs de la nation, qui durent quitter leur corps ou service, mutés par mesure disciplinaire et poursuivis par leurs *notes : « Indisciplinés, excités, mauvais esprit ! »* Que faire, sinon quitter l'uniforme ?

Et tous ces officiers plus âgés, ayant souvent appartenu à la Résistance *et en ayant gardé l'idéal*, brimés dans leur avancement et privés à leur départ de l'armée d'un grade *dans la* Légion d'honneur auquel, plus que d'autres, ils avaient droit ! Que dire de leur amertume.

Ah ! que de noms j'ai au bout *de la plume ! Je crois qu'il est* au moins aussi important de rendre justice à tous ces hommes que de faire grâce à ceux auxquels, au *nom de l'honneur de l'armée française et du devoir de tout officier*, ils se sont opposés avec détermination.

C'est dans ce sens qu'il faut *souhaiter un amendement du projet* de loi actuellement soumis au Parlement.

(*) Compagnon de la Libération, commandant la zone nord algérois, du 22 au 26 avril 1961.

COPIES GEANTES NOIR-BLANC SUR XEROX 2080
SUR PAPIER BLANC COULEURS, CALQUE, POLYESTER LARGEUR 92 CM LONGUEUR ILLIMITEE
REDUCTION AGRANDISSEMENT POUR PLANS CONTRECALQUES AFFICHES POSTERS
ETRAVE 38, Av. Daumesnil PARIS 12e ☎ 347.21.32 Tx 220087 F

VOIX ET EXPRESSION
PARLER AVEC AISANCE
SE FAIRE ECOUTER
MAITRISER L'EMOTIVITE
CONVAINCRE, DECIDER
Tous renseignements :
C.E.E.D.E.L.
24, r. Henri-Barbusse — 75005
Tél. : 325-18-10 — 326-15-42

La préparation des élections municipales

LA CANDIDATURE DE M. DELORS SUSCITE DES REMOUS A CLICHY

La candidature de M. Jacques Delors suscite des remous à Clichy-La Garenne (Hauts-de-Seine). Le candidat socialiste, déjà investi par la section de la ville, maintient sa candidature et invite le *ministre* à *choisir* une autre section.

M. Delors avait annoncé dimanche 24 *octobre*, lors du « Grand Jury R.T.L. - *le Monde* », qu'il serait candidat aux prochaines élections municipales précisant, quant à l'endroit où il souhaitait conduire la liste socialiste, que la section concernée devait se prononcer et indiquant qu'il irait *« jusqu'au bout »*.

Les responsables de la fédération socialiste des Hauts-de-Seine ont souligné que *« l'enjeu est important »*, car il s'agit de conserver aux socialistes une *mairie* qu'ils détiennent depuis 1945. M. Delors, *« vieux militant socialiste, est le mieux placé pour cela, d'autant que le P.C.F. réclame une liste d'union autour du conseiller général Guy Schmauss »*, ont ajouté les dirigeants fédéraux.

Mais M. Gilles Catoire, conseiller technique au cabinet de M. Mexandeau, a fait valoir qu'il a été *« démocratiquement désigné »* le 30 septembre dernier par la section locale du P.S. Il a affirmé son intention de maintenir sa candidature et s'est déclaré *« persuadé que de nombreuses sections sont prêtes à accueillir un ministre pour battre des maires sortants de droite »*.

Le comité directeur du P.S., qui doit se réunir les 20 et 21 novembre prochain, devra arbitrer ce litige entre la fédération et la section.

M. ALAIN JUPPÉ (R.P.R.) CANDIDAT A PARIS

M. Alain Juppé, secrétaire général du Club-89, conseiller de M. Chirac pour les questions économiques, a annoncé dans un communiqué qu'il serait candidat aux élections municipales dans le dix-huitième arrondissement de Paris. M. Juppé estime que *« cet arrondissement peut et doit être gagné par l'actuelle majorité municipale pour peu que la page soit tournée sur les divisions du passé »*.

M. Roger Chinaud, ancien député U.D.F. de cet arrondissement, président de la Fédération U.D.F. de Paris, a annoncé il y a une semaine son intention *« d'animer et de conduire personnellement cette bataille »*, et qu'il était prêt à accueillir M. Juppé à ses côtés.

En 1977, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, la liste de gauche avait emporté les neuf sièges (cinq communistes et quatre socialistes, dont MM. Jospin, Estier et Delanoë, députés P.S.).

L'élection des conseillers municipaux

L'OPPOSITION SAISIT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Plus de soixante députés de l'opposition ont déposé, samedi 23 octobre, un recours devant le Conseil constitutionnel contre une des dispositions du projet de loi relatif à l'élection des conseillers municipaux adopté par l'Assemblée nationale jeudi 21 octobre.

Ce recours vise l'article 4 du texte qui détermine les conditions d'attribution des sièges et *prévoit* une règle différente suivant qu'il y a plus ou moins de quatre sièges à pourvoir. Les députés de l'opposition estiment que cette disposition *« introduit une discrimination entre les communes et secteurs selon qu'on y élit plus ou moins de quatre conseillers »* et est donc contraire au *« principe de l'égalité devant le droit de suffrage »*.

● LORIENT. — M. Guy Guermeur, ancien député R.P.R. du Finistère, conduira la liste de l'opposition à Lorient (Morbihan). Une déclaration du secrétariat général du R.P.R. a, en effet, précisé, mardi 26 octobre, que M. Bernard Pons *« a demandé à Guy Guermeur de prendre la tête d'une liste d'union dans cette ville contre la coalition socialo-communiste en place depuis dix-huit ans »*. Le secrétaire général du R.P.R. a ajouté que *« le comité de la circonscription de Vannes (Morbihan) est dissous et que l'élection de nouveaux responsables sera immédiatement organisée »*.

M. Pons a ainsi tranché le problème qui s'était posé parmi les responsables locaux du R.P.R. après l'annonce de la candidature de M. Guermeur à Vannes, où le maire sortant est U.D.F.

● SURESNES (Hauts-de-Seine). — La section du parti socialiste a, à l'unanimité, désigné comme tête de liste M. Robert Pontillon, maire de la ville, sénateur.

POLITIQUE

LE CONGRES ANNUEL DES MAIRES DE FRANCE

« Alors, monsieur le maire, vous allez pouvoir tout faire, maintenant ! »

« *L'heure n'est pas à la polémique.* » Tel est le sentiment de M. Alain Poher, président de l'Association des maires de France, réunie en congrès, depuis mardi 26 octobre, à l'Hôtel de Ville de Paris. Il est apparu, dès le début de ces assises, que tel est aussi le sentiment de MM. Jacques Chirac et Gaston Defferre. Le maire de Paris et le maire de Marseille ont, en effet, échangé des propos dépouillés de toute agressivité. Enfin, presque.... Seulement, chez le président du R.P.R., quelques allusions à la « bataille » du statut de la capitale ou au fait que chez les socialistes *« malheureusement, et trop souvent, les actes divergent des intentions ou les contredisent »*. Et chez le ministre de l'intérieur, quelques répliques teintées d'ironie. Tout le monde est d'accord pour estimer que l'essentiel, pour les pouvoirs publics autant que pour les élus locaux, est maintenant de mener à bien les réformes décentralisatrices, quelles que soient leurs insuffisances. Des réformes qui inquiètent les maires dont la plupart sont, en vérité, peu préparés à assumer de nouvelles responsabilités importantes.

A la fin de cette première journée de travaux, le congrès a adopté la réforme des statuts de l'Association des maires proposée par ses représentants (*le Monde* du 27 octobre). Le renouvellement des instances dirigeantes de l'association n'aura donc lieu qu'après les élections municipales.

Dans son discours, M. Chirac a insisté sur les conséquences qu'aura pour les maires l'application de la loi de décentralisation du 2 mars 1982. Il a souligné, notamment, que les possibilités offertes aux élus d'intervenir dans le domaine économique, pour essayer d'aider les entreprises en difficulté, risque de se traduire par une aggravation des problèmes locaux car les communes ne disposent pas toujours de moyens suffisants pour que leur action soit efficace. *« Il y a là un transfert de responsabilité qui est sans rapport avec les possibilités offertes en contrepartie aux élus locaux pour conduire à bien une action dans ce domaine,* a-t-il déclaré. *La décentralisation n'a un sens que si elle aboutit à renforcer réellement les pouvoirs dévolus aux collectivités locales.*

» Or, ces pouvoirs n'existent a ajouté le maire de Paris *que si quatre conditions sont réunies : un domaine de compétence clairement défini ; un statut garantissant aux élus de réelles possibilités d'actions, un personnel communal adapté aux tâches à accomplir, enfin des moyens financiers correspondant aux responsabilités assumées. »*

Quatre conditions, qui, pour M. Chirac, sont loin d'être remplies, et d'autant moins que le nouveau projet de loi, relatif à la nouvelle réforme des compétences et ressources de l'Etat et des collectivités territoriales, ne lui paraît pas de nature à améliorer les choses. Le président du R.P.R., estime que ce texte *« introduit des complications supplémentaires »* et *« favorise le développement des situations conflictuelles »*. M. Chirac regrette, au demeurant, que le gouvernement ait retiré de la discussion engagée au Sénat les dispositions concernant les transports, l'éducation, l'action sociale et la santé, l'environnement et l'action culturelle et les transferts de charges à l'Etat en matière de justice et de police. Il a ajouté que *« dans le projet gouvernemental, la commune fait un peu figure de parent pauvre »*.

Le maire de Paris a également critiqué le projet de budget pour 1983, relevant notamment que la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) *« ne progressera que de 8,8 % »*. *« On assiste donc à une régression que je n'hésite pas à qualifier de dramatique, car la dotation globale de fonctionnement représente 30 % et plus de l'ensemble des recettes de nos communes »*, a-t-il noté.

Préoccupations

M. Poher a lui aussi insisté sur les *« préoccupations »* des maires, surtout celles des élus des petites communes, au moment où entrent en vigueur les premières réformes gouvernementales : *« Les maires sont décidés à exercer pleinement les droits et libertés que le Parlement leur a reconnus et dans tous les domaines de compétences qui leur seront attribués. Mais ils craignent d'être dorénavant trop systématiquement rendus responsables de tout ce qui peut arriver sur le plan communal, d'abord de la part de leurs administrés, chez lesquels un certain discours décentralisateur, prononcé d'ailleurs de bonne foi, a laissé accréditer l'idée que les élus auront désormais tous les pouvoirs ou presque. Qui d'entre vous n'a pas eu droit à cette interpellation : « Alors, monsieur le maire, vous allez pouvoir tout faire maintenant ! »*.

Le président du Sénat a aussi attiré l'attention du ministre de l'intérieur et de la décentralisation *« sur les effets pervers de l'extension de nos pouvoirs qui risque de dissuader bien des bonnes volontés à la veille des élections municipales. Si l'on y prenait pas garde, un certain nombre de nos concitoyens notamment dans les communes rurales, pourraient hésiter à présenter leur candidature,* a-t-il indiqué. *Il est urgent de réfléchir sur les moyens de contenir la responsabilité des élus et des communes dans des limites raisonnables, c'est-à-dire compatibles avec les moyens réels dont ils disposent ou disposeront. »*

M. Poher estime, toutefois, que le gouvernement a raison de *« procéder progressivement, par étapes (...), afin d'éviter que la machine de la décentralisation ne connaisse des dérapages et ne devienne finalement incontrôlable »*. Il propose, pour assurer que les transferts de compétences et de ressources ne suscitent pas trop de problèmes, la mise en place *« de mécanismes propres à mesurer et à compenser, d'une manière régulière, les conséquences financières des décisions prises par l'Etat dans des domaines relevant désormais des compétences des collectivités locales et, tout spécialement, dans le secteur de l'aide sociale et de la santé »*.

M. Defferre a répondu aux préoccupations du président de l'Association des maires de France en indiquant que le gouvernement procédera à des *« simulations sur le terrain »* avant une totale application de la nouvelle réforme. Il a précisé que le projet de loi visant à améliorer le statut des élus locaux sera déposé au Parlement *« avant les élections municipales »* afin que chacun sache à quoi s'en tenir sur les intentions du pouvoir exécutif.

« Félicitez-nous ! »

A M. Chirac, le ministre de l'intérieur a répliqué que *« la commune n'est en aucune façon »*, dans les projets gouvernementaux, *« sacrifiée au département ou à la région »*. Il a estimé que la protestation du maire de Paris sur le montant de la D.G.F. est injustifiée : *« Vous savez parfaitement qu'elle dépend de l'évolution de la T.V.A. Autrefois, elle était basée sur la taxe sur les salaires. Vous avez changé ce système. L'inflation diminue. Félicitez-nous ! »*

Il a été très applaudi quand il a réaffirmé la volonté du gouvernement de récuser formellement *« toutes les solutions imposées en matière de coopération intercommunale »* et annoncé la prochaine abrogation du plan de fusion de communes de 1971. *« Le gouvernement préfère favoriser un apprentissage progressif, pragmatique et librement décidé de l'action en commun »*, a dit M. Defferre.

En conclusion, le maire de Marseille a assuré que le gouvernement veut poursuivre son travail décentralisateur *« sans sectarisme »*, dans un esprit *« ouvert à la discussion »*.

Le Sénat refuse la décentralisation pour les départements d'outre-mer

Le Sénat a adopté, mercredi 27 octobre à 1 h 15 du matin, au terme d'un débat commencé dans la matinée de mardi, l'ensemble du projet visant à adapter aux départements d'outre-mer la loi de décentralisation applicable en métropole. Le texte, voté par 193 voix contre 107 (P.C., P.S., M.R.G.), est si différent de celui proposé par le gouvernement qu'il a été repoussé par la gauche en des termes très vifs. *« Craignez la fureur des jeunes Antillais et Réunionnais, ne créez pas des situations à l'algérienne, à l'indochinoise »*, s'est écrié M. Gargar (app. P.C., Guadeloupe), tandis que M. Dagonia (P.S., Guadeloupe) répliquait à un interrupteur R.P.R. qui jugeait le texte « amélioré » : *« Amélioré ? Quand on en sera à la parole aux fusils, vous penserez à Dagonia. »*

M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, avait ouvert le débat en affirmant que son projet ne mettait pas en question le statut départemental auquel sont attachés les populations locales. Mais, a-t-il ajouté, la pratique de l'assimilation engendre sur le terrain un profond malaise. Le secrétaire d'Etat dénonce alors le *« mensonge sinon le chantage »* des assimilationnistes qui prétendent qu'en dehors du *statu quo* il n'existe qu'une politique d'abandon ; il s'élève contre les « pressions », les « pesanteurs », les « égoïsmes locaux ». Contre ceux qui reprochent au projet de violer la Constitution, il invoque le principe de l'unicité de la République. *« On nous dit,* déclare-t-il, *que les majorités locales ne sont pas d'accord avec nous (...). Vouloir diviser la souveraineté populaire en autant de souverainetés qu'il y a de départements serait remettre en cause l'unité nationale. »*

M. Emmanuelli indique en conclusion que la réforme proposée, en répondant au *« besoin de dignité et à l'aspiration vers l'identité culturelle des populations »*, donne à ces départements une chance supplémentaire de rester français. Ce sont ceux qui voudraient imposer par la force le *statu quo* qui font courir le risque séparatiste. *« Le seul risque,* proclame-t-il, *que nous leur faisons courir, c'est celui de la démocratie. »*

« Votre projet, réplique le rapporteur, M. Virapoullé (Un. centr., Réunion), *est un acte d'imprudence qui va mettre en cause la cohésion nationale. Il bouleverse nos structures institutionnelles fondées sur le principe d'assimilation voté à une très large majorité par la Constituante de 1946et repris dans la Constitution de 1958. »*

Le rapporteur de la commission des lois dénonce des aspects, selon lui, *« bien étranges »* du projet : deux collectivités territoriales distinctes, le département et la région, seraient gérées par une assemblée unique élue pour dix ans à la proportionnelle, dont le président constituerait à la fois l'exécutif départemental et régional. M. Virapoullé juge avec encore plus de sévérité les conditions de dissolution des assemblées départementales en place ; conditions qui méconnaissent, estime-t-il, les dispositions constitutionnelles.

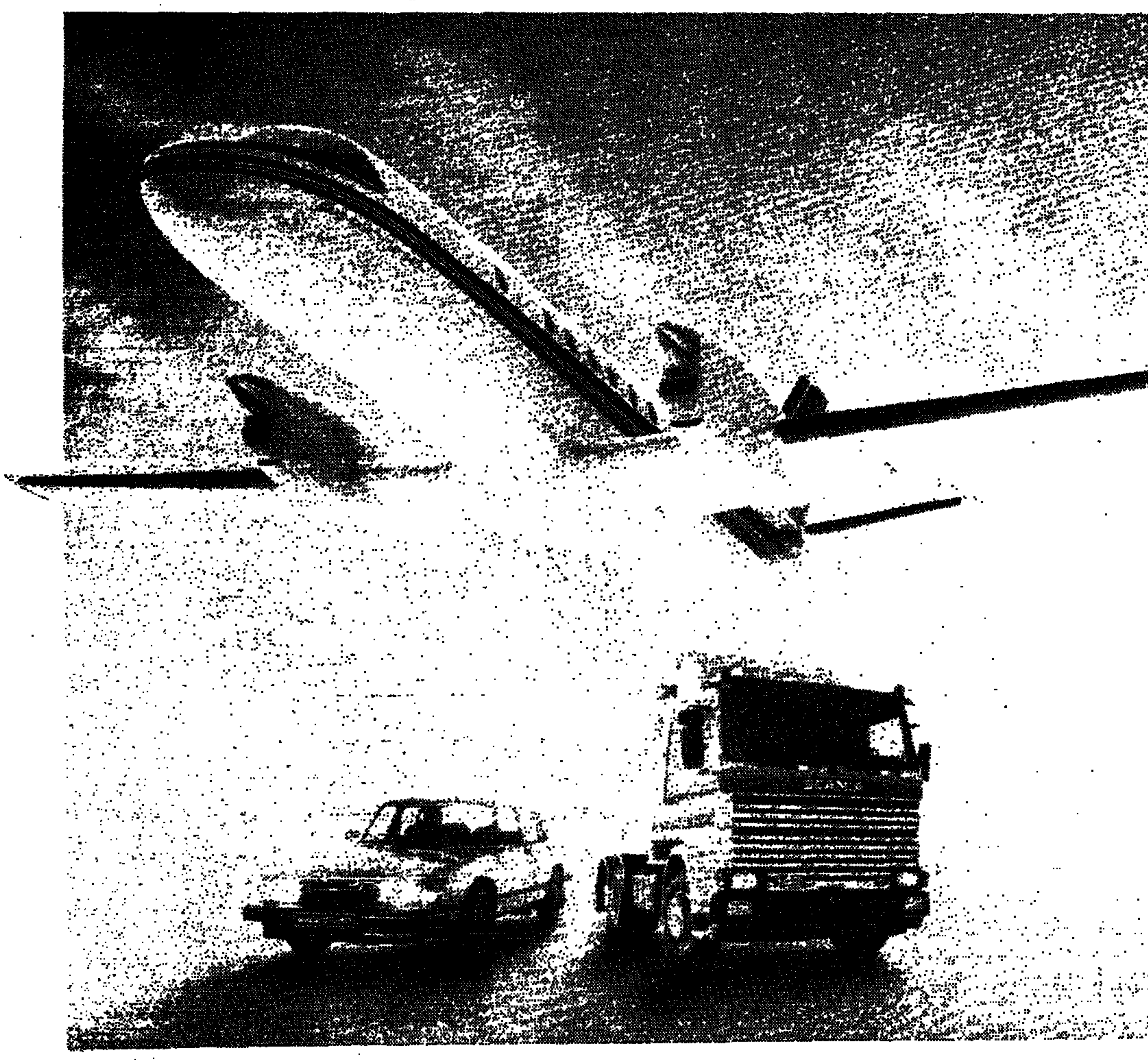
« Votre projet, affirme M. Virapoullé, *a pour seul but de satisfaire quelques groupuscules. (...) Nos populations se méfient de vous ; elles savent ce que sont les visées communistes sur nos DOM. »*

Dans la discussion générale, M. René Monory (Un. centr., Vienne) condamne l'élection à la proportionnelle. *« La meilleure façon de représenter les populations, c'est le canton,* déclare l'ancien ministre. *Un scrutin régional à la proportionnelle laisserait des zones entières du département sans représentation. »* Parmi les nombreux orateurs qui se succèdent à la tribune, M. Repiquet est l'un des plus combatifs : *« Le « projet socialiste » n'écarte pas l'hypothèse de l'indépendance (...). Qu'est-ce que la perpestive d'un avenir librement débattu ? (...) Votre politique est rejetée à la Réunion. L'imposer, est-ce la démocratie socialiste ? »*.

Les amendements adoptés maintiennent dans les départements d'outre-mer l'institution départementale dans sa forme actuelle. Ils prévoient que le droit commun s'appliquera aux conseils régionaux des DOM, et refusent la disposition qui abrégeait le mandat des conseillers généraux élus les 14 et 21 mars dernier.

Prenant la parole avant le scrutin final, M. Jozeau-Marigné (R.I., Manche), président de la commission des lois, se déclare *« peiné »* par le climat du débat. *« Dans cette affaire,* souligne-t-il, *il y a visiblement un mur. »* Étant aussi président de l'Assemblée des présidents de conseils généraux, il se déclare néanmoins « satisfait » de constater que pour le Sénat *« il n'y a en France que des départements à part entière »*. – A. G.

Sortie d'usine!



Linköping, Suède, le 27 octobre 1982: Un avion de conception nouvelle pour le transport de passagers sort d'usine.

Ce sont la firme suédoise Saab-Scania et la firme américaine Fairchild Industries, qui l'ont conçu et construit.

Le Saab-Fairchild 340 a une capacité de 34 sièges. Il a été créé par une co-entre-prise unique en son genre qui couvre à la fois le développement, la production et la commercialisation de cet appareil. C'est le premier projet de cette envergure réalisé en cooperation par des constructeurs aéronautiques européens et américains.

Spécialement conçu pour les courtes distances, le Saab-Fairchild 340 est un avion qui réunit bien des qualités: confort, silence et sobriété.

Les principes d'avant-garde qui caractérisent la Saab Turbo et les poids lourds Scania se retrouvent dans le Saab-Fairchild 340. Saab-Scania se spécialise dans les produits nés d'une technologie de pointe.

Ses produits sont concentrés dans les secteurs qui connaissent la plus forte expansion: avions pour service régional, voitures particulières à hautes performances et poids lourds gros tonnage.

Avant même que le Saab-Fairchild 340 ne soit sorti de l'usine, plus de cent commandes ont été enrégistrées. Ainsi un projet parfaitement conçu est devenu une réalité qui est un véritable "décollage" dans le monde de l'aviation.

SAAB-SCANIA
Leaders dans la technologie des transports specialisés.

SAAB-FAIRCHILD HB
S-581 88 Linköping
SUÈDE
Tel. 013-18 00 00
Telex 50153 sfhbhq S

SAAB-FAIRCHILD SNC
17, Avenue Matignon
F-75 008 Paris FRANCE
Tél. 01-29 61 632
Telex 643137 saafap F

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Au Salon du bricolage

Du 30 octobre au 12 novembre, le Salon du bricolage aura lieu, comme chaque année à pareille époque, au palais du C.N.I.T ,à La Défense.

Cette manifestation attire de nombreux visiteurs (ils ont été trois cent dix-sept mille l'an dernier), tous à la recherche de matériel ou de produits destinés à des travaux en cours ou en projet. Pour répondre également à leurs besoins de conseils pratiques et d'apprentissage de tour de main, des animations sont organisées autour de thèmes.

Le bois sera, cette année encore, la vedette du Salon. Dans l' « atelier dans la forêt » seront réunis les moyens de travailler le bois (outillage à main et électrique, combinés et machines à bois) et le savoir-faire. En corollaire, le « bois dans la maison » démontrera – par des travaux exécutés sur des maquettes grandeur nature – les multiples utilisations de ce matériau ; charpente, planchers, cloisons, aménagement des combles, revêtements des sols et des murs. Autre secteur démonstratif, « le travail des métaux » où seront donnés des conseils pour tourner, souder, braser et fraiser.

Au fil des années, le bricolage s'est étendu de l'aménagement de la maison à celui du jardin (terrasse, barbecue), puis du garage et des véhicules. Les différentes sections du Salon reflètent cette évolution des activités manuelles. Ainsi le « centre auto » occupe désormais une place importante avec des accessoires et des outillages pour entretenir et réparer soi-même sa voiture ou sa moto.

Extension, cette année, vers le tourisme avec la présentation de camping-cars à aménager avec des kits « prêts à installer » (rehausse de toit, pose de baies, isolation) et d'un bateau-maison, sorti brut de chantier et à agencer avec des matériaux de bricolage.

Une enquête menée aupré des visiteurs du Salon, l'an dernier, a permis de constater ls progression d'un bricolage dit « lourd ». Pour ses pratiquants, une partie du niveau 1 du C.N.I.T. sera transformée en véritable chantier sur lequel douze types de travaux seront effectués, de la toiture à l'installation d'une salle d'eau ou d'un chauffage. Autre nouveau point d'animation, au niveau 2, avec l' « électricité dans la maison », où seront donnés des conseils d'installation, de régulation et de montage de systèmesd'alarme.

Pour bricoler sans danger, dans n'importe quelle discipline, il faut connaître les normes à respecter. L'Afnor (Association française de normalisation) sera présent pour la première fois au Salon. Sur son stand, des conseillers et des brochures gratuites aideront à choisir et à utiliser l'outillage électrique, les colles et autres produits soumis aux normes. Le nouveau guide Afnor « Maison-Bricolage » (sorti en kiosque le 20 octobre, au prix de 30 F) sera également diffusé sur ce stand.

Plusieurs nouveautés sont annoncées par les exposants. Pour poser des matériaux isolants, des lambris ou de la tenture murale, un marteau électrique permet de clouer et d'agrafer à des cadences ultra-rapides (« Martelec » Wagner, sur le stand du B.H.V.). Pour réaliser une isolation par l'extérieur, un système de bardage, vendu en kit, comprend des plaques de P.V.C. crépies à chaud en usine, à clouer sur un réseau de tasseaux recouvrant des plaques de polystyrène (Synthésia).

Un nouveau panneau de particules, de moyenne densité, se travaille comme du bois massif (moulure, sculpture) pour faire des étagères ou des meubles (« Isorel médium » Isorel). Un papier peint inédit est imprimé, sur ses deux faces, de dessins différents dans des coloris coordonnés (« Two-Side » Borges).

JANY AUJAME.

● **Du 30 octobre au 12 novembre, au C.N.I.T. à la Défense. Tous les jours de 10 h à 19 h ; les 5 et 9 novembre jusqu'à 22 h. Entrée, 16 F.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 27 octobre :

DES DÉCRETS

● Portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'île Maurice tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune signée à Port-Louis le 11 décembre 1980.

● Modifiant les limites de compétences pour les demandes ressortissant à la juridiction gracieuse en matière fiscale.

DES ARRÊTÉS

● Fixant les programmes des épreuves des concours d'entrée à l'École nationale d'administration.

● Relatif aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leur clientèle.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

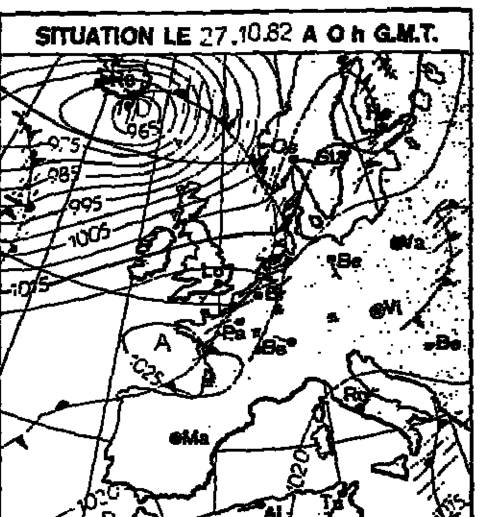
Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.10.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26.10 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 octobre à 0 heure et le jeudi 28 octobre à minuit :

Le champ de pression se renforce sur la France, et la partie active d'une perturbation circulant sur l'Atlantique, sera dirigée vers les îles Britanniques. De l'air stable, et humide dans les basses couches, stagnera sur le pays.

Jeudi, si l'on excepte les régions proches de la Méditerranée et l'extrême Sud-Ouest, brumes et brouillards prédomineront le matin sur toutes les régions. Au cours de la journée, la dissipation des brumes et nuages bas sera lente, et ils pourront même persister du Massif Central à la Bourgogne et au Nord-Est. Ailleurs, des éclaircies, parfois belles, apparaîtront et favoriseront la hausse diurne des températures qui avoisineront 15 à 18 °C du Nord-Ouest au Sud-Est ; ces températures resteront inférieures à 12 °C là où les brouillards persisteront. Les vents seront généralement faibles et souffleront modérément de sud près de l'Atlantique.

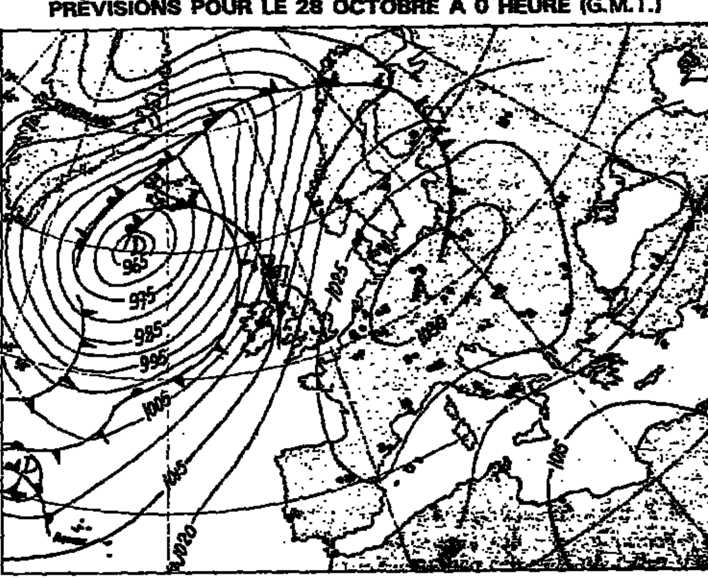
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 octobre, à 7 heures, de 1 026,2 millibars, soit 769,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 octobre ; le second le minimum de la nuit du 26 au 27 octobre) : Ajaccio, 19 et 8 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 18 et 10 ; Bourges, 17 et 12 ; Brest, 15 et 5 ; Caen, 18 et 9 ; Cherbourg, 16 et 5 ; Clermont-Ferrand, 17 et 7 ; Dijon, 14 et 11 ; Grenoble, 16 et 3 ; Lille, 15 et 10 ; Lyon, 17 et 10 ; Marseille-Marignane, 19 et 8 ; Nancy, 13 et 10 ; Nantes, 17 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 17 et 12 ; Pau, 22 et 11 ; Perpignan, 22 et 17 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 14 et 9 ; Tours, 15 et 11 ; Toulouse, 19 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 11 degrés ; Amsterdam, 14 et 10 ; Athènes, 23 et 17 ; Berlin, 13 et 5 ; Bonn, 14 et 9 ; Bruxelles, 15 et 12 ; Le Caire, 29 et 17 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 12 et 10 Dakar, 28 et 24 ; Djerba, 21 et 19 ; Genève, 12 et 4 ; Jérusalem, 21 et 14 ; Lisbonne, 21 et 10 ; Londres, 16 et 4 ; Luxembourg, 10 et 9 ; Madrid, 20 et 6 ; Moscou, 10 et 2 ; Nairobi, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 22 et 12 ; Rome, 20 et 14 ; Stockholm, 9 et 1 ; Tozeur, 22 et 17 ; Tunis, 23 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 307

HORIZONTALEMENT

I. Genre souvent décrié par l'homme, mais dont il ne peut se passer. – II. Accélérateur à la pression duquel les chevaux répondent immédiatement. Titre abrégé pour un homme de sciences ou de la Faculté. – III. Ce qu'entend faire le prêchi-prêcha. – IV. Une poule y prend du poids ou y perd ses plumes. Petit noyau générateur de gros pépins. – V. Indique une expédition limitée dans l'espace. Elément de type micronésien. – VI. Ce que fera le chef d'une manière rationnelle et abusivement l'aubergiste. Princesse en robe à queue. – VII. Pied pourvu de raquettes. Argument familier du raisonneur. – VIII. Agent conservateur. L'Ohre des Bohémiens. – IX. Exploit de Pâris à Sparte. D'intérêt double pour un hobereau mélomane. – X. Forme de rire ou terme de plaisanterie. Antivol, dans les deux sens du terme. – XI. Dans sa sphère, on peut se payer un voyage en ballon. Copulative.

VERTICALEMENT

1. Ainsi que les hommes, certaines peuvent raser ou tondre. Vagua ou divagua. – 2. Arme de dissuasion contre certaines attaques aériennes. – 3. La belle n'est pas forcément jolie. Grosseurs ou instruments grossissants. – 4. Voyagera. Fait triste mine. – 5. Marcellus y brilla et Auguste s'y éteignit. Son ardeur émoussait celle du fellah. Ainsi s'est affirmé Montaigne. – 6. Capitales des U.S.A. – 7. Auteur des nourritures terrestres. Chef des impies dans la littérature juive. – 8. Dame faisant la chaussée ou fille faisant le trottoir. – 9. Agent bien placé pour faire respecter le stop. Note.

Solution du problème n° 3 306

Horizontalement

I. Cassation. – II. Amour. Spa. – III. Soirée. IP. – IV. Sue. Sténo. – V. Erse. Oral. – VI. Pé. Trisse. – VII. Auréole. – VIII. Tsé-tsé. On. – IX. Te. Ai. Or. – X. Es. Genres. – XI. Cerises.

Verticalement

1. Casse-pattes. – 2. Amoureuses. – 3. Soies. Ré. – 4. Sûr (sur). Etêtage. – 5. Arès. Rosier. – 6. Etoile. Ni. – 7. Is. Erse. Ors. – 8. Opinas. Orée. – 9. Napoléon. SS.

GUY BROUTY.

Le Monde
DIMANCHE
Dans son numéro du 31 octobre
Les scribes du pouvoir
Pour les vedettes de la politique,
ils sont des compagnons,
des conseillers,
autant que des auteurs de discours.
Enquête de Liliane Delwasse.

HARMONISEZ VOTRE CHAUFFAGE AVEC LA METEO-CHAUFFAGE
Pour maîtriser les consommations d'énergie des maisons, des immeubles, des bureaux, des magasins, suivez chaque jour les conseils de la météo-chauffage qui vous indiquent région par région quand et comment il convient de chauffer en fonction des prévisions météorologiques.
AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE
FRANCE ENTIÈRE (1) 566.02.66 ILE-DE-FRANCE (1) 566.05.45

BREF

FORMATION PERMANENTE

CENTRES DE VACANCES FAMILIAUX. – La Fédération des centres de vacances familiaux organise les stages suivants au centre La Camusière, en Eure-et-Loir :

– Perfectionnement pour animateurs, spécialisation initiation artistique, du 8 au 13 novembre ; formation animateurs, du 15 au 23 novembre ; spécialisation animateurs audiovisuel, du 15 au 20 novembre ; perfectionnement animateurs, en trois week-ends, les 27-28 novembre, les 4-5 décembre et les 11-12 décembre ; spécialisation animateurs découverte de l'environnement naturel et humain, du 22 au 27 novembre ; formation directeurs du 2 au 12 décembre ; perfectionnement directeurs, du 13 au 18 décembre.

★ **F.C.V.F., 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris, téléphone : 233-05-17.**

LA GESTION EN VIDÉO. – La Société Vidéo Gestion propose une série de douze vidéocassettes consacrées à l'enseignement de la gestion. Programme sur deux ans. Prix unitaire : 690 F ; prix pour douze cassettes : 7 520 F.

★ **30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 260-08-52 et 260-98-53.**

JEUNESSE

LE 35e SALON DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS. – Le Palais du CNIT de Paris-la Défense ouvrira ses portes au Salon de l'enfance, de la jeunesse, des sports et des loisirs du mercredi 27 octobre au jeudi 11 novembre inclus. A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la signature du traité de Rome, ce Salon est placé sous le signe de l'Europe. Chaque pays de la Communauté européenne présente des réalisations. D'autre part, à l'occasion du Salon de l'enfance et de la jeunesse, « un concours Lépine des jeunes » sera organisé. Ce concours est ouvert aux filles et garçons de huit à dix-huit ans. Il a pour but d'encourager les facultés imaginatives et créatrices des jeunes.

★ **LE 35e Salon de l'enfance, de la jeunesse, des sports et des loisirs sera ouvert chaque jour sans interruption, de 9 h 30 à 18 h 30. Le prix d'entrée est de 15 F pour les adultes et de 8 F pour les familles nombreuses. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de six ans et les adultes possédant la carte Vermeil. Des prix spéciaux sont accordés pour les groupes.**

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 OCTOBRE

« Exposition Oudry », 12 h 30, Grand Palais, Mlle Garnier-Ahlberg.

« L'Opéra présenté aux jeunes », 13 h 15, vestibule, Mme Huloc.

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Bouquet des Chaux.

« Forum des Halles », 15 heures, métro Louvre, Mlle Oswald.

« Cimetière de Passy », 15 h, entrée, avenue Paul-Doumer, Mme Pennec.

« La Renaissance », 15 heures, musée du Louvre, porte Denon, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peintres témoins de leur temps », 15 heures, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité (M. Czarny).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (P.-Y. Jaslet).

« Le Pont-Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, face fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Quand Paris s'appelait Lutèce », 15 heures, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Crypte de Notre-Dame », 15 heures, parvis (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

18 heures : 12, rue Vivienne, M. M. Locquin : « Les grandes catastrophes biologiques » (Ergonia).

20 h 15 : 11 bis, rue Keppler : « Que se passe-t-il au moment de la mort ? » (Nouvelle Acropole).

20 h 30 : 19, rue Frédéric-Lemaître, M. A.-Gauthier-Walter : « La grande mutation de notre fin de cycle » (Centre G.R.A.C.E.).

50.000 LOCATIONS
le catalogue
ALLO VACANCES FNAIM
avec des photos et des prix.
Le n° 4, 18 francs
kiosques, marchands de journaux
Remboursable à votre 1re location
centrale de renseignements
à votre service au
16/1/225.75.75
61 rue la Boëtie.
75008 Paris

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LA TUNISIE AU PETIT PALAIS

La muse céleste de l'Afrique

LORSQU'ON vient pour la première fois à Tunis, la médina parcourue, la promenade paraîtrait un peu brève si, à quelques minutes du centre, le musée du Bardo n'offrait un incomparable ensemble de mosaïques romaines de l'époque impériale et, après l'antiquité vertueuse et redondante des versions latines, c'est toute une antiquité familière, gourmande et fleurie, qui est un véritable enchantement poétique.

Quelques-unes de ces mosaïques, parmi les plus belles, sont présentées à l'exposition « De Carthage à Kairouan » qui vient d'être inaugurée au Petit Palais. Mais le proconsulaire n'est pas toute l'histoire de la Tunisie, et le parcours nous conduit de ses lointaines origines (certains objets remontant au VIIIe siècle) à l'Afrique chrétienne de Saint Augustin et aux chefs-d'œuvre nés de la conquête arabe.

Donc, au point de départ, il y eut Carthage, fondée en 814 par une princesse phénicienne de légende, Elissa (la Didon de Virgile), et détruite en 146 sur l'ordre du Sénat par Scipion Emilien, qui pleura, dit Polybe, en voyant disparaître tant de trésors. L'archéologie punique est, par là même, un problème si complexe qu'on ne peut l'aborder ici. D'autant que Carthage, plaque tournante du commerce méditerranéen, accueillit toutes les influences artistiques et, pas plus que Rome, ne recouvrit jamais entièrement le vieux fonds berbère.

Dès les premières salles, on sent l'apport de l'Egypte (ainsi dans le sarcophage dit « de la Prêtresse »), de Syracuse, de la Grèce classique ou du monde héllénique. Le fameux *Hercule de Massicault*, malgré toutes ses références éleusiennes, plonge la romanité tardive dans une sorte d'exotisme foncier, et si la dédicace d'un très beau bas-relief du IIIe siècle après J.-C. est rédigée en latin, elle s'adresse de toute évidence à d'immémoriales divinités indigènes.

Rome tout entière

Déjà Tamit avait absorbé Astarté. Baal Hammon deviendra Saturne, le grand dieu africain de l'époque romaine, et la terrifiante statue à tête de lion du *Genius terrae africae* renvoie à tant d'influences qu'on peut y voir l'expression de ce syncrétisme qui a marqué toute la production artistique du territoire de l'actuelle Tunisie depuis l'arrivée des Phéniciens jusqu'à celle des Arabes.

La singularité punique, on la trouvera surtout dans certains bijoux, certains masques, certaines statuettes de déesse-mère, dans la céramique d'usage courant (la céramique de luxe étant importée de Grèce et d'Etrurie) ou dans une étonnante série d'amulettes en pâte de verre figurant des visages masculins crêpelés de boucles et aux yeux dilatés. Ou encore dans les stèles du tophet de Carthage, les tophets étant ces sanctuaires destinés aux sacrifices humains que Flaubert s'est délecté à évoquer dans le chapitre XIII (« Moloch ») de *Salammbô*. Sur l'une de ces stèles, un prêtre marche en tenant dans ses bras l'enfant, le *temple boy*, qu'il va immoler. Ailleurs, l'œil se rassure à contempler la proue du navire de l'au-delà, un palmier entouré d'un joli rinceau de lierre, une frise de ces échassiers qui, aujourd'hui encore, sont *« le décor naturel et mouvant du lac de Tunisie »*, comme il est dit dans l'excellent catalogue.

Les échassiers demeurent, les méchants prêtres disparaissent. Voici Rome et un ensemble particulièrement riche de statues et de stèles. Le caractère un peu provincial de la sculpture de l'Afrique romaine est compensé par sa remarquable expressivité, ainsi dans la stèle au cavalier du musée de Chemtou. Et cette expressivité se retrouve aussi bien dans les productions populaires d'époque tardive, dont le vigoureux archaïsme manifeste la persistance de la tradition punico-numide, que dans des pièces plus élaborées (la stèle « Boglio »), où l'artiste a su parfaitement distribuer un programme complexe en l'illustrant de détails naturalistes de la plus convaincante fraîcheur.

La même dualité culturelle est manifeste dans le rapprochement, que nous suggère l'exposition, entre deux Hermès à tête de nègre de l'époque d'Hadrien et deux sculptures du néo-attique le plus raffiné qui datent à peu près de la même période. Mais c'est Rome tout entière qui apparaît dans les petits bronzes du musée du Bardo (sont-ils vraiment de fabrication locale ?), dans la statuaire monumentale et dans les deux figures féminines en stuc qui entourent la célébrissime mosaïque où l'on voit Virgile entouré de Melpomène et de Clio et tenant *l'Enéide* sur ses genoux.

Si la plus séduisante, la plus foisonnante des mosaïques tunisiennes, la mosaïque du seigneur Julius, n'a pu être transportée en raison de sa taille, on peut gager que le public ne boudera pas son plaisir devant les chefs-d'œuvre que rassemblent les salles médianes de l'exposition. On verra d'abord une série de natures mortes de la fin du IIe siècle, où commence l'âge d'or de la mosaïque africaine, et représentant une bouteille dans sa housse de paille tressée, un chapelet de grives, un couffin d'où s'échappent en geyser superbement composé tous les poissons du golfe, des crevettes, des anguilles, une triomphale langouste.

A la mosquée de Kairouan

Après la vie silencieuse, la vie animale, le *Tigre attaquant deux onagres* et les *Lions dévorant un sanglier* du musée d'El-Djem, frénétiques au point de paraître suspendus dans les airs. Une scène de chasse encore, avec des lévriers aussi élégants que ceux d'Oudry, et voici les dieux, le beau Neptune athlétique du musée de Sousse, une procession dionysiaque délicieuse de rythme et d'exubérance décorative. Quant aux hommes, nous les voyons banqueter, décharger un navire, ou bien c'est Ulysse attaché à son mât, détournant ses regards d'aimables sirènes à pattes d'oiseau. A gauche de la composition, une langouste, encore, que brandit un pêcheur.

Ne quittons pas les salles romaines sans regarder les terres cuites rouges, si délicates de matière et de décor, qui furent exportées dans tout l'Empire au IIIe siècle. Et entrons dans les salles chrétiennes où nous attendent des bas-reliefs de Bon Pasteur, des bijoux, une série de ces carreaux curieusement primitifs dont étaient décorées les églises du VIe siècle. La mosaïque continue et, si le dessin est moins sûr, l'impression d'optimisme, de vitalité naturaliste moins forte, le sentiment décoratif ne faiblit pas et la superbe *Dame de Carthage* sur laquelle s'achève le parcours est digne des grands moments de l'art byzantin.

Avec la conquête arabe, commence une tout autre histoire, où rien ne subsistera de Didon, de Tertullien, du seigneur Julius, de Carthage elle-même saluée par Apulée comme *« l'école vénérable de notre province, la muse céleste de l'Afrique »*. Occupée par les Vandales, reprise par les troupes de Bélisaire, l'Ifriquiya s'ouvre, dans la seconde moitié du VIIe siècle, au monde musulman qui laissera dans la grande mosquée de Kairouan un témoignage majeur de son génie architectural.

La mosquée de Kairouan est évoquée par une maquette très soignée qu'entourent des bois sculptés, des plats de céramique, des stèles funéraires où court le coufique avec la volubilité chère aux muses orientales. Dès le IXe siècle, Kairouan est le centre d'une intense activité religieuse et artistique. En témoignent les admirables manuscrits coraniques réunis dans la dernière salle de l'exposition. On avait déjà vu certains d'entre eux en 1974 au British Museum, lors du Festival de l'islam. On les revoit avec le même émerveillement : celui qui naît de l'écriture lorsque à la splendeur architecturale elle joint les délices de l'inflexion décorative. Ainsi naît, presque indépendamment du texte, le sentiment du sacré.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *De Carthage à Kairouan. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie.* Petit Palais, jusqu'au 27 février 1983.



Poissons s'échappant d'un couffin, fin du IIe siècle, début du IIIe siècle.



MUSÉES, EXPOSITIONS, CONCOURS...

Paris, Babel architecturale

PARIS, Babel de l'architecture, ville ouverte. L'annonce de grands chantiers (le parc de La Villette, le ministère des finances, l'Opéra de la Bastille, la Tête Défense et peut-être l'exposition universelle), l'organisation de concours internationaux où certains architectes étrangers sont invités à juger et les autres à entrer en compétition, viennent d'aiguiser un intérêt pour la France, terre d'aventure, qui avait commencé de se manifester, après un long silence, depuis quelques années.

Piquées de curiosité pour quelques réalisations récentes (en tête, les audaces de Bofill, étranger lui aussi, avaient résonné hors des frontières), rendues plus disponibles par la crise qui sévit partout, les honorables signatures italiennes, américaines, japonaises, anglaises, jettent un regard vers Paris.

Le renouveau du débat architectural, jusqu'à la caricature comme l'ont montré les vagues attardées sur nos rivages de la Chantilly post-moderniste, la relance de l'édition (dans un abondant désordre) et des expositions (encore rarement très « populaires », mais ça vient), le tout grâce à une dose non négligeable d'initiative publique (avant et après le 10 mai), ont fait de Paris un lieu fréquentable pour les architectes du monde entier.

Les esprits chagrins remarqueront que cette « réévalution » arrive en même temps que la baisse de la construction ; c'est vrai, mais, si on construit moins que dans les années folles, c'est encore beaucoup trop souvent dans la médiocrité...

Malgré des passerelles fragiles jétées depuis quinze ans entre la recherche de qualité et le tout-venant, ces actions restent marginales (même au sein du plan-construction essentiellement tourné vers l'industrialisation). Il reste à établir le dialogue entre la production courante et les poissons pilotes, entre l'Institut français d'architecture et le Salon de la maison individuelle, par exemple. Mais commençons par le commencement : le débat est ouvert au sommet, les élites s'entre-déchirent, le public haut de gamme se demande s'il ne devrait pas s'intéresser à l'architecture, et les étrangers ne nous méprisent plus...

Ouvertes sur l'extérieur, les expositions présentées cet automne montrent plus d'étrangers que de Français : les blagues américaines (maisons « écolo » de luxe en Arizona, gratte-ciel unijambistes en Floride), les exercices de style morbide des Italiens, les audaces intraduisibles de certains Japonais, l'insolence de quelques Australiens, sont montrées, en grand et en couleur, à la Biennale. La présentation de cette exposition illustre implicitement le travail architectural par la transformation très étonnante du « palais des études » intenable de froideur sous sa verrière habituelle, en caverne de Disneyworld.

Les nouveaux mégalomanes

Les étrangers sont présents aussi quai Malaquais, où Chemetov a rassemblé ceux qui lui semblaient dignes d'achever le mouvement moderne... comme on poursuit une quête impossible vers la pureté, ou on achève les chevaux, en les assommant.

Bref, l'architecture est redevenue un art, pour le meilleur et pour le pire. Revendiquant le statut d'artiste, les architectes dessinent commes des fous (certains se vendent très bien à New-York ou ailleurs). Les écoles se font et se défont, se croisent ou s'opposent. Le choix est enfin plus large, et, si on laisse construire les nouveaux mégalomanes (ces Italiens qui jettent des murailles de Chine dans la campagne, ou ce Catalan qui bâtit des forteresses gréco-romaines aux portes de Paris), on saura au moins à quoi on s'exposait. Les catalogues sont sur la table, les intentions affichées, les artistes redressent la tête.

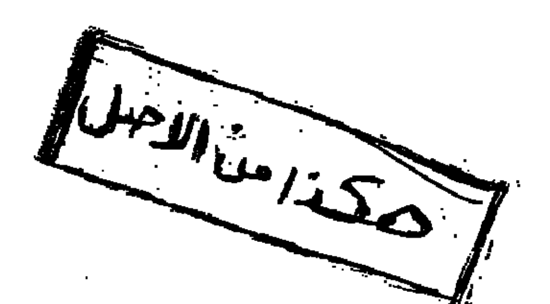
Quand on se souvient que M. Giscard d'Estaing avait voulu réserver aux architectes français la réalisation des grands projets, l'ouverture des frontières est un « bon » changement, si on ne tombe pas dans le piège snob qui conduirait à parer des plumes de l'authentique qualité tous ceux qui portent des noms d'ailleurs.

Les Japonais sont inscrits en force au concours de La Villette. M. Belmont va prêcher ces jours-ci à New-York et à Tokyo pour le centre de la communication de la Défense. Beaucoup de vedettes, dit-on, se réservent pour l'Opéra, tandis que le ministère des finances échouait aux « contribuables » nationaux.

Des Italiens sont déjà dans la place : Gae Aulenti fait la loi au musée d'Orsay, Vittorio Gregotti conseille Robert Bordaz pour l'Exposition universelle (*le Monde* daté 3-4 octobre), milanais tous deux, et très entreprenants. Renzo Piano (pour l'Expo) et Richard Rogers (au jury de la Défense) reçoivent les dividendes de confiance qu'a générés le succès de Beaubourg. James Stirling (aux finances), Arata Isosaki (à La Villette), Kisho Kurokawa, Richard Meier ou Oriol Bohigas (à la Défense) devront batailler pour la dignité des concours. Un seul jury sera souverain : celui de La Villette, qui choisira le maître d'œuvre du parc. Pour le ministère des finances et la défense, le chef d'Etat, quelles que soient les précautions de langage et de forme, aura le dernier mot, parmi une sélection restreinte.

Même s'il n'en reste que des dessins et de grands rêves (les architectes sont habitués à cela et l'histoire de leur art se nourrit volontiers de belles utopies que n'entache pas la sordide réalité), l'effervescence créative du début des années 80 n'aura pas oublié Paris.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



Cinémas

L'ATELIER RÉGIONAL DE BRETAGNE

Le talent obstiné

Le cinéma est le langage le plus diversifié qui soit. Peut-être parce qu'il est jeune encore et n'a pas eu le temps de se donner des lois rigides, une tradition. Et puis, il montre tout ce qui peut se voir et ce qui se devine, capte la création des images, la peinture : le film sur l'art a ses spécialistes et son festival, à Montréal.

Si Hollywood, terre du rêve naïf et du fantastique sophistiqué demeure la cathédrale universelle du cinéma, il s'en crée d'autres partout dans le monde, dans les petites églises, les maisons isolées pour dire des choses particulières, et les dire autrement.

La France, qui a mal à ses provinces, accepte enfin que les Français s'expriment : des ateliers se sont organisés, notamment en Bretagne, et Bastia accueille les cinémas méditerranéens. Présenter des films n'est pas tout, le même vu au Festival de Cannes, en Corse ou en Sicile n'est plus le même, l'entourage compte.

Avant de lancer d'autres ateliers — la demande est très grande dans les régions, — le ministère de la culture participe d'ores et déjà à l'équipement et au fonctionnement de cinq centres confiés à des gens qui ont fait leurs preuves, par exemple Félix et Nicole Le Garrec, en Bretagne.

DANS le F4 d'un immeuble moderne à Brest, deux dessinateurs se penchent sur leur table, environnés d'écrans, de projecteurs et de boîtes de films. Combien de temps faudra-t-il encore à Joël Tasset pour venir à bout des quinze mille dessins qui racontent l'histoire de Djao, petit Mowgli de science-fiction qui tente de délivrer son copain prisonnier des robots sur une étrange planète, *le Paradis des monstres*, qui envahissent les murs ? « *J'ai déjà investi 150 000 francs dans ce dessin animé de douze minutes*, explique le réalisateur. *Il me coûtera 500 000 francs. Le Centre national de la cinématographie (C.N.C.) ne m'a donné que 60 000 francs. Je continuerai à accepter tous les travaux alimentaires qu'on me proposera pour terminer mon film.* »

L'expérience de Joël Tasset est exemplaire en Bretagne (en dépit de sa « spécialité »). Il fait partie de ce petit noyau de professionnels au talent obstiné qui justifient la création d'un atelier régional.

Sans doute tourne-t-on depuis longtemps de Saint-Malo à Brest, mais le cinéma breton a eu bien du mal à sortir de l'adolescence. Né dans les maisons de jeunes et de la culture, il s'est développé dans un militantisme souvent lassant. Chaque année la Journée bretonne du Festival des minorités à Douarnenez (Finistère) était l'occasion d'une laborieuse pédagogie. Chaque année une nouvelle version de « l'impérialisme culturel de Paris » était dénoncée devant un public converti, entre une réalisation sur l'exode rural et un court métrage contant l'agonie de l'industrie sardinière. Mais on ne fait pas du bon cinéma avec de bons sentiments. Certains réalisateurs l'avaient compris : ils reconnaissaient avec lucidité qu'une contestation systématique ne tient pas lieu de scénario et que la caméra ne suffit pas à transformer un amateur en professionnel.

Pourtant s'ils étaient les premiers à être sévères envers eux-mêmes, les réalisateurs bretons ne l'étaient pas moins avec le C.N.C., qui « *ne leur donnait pas les moyens de développer leur art* ». En mars 1982, ils avaient dénoncé, à l'occasion d'une rencontre, le fonctionnement du centre, qui faisait de Paris le point de passage obligé (culturel et financier) du cinéma régional, et la jungle administrative dans laquelle les réalisateurs se perdaient dès qu'il fallait défendre un dossier dans les bureaux de la capitale.

Aujourd'hui, le monde du cinéma breton ressemble à une nébuleuse où autodictactes et militants se côtoient : un petit groupe de professionnels solides qui ont dû et doivent encore vaincre de multiples difficultés pour faire leur métier en Bretagne. Félix et Nicole Le Garrec ont fait leurs classes durant quinze ans dans leur magasin de photos, avant de réaliser des montages audio-visuels pour les collectivités locales et d'équiper lentement leur atelier du seul matériel réellement professionnel de la région. Ils ont enfin pu réaliser *Plogoff*, qui leur ouvre la porte des longs métrages. Joël Tasset vit depuis seize ans de décoration plus que de dessin animé. Jean Kergrist, homme de théâtre, abandonne provisoirement son T.N.P. (Théâtre national portatif) pour proposer un scénario à l'atelier... Il a tourné douze courts métrages il y a quelques années.

La décision du ministre de la culture de créer des ateliers régionaux va tout d'abord amorcer une décentralisation des moyens techniques : des locaux seront mis à la disposition de l'atelier par la municipalité de Quimper. Les réalisateurs bretons y trouveront des caméras, des magnétophones, une salle de montage, des projecteurs, etc. Autant d'équipements « lourds » qu'il fallait auparavant louer à Paris. Ainsi les professionnels bretons mais aussi les metteurs en scène venus tourner en Bretagne trouveront le matériel nécessaire sur place.

En outre, le centre tiendra à la disposition des cinéastes des fichiers de techniciens professionnels régionaux mais également d'acteurs (de théâtre notamment). Enfin, l'atelier pourra conseiller les réalisateurs pour constituer un dossier et « *le faire suivre dans les bureaux parisiens* ».

L'atelier, qui aura un statut d'association, sera financé par le ministère de la culture (473 000 F.), la région (300 000 F.), le département du Finistère (100 000 F.) et la ville de Quimper (100 000 F.), pour l'année 1982. Il sera dirigé par Félix Le Garrec. Une convention lie les partenaires financiers pour trois ans.

Reste à savoir quelles seront ses compétences exactes : en la matière, le pragmatisme est de rigueur. Pour Félix Le Garrec, la décentralisation n'est pas seulement technique. « *Elle doit permettre de créer un véritable pouvoir de décision à l'échelle régionale* ». Les demandes d'aide pour les courts métrages, par exemple, devront être adressées à Quimper. C'est aussi par l'atelier que transiteront les dossiers de longs métrages. Mais ce « recentrage » ne sera possible que si le cinéma breton est l'œuvre de professionnels. « *Nous avons déjà reçu des demandes d'associations qui réclament une caméra*, explique Félix Le Garrec, *mais il faut bien savoir que nous n'avons qu'un seul critère : celui du professionnel. L'atelier doit également être un lieu de formation. Des cours y seront donnés, des stages organisés. Il y a quelques années, on pensait qu'il fallait être breton pour faire du bon cinéma régional. Aujourd'hui, nous savons qu'un film tient au talent d'un homme, à la qualité des techniciens, et aussi qu'on ne peut rien faire sans argent.* »

« *Pour nous, la décentralisation est le mot-clé* », affirme pour sa part M. Jacques Barrault, chargé des ateliers régionaux au C.N.C. Pour lui, c'est en Bretagne et non à Paris que les décisions doivent être prises. « *La personnalité des ateliers varie avec les régions* », affirme-t-il, ajoutant : « *cette décentralisation est un projet culturel : les films ne seront pas produits selon les critères de la seule rentabilité.* »

La création de l'atelier régional va bouleverser les habitudes des professionnels et permettre la naissance d'un cinéma régional, mais elle n'en soulève pas moins de multiples questions : affirmer que les ateliers permettront aux régions de « *maîtriser les outils* » et « *développer l'expression régionale* » est une chose. Lui garantir les moyens financiers de son fonctionnement en est une autre. Même si les collectivités locales et régionales ont volontiers participé à son financement, le centre devra-t-il s'autofinancer dans trois ans, période à la fin de laquelle ses partenaires feront leur bilan et reverront leur convention ?

Tout cela obligera enfin les réalisateurs bretons à définir leur propre culture. Tous les professionnels l'affirment : « *Plus on est enraciné dans sa propre culture, plus on est universel.* » Etre bretons, demandent-ils, cela nous empêche-t-il d'être de bons cinéastes, des « *montreurs d'images* », de « *raconter des histoires* », d'« *écrire de bons scénarios* » ?

La voie est étroite pour l'atelier régional, qui, d'une part, ne sera pas soumis aux seules lois du marché, mais qui, d'autre part, devra faire preuve de maturité et de talent. Si la renaissance des cultures régionales, populaires, est la condamnation d'un certain élitisme, voire d'un certain parisianisme, c'est aux spectateurs bretons qu'il reviendra de confirmer leur cinéma... Mais pourquoi pas aussi aux cinéphiles de Toulouse, de Lyon et de Paris ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

FESTIVAL DES FILMS SUR L'ART

Invitation au voyage

Organisé par René Rozon, critique d'art de Montréal, rédacteur à la revue québécoise Vie des arts, *et présenté à la nouvelle cinémathèque du boulevard Maisonneuve, le Festival des films sur l'art, qui s'est tenu début octobre, était placé sous le double patronage du Musée d'art contemporain de Montréal et du Conseil international du cinéma et de la télévision à l'UNESCO.*

LE grand prix a été attribué à *Hopper's Silence*, de Brian O'Doherty, critique d'art irlandais établi aux États-Unis. Dans les années 60, il a interviewé le peintre, est demeuré son ami. A partir de lettres, le cinéaste retrouve les lieux qui ont inspiré l'artiste, voire un film dont il a aimé la lumière : *Johnny Apollo*, avec Tyrone Power. Derrière le mutisme des personnages, Brian O'Doherty insère, sans jamais forcer la note, l'humour froid de Hopper. Un document sur le Whitney Museum, réalisé par son conservateur Russell Connor, était présenté en complément.

Que les films sur l'art soient avant tout des invitations au voyage et ne prétendent en aucun cas remplacer l'expérience directe, c'est l'évidence. Que la réussite ne soit pas automatique, un autre film américain, *De Kooning on De Kooning*, de Charlotte Zwerin, l'a prouvé. Formée chez les frères Maysles, coréalisatrice et monteuse de Gimme Shelter, Charlotte Zwerin a travaillé sur le vif, suivi le peintre dans son atelier, n'a pas résisté à la tentation de « décomposer », en quelque sorte, la parole du maître. Ou le temps lui a manqué, ou des pressions ont interféré sur son travail.

Le prix de la meilleure biographie a été décerné à *Frida Kahlo a profile*, d'Eila Hershon et Roberto Guerra (R.F.A.-Grande-Bretagne), remarquable document sur la compagne du peintre muraliste Diego Riveira, tourné dans la maison où vécut le couple, devenue aujourd'hui musée. Autre document saisissant : *Corregio à Parme, gli affreschi nelle cupola del Duomo*, de Claudio Oleari.

En compétition, la France était représentée par un *Balthus* discutable mais intéressant, de Pierre Zucca, et un *Pierre Soulages* minutieux, de Jean-Michel Meurice, produit par TF 1 et qui figure au palmarès dans *la catégorie des films de télévision*. Dans les sections parallèles, un hommage a été rendu à Frédéric Rossif, en sa présence, avec son *Roi en Bavière* (1966), que Visconti a connu avant de tourner *Ludwig* en 1972, *Pablo Picasso, peintre* (1981), inédit. Ont été également présentés *les Charmes de l'existence* (1949), de Jean Grémillon, classique de l'humour rentré, une *Visite à Hans Hartung* (1946), d'Alain Resnais, alors débutant, *Hans Bellmer*, de Catherine Binet, un film qui dépasse sa vocation pédagogique pour raconter les fantasmes de la cinéaste face à l'œuvre de l'artiste élu.

LOUIS MARCORELLES.





20H THEATRE DE L'AQUARIUM
CORRESPONDANCE
CARTOUCHERIE - 374.99.61







THEATRE DU ROND-POINT
tous les jours 20 h 30 sauf dimanche et lundi
matinées dimanche 15 h
création
LES STRAUSS
de Georges Coulonges
mise en scène Jean-Louis Barrault
2-3-4-5-6-7 novembre à 18 h 30
LE KALARIPPAYAT
Art guerrier de l'Inde
PETIT ROND-POINT
tous les jours 20 h 30 sauf dimanche et lundi
matinées dimanche 15 h
L'AMBASSADE
de Slawomir Mrozek
mise en scène Laurent Terzieff
en coproduction avec la Cie Laurent Terzieff
prix Grande Salle 90 F 80 F 70 F 55 F 35 F
Le Kalarippayat 60 F Petit Rond-Point 60 F
location
Théâtre du Rond-Point
Av. Franklin-Roosevelt 75008 Paris - tél. 256.70.80

EXPOSITION
« Georges BRAQUE en Europe »
STRASBOURG - Musée d'Art Moderne
Jusqu'au 28 novembre 1982

Macci
STAGLIENO-PATOCCHI
expose
du 6 octobre au 12 novembre 1982
Gal. BEAUVAU-MIROMESNIL
15, rue Miromesnil
Paris 75008
Tél. 265-61-20

GALERIE L'ART ET LA PAIX
35, rue de Clichy, Paris (9e)
Hommage à
PICART LE DOUX
20 oct. - 20 nov.

GALERIE FRAMOND
DE CONINCK
peintures récentes
3, rue des Saints-Pères VIe

MAIRIE ANNEXE DU XVIIe
20, rue des Batignolles
(Métro : Rome, Place-de-Clichy)
LES PETITS MÉTIERS - PARIS 1900
Hommage à Albert Monier
du 29 octobre au 21 novembre
Ouvert tous les jours sauf lundi
de 11 h 30 à 18 h
Entrée gratuite



UNE VRAIE LIBRAIRIE D'ART CONTEMPORAIN
7000 titres français et étrangers disponibles.
Catalogues sur demande
9, avenue Matignon Paris 8, 359.29.81
mardi au samedi de 10 h 30 à 19 h 30

FILMS MÉDITERRANÉENS

La mort

A BASTIA

du cactus

REGROUPER sous une même appellation, sous un même label, comme on l'a fait à Bastia, du 10 au 20 octobre, des films tournés dans des pays très différents, de cultures et de politiques diverses, sur des péninsules et sur des terres qui mettent entre elles des ponts de plusieurs milliers de kilomètres, et dire qu'ils sont tous méditerranéens, ce serait un peu les traiter comme des plantes, car il n'y a que dans des registres botaniques qu'on fait de tels regroupements, et parce qu'ils ont des racines limitrophes, parce qu'ils ont baigné dans des couches d'eau voisines, ce serait les river les uns aux autres dans une sorte de fatalité raciale et climatique, leur faire endosser la même peau comme une écorce d'orange Jaffa. S'ils ont bien la même peau, c'est seulement une peau plus sensible que les autres à la lumière, car les metteurs en scène de ces pays ne doivent pas guetter à la lorgnette les passages des nuages dans l'attente d'éclaircies, la lumière est là, partout, si violente et si insistante qu'il faut un peu fermer la rétine pour pouvoir la supporter, pour l'empêcher de manger complètement l'image, imperceptibles nuits américaines.

Ce premier Festival du film des cultures méditerranéennes, en effet, a présenté des films d'Espagne, d'Italie, du Portugal, de Grèce, de Turquie, d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, d'Egypte, et il y avait dans ce passage des uns aux autres comme une marche vers le désert, une conduite à la boussole, une avancée vers le zénith, et au fur et à mesure du déplacement de latitude, de l'accroissement du soleil, de la dissipation des nuages, de la sécheresse, une dépravation de la narration classique, un effritement progressif, mais qui semblait mener vers des choses plus rares. Il y avait moins de rapports, sans doute, entre un film espagnol comme *Crime de Cuenca*, de Pilar Miro, ou le film italien *Maria Zef*, de Vittorio Cottafavi, et ces films tunisiens ou marocains, qu'entre un film lapon et un film zoulou. Le film espagnol et le film italien racontaient une histoire comme dans un roman : une erreur judiciaire pimentée de torture et qui se redéployait à l'envers du gosier d'un crieur de foire, et un drame rustique qui dévoilait les limbes de la révolte féminine.

Les films tunisiens, marocains ou égyptiens les plus beaux, ceux qui ne se soumettaient pas aux codes occidentaux, ceux qui ne louchaient pas maladroitement sur Paris ou New-York, mais qui voguaient librement, ne racontaient pas d'histoire, ou racontaient peu. Leurhistoire découlait d'elle-même des gestes du travail et des fêtes, des traditions, d'une autre façon de ressentir le temps, d'occuper la durée d'une bobine. Ils avaient leur lenteur, leurs splendeurs, leurs secrets. Ils montraient au lieu de raconter. On a vu une vache vêler, de la pâte à pain malaxée, du lait tiré du pis de la chèvre, la circoncision d'un enfant, des mains de femmes démêler des tresses de laine, des tapis magnifiques se sont faits sous nos yeux, des êtres se sont mariés et dans chaque noce les femmes ont hurlé leurs « you-you », des vierges sont devenues des femmes, des vivants sont devenus des morts, on a vu des serpents, des moutons noirs...cinéma bestiaire, cinéma de réjouissance, de musiques, de couleurs, d'artisanat, de légendes.

C'est le film tunisien de Taïeb Loubichi, déjà présenté à Cannes dans la Semaine de la critique, *l'Ombre de la terre*, qui nous a semblé le plus « caractéristique ». Beau d'abord comme un livre d'étrennes, d'une somptuosité presque louche dans son écran large, et son générique bilingue. biculture, au point qu'on se dise : voilà un objet de luxe exotique à usage européen. Mais le soupçon se brise car justement le film raconte la mort d'un rêve. C'est évident que ce phalanstère familial qui vit encore dans le désert sous une tente, avec les hommes bergers et les femmes tisseuses, n'existe plus en Tunisie que comme curiosité touristique. Maladies du troupeau, départ du fils pour la ville, escroquerie du colporteur qui vole le travail des femmes en rabaissant la valeur des tapis, fichage obligatoire de la police, photos d'identité des femmes dévoilées de force, retour du fils qui rapporte de la ville toute la bimbeloterie occidentale et, par l'intermédiaire du poste de télévision, démantèle le clan par l'image, effet laser de l'histoire, du progrès, de l'érotisme. Puis la police enrôle le fils à l'armée. Quelques mois plus tard on vient dire à sa femme qu'elle peut aller chercher le cadavre à la ville. Elle part : *l'Ombre de la terre*, c'est un peu *Punishment park* aux *Mille et Une Nuits*. Quelque chose d'aussi beau et triste que l'éclosion du cactus, quand il se met à croître démesurément, à maigrir, et à sécréter une fleur rouge vif avant de rendre l'âme.

HERVÉ GUIBERT.

ALIEN, LA CHOSE, POLTERGEIST

L'ennemi intérieur

LE vaisseau spatial est isolé dans le noir sans fond du cosmos. Entre ses flancs, il porte quelques jeunes Américains *clean*, aux regards francs, comme on en voit sur les affiches touristiques. Quelques humains — hommes et femmes — en déroute malgré les pouvoirs presque illimités que leur accorde la Fée Électronique — dans la dentelle de ses fils, ses écrans qui écrivent tout seuls, ses signaux clignotants. Mais elle demeure impuissante face à l'immonde bête polymorphe, l'étrange, l'étranger : *Alien* (1).

A l'intérieur de l'ouvrage le plus symbolique de l'intelligence et de la technicité, dans les boyaux du vaisseau domestiqué, dans cette machine maternelle qui protège de la nuit inhumaine et accomplit l'impossible voyage, Ridley Scott enferme la peur. La peur primaire, viscérale, irrépressible, irraisonnée. L'inconnu — pis, l'inconnaissable — est là et se tapit dans l'espace de l'invisible, guette, agrippe de ses tentacules gluants la matière vivante et s'y glisse, la corrompt, insatiable, caméléonesque, insaisissable.

Quoi de plus affolant que l'inévitable union avec cet ennemi lové au-dedans de vous et qui vous dépossède de vous-même ? Variation éternelle sur le chef-d'œuvre de Matheson : *Je suis une légende*. Peur et méfiance : Où est l'ennemi ? Qui est-il ? Qui est qui ?

Il a traversé l'atmosphère, s'est abattu à l'extrême pointe de la Terre sans troubler la pureté du désert neigeux, où — comme la créature de Frankenstein — court un chien, poursuivi par un hélicoptère norvégien. Miraculeusement, la bête évite le mitraillage, se réfugie dans un baraquement où elle trouve le chaleureux confort américain — douce température, nourriture saine, alcool en abondance, vidéo-cassettes — et la sympathie des rudes garçons dignes de leurs ancêtres, pionniers du Western.

Ils sont enfermés là, en mission scientifique, isolés pour la durée de l'hiver dans le blanc sans fin du Grand Nord. Mais le chien affectueux porte en lui, atroce et polymorphe, la Chose qui s'empare des apparences, se glisse au fond des corps, insémine la rage de détruire. Alors, ils s'observeront avec des yeux fous, se tueront les uns les autres. Ils briseront les murs, les camions, les hélicoptères, tout ce qui les relie au monde — mais le monde existe-t-il encore ? Ils poursuivront la Chose cachée à coups de lance-flammes, gaspilleront le carburant... Faibles humains, saisis par le mal absolu, tout entier contenu dans la moindre goutte de sang atteinte...

Dans *Halloween*, déjà, John Carpenter attribuait le « mal absolu » au tueur de baby sitters échappé de l'hôpital, il le condamnait sans rémission. Kurt Russel, qui, dans le New-York glauque de 1997, devenu cour des miracles concentrationnaire, sauvait le président des États-Unis enlevé par des terroristes kamikazes, combat ici la Chose. D'individualiste anar, il passe meneur d'hommes et garde sa belle voix cassée. Face au dernier de ses compagnons — contaminé peut-être, et lui-même n'est plus sûr de rien, — il attend la mort glaciale.

John Carpenter n'a jamais été pointilleux sur les scénarios. Il attache ses soins fascinés au paysage de fin du monde et à la Chose : elle traverse les corps, jaillit en filaments pareils à des lassos cinglants, elle fait craquer les chairs et les entrailles, s'élève, mi-plante, mi-dragon dont les membres visqueux se tordent, grandissent démesurément, tiges monstrueuses sur lesquelles éclosent comme des fleurs d'enfer des têtes bestiales qui se multiplient et se dévorent, qui coulent en rictus infâmes, hurlent, sifflent, en apellent aux stridences de la musique new wave, aux chairs malades de James Ensor, aux gargouilles hallucinées de Jérôme Bosch (2).

Comme dans *Alien* — ou *New York 1997*, — comme dans la plupart des films de peur, le héros apeuré, c'est l'apprenti sorcier, le créateur à qui ses créations échappent. Mais il ne craint pas tant leur révolte que le défaut de la machine — sa propre machine intellectuelle, la faille qui lui a fait rater son coup. *Alien*, l'étranger, la Chose de l'autre monde... L'autre monde, celui du dedans. La panique vient de ces moments d'inconscience, de gestes sans souvenir guidés par la culpabilité. La faute, toujours.

L'homme se sent coupable envers l'humanité, les morts, la mort. Coupable de mourir, d'avoir tué ses pères par l'oubli, de détruire ce qu'ils ont bâti. Le réveil de la mémoire est terrible. En s'abattant sur le Grand Nord, la Chose a ranimé un monstre qui depuis des millénaires dormait sous la glace. Les Poltergeist (*le Monde* du 12 septembre) sont des fantômes spoliés par le cynisme d'un promoteur immobilier qui fait construire un lot de villas sur un cimetière. Les fantômes hypnotisent la jolie petite fille blonde, lorsque, après la fin des émissions, les flocons blancs vibrent sur le petit écran et que les parents se préparent à une nuit coquine en se passant un joint.

L'enfant est aspirée dans le « nulle part » cathodique. A la fenêtre de la chambre qu'elle partage avec son frère et une poupée de chiffon au sourire inquiétant, un arbre noir déclenche des cataclysmes. Tobe Hooper joue en virtuose le jeu des maisons hantées. Il confie l'affaire à des exorcistes universitaires caricaturés avec drôlerie. En définitive, c'est une petite bonne femme boulotte et simplette qui résout le problème. Alors surgissent de l'infiniment étroit, comprimé entre les lattes du plafond, de grandes licornes blanches, et des chevaux ailés qui se cabrent, se débattent, et leurs gueules levées jettent un long gémissement. Le sol se soulève, le plancher se fend, les morts couverts de fange se dressent, crapahutent dans le jardin, dans la piscine dont l'ouragan a fait un cloaque. Mais l'enfant est arrachée aux pâles étreintes de l'au-delà, délivrée — comme on le dit pour une naissance. Tobe Hooper aime sauver les fillettes en danger : ainsi dans *Death Trap* voyait-on l'une d'elles, vêtue d'une mini-robe, courir à quatre pattes pour se cacher, menacée par un obsédé sexuel armé d'une faux et par un crocodile cannibale...

Poltergeist s'achève sur la famille réunie, partant vers des horizons sans tombes profanées, faisant escale dans un motel. Et le père, sagement, ôte de la chambre le poste de télévision, le repousse sur le balcon. Est-ce vraiment suffisant ? (3).

COLETTE GODARD.

(1) Voir les grandes reprises.

(2) Sortie prévue le 3 novembre.

(3) Voir films en exclusivité.

★ Aux éditions J'ai lu, la collection « cinéma » dirigée par Jacques Sadoul publie les *Novelisations* de certains films, notamment *Poltergeist*, par James Kahn (13 F) ; *E. T.*, le film de Stephen Spielberg, raconté par Vonda Mc Intyre, sortira en novembre, et *la Chose*, par Alan Dean Foster, en décembre. L'histoire originale est publiée dans la collection « Présence du futur » aux éditions Denoël, dans un recueil de nouvelles *Le Ciel est mort*.



Ramener la Corse en Méditerranée

Tout commence, il y a juste un an, par un rêve de femmes. Laurence Hercher et Julia Rioni s'attachent à l'idée que la Corse pourrait bien être un centre et non un coin de la Méditerranée. La conscience politique de soi qui s'est nettement manifestée ici ces derniers temps a d'abord entraîné une assez riche éclosion de musiciens et de chanteurs, très engagés, comme *Canta u populu corsu* ou *E due Patrizie*, soucieux aussi de retrouver les sources anciennes de la culture, comme *A cupagnia* de Balagne ou le groupe de Rusiu.

Très vite, pourtant, on s'est aperçu que si la Corse était sortie du désert elle risquait bien de s'enfermer dans un ghetto culturel. Beaucoup de Corses, dont Lucien Felli — chargé des affaires culturelles à la jeune assemblée régionale — se sont pris à croire au rêve puis au projet de Laurence Hercher et de Julia Rioni, qui a fini par se réaliser avec ce premier Festival du film des cultures méditerranéennes de Bastia, qui vient de se terminer : dix-sept titres en compétition, dix-huit invités, une rétrospective des frères Taviani, une semaine du cinéma marocain.

On a refusé à chaque séance des spectateurs aux deux studios et même au grand théâtre, ancien opéra restauré, inauguré voici un an et rouvert à l'occasion du Festival : un millier de places mais toujours pas de directeur (réticences de la municipalité à s'engager financièrement ? Difficultés avec Henry Mari, directeur de la Maison de la culture d'Ajaccio liée par une convention au théâtre de Bastia ?). En tout cas, un fort honnête palais du Festival, où circulait et bavardait la foule jusqu'à une heure avancée de la nuit. On a découvert aussi une Maria Farandouri dont la voix semble jaillie de la terre, venue à Bastia chanter Théodorakis, et, en duo avec lui, les chansons du compositeur turc Zulfi Livanelli ; ou encore Ahmed Ben Dhiah et le chant nomade.

On a parlé aussi de théâtre à propos du spectacle que Michel Raffaelli va monter et créer en Corse et qu'on verra à Paris au printemps. Ou de celui de Dominique Degli Esposti, le mois prochain, au Musée d'art moderne.

Pour Lucien Felli, il est temps de ramener la Corse en Méditerranée, *« temps de retrouver les racines de nos racines. Le Festival n'est qu'un premier pas. Il faut donner à la Corse l'occasion de jouer dans cette mer « médiane » le rôle privilégié de terre réconciliatrice du Nord et du Sud, de l'Orient et de l'Occident. Par une animation permanente qui est plutôt réanimation, en s'appuyant, plus que sur les villes, sur les villages, car ils ont mieux gardé la mémoire. En élargissant le rôle de l'université de Corte par des contrats universitaires interméditerranéens »*.

Il faut aussi souhaiter qu'au-delà d'une mer fameuse la Corse se réconcilie avec l'ailleurs et retrouve sa vocation ancienne à l'aventure de l'invention et du dialogue. Et que se taisent un peu les pleureuses.

René Allio faisait justement remarquer à Bastia que l'essentiel *n'est pas de retenir ce que les* cultures méditerranéennes ont en commun, pas toujours le meilleur : la violence du clan, le poids des fatalités ou la place opprimée de la femme, comme on l'a vu dans *Maria Zef* de l'Italien Cottafavi ou dans *Tu écraseras le serpent* de la Turque Türkan Soray. Mieux vaut creuser les différences à travers les images accrochées au symbolique et au rituel, comme le rappelait Manuel Madeira (Portugal). On peut et on doit mettre en garde, dans ce contexte, les cinéastes contre les dangers du naturalisme. S'exprimer, pour les Corses comme pour les autres, c'est d'abord inventer des formes. Jean-Louis Bertuccelli protestait contre l'erreur qui consiste à parler, par exemple, du cinéma égyptien : *« Il y a la Momie, les films de Beshara, mais aussi un mauvais cinéma égyptien. »*

« Le cinéma égyptien a bien de la chance », lui a répondu Henri Graziani, dialoguiste et bastiais. *« Nous autres, nous commençons à peine à prendre la parole. »*

BERNARD RAFFALLI.

Gleizes
exposition ouverte du 27 octobre au 9 décembre 1982
Fondation Nationale des Arts Graphiques et Plastiques
11, rue Berryer 75008 PARIS

JEREMY D. ANNETT
jeudi 28 et samedi 30 octobre
de 15 h à 20 h
ARLETTE MAGNIER BONNER
67, rue Saint-Dominique (7e)
2e étage gauche
555-19-35

SAGOT — LE GARREC
24, rue du Four, VIe – 326-43-38
Roger VIEILLARD
Gravures anciennes et récentes
Jusqu'au 20 novembre

F.I.A.C. GRAND PALAIS
22 Octobre - 1er Novembre
KIMURA
dessins
ART YOMIURI - STAND A 36

JEANNE BUCHER
le Brocquy

GALERIE MEDICIS
23, place des Vosges (4e)
278-24-83 et 278-21-19
OGIER
« Auvergne secrète »
Jusqu'au 16 novembre
Tous les jours, 11 à 19 h, dim. compris

WOLFRAM
Aquarelles
GALERIE J.-L. ROQUE
9, rue du Cirque, 75008 Paris
225-84-80.
du 20 oct. au 13 nov.

galerie denise rené
196, bd Saint-Germain – PARIS – 222-77-57
MAX BILL
PEINTURES ET SCULPTURES RÉCENTES

GALERIE DENISE VALTAT
59, rue La Boétie, 75008 PARIS, 359-27-40
FORISSIER
27 Octobre — 27 Novembre

Galerie TENDANCE
105, rue Quincampoix - PARIS (3e)
278-61-79
MINAUX
Œuvres récentes
Ouvert tous les jours sauf le dimanche de 12 h à 19 h
NOVEMBRE 1982

SALON du DIX au QUINZE
Invités d'honneur
Abel Savin-Maryla Krasnic
Du 29 octobre
au 14 novembre 1982
à la mairie annexe
du IVe arrondissement
2, place Baudoyer-Paris.

RÉCITATIONS PAR MARTINE VIARD

Théâtre a cappella

VIERGE sage, et la seconde d'après séductrice rompue. Star ratiocineuse, puis bientôt mère inquiète. Ensuite, tour à tour coquette opiniâtre, lucide et splendide adolescente, cantatrice à la gorge de fer, et encore fillette qui rêve, et amante dans l'attente, et femme indécise martelant le désamour à s'en taper la tête contre les murs. Une femme seule. Mille autres : ici Martine Viard, au long de quatorze morceaux d'une durée oscillant de une à cinq minutes, de petites pièces écrites spécialement pour elle par Georges Aperghis. Toutes les douceurs et toutes les violences. Plus la rigueur absolue de la musique.

Cela dure à peine l'espace d'une heure et vous laisse « estomaqué ». Elle chante. Elle chante, qu'elle aille dépeçant un vers de Théodore de Banville, ou qu'elle annonce, tantôt hurlant, tantôt chuchotant, debout, assise, étendue ou accroupie. Elle exorcise à son miroir le cérémonial du maquillage, étouffe la routine avec une houpette, transforme une brosse à cheveux en infernal harmonica, et son tube de rouge à lèvres en sifflet de jungle. Elle désamorce le mot « désir » : elle chante. Encore, et plus. C'est du théâtre. Du théâtre a cappella. Et pourtant l'été passé, en les écoutant, retransmises sur France-Culture depuis Avignon, on imaginait que ces Récitations étaient accompagnées par une sorte d'orchestre. On croyait entendre des percussions, quand Martine Viard faisait seulement claquer ses doigts ; on s'inventait plus loin la présence d'un saxophone, d'un tambour ou de quelque clarinette éraillée ; or il n'y avait rien de tout cela. On se figurait des murmures en arrière ; il n'y avait que du silence ou plutôt, parfois, les rires du public, atteint — précisément — à l'estomac. Des rires semblables à ceux que les films de Chaplin déclenchent. (le Monde daté 8-9 août).

Il y avait seulement la voix de Martine Viard. Il fallait le voir pour le croire. On a vu, il y a deux semaines, à l'occasion de la XIIe Biennale, dans cet endroit impraticable qu'est l'auditorium du Musée d'art moderne (1). On savait. Maintenant on est certain ; la soprano qu'a choisie Mauricio Kagel, pour sa création au prochain Festival d'automne, est une excellente actrice. Avis aux amateurs : Viard, qui revient de Colmar où elle se produisait à l'Atelier lyrique du Rhin, présente actuellement ses Récitations, à Bagnolet, pour l'ATEM.

Depuis 1978, la partition de ce récital était restée, paraît-il, dans un tiroir, comme ces lettres précieuses, bonnes à recevoir, que l'on range, en attendant le moment de les relire, d'en comprendre tous les sens. C'est fait. Martine Viard a revisité chaque mot, chaque note, en compagnie du metteur en scène Michel Rostain. Le compositeur, qui n'est pas intervenu au cours de ce travail commun de mise en espace, a dû être lui-même éberlué d'avoir « donné lieu » à un tel voyage. La chanteuse est allée jusqu'au bout d'elle-même, des stridences.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Dans la section sons et voix.

★ 28 octobre, 21 novembre. Du jeudi au dimanche, 20 h 30. ATED Bagnolet.

JACQUES HIGELIN EN ALBUM

Tout lieu se vaut pour lui

SORTI il y a trois semaines, le dernier album *(Encore une journée d'foutue)* de Jacques Higelin se vend comme des petits pains. Fait exceptionnel : les premiers jours de la parution, il y a même eu des véritables queues dans certains magasins pour acheter cet ensemble étonnamment calme et doux, constitué de bouts d'histoires, d'impressions et d'élans de tendresse.

Eternel funambule qui a pris pour devise la phrase de Kipling : « *Je suis le chat qui va tout seul et tout lieu se vaut pour moi* », authentique saltimbanque qui cherche, découvre, se laisse aller au rêve, prend le contrepied du raisonnable, du bon ton, aventurier romantique et perpétuel adolescent qui réinvente les sentiments, dépose spontanément la vie aux pieds des spectateurs, Jacques Higelin rayonne aujourd'hui sur la scène de la chanson française, du rock français, comme la seule véritable superstar.

Comédien, musicien, bateleur, Higelin a longtemps mené son aventure dans le grand désordre, reproduisant les tentatives au théâtre, au cinéma, au café-théâtre, dans la marginalité et l'animation de village, courant après l'extravagance, les idées folles, fuyant l'image de l'artiste seul en scène disant : « *J'suis tout seul, j'ai pas réussi à m'entendre avec d'autres pour m'exprimer* », recherchant la communication, aimant le contact beau et fragile, s'efforçant de réduire au minimum la différence entre lui-même et le personnage en représentation.

Au milieu des années 70, après une période de dérapage et de déstabilisation, Higelin a rencontré sur sa route une espèce d'énergie indomptable, farouche, communément appelée rock. Il a rassemblé la somme de tous les voyages jusqu'alors entrepris de la révolte à la tendresse et, le cœur et l'esprit ouverts, il s'est jeté dans le mouvement de la musique, dans une série de fêtes où il s'éclate, où il se dépasse à chaque fois, où il se dédouble, se multiplie. A travers toutes les formes (ballade, rock, comptine, rock-blues), la voix cassée, râpée, Jacques Higelin se promène dans le quotidien et l'imagination, préservant sa liberté, fuyant les habits étriqués, les images aliénantes, vivant ses sentiments à l'excès, porté par un humour ébouriffé, à l'emporte-pièce, prêt à tout découvrir et à tout changer.

Depuis son dernier spectacle du Cirque d'hiver *(Jacques Joseph-Victor dort)* et la longue tournée qui a suivi, il y a eu ce nouvel album publié chez Pathé-Marconi. Il y a en novembre un court voyage au Québec et un petit séjour à New-York, où il se produira dans un club. Après, rien n'est encore prévu. Sauf des envies, des enthousiasmes, des folies. Peut-être un spectacle au Casino de Paris, où il pourrait raconter d'autres chapitres de vie et de rêve.

CLAUDE FLÉOUTER

SELECTION

CINÉMA

« Une chambre en ville » de Jacques Demy

Nantes 1955, à l'heure des grèves. Voici la comédie musicale du septennat, où l'on retrouve, tragédie en sus, le plaisir des *Parapluies de Cherbourg* et des *Demoiselles de Rochefort*, même si Michel Colombier n'est pas Michel Legrand. Une mention spéciale pour Danielle Darrieux en veuve de colonel.

« Toute une nuit » de Chantal Akerman

Des escaliers et des portes qui claquent : le décor de multiples rencontres amoureuses qui s'entrechoquent sous nos yeux, jusqu'à ce qu'éclate la nuit d'orage.

ET AUSSI : *L'Etat des choses*, de Wim Wenders (la vie c'est en couleurs, mais le noir et blanc c'est plus réaliste). *Comédie érotique d'une nuit d'été*, de Woody Allen (drôle de charme). *Les Misérables*, de Robert Hossein (la plus belle histoire). *Ici et ailleurs*, et *Lettre à Freddy Buache*, de Jean-Luc Godard (messageries).

THÉATRE

« Instructions aux domestiques » Salle Gémier

Terayama, apôtre des célébrations de violences, s'inspire de Jonathan Swift et traduit son humour cynique en images d'une sombre beauté, avec d'extraordinaires comédiens dont le jeu expressif se rapproche des codes du butoh (jusqu'au 31 octobre).

ET AUSSI : *Léonce et Léna*, à Gennevilliers (les nostalgies de la pureté adolescente). *Purgatoire à Ingolstadt*, à Aubervilliers (les cruautés de l'adolescence). *Richard II* et *la Nuit des rois* à la Cartoucherie, Théâtre du Soleil (Shakespeare et l'Orient imaginaire).

MUSIQUE

« Le Roi Lear » à l'Opéra

Bernard Lefort, en quittant l'Opéra de Paris, lui a laissé une création française qui l'honore, celle de *Lear* d'Aribert Reimann, compositeur allemand de quarante-six ans. Le schématisme des situations politiques et l'incomparable chant de la détresse humaine conviennent admirablement à une œuvre lyrique, puissante et condensée comme celle-ci. On souhaite qu'elle réussisse à Paris (les 3, 6, 9, 11 et 13 novembre, etc.).

A Tourcoing, dans cet Automne culturel si remarquable pour une cité jusqu'ici peu favorisée, ce sont deux autres compositeurs contemporains qui seront à l'honneur, deux Anglais, Michael Tippett et P.M. Davies, au cours de six concerts avec l'Academy of St-Martin-in-the-Fields et les Fires of London, sous la direction des compositeurs (du 2 au 9 novembre). Egalement à Tourcoing, *Rinaldo* de Haendel, dirigé par J.-Cl. Malgoire (le 30 octobre).

ET AUSSI : Minimal Music (à 18 h 30 et 21 h, Centre Pompidou, les 27, 28, 29, et American Center, le 30) ; *4e Symphonie* de Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir. Raphael Kubelik (Pleyel, les 27 et 28) ; exposition, colloque et concerts en l'honneur du 450e anniversaire de Roland de Lassus (Mons, les 28 et 29) ; Orchestre de chambre de l'Europe, dir. Cl. Abbado, avec M. Pollini (Pleyel, le 29) ; *Madame Butterfly*, mise en scène J.-P. Ponnelle, dir. A. Lombard (Strasbourg, les 29, 31 octobre, 2, 4, 7 novembre) ; *Parsifal*, avec L. Rysanek, K. Moll, S. Jerusalem, dir. M. Janowski (Champs-Elysées, le 30, à 17 h) ; Schubert, Beethoven, Stravinski, par le Lindsay Quartet (Théâtre du Rond-Point, le 31, à 11 h) ; John Cage, par G. Frémy (American Center, les 2 et 3 novembre) ; Brahms, Kodaly, par J.-B. Pommier et les solistes de l'Orchestre de Paris (Pleyel, le 2 novembre) ; Brahms, Sinopoli, Schumann, par l'Orchestre de Paris, dir. G. Sinopoli (Pleyel, les 3 et 4 novembre).

VARIÉTÉS

Liza Minelli au Moulin-Rouge

Le 4 novembre, pour une seule soirée au profit des enfants handicapés, Liza Minelli démontre une fois de plus sa nature exceptionnelle. A chaque spectacle, Liza Minelli laisse éclater sa prodigieuse vitalité, sa volonté délirante de vaincre les planches.

ET AUSSI : Georges Moustaki à Bobino (à partir du 2 novembre). Henri Salvador à la porte de Pantin, et Tino Rossi au Casino de Paris, à partir du 4 novembre). Raymond Devos au Théâtre Montparnasse.

DANSE

Merce Cunningham au Festival d'automne

Trois spectacles de création au Théâtre des Champs-Elysées, deux soirées d'« Events » et quatre films au Centre Georges-Pompidou, c'est l'itinéraire parisien de Merce Cunningham. Sa manière de danser est née d'une nécessité première : se déplacer d'un point à l'autre de l'espace, sans message, sans préoccupation d'enchaînement et de continuité ; ce qui n'empêche pas les actions des danseurs, se déroulant sur plusieurs plans et dans des directions différentes, d'atteindre une grande complexité.

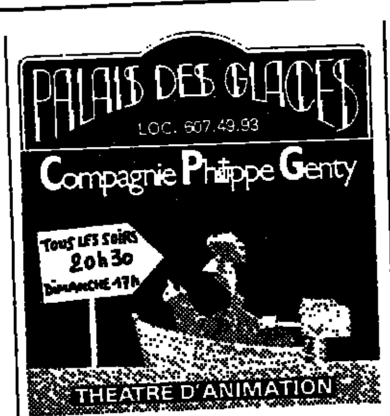
EXPOSITIONS

Trésors d'Irlande au Grand Palais

Quatre-vingt-onze pièces triées sur le volet pour marquer les aspects les plus originaux du patrimoine irlandais, de la protohistoire à la fin de l'époque médiévale, où, l'on attend, après torques, boucles et bracelets précieux, la venue de saint Patrick, pour les enluminures célèbres des livres de Durrow et de Kells, et toute cette folie d'entrelacs qui gagna l'orfèvrerie avec la même perfection.

ET AUSSI : *Les enrichissements récents du Musée national d'art moderne* et *Arroyo*, au Centre Georges-Pompidou. *Roy Lichtenstein*, au Musée des arts décoratifs. la *Biennale de Paris*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *La donation Levy*, à Troyes. *A la conquête des mers*, au Musée de l'hospice Comtesse, à Lille, pour le Festival.

AVANT-PREMIÈRE CINÉMATOGRAPHIQUE
AU PROFIT D'AMNESTY INTERNATIONAL
Le Groupe 75 de la Section française d'AMNESTY INTERNATIONAL présente en avant-première, le mardi 9 novembre 1982, le film de Murray Lerner :
« DE MAO A MOZART »
consacré à la tournée en Chine du violoniste ISAAC STERN en 1979.
AU GAUMONT - LES HALLES
Forum des Halles, Paris (1er)
Billets en vente à la salle à partir du 6 novembre
Prix des places : 30 F.



PEREC
«LA ROCHE PARMENTIER
ou
VIVE LA POMME DE TERRE»
par le T.E.M.
30 octobre/9 novembre
Salle Berthelot — MONTREUIL
Métro Croix de Chavaux
858-65-33

CENTRES CULTURELS ETRANGERS
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
FONDATION GULBENKIAN
51 avenue d'Iéna - 16e
mercredi 27 octobre, 20 h 45
CONFÉRENCE
« Présence
et problématique actuelle
de la Langue Portugaise
dans le monde »
par le Prof. LUIS LINDLEY CINTRA

UGC BIARRITZ (Dolby) • UGC OPERA • UGC BOULEVARDS • BRETAGNE • UGC DANTON (Dolby) • MISTRAL
CLICHY PATHE • 14 JUILLET BASTILLE • 14 JUILLET BEAUGRENELLE • 3 SECRETAN • FORUM LES HALLES (Dolby)
PARLY 2 • CARREFOUR Pantin • ARTEL Créteil • ARTEL Marne La Vallée • FRANÇAIS Enghien
LES PERRAY Ste-Geneviève-des-Bois • GAUMONT Evry • CALYPSO Viry-Châtillon



ACTUELLEMENT



V.O. : MARIGNAN PATHÉ — FRANÇAIS PATHÉ — GAUMONT HALLES — PAGODE
SAINT-ANDRÉ DES ARTS — 7 PARNASSIENS



RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 29 octobre au 4 novembre

Les programmes du mercredi 27 et du jeudi 28 octobre sont en page 16.

« DIADIA PAVLIK » DE ÉLISABETH KAPNIST, SUR FR 3

Tout est bien, rien ne changera

ON tire les rideaux, et la lumière robuste d'un après-midi méditerranéen examine l'intérieur d'une maison inhabituelle aux murs tapissés d'icônes et de photos de famille dont celle de Nicolas II, tsar de Russie. Nous sommes bien à Nice chez le comte Pavel Pavlik, russe blanc émigré en France depuis plus d'un demi-siècle. Pavlik âgé de soixante-quinze ans aujourd'hui, est l'oncle de la réalisatrice, Elisabeth Kapnist, auteur de *Diadia Pavlik*, un film à la première personne, intense. Pavlik est veuf et vit avec la petite Valentine du même âge, elle aussi venue de Russie après la révolution d'Octobre. Tous deux se chamaillent continuellement mais ne peuvent se passer l'un de l'autre. Pavel lit, écrit, fouille obstinément les lumières ineffables du souvenir de la Russie pendant que Valentine — qui a effacé l'ardoise du passé — les yeux grands ouverts, dévore la télévision. A travers les deux êtres défilent comme dans un kaléidoscope du cinéma muet, les mille clochers de Saint-Pétersbourg, les bals de Yalta, toute la Russie ancestrale.

L'histoire de *Diadia Pavlik* s'échelonne sur deux ans, de 1980 à 1982, date de la réalisation du film. Elisabeth Kapnist, qui est monteuse, voulait d'abord parler des Russes exilés à Nice. Elle a pris contact avec l'oncle de Russie, un homme *« légendaire un peu fantasque »*. Une correspondance régulière s'est instaurée entre eux. Pavel s'est pris, de son côté, passionnément au jeu de la mémoire, il a rédigé trois cents pages en russe qui ont servi, plus tard, à la rédaction du dialogue. Il a fallu attendre le temps des Pâques russes pour tourner le film en trois mois.

La beauté de *Diadia Pavlik* tient à une construction linéaire articulée autour des rituels religieux et alimentaires des chrétiens orthodoxes — la peinture des œufs, l'enterrement du Christ, la messe de minuit avec sa procession silencieuse aux flambeaux autour de l'église, — qui rythment et scandent les séquences de la vie quotidienne, accompagnent les personnages et les transcendent. Poids du temps liturgique qui semble dire : *« Tout est bien, rien ne changera, personne jamais ne mourra. »*


★ Icône de Nedelko de Lovetch, 1598. Musée d'archéologie de Sofia.

Les dialogues, qui sont simples, sensibles, collent parfaitement aux quelques documents d'archives sur la révolution d'Octobre, aux scènes mystique dans le cimetière et à l'église. On parle ici à voix basse. Parole lointaine de l'exil. Parole qui chante l'espoir de retrouver la mère patrie enfin libérée du joug de la dictature des soviets. Comme dit Pavel : *« La vie reprend, la vie a repris comme si rien n'était arrivé. »*

Diadia Pavlik est le premier film d'Elisabeth Kapnist. C'est un cadeau comme on en voit rarement au petit écran.

MARC GIANNESINI.

★ Mercredi 3 novembre, FR 3, 20 h. 35.

« PANURGE », SUR FR 3

Images, truquages

« ON sort ce soir », de Pierre Douglas affiche complet. Tout le monde est là pour *Panurge*, de Jean-Christophe Averty et Jean-Michel Royer. Rabelais lui-même s'est déplacé aux studios de la S.F.P. Un seul absent, le pauvre Gargantua, pris de coliques néphrétiques, est cloué au lit et condamné à regarder le petit écran de chez lui. Ne pouvant participer au spectacle, il sera donc comme nous témoin et juge des aventures de son compagnon, tour à tour architecte, général, explorateur, grand seigneur, etc.

Panurge arrive sous les traits de Jean Massimi, et l'énorme machinerie visuelle de monsieur Averty se met en branle : elle concasse les têtes, dévisse les troncs et les abdomens, agrandit et rapetisse Pantagruel. Les poissons se transforment en oiseaux sous les yeux d'un Panurge qui organise à son gré la grande farce rabelaisienne *« époustouflant de virtuosité »*, se dit Gargantua devant cette esthétique surréaliste qui joue merveilleusement des contrastes et des métamorphoses. Mais le divertissement électronique en dix chapitres sans entracte ajoute aux coliques néphrétiques de Gargantua un commencement de picotement qui ressemble fort à de la conjonctivite. Son regard de colosse est soudain pris de strabisme devant une telle débauche d'images. « Trop de *trucages, c'est trop* », dit-il. *« Averty est insupportable de génie, il a comme moi les yeux plus gros que le ventre »*

M. G.

★ Samedi 30 octobre, FR 3, 20 h 35.

LA MUSIQUE SUR FRANCE-CULTURE

Nouvelle grille, nouveaux sons

SI la musique n'est pas exactement un Etat dans l'Etat, au sein de France-Culture, c'est un secteur bien à part, une chapelle qui va bientôt s'ouvrir à toutes les formes de musique contemporaines, élargir de nouveaux espaces sonores comme l'émission sur et avec Serge Gainsbourg en témoigne (voir l'encadré page 17). M. Alain Durel, qui a pris la tête des programmes musicaux de la chaîne depuis décembre 1981, succédant ainsi à M. Guy Erisman, lance une nouvelle grille qui a tout l'air d'être un grand chambardement.

« Contrairement à France-Musique, France-Culture n'est pas un objet que la classe musicale considère comme son patrimoine. Nous devons nous adresser à un public plus large, nous devons donc lui apporter des programmes plus diversifiés, rendre compte de toutes les cultures musicales, les musiques savantes mais aussi populaires, vivantes, improvisées, le jazz, le rock, les variétés.

La nouvelle grille de France-Culture préfère, aux longues séries mensuelles consacrées avant à l'œuvre d'un compositeur, traiter en un seul jour, en trois ou quatre émissions, de la structure, du mode de création et du milieu qui l'a fait naître.

Il s'agit de relier le monde musical, au sens large du terme, les bruits, les sons, avec son outil de diffusion, la radio quotidienne, rythmée, qui ne cherche pas forcément à délivrer un message à tout pri[illegible] moyen de communication toujours conçu à l'affût de l'événement musical.

Alain Durel entend d'abord sélectionner très sévèrement les projets. La réalisation des émissions sera confiée à des producteurs qui sauront *« se faire musicien dans la voix »*. En effet, pour le directeur des programmes musicaux de France-Culture, *« la parole ne doit pas seulement être informative, elle est porteuse de données sonores »*.

Alain Durel affiche un robuste optimisme : *« Nous avons des moyens techniques câblés, hautement sophistiqués, un budget suffisant pour l'année à venir (6 millions de francs), et des producteurs talentueux. »* — M. G.

Au jour le jour

● **LE LUNDI : dossiers sur des compositeurs contemporains.** — Ils sont traités en deux émissions, de 11 h 2 à 12 h, et de 13 h 30 à 14 h (sont déjà annoncés : Henri Dutilleux, le 1er novembre, Hugues Cuenod, le 8, Aribert Reiman le 15 ; le théâtre musical en Allemagne le 22, Vinko Globokar le 29). Le magazine d'informations musicales, nationales et internationales « **Instantanés** », qui était diffusé auparavant à 11 h 2 passe dorénavant à 17 h 32.

● **LE MARDI : les instruments.** — On les retrouve quatre fois au cours de la journée, de 11 h 2 à 12 h, de 13 h 30 à 14 h, de 17 h 32 à 18 h 30, de 21 h 15 à 22 h 30 (sont prévus : le piano le 2 novembre, la voix le 9, le synthétiseur le 16, le quatuor le 23, la harpe le 30).

● **LE MERCREDI : langages, œuvres.** — Chaque semaine, un compositeur aura l'antenne pendant près de cinq heures, de 11 h 2 à 12 h, de 13 h 30 à 14 h, de 17 h 32 à 18 h 30, et de 20 h à 22 h 30 (Serge Gainsbourg, le 3 novembre, — voir encadré p. 19 — ; une journée à la direction de la musique, le 10 ; Loti le 17, Alkan le 24).

L'émission « **La musique prend la parole** », qui était diffusée samedi à 11 h passe, à partir du 10 novembre, le mercredi à 11 h 2.

● **LE JEUDI : les lieux** (ceux où la musique a été composée ou jouée). De 11 h 2 à 12 h, de 13 h 30 à 14 h, de 17 h 32 à 18 h 30 (sont annoncés : la scène des cafés et tavernes, le 4 novembre, automne à New-York le 11, libre parcours variétés le 18, lieux communs le 25).

● **LE VENDREDI : journée libre** (selon l'actualités). — De 11 h 2 à 12 h, de 13 h 30 à 14 h, de 16 h à 18 h 30 (sont prévus : conjurer le chagrin, 5 novembre, passion et performance, le 12, hommage à Robert Casadesus le 19, le festival d'automne à Paris le 26).

Le magazine « **Black and blue** » continue d'être diffusé à 21 h 30.

● **LE SAMEDI ET LE DIMANCHE : grandes manifestations musicales,** ou journées-thèmes, la chaîne diffusera des concerts, particulièrement de musique vivante venant des grands festivals. Le samedi de 11 h 2 à 12 h, de 16 h 20 à 17 h 27 ; le dimanche, de 12 h 45 à 14 h, de 16 h 5 à 17 h 30 et de 23 h à 23 h 55 (la Biennale de Paris les 30 et 31 octobre ; le Sacré entre Afrique et Occident, ou Narcisse en musique les 6 et 7 novembre).

UNE MISE AU POINT DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUÉBEC

A la suite de notre article sur « la coopération franco-canadienne : TVFQ 99, patchwork ou voix de la France ? » (le Monde du 23 octobre), nous avons reçu la mise au point suivante de la Délégation générale du Québec en France.

« La délégation générale du Québec en France tient à préciser que l'accord audiovisuel créant une chaîne de télévision française au Québec, renouvelé par le premier ministre M. Pierre Mauroy, lors de son voyage officiel au Québec en avril 1982, est subventionné, à part égale, par les gouvernements *québécois* et français. Depuis le début de cette entente, qui est née en 1979 suite à une rencontre entre les premiers ministres de France et du Québec, la France fournit annuellement une programmation de deux mille cinq cents heures pour cette chaîne de télévision dont la popularité a été confirmée par de récents sondages. Le renouvellement de cet accord, conclu entre les deux gouvernements, est maintenant assorti d'une clause de réciprocité qui permet aux producteurs *québécois*, dans les domaines du cinéma et de la télévision, de fournir cent heures de programmation aux chaînes françaises.

» L'extension prévue de la chaîne TVFQ 99, hors du territoire québécois doit, par ailleurs, faire l'objet de concertations entre la France et le Québec, *seuls signataires de cet accord.*

» Enfin, il est à souligner que les chaînes françaises, loin de subventionner les sociétés privées québécoises pour la diffusion des émissions, reçoivent des deux gouvernements les budgets nécessaires à l'administration de ce programme, qui permet aux téléspectateurs québécois d'avoir accès à l'ensemble de la production télévisuelle française. »

Vendredi 29 octobre

Deux films

PAVILLON NOIR

Film américain de Frank Borzage (1945), avec P. Henreid, M. O'Hara, W. Slezak, B. Barnes, J. Emery.
TF 1, 13 h 50.

★ *La personnalité de Borzage, cinéaste des conflits passionnels et des destins malheureux, n'apparaît pas dans ce film de pirates fidèle aux lois d'un genre longtemps cultivé par Hollywood. On peut apprécier, pourtant, le panache et l'humour d'aventures sous le signe de la flibuste.*

DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES

Film français de Marguerite Duras (1976), avec M. Renaud, J.-P. Aumont, B. Ogier, Y. Gasc.
A 2, 23 h 5.

★ *Nouvelle, pièce de théâtre, puis film (produit par Antenne 2 et la Compagnie Renaud-Barrault, pour la télévision et le cinéma), l'œuvre de Marguerite Duras est un poème tragique sur le manque de communication, la vieillesse et la solitude. Duras saisit, dans ses images, le vide de l'existence et l'absence d'amour. Le personnage de la mère est à jamais marqué par l'interprétation de Madeleine Renaud.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Cinéma : Pavillon noir.
De Frank Borzage
15 h 25 Royal Command Circus.
16 h 20 Croque-vacances.
En direct de la Martinique
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Le grand studio.
Emission de M. Legrand et J. Bardin. Réal. G. Seligman
Avec Catherine Lara, Didier Lockwood, François Rabbath, Ray Brown... Enfin des musiciens qu'on ne voyait pas « avant » !
21 h 35 Série : L'Esprit de famille.
Réal. R. Bernard, avec M. Biraud
C'est la grande fête à la Marette pour le double mariage de Claire et Antoine, Bernadette et Stéphane. Tout le monde est heureux, sauf Pauline qui aime Paul en secret. Pauvre Pauline ! A quand la fin de cette sérénade familiale ?
22 h 30 Documentaire : Les couleurs de l'irréel
Emission de Ch. Kimmerlin et E. Calmel.
Fouillant et agrandissant les œuvres de trois Anglais — Patrick Woodroffe, Peter Jones et Tim White — la caméra explore des images de cauchemar, semées de réminiscences allant de Jérôme Bosch à René Magritte : étrange allégresse du dessin et de la couleur
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A N.T.I.O.P.E
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de l'aliment, du goût et de la faim
(Lire notre sélection.)
15 h Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : L'histoire en question.
Le mur de Berlin (diffusée le 28 octobre à 20 h 35).
16 h 40 Les fables de La Fontaine.
16 h 55 Itinéraires.
De Sophie Richard.
Deuxième numéro de la série « Agenda » pour une petite planète, tourné par la télévision des Pays-Bas, consacré à l'Indonésie : cent cinquante millions d'habitants répartis sur trois mille îles
17 h 45 Récré A 2.
18 h Série : Les légendes indiennes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors.
De D. Bertolino.
De M. Boisrond. Avec S. Desmarets, J. Holt, J. François, etc.
Deuxième épisode : Fanny vient de démissionner avec éclat de la boîte de haute couture où elle travaillait ; s'ennuyant trop chez elle, elle décide d'ouvrir une boutique contre l'avis de tout le monde... Ce feuilleton, où tout le monde s'esquinte gaiement, ne dépasse pas le niveau du théâtre de boulevard (il y a de bonnes reparties) avec une idéologie un peu poujadiste.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
En jacter des vertes et des pas mûres.
Avec P. Bourdieu *(Ce que parler veut dire)*, J. Cellard *(Ça mange pas de pain)*, J. Houssin *(Chassez le Dobermann)*, A. Le Breton *(Fortif's)*, P. Perret *(le Petit Perret illustré par l'exemple)*, L. Sebbar *(Shérazade)*.
22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cycle Marguerite Duras) : Des journées entières dans les arbres.

Un festin

AUJOURD'HUI LA VIE : HISTOIRE DE L'ALIMENT.
A 2, 14 h.

Au menu de « Aujourd'hui la vie », une histoire de l'aliment, du goût et de la faim, en huit repas, soigneusement préparés par Jean-Paul Askhenasi et Jacques Busnel. Un panorama des mille manières de manger de goûter, de faire la diète, des premiers hommes — les Cro-Magnons — aux fins gourmets du dix-neuvième siècle, en passant par les Grecs et les Egyptiens... Autour de la table, animée par une souriante maîtresse de maison, deux catégories de convives : les communs des mortels, téléspectateurs végétariens ou gros mangeurs, d'un côté, les sommités universitaires, boulimiques en matière grise, de l'autre. Des historiens (Jacques le Goff, Marcel Detienne, Jean-Louis Flandrin), des agronomes (Jacques Barrau, René Dumont, un ethnologue (Claude Lévi-Strauss), un psychologue (Matthy Chival), forment une brochette de spécialistes qui parlent entre eux des découvertes culinaires du quinzième et du dix-huitième siècle, de la folie alimentaire d'aujourd'hui (fast food, chinois, couscous, pizzeria...), de la dégustation des vins, de la fraude, etc.

Nous n'avons vu que la première des huit émissions ; elle s'avale d'un trait, tellement la nourriture spirituelle est agréable au palais. On peut regretter seulement que la série ne soit pas diffusée avant les repas, histoire de nous mettre en appétit, mais peut-être les responsables de la programmation ont-ils préféré nous donner ce festin une fois la digestion faite... pour éviter justement que les participants ne se dévorent tout crus...

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
C.F.D.T. (Confédération française et démocratique du travail.)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Loi Quillot : la durée du bail.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Bruits de guerre
Enquête réalisée par G. Brousmiche et J. Radiguet, avec R. Barnet.
Dix millions de morts au cours de la première guerre mondiale, quarante millions au cours de la seconde. Quel sera le prix de la troisième ? Richard Barnet, auteur de nombreux ouvrages sur les rapports Est-Ouest a interrogé des spécialistes : MM. Paul Warnke, ancien chef des négociations sur SALT 2, Ronald Dellums, député de Californie, Patricia Schroeder, député du Colorado, Earl Revenal, expert politique et militaire, John Marks, leader d'un mouvement antinucléaire.
21 h 30 Erik Satie : La rêverie du pauvre.
Emission de G. Saint-Bris et G. Taverna.
Un compositeur du vingtième siècle aux thèmes nostalgiques, sautillants, par un familier des médias, Gonzague Saint-Bris.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Récital Arturo Benedetti Michelangeli, piano. *Sonate en la bémol majeur, opus 26*, de Beethoven.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : l'Avenir du Liban; actualité de l'histoire ; la violence extra-familiale.
8 h Les chemins de la connaissance : le jeu des portraits : à 8 h 32, Loup y es-tu ; à 8 h. 50, Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des arts du spectacle.
10 h 45 Le texte et la marge : « La Méduse », de J.-Y. Blot.
11 h 2 En marge du congrès de musicologie de Strasbourg.
12 5 Nous tous chacun.
12 45 Panorama, avec E. Mendel.
13 h 30 Musiques extra-européennes : Afrique.
14 h Sons : Marseille.
14 h 5 Un livre, des voix : « Un cannibal très convenable », d'O. Todd.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Jean Jouvenel).
16 h Pouvoirs de la musique : « Discours sur quelque chose ». J. Cage; portrait de Bruno Walter.
18 h 30 Feuilleton : Cerisette.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : congrès international de l'histoire de la physique.
20 h Emission médicale : acupuncture et vertébrothérapie.
21 h 30 Black and blue : l'âge d'or de Commodore.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Leclair, Berwald, Liszt, Rossini, Lalo, Galuppi.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : œuvres de Haydn, K.P.E. Bach, Winter, Mozart.
12 h, Equivalences : œuvres de J.-S Bach, Tournemire, Litaize.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Beethoven, Messiaen, Schumann, Coff ; J.-C. Chevaley, piano.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Borodine.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Emissions d'auteur : œuvres de Harty ; 15 h 30, Il y a deux cents ans naissait Paganini ; œuvres de Paganini, Liszt, Brahms, Rachmaninov.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Concert (en direct du Théâtre musical de Paris), troisième Festival de jazz de Paris.
19 h 38, Boîte à musique.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (donné le 12 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : « Passacaille » de Webern ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » de Liszt : « Ainsi parlait Zarathoustra » de Strauss par l'Orchestre national de France, dir. G. Bertini ; sol., F. Zimmerman, piano.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.



Samedi 30 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 55 Vision plus.
10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 *La maison de TF 1.*
13 h *Journal.*
13 h 35 Pour changer.
Séries : La conquête de l'Ouest, les Incorruptibles : Etoiles et toiles : Mégahertz
18 h Magazine auto-moto.
18 h 30 Archibald le magichien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Banques : une enquête.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
La chasse.
Passionnés de carnage ou protecteurs de la nature?
21 h 50 Série : Dallas.
Le conflit entre Bobby et J.R. ne cesse de s'aggraver. Bobby décroche un mirifique contrat pétrolier avec le Venezuela Pam continue de chercher sa mère, et Lucy présente Mitch à ses amis...
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, P.-L. Boulay.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la *marmite.*
Le chou farci au lapin.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 *Les jeux du stade.*
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure.
Aventure et sports de glisse : top ski : ligne de pente
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M Drucker.
Autour de Daniel Guichard, S. Distel, J.-J. Goldman, K. Bush, S. Desmarets, etc.
21 h 50 *Série : Deuil en 24 heures.*
D'après le roman de V. Pozner, réal. F. Cassenti. Avec A. Cuny, R. Bohringer, P Clementi, L. Szabo...
Cailloi, l'ancien syndicaliste, et Cartin, le colonel vieille France, poursuivent leur voyage à travers la France occupée. La radio annonce l'armistice. La résistance commence à s'organiser. Une série bien jouée mais un peu lente.
22 h 50 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty.
Woody Herman, un flûtiste bop au tempo de feu.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif-entreprise.
14 h 30 Entrée libre.
Avec Jean-Pierre Dumont, journaliste au Monde : portrait d'Alfred Saury, économiste, et Jeanine Kaspar, femme du syndicaliste
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h *Les Jeux.*
20 h 35 *On sort ce soir : Panurge.*
De Rabelais, adaptation J.-M. Royer, musique de C. Bolling, réal. J.-C. Averty, avec P. Massimi, B. Allemane, M. Muller... B. Carra...
(Lire notre article page 15.)
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Polonaise brillante opus 3 de Chopin, pour violoncelle et piano, par R. et A Bex

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : les dentifrices ; la violence extra-familiale ; moins cinq avec le docteur Léon Kreisler.
8 h Les chemins de la connaissance: regards sur la science.
8 h 30 *Comprendre aujourd'hui pour* vivre demain : de droite ou de gauche, l'héritage culturel est-il dévalué ?
9 h 7 Matinée du monde contemporain.
10 h 45 Démarches, avec Michel Guy.
11 h 2 La musique prend la parole: pour un nouveau vocabulaire musical : la forme (la Nuit transfigurée, de Schoenberg).
12 h 5 *Le pont des arts.*
14 h Sons : un jour entier de vie à la campagne.
14 h 5 Les samedis de France-Culture : entre Alma et Iéna : voix et son à la biennale de Paris 82.
16 h 20 Recherches et pensée contemporaines : le hasard objectif... la synchronicité.
18 h Aphrodite, la grande déesse de Chypre, par M. H. Fraisse, avec J. Karageorghis, A. Hermary et J.-J. Walter.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Radio-Canada présente la *poésie néo-africaine des Amériques* (poésie noire des Etats-Unis).
20 h Maigret et le clochard, de G. Simenon. Avec J.-M. Thibault, H. Lapparent, J.-J. Steen, S. Agazinsky, B. Balp...
22 h Ad lib.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : œuvres de Hummel, Strauss, Berwald, Toldra, *Ginastera.*
8 h 2, Avis de recherche et actualité du disque : œuvre de Beethoven, *Moussorgsky, Grieg,* Florentz, Portal ; 11 h, La tribune des critiques de disque; « Neuvième Symphonie » de Bruckner ; 12 h 35, œuvres de Allegri, Maderna.
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Atelier de musique : œuvres de J.-S. Bach, Couperin .
15 h 36, *Dossier disque :* œuvres de Schubert.
16 h, Palmarès du vingt-quatrième concours international de guitare.
17 h, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Parsifal » de Wagner, par l'Orchestre de France et chœurs et maîtrise de Radio-France, direct. dir. M. Janowski; chef des chœurs, M. Lassère de Rozel; chef de maîtrise : *H. Farge* ; sol., B. Weikl, K. Rydl, K. Moll...
23 h, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit : œuvres de Brahms, *Cimarosa* ; *Poissons d'or* ; œuvres de Gaza, Reich, Adam, Ashley.

> ● *« Parsifal » de Wagner* (FM, 17 h.). *Dernier opéra de Wagner, « Parsifal » occupe une situation bien particulière dans le cœur des mélomanes puisqu'aux uns, fervents wagnériens, il apparaît comme l'aboutissement des recherches du musicien, tandis qu'aux autres, réfractaires en général aux charmes du wagnérisme, il représente la seule œuvre convenable qu'ait écrit le musicien, « de la musique qui respire plus largement que d'habitude, moins autoritaire », comme le notait Debussy. Pareille unanimité autour de la partition tient évidemment plus à la musique riche d'humanité et de sonorités imprévues qu'à un livret baroque et moyenâgeux.*
> T. Fr.

Dimanche 31 octobre

> **Deux films**
>
> **LE MAGNIFIQUE**
> Film français de Philippe de Broca (1973), avec J.-P. Belmondo, J. Bisset, V. Caprioli, M. Tarbes, R. Gérôme.
> TF 1, 20 h 35.
> ★ *Parodie des films d'espionnage où Philippe de Broca, cherchant à retrouver sa veine de* l'Homme de Rio *et des* Tribulations d'un Chinois en Chine, *s'est amusé à mêler, opposer, réalité et fiction, à donner un double rôle à Belmondo, son acteur fétiche.*
>
> **LE ROMAN DE WERTHER**
> Film français de Max Ophüls (1938), avec P. Richard-Willm, A. Vernay, J. Galland, P. Pax.
> FR 3, 22 h 40.
> ★★ *Goethe et le préromantisme allemand. Admirable transposition, dans un village alsacien, des* Souffrances du jeune Werther. *A la veille d'une guerre qui allait le forcer à un nouvel exil, Max Ophuls réussit à retrouver l'esprit d'une littérature universelle, par cette peinture du « mal de vivre » et d'un amour sans espoir. La beauté et la sensibilité des images en demi-teintes, l'atmosphère de mélancolie, la composition inspirée de Pierre Richard-Willm, la douceur et les frémissements dramatiques d'Annie Vernay (elle avait seize ans, elle mourut trois ans plus tard) font de ce film, typiquement « ophulsien », un chef-d'œuvre.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en l'abbaye des *Prémontrés Saint-Martin de Mondaye (Calvados).*
Prédicateur Père P Talec
12 h Télé-foot.
13 h Journal
13 h 20 Série : Starsky et Hutch.
14 h 15 Les nouveaux grands enfants.
15 h *Sports dimanche.*
Rugby : Roumanie-France ; Gymnastique rythmique : championnat d'Europe : Tiercé à Auteuil.
17 h Pour vous.
18 h Série : Arnold et Willy.
18 h 30 Jeu : Qui êtes-vous ?
18 h 55 Les animaux du monde.
De M. de la Grange et A. Reille
19 h 30 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Magnifique.
De Philippe de Broca.
22 h 10 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Arthur et *C. Garbisu.*
En sourdine... les sardines, de Michael Frayn, mise en scène Robert Dhéry, au théâtre des Bouffes-Parisiens ; *Vive les femmes,* de Reiser, mise en scène de Claude Confortes, à la Gaîté-Montparnasse ; *les Strauss,* de Georges Coulonges, mise en scène Jean-Louis Barrault, au théâtre du Rond-Point, etc.
22 h 35 Sports dimanche soir.
23 h Journal.
23 h 20 A Bible ouverte.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Gym tonic.
(et à 10 h 45.)
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : l'Homme qui tombe à pic ; 15 h 20, l'Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 05 Série : Les fils de la liberté.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Brassens, inédits.
L'anarchiste, l'ours, le tendre qui chante Marion et Lisette, l'amour et les enterrements...
21 h 35 Document : Un homme et sa mémoire (Maria Casarès).
De S. Jezequel, réal. F. Caillaud.
Une comédienne de cinéma et de théâtre exilée à Paris depuis 1936 : un personnage qui séduit par sa passion et par l'éclat de son tempérament espagnol.
22 h 35 Document : Repères sur la modern dance.
La nouvelle génération de chorégraphes : Europe, Japon. Une émission d'A. Plagne, réal. F.-M. Ribadeau.
Rarement la danse moderne a été aussi bien montrée au petit écran à travers les personnalités des chorégraphes Maguy Marin, Ushio Amagatsur, Carolyn Carlson, Pina Bausch et Maurice Béjart.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de...
10 h 30 Mosaïque.
12 h Le choix.
Emission réalisée par l'association Contre-chant, en collaboration avec le ministère des droits de la *femme.*
13 h Les jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche.
Avec E. Le Roy-Ladurie.
Voix publique : avec le peintre Matta ; 16 h, Initiations musicales non conventionnelles ; le Gnebogosse et l'Upic : 17 h, *Littérature :* Spécial Claude Simon.
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
Cette semaine dans cet excellent magazine : La revue de presse ; La construction du métro de Paris ; Portrait : Helmut Newton
18 h 45 L'Echo des bananes.
Avec Dr Feelgood ; Le groupe W.C. 3 ; Jo Lemaire et Celophane.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Bizarre, bizarre.
Mon poulet, mon lapin, réal. G. Evans.
20 h 35 *Série : De la démocratie en Amérique.*
Réal. R. Delourme et D. Naspiezes *La conquête :* les Etats-Unis d'Amérique ont-ils encore des frontières ?
Puritanisme, violence, sexe, en rapport avec la presse, la religion aux Etats-Unis.
21 h 25 Aspects du court métrage français.
J'sais pas quoi faire, de Michel Tedoldi.
Chronique de vie quotidienne d'une bande de jeunes adolescents de la banlieue parisienne.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Cinéma de minuit : Le roman de Werther.
De Max Ophuls.
0 h Prélude à la nuit.
Concert Jacques Offenbach, extrait de *la Vie parisienne,* par l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. R. Benzi.

FRANCE-CULTURE

7 h 9 La fenêtre ouverte.
7 h 15 Horizon, magazine religieux.
7 h 40 Chasseurs de son: le domaine du temps
8 h Orthodoxie.
8 h 30 Protestantisme : les amitiés françaises à l'étranger.
9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française du droit humain.
10 h Messe, au monastère des Annonciades de Thiais.
11 h Regards sur la musique : Messe de Requiem, de Saint-Saëns.
12 h 5 Allegro.
12 h 45 Entre Alma et Iéna : voix et son à la Biennale de Paris 82 (et à 16 h. 5 et 23 h).
14 h Sons à la campagne.
14 h 5 Théâtre ouvert, écritures de femmes: « Sara Z », de *M. Fabien.*
15 h 35 Bonnes nouvelles, grands comédiens : quatre nouvelles de Valérie Bonnier, lues par Maurice Biraud.
17 h 30 Rencontre avec... Yvette Roudy.
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 *Le cinéma des cinéastes.*
20 h Albatros : Nani Balestrini.
20 h 40 Atelier de création radiophonique : un, deux — une, deux, par R. Farabet, avec l'amiral Sanguinetti.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : œuvres de Porte, Haydn, Brodsky, Dvorak, Addinsel, Paganini, Gounod, Haendel, R. Strauss, Kiermeier, Habrier, Altman, Zeller, J. Strauss.
8 h 2, Cantate : œuvres de J.-S Bach.
9 h 10, Les matinées de l'orchestre : L. Stokowsky : œuvres de Saint-Saëns, Tchaïkovsky, Moussorgski, Wagner.
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, à Paris) : œuvres de Schubert, Beethoven, Stravinsky, par le Lindsay String Quartett.
12 h 5, Magazine international.
14 h 4, D'une oreille à l'autre : œuvres de Gibbons, Walton, Satie, Debussy, Janacek, Ravel, Stockhausen, Schumann.
17 h, Comment l'entendez-vous ? par G. Lamoine : œuvres de Schumann, *Moussorgsky, Debussy, Janacek,* Ravel, Stockhausen.
19 h, Jazz vivant.
20 h, *Les chants de la terre.*
20 h 30, Concert : « Symphonie concertante pour violon », de *Mozart :* « Symphonie n° 1 », de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. *C. Abbado,* sol., R. Kuechl, *violon,* J. Staar, alto.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : *Musique de nuit ; 0 h 5,* Round about midnight...

Lundi 1er novembre

> **Trois films**
>
> **OURAGAN SUR LE CAINE**
> *Film américain d'Edward Dmytryk (1954), avec H. Bogart, J. Ferrer, Van Johnson, F. MacMurray, L. Marvin.*
> TF 1, 14 h 5.
> ★ *Humphrey Bogart en officier de marine tyrannique et paranoïaque et le grand « morceau de bravoure » d'un procès pour mutinerie. On a voulu voir dans cette réflexion sur le courage et la lâcheté la mauvaise conscience du réalisateur qui avait craqué devant la « Commission des activités anti-américaine ».*
>
> **L'ASSASSIN HABITE AU 21**
> Film français de Henri-Georges Clouzot (1942), avec P. Fresnay, S. Delair, J. Tissier, P. Larquey, N. Roquevert, O. Tolazac, Maximilienne, R. Bussières.
> TF 1, 20 h 35.
> ★ *Les débuts dans la réalisation de Clouzot avec l'adaptation, très personnelle, d'un roman policier de Stanislas-André Steeman. La pension de famille de Montmartre où Pierre Fresnay, imperturbable commissaire Wens, recherche un assassin particulièrement habile à se dissimuler, c'est, déjà, l'univers noir du* Corbeau. *Dans un rôle écrit pour elle, Suzy Delair imposait sa nature gouailleuse, sa fantaisie acide.*
>
> **ELLE COURT, ELLE COURT, LA BANLIEUE**
> Film français de Gérard Pirès (1972), avec M. Keller, J. Higelin, N. Courval, V. Lanoux, R. Castel.
> FR 3, 20 h 35.
> ★ *Le « métro-boulot-dodo » des banlieusards en proie aux difficultés de transport, dans une suite de caricatures et de gags menés sur un rythme rapide, avec des effets de comique destructeur à la manière de certains dessins animés américains.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 *Vision plus.*
11 h Le jour du Seigneur : Messe de la Toussaint.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h *Journal.*
13 h 35 *Portes ouvertes :* l'aviation ; l'accès des personnes handicapées dans la fonction publique.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui
Ces chers disparus ; 14 h 05, *Cinéma : Ouragan sur le Caine,* d'Edward Dmytryk ; 16 h, Variétés ; 16 h 30, Voyage au pays de la fascination.
17 h 25 Le village dans les *nuages.*
17 h 55 Téléfilm : le Professeur de français.
D'Y. Tashkov
Un enfant seul dans un village russe de l'après-guerre en compagnie d'un professeur de français.
19 h 10 Histoire d'en rire.
19 h 30 A la une.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 *Cinéma :* L'assassin habite au 21.
De Henri-Georges Clouzot.
21 h 55 Téléthèque : l'Entretien.
De C. Aveline, réal. C Dauvilliers.
Le long monologue d'une vieille dame (Denise Grey) à l'approche de la mort qui confie et révèle ses souvenirs, l'intimité de sa vie à un personnage muet, symbole de la conscience, tour à tour accusateur ou témoin bienveillant...
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 05 *Journal.*
12 h 30 Jeu : *l'Académie des neuf.*
12 h 45 Journal
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Premier lundi.
15 h Série : *La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.*
15 h 55 Reprise : Un homme et sa mémoire (Maria Casarès).
(Diffusée le 31 octobre à 21 h 35.)
16 h 45 Reprise : Repères sur la modern dance.
(Diffusée le 31 octobre à 22 h 35.)
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
19 h 20 *Document : Savane.*
19 h 45 *Le théâtre de Bouvard.*
20 h Journal.
20 h 35 Musiques au cœur : la dynastie des Strauss.
Avec la participation de l'Orchestre *Colonne,* dirigé par G. Holt, et de C. Ivaldi.
21 h 50 Théâtre pour demain : l'Armoire.
De *P.* Bourgeade, réal. P Planchon. Avec M. Lonsdale, F. Brion, J-P Laurent, E Dod
Focker, un homme d'une trentaine d'années tente de passer de Berlin-Est à Berlin-Ouest Une chose l'en empêche : une armoire de famille à laquelle il tient comme à la prunelle de ses yeux.
22 h 20 *Magazine : Juste une image.*
Réal. D. Garrel Prod. INA.
Un numéro réussi consacré à la mort : huit séquences intéressantes dont une du réalisateur Robert Bober sur une photo de Sanders
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 10 Messages.
Une émission du ministère des P.T.T.
18 h 30 *Pour les jeunes.*
18 h 55 Tribune libre.
Centre du volontariat.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Courts métrages.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les Jeux.
20 h 35 *Cinéma : Elle court, elle court la banlieue.*
De Gérard Pirès.
22 h 05 Journal.
22 h 35 Magazine : Thalassa.
Le commerce des boîtes, reportage *d'A. Le Garrec.*
23 h 10 *Musiclub : Noureiev, il y a vingt ans.*
Avec le Royal Ballet.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : l'Inde en marche; regards sur le peuple maya ; *moins cinq,* avec M.-C. Barre.
8 h Les chemins de la connaissance, le jeu des portraits ; à 8 h. 32, l'endroit c'est l'enfer ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7 Foi et Tradition.
9 h 30 Protestantisme : service religieux à l'Oratoire du Louvre.
10 h Messe à la cathédrale du Mans.
11 h Musique : Henri Dutilleux, ses dernières œuvres éditées.
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Edition musicale : musique instrumentale et chorale pour les amateurs.
14 h *Sons, à la campagne.*
14 h 5 Un livre, des voix : « l'Herbe d'or », de Pierre Jakez-Hélias.
14 h 47 Les après-midi de France-*Culture : le monde au singulier ;* à 15 h 30, l'avant-garde au Japon; à 16 h 30, Rendez-vous avec *J. Hubaut* ; à 17 h. *Roue libre :* l'art des fugues.
17 h 30 Magazine musical : instantané *« festival d'automne ».*
18 h 30 Feuilleton : Cerisette.
19 h 10 Disques.
19 h 25 *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30 Présence des arts : le Festival du film d'art de Montréal.
20 h Le témoignage de l'enfant de chœur, de G. Simenon. Avec J.-M. Thibault, M. Sarcey, M. Vitold, *L. Lemercier.*
21 h L'autre scène ou les vivants et les dieux : la magnanimité chez Aristote.
22 h 30 Nuits magnétiques : sans images.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Rauber, Walberg.
6 h 30, *Musiques du matin :* œuvres de Verdi, Matiegka, Sarasate, Sammartini, Mozart, Wolf, Hotteterre.
8 h 7, *Quotidien musique.*
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Vlado Perlemuter : œuvres de Mozart, Beethoven, Ravel.
12 h, Chasseurs de son stéréo : œuvres de Beethoven, Schubert.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Jeunes solistes : œuvres de *Byrd, Sweelinck,* Rameau, avec I. Wjuniski, clavecin.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Sowerby, J. Brahms, Schoenberg, Gershwin.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Cage, Boucourechliev.
17 h 30, Les intégrales : des œuvres de K. Szymanovski.
18 h 30, Studio-Concert (donné le 21 juin 1982, au *Studio* 106) : Musiques traditionnelles.
19 h 38, *Jazz.*
20 h, *Les muses en dialogue.*
20 h 30, Concert (donné au Centre Georges-Pompidou, le 10 mai 1982) : « Mouvement calme », de Mefano ; « les Grandes Fontaines », *de Mather :* « Sursum corda triplum », de Miereanu ; « Un soleil obscur à la cime des vagues », de Lenot ; « Shin'Gyo », de Dusapin ; « Improvisations sur Mallarmé », de Boulez, par l'ensemble 2e 2m, dir. J. Mercier ; sol. D. Dorow, soprano, Y. Nara, soprano, J. Mefano, piano, P.-Y. Artaud, piccolo.
21 h 45, La nuit sur France-Musique, Musique de nuit : œuvres de Schubert, Mendelssohn, Beethoven ; 23 h. 5, *Aspects de la musique française :* œuvres de Barraud ; 0 h 5, Musique du *Nord :* œuvres de Norby, Grieg.

> ● **Vlado Perlemuter** (FM, 9 h 05). Comme Robert Casadesus, Vlado Perlemuter est un pianiste français célèbre à l'étranger et un peu boudé dans son pays. *Une situation paradoxale pour cet élève de Cortot qui depuis le* début du siècle est l'un des interprètes de Chopin les plus touchants ; mais une injustice à laquelle Dominique Jameux a en tout cas décidé de remédier en présentant chaque matin un portrait du pianiste, *agrémenté de nombreux enregistrements :* Vlado Perlemuter joue les œuvres de Chopin, qu'il a médité sa vie durant, celles de Ravel, auprès de qui il a glané autrefois quelques conseils. *Le même souci de perfection domine, le même style* fervent et libre, toujours émouvant parce qu'en prise sur des passions vraies. — T. Fr.

Télévisions francophones

VENDREDI 29 OCTOBRE

● R.T.L., 21 h, *le Glaive et la Balance,* film de A. Cayatte ; 23 h 10, Chrono : l'actualité sportive automobile.
● T.M.C., 20 h 35, *Question d'honneur,* film de L. Zampa ; 22 h 35, Chrono : magazine automobile.
● R.T.B., 20 h 55, *Electre,* film de M. Cacoyannis.
● T.S.R., 20 h 35, Feuilleton : « Dallas » ; 21 h 20, Jardins divers.

SAMEDI 30 OCTOBRE

● R.T.L., 21 h., *Robinson Crusoé sur Mars,* film de B. Haskin ; 22 h 35, Ciné-club : *Préparez vos mouchoirs,* film de B. Blier.
● T.M.C., 20 h 35, *Voulez-vous danser avec moi ?,* film de M. Boisrond.
● R.T.B., 20 h 30, *Porte des Lilas,* film de R. Clair ; 22 h, G. Brassens chez lui, à Paris, le 13 mai 1973.
● T.S.R., 20 h 10, Feuilleton : « Shogun » ; 21 h 40, Hommage à *Georges Brassens.*

DIMANCHE 31 OCTOBRE

● R.T.L., 21 h, *Rage,* film de G. C. Scott.
● T.M.C., 20 h 35, *Caesar and Cleopatra,* film de G.B. Shaw.
● R.T.B., 20 h, Variétés : La bonne étoile ; 21 h, Téléfilm : *Un adolescent d'autrefois.*
● T.S.R., 20 h., *Duel à cache-cache ;* 21 h, Besson comme Besson.

LUNDI 1er NOVEMBRE

● R.T.L., 21 h, *Sunflower,* film de V. de Sica.
● T.M.C., 20 h 35, *Charles et Lucie,* film de N. Kaplan.
● R.T.B., 19 h 55, *L'écran témoin :* Hommage à Jacques Brel.
● TELE-2, 19 h 55, Série : De mémoire de Belges.
● T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma : *Padre Padrone,* film de P. et V. Taviani ; 23 h, L'antenne est à vous.

MARDI 2 NOVEMBRE

● R.T.L., 21 h, *Joe Kidd,* film de J. Sturges
● T.M.C., 20 h 35, *Storm Boy,* film de H. Safran.
● R.T.B., 19 h 55, Feuilleton : « Shogun » ; 20 h 50, Ballet : *Pulcinella* ; 21 h 35, Portrait : Stravinsky.
● T.S.R., 20 h 05, Téléfilm : *les Tribulations de Manuel* (première partie) ; 21 h 10, *Georges* Simenon.

MERCREDI 3 NOVEMBRE

● R.T.L., 21 h, *Clérambard,* film de Y. Robert ; 22 h 30, *R.T.L.-*Théâtre.
● T.M.C., 20 h 35, *Il faut vivre dangereusement,* film de C. Makowski.
● R.T.B., 20 h 35, Variétés : Vidéogam.
● T.S.R., 20 h 05, Téléfilm : *les Tribulations de Manuel* ; 21 h 10, Nous avons fait un beau mariage.

JEUDI 4 NOVEMBRE

● R.T.L., 21 h, *la Statue en or massif,* film de R. Rouse.
● T.M.C., 20 h 35, *le Songe d'une nuit d'été,* ballet de G. Balanchine ; 22 h 10, Déclics, magazine de la photo.
● R.T.B., 20 h 20, *la Maison sous les arbres,* film de R. Clément.
● TELE-2, 19 h 55, Opéra : *Simon Boccanegra.*
● T.S.R., 20 h 05, Temps présent ; 21 h 10, Divorce ; 21 h 50, *le Seigneur de la guerre,* film de R. Fleischer.

Mardi 2 novembre

Deux films

LE SUCRE

Film français de Jacques Rouffio (1978), avec G. Depardieu, J. Carmet, M. Piccoli, N. Borgeaud, R. Hanin.

A 2, 20 h 35.

★ *Comédie satirique, inspirée par des faits réels, où Jean Carmet est un parfait gogo, plumé par des gogos qui le font spéculer sur les cours du sucre. Faisant équipe, pour le scénario, avec Georges Conchon, Jacques Rouffio a montré clairement le mécanisme des opérations boursières, donné un ton de farce « à l'italienne » aux magouilles menées par Depardieu, personnage imprévisible autant que savoureux, et Piccoli, négociant machiavélique à tête de bagnard.*

TIREZ SUR LE PIANISTE

Film français de François Truffaut (1960), avec C. Aznavour, M. Dubois, A. Rémy, J. Aslanian, R. Kanayan, N. Berger, M. Mercier, B. Lapointe.

FR 3, 20 h 35.

★★ *La fragilité et la malchance d'un petit pianiste de bastringue qui fut, autrefois, un grand virtuose. Un roman de David Goodis transposé dans le décor social français d'un quartier populaire où se rencontrent les « perdants » de la vie et de l'amour. Ce film insolite, dont la mise en scène est faite de digressions, de ruptures de ton, de scènes humoristiques tournant au drame, est plus ou moins méconnu malgré la tendresse, l'émotion, les sentiments profonds apportés par Truffaut et ses interprètes.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Feuilleton : l'Ile fantastique ; 15 h 40, Dossier ; 17 h 45, Variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord
Banques : Quels services rendus.
20 h 35 Musique : « Elias », de Mendelssohn.
En la cathédrale Notre-Dame de Paris, par l'Orchestre de Paris, sous la direction de S. Ozawa, les chœurs de l'Orchestre de Paris dirigés par A. Oldham, et la maîtrise de la Sainte-Chapelle, direction F. Bardot, solistes J. Van Dam, E. Wiens, G. Killebrew, I. Calay, P. Loup, réalisation J.-P. Barizien. En liaison avec France-Musique.
(Lire notre sélection sur F.M.)
22 h 05 Documentaire : Vivre de l'art aujourd'hui.
Réalisation P. Bouchet.
Comment vivre de sa peinture si de sa sculpture quand on n'est pas Picasso ou Bacon ? Des jeunes artistes, laissés pour compte par l'infrastructure moderne des galeries, témoignent de la vie d'artiste.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Journal.
12 h 30 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Portrait d'une inconnue.
15 h 05 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 50 Reprise : Brassens, inédits.
(Diffusée le 31 octobre à 20 h 35.)
16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot.
Terres humaines : les parcs naturels régionaux ; Tikaré, le grain ou la gerbe : la lutte contre la pauvreté dans le monde.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Le Sucre.
Film de Jacques Rouffio.
22 h Débat : L'argent et son odeur.
Avec MM. D. Strauss-Kahn, Y. Simon, professeurs, F. de Closets, journaliste ; le baron P. de Rothschild.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
S.O.S. Amitiés.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Cinéma : Tirez sur le pianiste.
De François Truffaut.
21 h 55 Journal.
22 h 25 Prélude à la nuit.
Récital de clavecin : Elisabeth Chojnacka. *Lamentation* et *Tombeau sur la mort*, de Proberger.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : l'Inde en marche ; regards sur le peuple Maya ; moins cinq, avec M.-C. Barre.
8 h Les chemins de la connaissance, le jeu des portraits ; à 8 h 32, l'endroit c'est l'enfer ; à 8 h 50, l'herbe des falaises.
9 h 7 La matinée des autres : la fête des morts au Mexique, par A. Lemperiere et P. Roussin.
10 h 45 Un quart d'heure avec... le docteur Jacques Servier, « le médicament : inventer ou mourir ».
11 h 2 Musique : piano pratique (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama, avec R. Jaccard.
14 h Sons : à la campagne.
14 h 5 Un livre, des voix : « la Tempête », de René Barjavel.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture, le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30 Feuilleton : Cerisette.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : douze clés pour la physique.
20 h Dialogues : les Arabes et les juifs, avec Amnon Kapeliouk et Eric Rouleau.
22 h 30 Nuits magnétiques : la permission de minuit.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin ; œuvres de Clérambault, Salieri, Mendelssohn, Rossini, Backofen, Boccherini, De Falla.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Vlado Perlemuter ; œuvres de Mozart, Chopin, Ravel, Fauré, Franck.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui : chants et musiques des Républiques soviétiques.
12 h 35, Jazz ; Tout Duke.
13 h, Opérette : œuvres de Planquette.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Bizet.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Telemann, Gulda, Power, Jacobowsky.
17 h 2, Repères contemporains ; œuvres de Ligeti, Darasse.
17 h 30, Les intégrales des œuvres de K. Szymanovski.
18 h 30, Concert donné au Centre Georges-Pompidou à Paris le 18 juin 1981. Œuvres de Salazar, Chavez, Revueltas, Gonzales, Quintanar, Estrada, par le Groupe de musique vivante.
19 h 38, Jaz : 20 h, Première loge.
20 h 35, Concert, donné en la cathédrale Notre-Dame de Paris en mai 1982, en liaison avec TF 1 : « Elias », de Mendelssohn, par les chœurs et l'Orchestre de Paris, dir. S. Osawa ; chef des chœurs : A. Oldham.
23 h, La nuit sur France-Musique : musique de nuit, œuvres de Liszt ; 23 h 35, Jazz-Club.

● **« Elias » de Mendelssohn.** FM, 20 h 35 (en liaison avec TF 1). Quelques nonnes perverses déployant tous leurs charmes pour séduire un héros désarmé avaient suffi à persuader Mendelssohn de l'indécence des drames lyriques de son temps, en l'occurence ceux d'Auber et de Meyerbeer qu'il avait entrevus à Paris. Révolté par l'insalubrité de pareils livrets, le compositeur allemand n'avait pas tardé à répliquer avec « Elias », un grand oratorio dans le style de Haendel, un portrait dithyrambique du prophète Elie. La musique de cette partition relativement peu jouée est à la hauteur de l'ambition qui la commande : ponctuée par des chœurs grandioses qui sont en fait les invectives que se lancent les prêtres de Baal et ceux d'Israël, elle vibre d'une vraie foi religieuse et s'avère pleinement convaincante. T. Fr.

● **Matinée des autres : la fête des morts au Mexique.** — (F.C. 9 h 7). La fête chrétienne investie par les rites mexicains. Les Indiens, pour accueillir leurs morts, dressent chez eux des autels : nourriture, boissons, cadeaux. L'après-midi, ils se rendent au cimetière, pleurent, rient, chantent et boivent sur les tombes. Les ethnologues Georgette Soustelle, Jacques Galinier, Eugenio Maurer, commentent cette cérémonie obligatoire — si on n'honore pas les morts, ils se vengent — dont des documents sonores nous restituent l'ambiance. Une production d'Annick Lemperière et de Philippe Roussin.

Mercredi 3 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 Vision plus.
11 h Magazine des écoles : Expérience de vie et langage.
Emission du C.N.D.P.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
Des métiers de la télématique.
13 h 55 Les pieds au mur.
Spécial Salon de l'enfance : spécial parachute ; variétés, feuilleton, dessins animés.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Magazine d'actualité de M. Thoulouze.
« Femmes sous influence ».
Couturiers, créateurs, modistes : le système de la mode, les professionnels du marketing et de la publicité ; la logique d'une activité industrielle actuellement en crise. Une enquête de Catherine Lamour, réalisée par Marianne Lamour.
21 h 35 Documentaire : Le Parsifal de Liebermann.
Réal. J. Dayan et A. Duault.
Parsifal, un adolescent centenaire.
1982 : Centenaire de la création de « Parsifal », de Richard Wagner : la découverte de l'œuvre et les problèmes de mise en scène par Rolf Liebermann, ancien administrateur général de l'Opéra de Paris. Des interviews de Patricia Ionesco, décoratrice, et de Jon Vickers, interprète de « Parsifal ».
21 h 30 Court métrage : Le sentiment de pudeur.
De Claude Massot.
Pudeur du corps, pudeur morale. L'analyse, l'histoire d'un sentiment qui varie selon les individus, l'époque, la culture, les classes... par un réalisateur tout en finesse et sensibilité.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 ·mal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
Réalisation : Pierre Zanoue.
Trois filles à moto dans les Pyrénées.
De Hendaye au cap Cerbère par la côte espagnole avec trois transpyrénéennes à moto.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 05 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec S. Vartan, B. Joël, B. Labounty, etc.
17 h 45 Terre des bêtes.
L'incroyable organisation des oiseaux de nos jardins.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Charlie Cobb détective (ou Football).
De P.S. Fischer, réal. R. Michaels. Avec C. Gulager, R. Bellamy, B. Brown.
Charlie Cobb, détective privé, accompagne une jeune fille en Californie. Cobb suspecte la belle-mère de celle-ci de chercher à se débarrasser d'elle.
21 h 50 Magazine : Cinéma, cinémas.
De Michel Boujut, Anne Andreu et Claude Ventura.
La rencontre de grands scénaristes en rébellion contre les contraintes du système hollywoodien ; la lettre d'un cinéaste : Alain Cavalier, réalisateur de « l'Insoumis » ; les films préférés de Serge Gainsbourg ; Russ Meyer, le pionnier américain des films érotiques, etc.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Peuple et culture.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Série : Guillaume le Conquérant.
Réal. G. Grangier et S. Nicolaesco. Avec H. Bellon, J. Terry.
Les aventures naïves du Guillaume le Conquérant batailleur, amoureux... un remake de « Thierry la Fronde » : pour les enfants.
21 h 30 Téléfilm : Diadia Pavlik.
Réal. E. Kapnist.
(Lire notre article page 15.)
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Siegfried Idyll, de Wagner, par l'Orchestre de Radio Monte-Carlo, dir. I. Markevitch.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : l'Inde en marche ; regards sur le peuple maya ; moins cinq, avec M.-C. Barre.
8 h Les chemins de la connaissance : le jeu des portraits ; à 8 h 32, l'endroit c'est l'enfer ; à 8 h 50, échec au hasard.
9 h 7 Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45 Le livre, ouverture sur la vie : « Notre documentaire préféré », le point de vue de quelques critiques.
11 h 2, Musique : confidentiel Serge Gainsbourg (et à 13 h 30, 17 h 32 20 h).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h Sons à la campagne.
14 h 5, Un livre, des voix : « De si braves garçons », de Patrick Modiano.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : l'explorateur nu.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture, le monde au singulier ; à 15 h 45, promenade avec Alicia Penalba, sculpteur ; à 17 h, roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30 La science en marche : mathématiques et informatique.
20 h Musique : Gainsbourg : le style.
22 h 30 Nuits magnétiques : futur antérieur.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin. Œuvres d'Ibert, Corelli, Cherubini, Roussel.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Vlado Perlemuter ; œuvres de Mozart, Ravel.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz ; Tout Duke.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) ; œuvres de Vivaldi, Kulhau, Saint-Saëns, Enesco, Hindemith, Varèse, Guiot.
14 h 4, Microcosmos ; 14 h, Le coin des enfants ; 14 h 30, Un quart d'heure avec ; La musique en dehors des notes ; 15 h 40, Faits divers ; 16 h 16, Le jeu et la bricole ; En marge ; 16 h 30, Haute infidélité.
17 h 2, Repères contemporains ; œuvres de Ballif.
17 h 30, Les intégrales des œuvres de K. Szymanovski.
18 h 30, Studio-concert : œuvres de Bartok, J. Brahms, par le Nouveau Quatuor de Budapest.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 35, Concert, donné en la cathé-reltechule, le 27 juillet 1982 : « Sinfonia en ré majeur », de Haydn ; Symphonie n° 73 en ré majeur », de Haydn ; « Sérénade Haffner » de Mozart, par le Rias Sinfoniette, dir. G. Kuhn.
22 h, La nuit sur France-Musique : Le club des archives ; œuvres de Chopin, Haydn, Beethoven.

● **Gainsbourg, etc.** — F. C. de 11 h à 12 h ; de 13 h 30 à 14 h ; de 17 h 32 à 18 h 30 ; de 20 h à 22 h 30. Sonnerie du téléphone. « Ah ! merde ! »... « Allo ?... non, je travaille ». La voix non pas cassée de Gainsbourg, ni fêlée non plus, non, une voix au bord de l'inaudible, alcool, nuits blanches. « Une voix de tabagique et d'éthylique », dit Gainsbourg entre deux petits rires, c'est « son créneau ». Il a une façon de se marrer très spéciale, Gainsbourg, intime. Et la journée que Noël Simsolo nous propose de passer avec lui — une heure par ci, une demi-heure par là, une heure encore, puis toute la soirée — a cette intimité, ce côté négligé, ce mélange d'ironie provocatrice, de demi-sérieux, de bizarre pureté, qui caractérisent le personnage. Une journée avec Gainsbourg, c'est une journée passée à écouter ses musiques — les siennes, celles qu'il aime et celles qui l'ont influencé, classiques, jazz, pop, rock... A l'écouter parler aussi. A sa manière, personnelle, à la fois directe et en biais, traversée d'humour et de blessures grandioses et dérisoires, coupées par les sonneries du téléphone.

Par ses propres silences, Noël Simsolo, comédien, cinéaste (quatorze courts métrages, un long métrage), scénariste, producteur à France-Culture, a tout laissé, les sons, les creux, les pleins et les ratés. Cela donne une émission qui a l'air simple, qui est en réalité très travaillée et qui donne le rythme, la manière de Gainsbourg. Un exemple prometteur de la nouvelle conception du son selon France-Culture. — C. H.

Jeudi 4 novembre

Deux films

L'ANGE GARDIEN

Film franco-canadien de Jacques Fournier (1978), avec M. Trudeau, F. Lemaire, A. Falcon, A 2, 15 h.

Ridicule et pitoyable tentative pour faire de Margaret Trudeau, ex-épouse d'un haut personnage canadien, une actrice de cinéma.

CADAVRES EXQUIS

Film italien de Francesco Rosi (1975), avec L. Ventura, F. Rey, M. von Sydow, C. Vanel, T. Carraro, A. Cuny, G. Zampa.

FR 3, 20 h 35.

★★ *Un des sommets du cinéma politique de Rosi. L'adaptation d'un roman de Leonardo Sciascia, une enquête policière faisant apparaître la corruption des institutions dans la démocratie italienne affaiblie, le labyrinthe des complots et des crimes d'Etat, dirigés par un pouvoir occulte et tout puissant. Ce film, admirablement mis en scène et interprété fut, à son époque, un cri d'alarme contre les machinations et la logique infernale d'un système.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Le change de l'enfant.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Emission du C.N.D.P.
17 h 30 Informations des personnels de l'éducation nationale.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
L'Assemblée nationale.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Mozart.
Réalisation Marcel Bluwal
Orage et passions.
Troisième épisode de la vie de Mozart : sa rupture avec Colloredo et Salzbourg, sa rencontre amoureuse avec Aloysia Weber. Tout est conforme à la vraisemblance historique, les acteurs sont bons et les dialogues de Félicien Marceau aussi. L'ensemble est une mise au « format télévisuel » selon les canons.
22 h 05 Histoire de la vie : La solitude ça n'existe pas.
Emission de P. Desgraupes, avec L. Barrère et E. Lalou, et la participation du ministère de la culture.
La vie considérée comme une chaîne de relations d'habitat, de transfert d'énergie, de nourriture, de stimulations et de signaux : une série didactique très bien documentée mais divinement ennuyeuse.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

110 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Où en est, où va le communisme ?
15 h Cinéma : L'Ange gardien.
De Jacques Fournier.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
De Monique Cara et Alain Valentini. Les métiers d'art.
Restauratrice de tissus, maître verrier, luthier, décorateur sur porcelaine à l'ouvrage.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
L'U.D.F.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Planète bleue.
Radio-télévision : la grande invasion, réalisation J.-P. Spiero.
Satellites, câbles, magnétoscopes vidéodisque, télématique, la quatrième chaîne de télévision. Toutes les nouvelles techniques de communication commentées par le remuant Laurent Broomhead.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Houba-Houba, avec les groupes Inmates, La souris déglinguée, The Strangers ; Haute tension : les films de série B et les films de Hitchcock.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

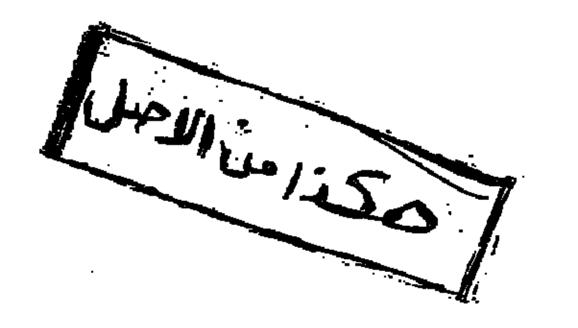
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Parti Radical Socialiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Cinéma : Cadavre exquis.
De Francesco Rosi.
22 h 30 Journal.
23 h 05 Prélude à la nuit.
Concert Corre et Exerjan (pianistes), *Cinq ballades*, de G. Auric.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'Inde en marche ; regards sur le peuple Maya ; moins cinq, avec M.-C. Barre.
8 h Les chemins de la connaissance, le jeu des portraits ; à 8 h 32, l'endroit c'est l'enfer ; à 8 h 50, l'herbe des falaises.
h 7, Matinée de la littérature, avec Hector Bianciotti ; dossier Amérique latine.
h 45, Questions en zigzag avec Bernard Privat, « l'Itinéraire ».
h 2, Musique : service à toute heure, cafés et tavernes (et à 13 h 30, 17 h 32).
: h 5, Nous tous chacun.
2 h 45, Panorama, avec Jean Favier.
4 h, Sons : à la campagne.
14 h 5, Un livre, des voix : « les dimanches de Mlle Beaumont », de Jacques Laurent.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : départementale à Saint-Chély ; à 17 h, roue libre ; l'art des fugues.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les faits et les méfaits des hormones.
20 h, Monsieur la souris, de G. Simenon, avec G. Biraud, J. Fabbri, E. Bierry, F. Cantrel...
22 h, Nuits magnétiques : liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Ward, Debussy, Lawes, J.S. Bach, Françaix, Boccherini, Saint-Saëns.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Musique d'aujourd'hui : Vlado Perlemuter ; Œuvres de Ravel, Chopin, Mozart, Beethoven.
12 h, Le royaume de la musique : œuvres de Schumann.
12 h 35, Jazz.
13 h, Musique légère : œuvres de Roger-Roger, Schrammel, J. Strauss, Translateur, Gounod, Massenet.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Carter, Beethoven, Haendel, Schubert.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Bezançon, Duruflé.
17 h 30, Les intégrales des œuvres de K. Szymanovski.
18 h 30, Concert, jazz.
19 h 30, Jazz.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, Concert donné en l'église abbatiale, le 6 juillet 1982 : « Motets à quatre voix », de P.E. Bach et J.C. Bach ; « Chanson sacrée », de Rust, par l'Ensemble Chiaroscuro, avec W. Burger, soprano, C. Denley, contralto, N. Rogers, ténor, C. Hogwood, pianoforte et orgue de chambre : « La Stahl, pour pianoforte », de C.P.E. Bach ; « Trois chansons sacrées à quatre voix avec pianoforte » et « Quatre chansons profanes » de Haydn ; « Chansons italiennes à trois et quatre voix », de Beethoven ; « Marche funèbre », de Mozart ; « Chansons sur poèmes de Goethe », de Reichardt.
22 h, La nuit sur France-Musique : musique de nuit : œuvres de Martinu, Scarlatti ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; œuvres de Glass et Wilson ; 0 h 5, Nocturnes : œuvres de Wagner, Schubert, Ravel, Berlioz, Bartok.



Mercredi 27 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
Emission de M. Thoulouze.
Gitans : le clou volé.
Un reportage de Ludi Bocken et Gérard Bernard sur la condition de gitan. Un peuple venu des Indes, continuellement persécuté au cours de son histoire, une ethnie en marge et suspecte.

21 h 35 Musique en délire : Concert à la mémoire de G. Hoffnung.
Dans le cadre du Festival estival.

22 h 40 Documentaire : le Monde tribal.
Réal. David Collinson.
Derrière le masque.
Symboles, couleurs vives, emblèmes, tout un langage sans parole qui est celui du masque africain utilisé par le sage lors des danses rituelles ou des cérémonies religieuses.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Téléfilm : Venise en hiver.
(2e partie), réal. J. Doniol-Valcroze.
Une jeune fille, un cadre supérieur exécrable et un photographe aventurier se cherchent, dans une Venise sous les brumes, le tout sur un fond de terrorisme à l'italienne. D'une lenteur à désespérer de la cité des doges.



22 h 10 Magazine : Remue méninges.
De Gilbert Lauzin et Claude Otzenberger..
Tu me feras cent lignes ; La vie est chouette ; photomatons, télécommunications, etc., une série de séquences brèves, cocasses, qui forment un magazine intéressant bien qu'inégal

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Hommage à Pierre Mendès France.
Rediffusion d'un portrait réalisé le 15 mai 1977 pour l'émission « L'homme en question ».

21 h 20 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Récital d'Arturo Benedetti Michelangeli à Lugano : Quatre ballades opus 10 de Brahms.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : 2 + 2 = 5.
20 h, La musique et les hommes : Fred Goldbeck ou la rage d'entendre : trente-cinq ans de vigilance musicale, de la revue « Contrepoints » (1946) aux derniers entretiens (1981). Y. Lefébure interprète Bach.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : Perspectives du vingtième siècle (donné le 7 novembre 1981 au Grand Auditorium et à l'Auditorium 105). « Sonate pour deux pianos et percussions », de Bartok ; « Mantra pour deux pianos », de Stockhausen, par J.-C. Pennetier, J. Koerner, pianos ; G. Cipriani, V. Geminiani, percussions ; « Ouverture pour une fête étrange », de Levinas ; « Océanes », de Barreau ; « Symphonie n° 2 pour cinq orchestres de chambre », par le Nouvel Orchestre philharmonique ; dir. : G. Amy, H. Soudan, A. Bancquart ; et la participation de l'INA G.R.M.
22 h 30, *La nuit sur France-Musique : Le club des archives* : 23 h, Œuvres de Beethoven, Schubert, J. Brahms : par C. Solomon, piano.

Jeudi 28 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : prestations familiales ; votre enfant est-il à charge ?

14 h Cinéma : les Conquérants.
Film américain de M. Curtiz (1939), avec E. Flynn, O. de Havilland, A. Sheridan, B. Cabot, F. McHugh, A. Hale (redif.).
Un convoyeur de troupeaux de buffles devient shérif à Dodge City, ville-champignon du Kansas, pour rétablir l'ordre compromis par une bande de joueurs et d'assassins.
Un rôle en or pour Errol Flynn, héros de western dans la production Warner Bros d'avant-guerre. Charme romanesque d'aventures hollywoodiennes, relevées par les attraits du technicolor.

15 h 40 Peintres et sculpteurs.
Le retour de Constantin Meunier.
16 h 20 Croque-vacances.
Dessins animés : Variétés ; Feuilleton.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Mozart.
Deuxième partie : Réal. M. Bluwal avec C. Bentzer, F. Dichamp, J.-C. Brialy.
1769 : Le divin Mozart et son père entreprennent le voyage qui les entraîne de concert en concert. Commence le triomphe du compositeur du « Don Juan ». Une belle réalisation, bien jouée, à laquelle il manque peut-être l'audace qui fait les œuvres indiscutables.
22 h 5 Histoire de la vie : D'une vie à l'autre.
Emission de P. Desgraupes, avec E. Lalou et I. Barrère et la participation du ministère de la culture.
De Lamarck à Darwin : l'histoire de l'évolution à travers les théories évolutionnistes : de la vieille télévision.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 5 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Cinéma : les Gorilles.
Film français de J. Girault (1964), avec D. Cowl, F. Blanche, P. Preboist, P. Viterbo, J. Le Poulain, J. Hahn, B. Alcaniba, J. Fabbri, M. Galabru (N.)
Deux bagagistes d'Orly, qui ont raté leur vocation de « gorilles », recherchent la valise d'un diamantaire qui a été égarée, ou volée, à l'aéroport.
Film à sketches où l'on retrouve la conception du comique populaire chère à Jean Girault et qu'anime, Darry Cowl et Francis Blanche en tête, une troupe d'acteurs fantaisistes.
16 h 20 Magazine : Un temps pour tout.
Dossier : le sport.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Les assemblées parlementaires.
L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 L'Histoire en question : Le mur.
De A. Decaux.
Il y a vingt ans, on construisait le mur de Berlin pour éviter le courant d'immigration de l'Allemagne de l'Est à l'Allemagne de l'Ouest : toute l'histoire de cette ligne par un talentueux historien du petit écran.
21 h 55 Magazine : Les enfants du rock.
D'Antoine de Caunes.
Avec Kid Creole, Miami Steve Zandt, Little Steven : Magazine l'impeccable ; spécial chat, etc.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le C.D.S.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : le Dieu noir et le Diable blond.
Film brésilien de G. Rocha (1964), avec G. del Rey, I. Magalhaes, O. Bastos, L. Silva, M. do Valle (v.o., sous-titrée (N.).
Un vacher du Sertao (Nordest brésilien) tue son patron qui l'exploite, se joint aux disciples d'un prophète noir illuminé puis à la troupe d'un hors-la-loi qui fait justice par la violence.
Eclatant manifeste du « cinema novo » que Rocha voulait, à la fois, politique et profondément brésilien. Ce film, qui fait revivre des héros mythiques, appelle à la révolte, au changement historique, avec des images flamboyantes et convulsives.
22 h 25 Débat.
Avec C. Detrez, M. Niedergang, C. Pisa, A. Stewart.
23 h 5 Journal.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Récital Arturo Benedetti Michelangeli à Lugano : *Sonate posthume*, opus 164 D 537 en la mineur, de Schubert.

FRANCE-CULTURE

10 h 45, Questions en zigzag : avec R. Barjavel « la Tempête ».
11 h 2, En marge du congrès international de musicologie de Strasbourg (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec J.-J. Brochier.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : à Villefranche-sur-Mer.
14 h, *Sons : Marseille.*
14 h 5, Un livre, des voix : « Irénée », de Henri Bosco.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Départementale ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'architecture hospitalière.
20 h, La première enquête de Maigret, de G. Simenon. Avec M. Birand, D. Gélin, M. Mercadier, J. Rochefort...
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 35, Jazz.
13 h, Musique légère : œuvres de Lancen, Gabaye, Jerry, Suppé, Strauss, Tchaïkovski.
14 h 4, Eclairage d'auteur : le romantisme dans la musique tchèque pour piano : œuvres de Smetana, Dvorak.
15 h 30, Il y a 200 ans naissait Paganini : œuvres de Paganini.
17 h 2, Repères contemporains : Hommage à... Boulez et Stockhausen ; œuvres de Peck, Boulez.
17 h 30, Les intégrales : des œuvres de L. Janacek, sans les opéras.
18 h 30, Concert : (en direct du Théâtre musical de Paris), IIIe Festival de jazz de Paris.
19 h 38, Boîte à musique.
20 h, Musique lyrique.
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) « Concerto pour piano et orchestre », de Rachmaninov ; « Symphonie n° 5 », de Chostakovitch », par le Nouvel Orchestre philharmonique : dir. : E. Mata ; sol. : B.L. Gelber, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique ; Musiques de nuit : 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Nocturnes ; œuvres de Johnson, Mozart, Wagner, Puccini.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 27 OCTOBRE

— *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du M.R.G., participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

— *M. Marc de Montalembert*, secrétaire régional pour l'Ile de France d'Amnesty international, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

COMMUNICATION

EN RÉPONSE A M. CHIRAC

La Haute Autorité trouve « regrettable » qu'un reportage de TF 1 n'ait pas donné tous les points de vue dans l'affaire de Cachan

Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a rendu publique la lettre qu'elle a adressée, mardi 26 octobre, à M. Jacques Chirac, en réponse aux critiques du maire de Paris sur la façon dont les chaînes de la télévision et de la radio nationales avaient relaté deux événements récents survenus dans la région parisienne.

Mme Cotta écrit à M. Chirac : « *Monsieur le Maire, vous avez sollicité de la Haute Autorité une enquête sur les conditions dans lesquelles les sociétés nationales de télévision et de radio ont rendu compte de deux événements mettant en cause la Ville de Paris : premièrement, la situation de la maison de cure de Cousin-Méricourt à Cachan ; deuxièmement, les révélations du quotidien* Libération *sur les agissements d'un bureau d'études ayant travaillé pour le compte d'organismes situés dans la mouvance de la municipalité parisienne.*

« *La Haute Autorité s'est aussitôt fait communiquer les documents relatifs à ces deux affaires et diffusés du 10 au 15 octobre.*

« *Premièrement, en ce qui concerne la maison de cure de Cachan, la Haute Autorité trouve regrettable que le reportage diffusé par TF 1, le 10 octobre à 20 h 16, n'ait pas été accompagné du point de vue des organismes municipaux mis en cause. Le directeur du bureau d'aide sociale de Paris n'est intervenu, en effet, sur les antennes, que le lendemain de l'émission, le 11 octobre à 13 h 11. Ses déclarations, qui avaient pourtant été enregistrées, n'avaient pas été diffusées la veille au cours de l'émission elle-même. De plus, le journaliste auteur du reportage n'aurait dû en aucun cas être choisi comme arbitre du débat du 11 octobre, auquel ont participé le fonctionnaire municipal et le représentant du secrétaire d'Etat aux personnes âgées.*

« *Deuxièmement, en ce qui concerne les commentaires diffusés par les chaînes du service public sur les révélations du quotidien* Libération, *la Haute Autorité a constaté que le pluralisme de l'information avait été respecté, de même que l'équilibre des temps réservés à l'expression des deux thèses en présence.* »

Après avoir constaté que ces deux affaires avaient occupé, dans la période citée, une « *place considérable* » dans « *l'ensemble des journaux de TF 1* », Mme Cotta conclut en précisant que « *la Haute Autorité fait part au président de TF 1 de ses observations* ».

La Haute Autorité était déjà récemment intervenue dans la polémique entre MM. Régis Debray et Bernard Pivot au sujet d'« Apostrophes ». En réponse à une question de M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, Mme Cotta avait affirmé : « *Concernant M. Bernard Pivot, la Haute Autorité peut assurer que sa liberté de création et d'expression continuera d'être complète. Elle y veillerait s'il le fallait* » (« le *Monde* » du 16 octobre).

JEAN-PIERRE FARKAS QUITTE LA DIRECTION DE FRANCE-INTER

M. Jean-Noël Jeanneney, président-directeur général de Radio-France, a annoncé le mardi 26 octobre, devant le comité d'entreprise de la société, le départ de M. Jean-Pierre Farkas de son poste de directeur de France-Inter, poste qu'il occupait depuis septembre 1981. Cette décision prépare une réforme en profondeur de France-Inter puisque M. Jean-Noël Jeanneney a chargé M. Jean Garetto, responsable des programmes de FIP et producteur de l'émission « *L'oreille en coin* », de conduire une mission de réflexion sur l'avenir des programmes et des structures de la station. Au terme de cette mission, M. Garetto serait appelé à mettre en œuvre la réforme qu'il proposera.

Dès à présent, M. Jean Chouquet, actuellement responsable de l'unité de programme « Théâtre » à Antenne 2, est nommé délégué du président de Radio-France pour assurer la responsabilité des programmes de France-Inter.

● *Au « Forum des Halles »*, dans le cadre de la semaine sur la publicité « la pub recto verso », un débat sur « *la pub libère-t-elle ou condamne-t-elle la presse ?* », aura lieu le vendredi 29 octobre, à partir de 17 h 30, avec notamment la participation de MM. Serge July, directeur de *Libération* et Jean-Marie Dupont, directeur-adjoint du *Monde*.

EN PICARDIE

« Le Courrier picard » et le conseil régional innovent en télématique

Le quotidien régional *le Courrier picard* — *dont le siège est à* Amiens — met en place un système de vidéotexte. Il sera en service *en principe en juillet* 1983, au moment où arriveront dans la région les premiers *terminaux-annuaires du téléphone*. L'originalité de l'entreprise tient à la fois à la technologie, au *sujet traité* (l'emploi) *et* aux recherches sur le langage télématique qui seront conduites avec le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (C.F.P.J.).

« *Le journal doit être engagé dans le développement régional, pas seulement dans ses articles, mais aussi en tant qu'entreprise* ». Pour M. Bernard Roux, ancien de l'ENA et de l'Imprimerie Nationale, à la tête du *Courrier picard* depuis quatre ans, la Picardie souffre de son image « *de champ de bataille et de champ de betteraves* ». Pour la modifier, il faut selon lui introduire les technologies nouvelles. De la rencontre entre le journal et le conseil régional — aiguillonnés tous deux depuis le 9 juin 1982 après l'annonce faite par le premier ministre que la région serait pilote pour l'introduction du terminal-annuaire dans les foyers (1) — est née l'une des expériences les plus poussées en matière de télématique liée à un organe de presse.

La technologie, d'abord. Le matériel de photocomposition électronique du journal, installé depuis 1977, est aujourd'hui amorti financièrement. L'idée de M. Roux est d'installer un nouveau système informatique, qui serve à la fois au journal et au « centre serveur » pour l'annuaire. Elle repose sur le fait qu'un journal a obligatoirement un double appareillage informatique, le premier basculant sur le second en cas de panne. Pourquoi ne pas améliorer l'ensemble en conservant cette sécurité ?

La difficulté est de faire coexister dans un même système en « temps partagé » un réseau « local » de photocomposition et un réseau « ouvert » de vidéotexte. Un tel système n'existe pas. Aussi le patron du *Courrier picard* a-t-il mis en concurrence sur son projet plusieurs industriels français, allemands, américains... Après deux phases éliminatoires, deux équipes de constructeurs ont répondu convenablement au problème posé, et l'une des deux va être choisie dans le courant du mois de novembre.

Une information « enrichie »

Le contenu ensuite. Pour M. Roux, la télématique n'est intéressante pour une entreprise de presse que si elle permet « *à travers ce nouveau support de réinventer une politique rédactionnelle où l'information-service soit restituée dans un ensemble, et enrichie* ». Le thème choisi avec le conseil régional est l'emploi. Il permet d'intéresser trois publics : les élus locaux (avec les comités locaux de l'emploi), les demandeurs d'emploi, les chefs d'entreprise et autre « décideurs ».

Le « livre de l'emploi picard », qui va être introduit sur la banque de données du vidéotexte, comprendra six chapitres. Les trois premiers, réalisés par les administrations, concernent les mouvements statistiques de l'emploi, l'appareil de formation disponible et les démarches liées à la recherche d'un emploi. *Le Courrier picard* fournira, quant à lui, les petites annonces du journal (qui seront « saisies » une seule fois pour le quotidien-papier et pour le vidéotexte), et un cinquième chapitre contenant des informations sur les entreprises, les branches d'activité, la vie économique et sociale de la région.

Ainsi peut-il y avoir « enrichissement » de l'information brute que constituent les petites annonces d'offres et de demandes d'emploi, et « interactivité » non seulement entre l'usager et le système, mais entre les différents chapitres qui se complètent.

La forme, enfin. Les spécialistes en communication, journalistes ou autres, sont unanimes à constater la faiblesse des « pages-écran » des divers systèmes de vidéotexte expérimentés actuellement (Antiope, Télétel...). La lisibilité et l'accessibilité des textes ne sont pas suffisantes, ce qui suppose une redéfinition de l'écriture et de la présentation de ces « pages-écran ».

Le C.F.P.J. a commencé à travailler dans la voie d'un futur « *langage télématique* ». Grâce à un financement de la direction régionale Ile-de-France des télécommunications, il a entrepris une étude comprenant notamment plus de deux mille tests sur des journalistes et des non-journalistes : mémorisation de textes, vocabulaire, coupure de mots, etc. Le contrat a été renouvelé en juillet 1982 pour six mois, avec deux aspects nouveaux : qu'est-ce qu'une véritable information informatique ? Que doit être un enseignement de l'écriture télématique ? Pour M. Louis Guéry, ancien directeur du Centre de perfectionnement des journalistes, chargé maintenant des études au C.F.P.J., « *l'immédiateté et l'interactivité* » de ce nouveau média n'ont pas encore été prises en compte dans l'écriture. L'étude va être approfondie en grandeur réelle avec les « pages-écran » du *Courrier picard* ; un groupe de travail se met en place, comprenant notamment sept journalistes du quotidien et le chef du projet télématique, M. Mourad Assabgui.

Le projet, dans son ensemble, représente un investissement de 8,2 *millions de francs* (hors taxes), dont *le Courrier picard* prend à sa charge la moitié (2). Le conseil régional devrait participer pour un quart, le reste étant couvert par une convention avec l'Agence de l'informatique (ADI) et une participation, pas encore assurée, de l'Agence nationale pour l'emploi, dont les antennes *locales et départementales* se sont toutefois engagées dans l'expérience.

Y.A.

(1) En principe, 20 000 terminaux installés en 1983, 50 000 en 1984, 110 000 en 1985.

(2) Le quotidien avait en 1981 un chiffre d'affaires de 81 280 554 F pour une diffusion (O.J.D.) de 68 000 exemplaires.

Un musée pour la publicité

Le Musée de l'affiche, créé rue de Paradis à Paris, en 1978, dans un ancien magasin de faïences, était devenu, en 1981, le Musée de l'affiche et de la publicité, un fonds de trente mille films publicitaires venant se greffer aux cinquante mille affiches de la collection du Musée des arts décoratifs qu'il exposait et conservait. Désormais, ce sera le Musée de la publicité *tout court*, un musée où l'affiche aura sa place (1), mais parmi les autres supports de messages publicitaires : il disposera d'un fonds de films projetés à la télévision grâce à la Régie française de publicité avec laquelle une convention de dépôt vient d'être signée et, à partir de janvier 1983, d'un fonds de presse publicitaire.

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, qui inaugurait le 26 octobre le musée, nouvelle formule enrichie — en présence de M. Robert Bordaz, président de l'Union centrale des arts décoratifs et grand ordonnateur de l'Exposition universelle de 1989, — a annoncé un ensemble de mesures propres à soutenir le projet : notamment des crédits pour la conservation et la restauration des archives, et pour l'enrichissement des fonds, la création de cinq postes de documentalistes pour un centre de documentation moderne et équipé. Les ministères de l'industrie et de la recherche, de l'éducation nationale et de la communication apportent aussi leur soutien au musée.

M. Jack Lang a expliqué le sien en précisant le caractère culturel de la publicité, ses rapports avec la création et son rôle dans le développement économique. Il a rappelé que la France était loin d'être submergée par la publicité : parmi les pays industrialisés, c'est, avec 0,75 % du produit national brut, un de ceux qui investissent le moins dans les budgets publicitaires.

Il a enfin déclaré que cette création d'un musée de la publicité n'est pas séparable de la grande Exposition universelle de 1989, où il sera en bonne place dans un pavillon du bord de Seine et où il pourrait rester. — G. B.

(1) Deux expositions d'affiches ont été inaugurées le 26 octobre : l'une consacrée au groupe Grapus, l'autre réunissant quatre-vingts affiches contre l'apartheid.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

EDUARDO ARROYO. Galeries contemporaines. Jusqu'au 29 novembre, lundi et jeudi, à 17 h : visite-animation.

ENRICHISSEMENTS RECENTS du Musée national d'art moderne (1981-1982). Parcours des collections. Jusqu'au 29 novembre.

CHOIX POUR AUJOURD'HUI. Regard sur quatre ans d'acquisitions d'art contemporain. Galeries contemporaines. Jusqu'au 29 novembre. Visite-animation : les lundis et jeudis à 17 h.

LA DÉLIRANTE. Salle d'art graphique. — Entrée libre. Jusqu'au 3 janvier.

LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE EN AMÉRIQUE LATINE. Salle contemporaine et salle animation. Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

PHOTO/CINÉ/VIDÉO/DANSE. Grand foyer et petite salle. — Entrée libre. Jusqu'au 7 novembre.

MONIQUE TIROUFLET, photographe. Salon photos, 3e étage. Jusqu'au 31 octobre.

LIEUX D'ARTISTES. Carrefour des régions. Jusqu'au 3 novembre.

HABITER LA LUMIÈRE. Atelier des enfants, rez-de-chaussée. — Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 novembre.

C.C.I.

(AUTO) PORTRAITS DU CHERCHEUR SCIENTIFIQUE. — Jusqu'au 22 novembre.

L'OREILLE OUBLIÉE. Le paysage sonore. Du 28 octobre au 3 janvier.

B.P.I.

LETTRES DES AMÉRIQUES. La nouvelle et le roman hispano-américains. Jusqu'au 8 novembre.

JERRY SCHATZBERG. De la photo au cinéma. (Jusqu'au 29 novembre).

Musées

DE CARTHAGE A KAIROUAN. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. — Petit Palais, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 27 février.

J.-B. OUDRY, 1686-1755. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F (gratuite le 29 novembre). Jusqu'au 3 janvier.

TRÉSORS D'IRLANDE. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessous). Jusqu'au 17 janvier.

FIAC. Foire internationale d'art contemporain. — Grand Palais (562-84-58). De 12 h à 20 h, sam. et dim., de 10 h à 20 h. Le 28 octobre jusqu'à 23 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er novembre.

DONATION J.-H. LARTIGUE, tennis 1910-1926. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 31 décembre.

DOUZIÈME BIENNALE DE PARIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27) et ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Jusqu'au 14 novembre.

EIKOH HOSOE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 novembre.

DANIEL GRAFFIN. Sculptures à vent. Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 février 1983.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur : Saulcy et la terre sainte. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

ROY LICHTENSTEIN, 1970-1980. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 19 décembre.

CINQ SIÈCLES D'HORLOGERIE, du XVIe siècle à Santos de Cartier. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 octobre.

GRAPUS. Jusqu'au 7 février 1983. — **L'APARTHEID le dos au mur.** Jusqu'au 31 décembre. Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246.13.09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; mer. jusqu'à 22 h.

CALOTYPES DE LYON ET DU DAUPHINÉ. — Galerie de photographie de la Bibliothèque Nationale, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 novembre.

ATGET. Intérieurs parisiens. — **PARIS 1910-1931, au travers des autochromes et des films Albert Kahn.** — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 21 novembre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. — Musée de l'homme. Palais de Chaillot (553-70-69). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre

PROUST, une illustration pour la recherche du temps perdu. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Jusqu'au 28 novembre.

EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE... IRÈNE LASKINE. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation (Bois de Boulogne) (747-47-66). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Centres culturels

ALBERT GLEIZE (1881-1953) : Une œuvre, une pédagogie. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563.90.55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 9 décembre.

LA MODERNITÉ : UN PROJET INACHEVÉ. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). De 12 h à 20 h sauf mardi. Jusqu'au 14 novembre.

LA MODERNITÉ OU L'ESPRIT DU TEMPS. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). De 12 h 30 à 20 h, sauf le mardi. Jusqu'au 14 novembre.

LA CONSTRUCTION MODERNE. — Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). De 12 h 30 à 19 h, sauf le dimanche et le lundi. Jusqu'au 13 novembre.

TADAO ANDO « minimalisme ». — Institut français d'architecture (633-90-36). De 12 h 30 à 19 h, du mardi au samedi. Jusqu'au 20 novembre.

LA PHOTOGRAPHIE EN ALLEMAGNE, 1900-1939. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 19 novembre.

LA PHOTOGRAPHIE COMME MODÈLE. Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte. Sauf mardi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

D'UN ART BUL A L'AUTRE. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 francs. Jusqu'au 28 novembre.

PIKE KOCH. — Jusqu'au 28 novembre. **MATÉRIAUX ANCIENS, NOUVEAUX USAGES.** — Jusqu'au 7 novembre. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

MICHEL HARTMANN. — B.I.M.C.-Galerie, 52, rue de l'Hôtel de Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

LE GRAND SIÈCLE AU QUARTIER LATIN. — Mairie du 5e arrondissement, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 9 h à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

NAISSANCE DE LA LOUISIANE : Mairie du 6e arrondissement, 78, rue Bonaparte. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 1er décembre.

LE JARDIN PAYSAGER : F.M. Piper, 1746-1824 ; LARS MILLHAGEN, sculptures, dessins ; ENNO HALLEK, peintures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 novembre.

JEUNE SCULPTURE, SCULPTURE DE JEUNES. — Port d'Austerlitz, quai d'Austerlitz, face à la gare. Tous les jours de 10 h 30 à17 h. Jusqu'au 31 octobre.

QUATRE REGARDS POUR UN QUARTIER. Photographies. T.E.P., 17, rue Malte-Brun (636-91-02). Jusqu'au 28 novembre.

SYMPHONIE DE VISAGES D'AFRIQUE : Eglise Saint-Germain-des-Prés. De 7 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 31 octobre.

ATELIER TAGA. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553.29.98). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 16 h. Jusqu'au 15 décembre.

HUIT SCÉNOGRAPHES ANGLAIS CONTEMPORAINS. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256.60.70). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h 30. Jusqu'au 6 novembre.

ARATYM. Trianon de Bagatelle (Bois de Boulogne, entrée route de Sèvres). De 11 h à 17 h 30. Du 28 octobre au 28 novembre.

Galeries

RHONE-ALPES. L'éclectisme contemporain. N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 6 novembre.

RONDEURS... Séquence n° 3 de la série « Le corps humain dans l'art ». Galerie Charmy-l'Envers, 61, rue Lhomond (707-39-50). Jusqu'au 20 novembre.

NICE NICE NICE, Galerie P. Landau, 14, rue Guénégaud (323-57-67), jusqu'au 10 novembre.

LE BAISER, Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51), jusqu'au 27 novembre.

HOMMAGE AU CORPS, Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 20 novembre.

BARRY FLANAGAN, Sculptures, jusqu'au 27 novembre. **DAVID TREMBLETT,** jusqu'au 13 novembre. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60).

GILIOLI. Sculptures, tapisseries. jusqu'au 10 novembre. — **HUNDERTWASSER, Peintures récentes.** Jusqu'au 31 décembre. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90).

PEINTRES DE L'ÉCOLE DE PARIS : Krémègne, La Patellière, Naïditch, Volovick. Hôtel Le Bristol, 112, rue du Faubourg-Saint-Honoré (271-13-84). Jusqu'au 3 novembre.

ÉCOLE DE PUTEAUX. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 21 décembre.

ICONES, du XIe au XIVe siècle. Passé-Présent, 10, rue Jean-du-Bellay (325-10-92). Jusqu'au 14 novembre.

C. et F. HUNZINGER : Surfaces tissées, sculptures souples. ARIANE MATHIEU, poteries. Artisanat réalité, 5, rue Le Goff (354-59-59). Jusqu'au 9 novembre.

AMANN, Pulsions de l'espace nouveau. Galerie J. Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 12 novembre.

AMORIM, Œuvres sur papier. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 13 novembre.

AUGEREAU, Peintures. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 6 novembre.

BARBE, Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 9 novembre.

MAX BILL. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 6 novembre.

NORMAN BLUHM, Peintures et aquarelles. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 20 novembre.

MARCEL BROODTHAERS. Galerie Gillepsie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 20 novembre.

CÉLESTINO. Peintures « à l'envers ». 41, rue Quincampoix (887-76-87). Jusqu'à fin novembre.

GASTON CHAISSAC. Galerie Messine, 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 17 décembre.

JOSÉ CHARLET, Peintures, sculptures, dessins. Galerie M. Kaganovitch, 66, boulevard Raspail (548-47-32). Jusqu'au 13 novembre.

MARTIN DISLER. Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 25 novembre.

DOARÉ. Gravures, dessins, peintures. 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 13 novembre.

BERNARD DUFOUR, autoportraits depuis 1962. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 6 novembre.

FRANTA. Grands lavis. Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 25 novembre.

CHRISTINE FROMENTIN. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 6 novembre.

ALINE GAGNAIRE, Peintures, sculptures. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 13 novembre.

ALEX GRIG. Peintures. Galerie d'art de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 20 novembre.

ETIENNE HAJDU, Sculptures, encres de Chine. Galerie-Louis Carré, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 4 décembre.

TIMOTHY HENNESSY. Performances for Joyce. Atelier A. Le Moine, 21, avenue du Maine (222-47-01). Jusqu'au 19 novembre.

JOEL HUBAUT. La Voie lactée. Galerie Lara-Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 15 novembre.

HEINRICH KUHN (1866-1944) : photographie. Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 13 novembre.

FELIX LABISSE. Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 6 novembre.

E. DE LA BROSSE. Galerie Antoinette, 7, rue Jacob (326-84-85). Jusqu'au 15 novembre.

LAURA LAMIEL. Galerie Regards, 40, rue de l'Université (262-10-22). Jusqu'au 20 novembre.

LOUIS LE BROCQUY. Etudes vers une image de W. Shakespeare. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 3 novembre.

LJUBA. Dessins, lavis, peintures (1958-1982). Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 13 novembre.

LOUIS LEPRINCE-RINGUET. Galerie K. Granoff, place Beauvau (265-24-41). Jusqu'au 6 novembre.

J. LOBENBERG. Peintures. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 6 novembre.

MENTOR, Sculptures baroques. Galerie Guigné, 89, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-66-88). Jusqu'au 13 novembre.

PIERRE MICHELOT. Gouaches. Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 13 novembre.

YVES MILLET, Gravures et dessins. Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 30 novembre.

RAFAEL NAVARRO. Photographies. La Chambre claire, 14, rue Saint-Sulpice (634-04-31). Jusqu'au 27 novembre.

HENRI PFEIFFER, Aquarelles, 1928-1932. Galerie James Mayor, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 13 novembre.

JEAN PICART LE DOUX. Céramiques, lithographies, tapisseries. Galerie Art et Paix, 35, rue de Clichy (874-35-86). Jusqu'au 20 novembre.

JEAN-LUC POIVRET. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 6 novembre.

JACQUES POLI, Architectures. Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 30 novembre.

CHRISTIAN RENONCIAT. Sculptures en bois. Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 4 décembre.

MIHARU SHIOTA. Lithographies. Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 13 novembre.

JEAN-YVES SIMON. Gravures. Le Ranelagh, 5, rue des Vignes (288-64-44). Jusqu'au 10 novembre.

PIERRE SKIRA. Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 20 novembre.

CHRISTIAN SINDOU. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 28 novembre.

VITO TONGIANI. Le Peintre et son modèle. Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 27 novembre.

CY TWOMBLY. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 18 novembre.

ROGER VIEILLARD. Gravures anciennes et récentes. Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 20 novembre.

VILLANUEVA. Œuvres récentes. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 27 novembre.

VULLIAMY. Dessins, pastels, huiles (1927-1947). Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 4 décembre.

ROBERT ZAKANITCH. Œuvres récentes. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 27 novembre.

MARCEL ZELMANOVITCH. Galerie Diurne, 45, rue Jacob (260-94-11). Jusqu'au 5 novembre.

ZUKA. Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 20 novembre.

En région parisienne

ANTONY. H.-G. Adam. Rétrospective 1927-1967. — Hôtel de ville, 2, rue des Champs ; Parc de la Bibliothèque, 20, rue Velpeau ; Sélect, 10, avenue de la Division-Leclerc. Sauf lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 14 novembre.

BEZONS. Le mois du Portugal. Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux (982-20-88). Sauf lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 7 novembre.

BOULOGNE-BILLANCOURT. A la rencontre des enseignes, collection J. Lagrange. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. Tous les jours de 10 h à 23 h, dimanche de 10 h à 12 h. Jusqu'au 22 décembre.

BRETIGNY. Christine O'Loughlin. Travaux récents, Brétigny et ailleurs. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 novembre (espace extérieur : jusqu'en mars 1983).

CRÉTEIL. Rustin. Quinze ans de peinture. Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 15 décembre.

IVRY. Jean Clareboudt. Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Sauf lundi, de 16 h à 20 h. Jusqu'au 14 novembre.

JOUY-EN-JOSAS. Les indiennes de la manufacture Oberkampf de Jouy. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Jusqu'au 4 janvier.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE. Paul-Elie Gernez. Musée de Saint-Maur-des-Fossés, 5 ter, avenue du Bac (283-41-42). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

MEAUX. Le Grand Siècle en pays de Meaux. Bossuet. — Musée Bossuet, ancien palais épiscopal (434-84-45). Jusqu'au 28 novembre.

MONTÉVRAIN. Étienne Martin. — Cité des Communautés, château de Chessy. Tous les jours de 14 h à 19 h. Jusqu'au 2 novembre.

PONTOISE. Gregory Masurovsky. Dessins. Musée de Pontoise, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 novembre. — **Donation Freundlich.** Jusqu'en mars 1983. — **Camille Pissarro et son fils Lucien — John Bensusan-Butt.** Jusqu'au 31 janvier. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE. L'éclatement de l'impressionnisme. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). Jusqu'au 11 janvier 1983.

En province

ANNECY. Nouvelle objectivité. 1919-1933. — Musée-château (45-35-66).

BORDEAUX. L'Arthus. — Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 13 novembre.

CAEN. Les côtes d'Afrique Equatoriale il y a cent ans. — Musée des Beaux-Arts, esplanade du Château (85-28-63). Du 29 octobre au 10 janvier.

CANNES. Patrick Caulfied. Œuvre gravé 1968-1982. — Galerie Herbage, 17, rue des Etats-Unis (39-19-15).

COMPIÈGNE. Le néolithique dans le nord de la France. — Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz (440-26-00). Jusqu'au 14 novembre.

DIEPPE. Cent estampes de Georges Braque. Donation Laurens. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 7 mars 1983.

GARGILESSE. P. Hemery, espace/chaîne. — Galerie Images. Jusqu'au 7 novembre.

GRAVELINES. La gravure allemande de 1900 à 1980, du Musée d'histoire culturelle et de la Kunsthalle de Rostock. — Musée de l'Arsenal (23-08-13). Jusqu'au 28 novembre.

GRENOBLE. Taulé. — Maison de la culture, 4 rue Paul-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 20 novembre.

JOUY-SUR-EURE. Du cri à l'écrit, dessins. — Centre d'art contemporain, 2, rue du Beauregard (36-61-55). Jusqu'au 5 décembre.

LE CATEAU-CAMBRESIS. Inauguration du musée Matisse. — Palais Fénelon, place du Commandant-Edouard-Richez (84-13-15).

LE HAVRE. L'art belge depuis 1945 et l'U.H.A.P. — Musée des beaux-arts A.-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97).

LE CREUSOT. L'ingénieur-artiste. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février 1983.

LILLE. A la conquête des mers. Marins et marchands des Bas-Pays. — Musée de l'Hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'au 3 janvier 1983.

MARCQ-EN-BARŒUL. G. Caillebotte. — Fondation Prouvost, Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 9 janvier.

NANCY. Karl Oppermann, peintre et poète de Berlin. — Goethe Institut, 39, rue de la Ravinelle (335-44-36). Jusqu'au 19 novembre.

NIMES. L'art et la ville — art dans la vie. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-25-57). Jusqu'au 7 novembre.

ORLÉANS. Orléans et la Loire, du Moyen-Age au XIXe siècle. — Musée historique, hôtel Cabu. (53-39-22).

POITIERS. L'environnement et la sculpture, aujourd'hui. — Centre d'animation de Beaulieu, boulevard Savari. Jusqu'au 15 décembre.

QUIMPER. Jean Carton. — Musée des beaux-arts, place Saint-Corentin (95-45-20). Jusqu'au 13 décembre.

ROUEN. Comment la préhistoire ? — Hommes, dieux et héros de la Grèce. Muséum, 198, rue Beauvoisine. Jusqu'au 7 novembre. — **Rouen Gallo-Romain, fouilles et recherches récentes (1978-1982).** — Musée municipal des beaux-arts. Square Vedrel. Jusqu'à fin décembre.

SAINT-ETIENNE. Erwin Blumenfeld. Photographies. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85).

SAVERNE. — Espace rhénan, 8 rue Château-des-Rohan (32-28-37). Jusqu'au 9 novembre.

STRASBOURG. Georges Braque en Europe. — Musée d'art moderne, ancienne Douane (35-29-06). Jusqu'au 28 novembre.

TOURCOING. Wapping : regard sur la création contemporaine britannique. — **David Hockney, photographe.** — Musée, rue Paul-Doumer (01-38-92).

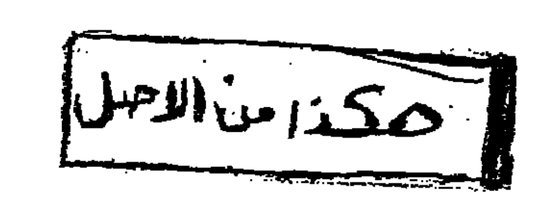
TROYES. Donation Lévy. — Musée d'art moderne, ancien évêché, en permanence. **Léo Breuer (1893-1975) : Du réalisme au cinétisme.** — Centre culturel Thibaud-de-Champagne, 16 rue Champeaux (43-49-49). Jusqu'au 7 novembre.

BUFFET SALADES • BUFFETS CHAUDS • BUFFET DESSERTS
Mélodine
LE RESTAURANT "BUFFET"
ANGLE CENTRE POMPIDOU • 2, R. BEAUBOURG • M° RAMBUTEAU
JUSQU'A 22 H MEME LE DIMANCHE • PRIX NETS



GAUMONT AMBASSADE — LE PARIS — PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES — BERLITZ — LE FRANCAIS GAUMONT RICHELIEU — MONTPARNASSE PATHÉ — MONTPARNASSE PATHÉ — MONTPARNASSE BIENVENUE — LE HOLLYWOOD BOULEVARD — WEPLER PATHÉ — PARAMOUNT ODÉON — GAUMONT SUD — GAUMONT CONVENTION — FAUVETTE — PARAMOUNT GALAXIE — GAUMONT HALLES GAUMONT GAMBETTA — PARAMOUNT BASTILLE — LES NATION — PARAMOUNT MAILLOT St-LAZARE PASQUIER — VICTOR HUGO PATHÉ — CLUNY PALACE — U.G.C. Poissy — ARTEL Rosny CARREFOUR Pantin — CYRANO Versailles — PARLY II — VELIZY — Belle Épine PATHÉ — PATHÉ Champigny — FRANÇAIS Enghein — GAUMONT Evry — PARINOR — 4 PERRAY — ALPHA Argenteuil
ARIEL Rueil — ARTEL Villeneuve — Montreuil MÉLIES — LES FLANADES
LES 4 TEMPS — ULIS Orsay — 3 VINCENNES
GAUMONT Ouest — BUXY — ABC Sartrouville — TRICYCLE Asnières — CLUB Colombes





THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE RETOUR DU HÉROS. – Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 30 (27).
LORENZACCIO. – Théâtre 13 (588-16-30), 20 h 30 (27).
SUR UNE ILE FLOTTANTE. – Beaubourgeois (272-08-51), 19 h 30, (27).
PLATONOV. – Athénée (742-67-27), 21 h (28).
LE MARIAGE DE FIGARO. – Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 (28).
REGARDE LES FEMMES PASSER. – Tai, Théâtre d'essai (278-10-79), 22 h (28).
CORRESPONDANCE. – L'Aquarium Cartoucherie (394-99-61), 20 h (29).
L'ESSUIE-MAINS DES PIEDS. – Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 (2).
L'EXIL. – Hébertot (387-23-23), 21 h (2).
VAUDEVILLE. – Cergy-Pontoise, CAC (030-33-33), 21 h (2).

HORS PARIS

VILLENEUVE-SUR-LOT. – Chiantez sur les idoles, par les Baladins en Agenais (53) 01-04-88 au Théâtre Georges-Leygues, le 28, puis tournée.
LE MANS. – Dom Juan, par le Théâtre du radeau (43) 29-40-65, au Théâtre municipal les 2 et 3 novembre.
ARLES. – Yerma, par la Carriera (90) 94-84-71, au Théâtre municipal du 2 au 7 novembre, puis tournée.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : les 27 et 31 à 14 h 30 : l'Éducation d'un prince ; la Double Inconstance ; le 27 à 20 h 30 : les Corbeaux ; les 28, 29, 30 à 20 h 30 : La vie est un songe ; le 31 à 20 h 30 et le 1er nov. à 14 h 30 : Dom Juan ; les 1er et 2 nov. à 20 h 30 : Marie Tudor.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer (dim., lun.) : les 27, 28, 29, 30 à 18 h 30 et le 2 nov. à 20 h 30 : les Petites Filles modèles ; les 27, 28, 29, 30 à 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi, ouvrier algérien ; Théâtre Gémier (lun., mar.) : les 27, 28, 29, 30 à 20 h 30 et le 31 à 15 h : Instructions aux domestiques.

ODÉON (325-70-32) : voir Festival d'automne.

LE PETIT ODÉON (325-70-32) (lun., mar.), les 27, 28, 29, 30, 31 à 18 h 30 : le Fauteuil à bascule.

TEP (797-96-06) (lun.), les 27, 29, 30 et le 2 nov. à 20 h 30, le 31 à 15 h : le Chantier ; le 28 à 20 h 30 : Brecht, concert : Nicole et Oswald d'Andréa ; le 30 à 14 h 30 et le 31 à 20 h : Porte des Lilas ; Loulou.

BEAUBOURG (277-12-33) (Mar.) : Cinéma : les 27, 28, 29, 30, 31, 1er nov. à 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. : les 27, 28, 29, 30, 31 à 15 h : Arroyo : renvoi cinématographique ; à 19 h : Joseph Cornell ; le 27 à 16 h et le 1er nov. à 18 : Merce Cunningham et Charles Atlas ; Danse : le 31 et le 1er nov. à 21 h : Events de Merce Cunningham ; Concerts : Musiques européennes : le 27 à 18 h 30 : Groupe 180 (Hongrie) ; 21 h : Ensemble 13 (R.F.A.) ; le 28 à 18 h 30 : Hector Zazou (France) ; 21 h : Œuvres de M. Nyman, M. Fahres ; le 29 à 18 h 30 : Solos performances de Hans-Karsten Raecke et C. Santos ; 21 h : Ensemble 13.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris) (L.), Petite salle : les 27, 28, 29, 30 et le 2 nov. à 20 h 30 ; le 31 à 14 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : les 29, 30 et 2 nov. à 20 h 30 : Une journée particulière : Jazz : le 28 à 18 h 30, Paul Bley : à 20 h 30 : le Onztet + 1 de Caratini. Le groupe Pau Brasil de N. Ayes ; le 29 à 18 h 30 : Michel Portal Unit and Friends.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (L.), les 27, 28, 29, 30 et 2 nov. à 21 h ; le 31 à 16 h : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Varieta, par les clowns Macloma ; 22 h 30 : passage hagard par les Mirabelles.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h 30 : Coup de soleil.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), le 2 à 20 h 30 : Nkenge.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) (Mer., jeu., vend., sam.), 20 h 30 : le Malentendu ; mar. à 20 h 30, dim. à 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. à 15 h : le Nombril.

ATHÉNÉE (742-67-27) (D., L.), mer., jeu., mar. à 18 h 30, ven., sam. à 20 h 30 : Mademoiselle Else. (dernière le 30).

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h 30, mat. sam. 15 h : la Tragédie de Carmen.

BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.

CARTOUCHERIE. – Atelier du Chaudron (328-97-04) (D., L., Mar.), 20 h 30, mat. sam. et dim. 15 h : Le bruit de l'eau dit ce que je pense (dern. le 31). – Théâtre du Soleil (374-24-08), les 27, 29, à 18 h 30, le 31 à 15 h 30 : la Nuit des Rois ; les 28, 30 à 18 h 30, le 24 à 15 h 30 : Richard II.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : Journal d'un fou.

C.I.S.P. (343-19-01) (D. soir, L., J.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : Dieu nous gâte.

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69) (Jeu., Ven., Sam.), 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : Trois cases blanches.

COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir), 20 h 45, mat. dim. à 15 h 30 : Ça ira comme ça.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D., L.), 20 h 30 : Mamma Marcia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

CONSTANCE (258-97-62), (L.), 20 h 30, mat. dim. à 17 h : Le bonhomme qui avait un lion.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : La vie est trop courte.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (372-27-60) (D.), 20 h 30 : Dom Juan (dernière le 30).

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, mat., Dim. à 15 h : la Dernière Nuit de l'été.

ESCALIER D'OR (523-15-10), Jeu., ven., sam., 21 h : Diableries amoureuses.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D. soir, L.) 22 h 30, mat. dim. 18 h : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (805-03-23) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : Lili Lamont.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 18 h 30, mat. dim. à 14 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; (D. soir, L.) 20 h 15, mat. dim. 16 h 30 : Vive les femmes ; 22 h, mat. dim. à 18 h 30 : Michel Lagueyrie.

GALERIE 55 (326-65-51) (D., L.), 20 h 30 : A View From a Bridge.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), les 28, 30, à 20 h 30 : Artaud et la peste.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. sam et dim. à 15 h : Au bois lacté.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 + sam. 15 h : le Cri dans la chapelle. – II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. sam. et dim. à 15 h : Sodome et Gomorrhe.

MARIGNY (256-04-41) (L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : l'Éducation de Rita.

MICHEL (265-35-02), lun. 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Joyeuses Pâques.

MONTPARNASSE (320-89-90), Petit Montparnasse (D. soir), 21 h, mat. dim. 16 h : Eupalinos.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, mat., dim. 15 h et 19 h : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 17 h : Rond comme un cube, Compagnie Philippe Genty.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D., L.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h : Pauvre France.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) (D.), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 17 h : les Jaloux.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D), 21 h : Flock.

POTINIÈRE (261-44-16) (L.), 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : Je m'égalomane à moi-même.

SAINT-GEORGES (878-63-47), lun., 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charivari.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.

STUDIO FORTUNE, les 30, 31 à 21 h : Café bouillu... café foutu.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), mer, jeu., ven., sam., à 20 h 30 : Huis clos ; dim. à 18 h 30 ; mar., mer. à 22 h, lun. à 20 h 30 : l'Écume des jours ; jeudi, ven., sam., à 20 h 30 ; dim. à 15 h : la Maison de poupée ; mar., mer. à 20 h 30 ; ven., sam., à 22 h ; dim. à 17 h : A. Allais ; sam. à 17 h, dim. à 20 h 30 : Français, encore un effort.

TANGO (272-17-78) (D.), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h + sam. à 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.

THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Un amour.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. à 17 h : Voyage en Dualie.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30 : la Nuit suspendue.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Bruissements d'elles.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : 1929, ou le Rêve américain.

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h 30 : les Zavatars des zéros zantiques.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : les Strauss. Le 2 à 18 h 30 : Kalarippayat. – II. (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : l'Ambassade.

THÉATRE STUDIO BERTRAND (783-64-66) (L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : la Marmite (dernière le 30).

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h et sam. 23 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz ; 22 h 30 sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Boniches.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 et sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Paris-Paris.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 22 h : Chèque-up.

L'ENVOL (347-33-06) (L., mar.), 19 h : R. Abecera.

LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : la Mampule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 21 h : Raoul, je t'aime ; 22 h 15 : la Putain littéraire.

PATACHON (606-90-20) (D., L.), 21 h : les Petits Hôtels.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : Doddy... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

RESTO SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On n'est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.

LA TANIÈRE (337-74-39), les 27, 28, 29, 30, à 20 h 45 : P. Michel, 22 h 30 : B. Rollin, les 27, 28, 29, 30 à 21 h : M Museau.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse ne ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la Douce ; Sam. à 16 h : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Duo Cathala-Cordier ; 22 h : B. Fontaine et Arezki.

En région parisienne

ASNIÈRES, CC (790-63-12), le 2 à 20 h 45 : D. Balavoine.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) (D. soir, L.), à 20 h 30, mat. Dim., 17 h : Purgatoire à Ingolstadt.

AULNAY, CC (868-00-22), le 2 à 20 h 30 : Le ballet pour demain.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), 20 h 30 : Récitations (à partir du 28).

BRETEUIL, Château (052-05-11), le 31 à 17 h : S. Vigerie (Bach, Chopin, Debussy, Ravel).

CHOISY-LE ROI, Th. P. Eluard (890-89-79), le 27 à 19 h, les 28, 29, 30 et 2 à 20 h 30, le 31 à 16 h : l'Enéide.

CERGY-PONTOISE, CAC (030-33-33), le 2 à 21 h : Vaudeville.

CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), les 28, 29 à 20 h 30 : Délire à deux.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), 20 h 30 : le 27, Calck Hook ; le 29, A. Swanson ; le 30, Ballet-MJC-Théâtre.

COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 28, à 21 h : D.-P. Longuet, N. Rivière (Monteverdi, Debussy, Poulenc).

CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h 30 : Mère Courage et ses enfants.

GIF, M.J.C. (907-55-02), le 29 à 21 h : Bratsch.

GARGES-LÈS-GONESSE, Hôtel de Ville (986-96-31), le 30 à 21 h : Ballet national de Bali.

GENNEVILLIERS : Théâtre : voir Festival d'Automne ; Galerie E. Manet (794-10-86), les 28, 29 et 30 à 20 h 30 : la Croisade des enfants.

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43), les 27, 28, 29, 30 à 20 h 30 : le Voyage immobile.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 30 à 21 h : Bauls du Bengale.

MONTREUIL, Th.-École (287-86-24), les 30, 1er, 2 à 20 h 30 : La poche parmentier.

NOGENT, Pavillon Baltard (873-45-81), le 29, à 20 h : Wishbone ash.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 2 à 21 h : Alberta, Alberta.

SENLIS, Auditorium F.-Liszt ((4) 453-39-99), le 30 à 16 h : L. Laskine, F. Mialra, D. Nedonchelle (Brahms, Poulenc, Infante).

STAINS, Th.-P.-Eluard (821-61-05), le 30 à 21 h : N. Pereira.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 27 à 21 h : Du vent dans les branches de sassafras ; le 29 à 21 h : E. Davoust.

LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 2 à 21 h : The boyfriend.

VINCENNES, Th. D. Sorano (374-73-74) (S., D. soir, Mar.), 21 h : mat., Dim. 18 : Dom Juan.

VITRY, Théâtre J. Vilar (680-85-20) (D. soir, L., Mar.), 21 h : mat. D. 17 h : Bertine.

Les festivals

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (723-40-84)

Paris, Musée du Petit Palais, le 31 à 16 h : Duo Courtois-Collard (Mozart, Schubert, Beethoven, Webern).

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Odéon (325-70-32) (D. soir), 20 h 30 : Arlequin serviteur de deux maîtres.
Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), les 27, 28, 29 à 21 h : Merce Cunningham.
Théâtre de Gennevilliers Chapiteau (793-26-30) (L.), 20 h 45 : Leonce et Lena...

III[e] FESTIVAL DE JAZZ DE PARIS

Théâtre Musical de Paris (261-19-83) : le 27 à 20 h 30 : BB king blues band ; le 29 à 20 h 30 : Sonny rollins quintet ; le 30 à 16 h 30 : Illinois Jacquet all stars, Clark Terry Big Band ; Toots Thielemans ; à 20 h 30 : Cheik tidiane fall trio, Max roach boom re-percussion ; le 31 à 14 h 30 : libération music orchestra, Don Cherry, Carla Bley ; à 20 h 30 : Libération music orchestra.
Théâtre de Paris (274-22-77) : le 25 à 18 h 30 : Slickaphonics ; à 20 h 30 : Jazz patchwork franco-allemand ; le 26 à 18 h 30 : Alberta Hunter + Cock's trio ; à 20 h 30 : Groupo Alma, Machito Salsa ; le 27 à 18 h 30 : Richie cole alto madness ; le 28 à 18 h 30 : Paul Bley ; à 20 h 30 : Onztet + un de P. Caratini, Grupo pau Brazil ; le 29 à 18 h 30 : M. Portal new unit and friends.
Elysées-Montmartre (252-25-15), les 27, 28 à 20 h 30 : Kalahari libération opéra/Abdullah Ibrahim.
Tep (797-96-06), le 1er à 20 h 30 : Jan Garbarek.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ≡ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er. 236-10-92	Caves du XVe. Déj. Soup. jusqu'à 23 heures. Soirée animée par troubadour. Fricassée de pleurottes. Escalope saumon frais à l'orange. F/dim., lundi.
L'OPÉRA DE LA MER 261-43-93 6, rue Gomboust, 1er.	FORMULE A 130 F, vin et service compris (7 entrées et 10 plats, selon le marché, fromages, desserts). Salon de réception de 15 à 40 personnes.
VISHNOU 297-56-54 Angle rue Volney et rue Daunou, 2e	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par l'AMBASSADE et le BUREAU DE TOURISME INDIEN. P.M.R. : 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage.
LA LIEUTENANCE 354-91-36 24, rue Chanoinesse, 4e F/lundi.	Dans le cadre le mieux fleuri de Paris. Maison du XVIe siècle. Exposition de peinture. Cuisine française de grande tradition.
CHEZ DIEP 256-23-96 22, rue de Ponthieu, 8e Ouv.t.l.j.	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Elysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
LE SARLADAIS F/sam.-midi-dim. 2, rue de Vienne, 8e. 522-32-22	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 140 F 1/2 vin du pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE.
AU PETIT RICHE 770-86-50/68-68 25, rue Le Peletier, 9e F/dim.	Dîners, de 19 h à 0 h 15, Bistro 1880 - Cuisine bourgeoise, Environ 120 F - Vins du Val-de-Loire. BANC D'HUITRES. Salons jusqu'à 45 pers. DESSERT MAISON.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue du Fg-Montmartre, 9e. Ts.l.jrs.	De 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace. Son BANC D'HUITRES et sa CARTE DES DESSERTS.
TY COZ F/dim. 35, rue Saint-Georges, 9e TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h. « La marée dans votre assiette » avec les arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique à 50 mètres du théâtre.
LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 8, bd St-Denis, 10e F/lun., mardi.	Déjeuner, Dîner, SOUPER APRÈS MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers, Salons, Parking privé assuré par voiturier.
EL PICADOR 387-28-87 80, bd des Batignolles, 17e F/lundi-mardi	Déjeuner, dîners jusqu'à 22 heures. Spécialités espagnoles : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. : 100 F Salons pour banquets.
LE GRAND VENEUR 574-61-58 6, r. Pierre-Demours, 17e. F/sam.midi-dim.	Cadre rénové. Nouvelle carte. Spécialités. Cassoulet, Sole grand veneur, Rable de lièvre, Noisette de biche, Soufflé framboise. Env. 160 F. Salons, Parking.
CHEZ GEORGES 574-31-00 Porte Maillot, 273, bd Pereire F/sam.	Maison cinquantenaire. L'on vous reçoit jusqu'à 23 h. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et ses vins de propriétaires.
VERGER DE MONTMARTRE 252-12-70 37, r. Lamarck, 18e F/sam., déj. et dim.	Son sympathique bistro. MENU d'affaires, 120 F tout compris. Cuisine de qualité. Crus originaux sélectionnés.
L'ORÉE DU BOIS 747-92-50 Pte Maillot, bois de Boulogne. T.l.j.	Déj. d'aff., menu 150 F vin compris. Dîner-spectacle dansant, jeu., ven., sam., menu 190 F. Orch., anim. avec Carlo Nell. Salons pr récep. 10 à 800 pers. Park. ass.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PÉRIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e.	DÉJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20. - OUVERT TOUS LES JOURS - Parking gratuit.
LE MAHARAJAH 325-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6e F/mardi.	Jusqu'à 23 h 30. Carrefour Montparnasse/Raspail, venez déguster les spécialités de TANDOOR. Egalement 72, bd Saint-Germain, 354-26-07. Ouv. t.l.j.
LES CHAMPS D'ORS 551-52-69 22, r. Champ-de-Mars, 7e F/dim. et lundi.	Dans un cadre raffiné. Déjeuners-Dîners sur le thème des produits de la mer. Cuisine personnalisée. Vins de propriétaires.p.m.r. : 200 F.
LA BOURGOGNE 705-96-78 6, avenue Bosquet, 7e.	Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. Fermé samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir.
Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e.	Son menu à 85 F et carte. Foie gras frais maison. Lapereau au vinaigre de Xérès. Grands crus de Bordeaux en carafe. Ouvert dim. au déj. F/dim. soir et lundi.

DINER-SPECTACLES

CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e F/dim.	Dans le cadre typique d'une hacienda. Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et françaises.

HORS PARIS

SEBILLON 624-71-31/71-32 20, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.S.	Porte-Maillot. Jusqu'à 22 h. Le spécialiste du gigot aux haricots, mais aussi son banc d'huîtres et ses poissons. Tous les jours.
CHATEAU DE LA CORNICHE	Votre week-end au CHATEAU DE LA CORNICHE à Rolleboise. Tél. : 093-21-24. Forfait 800 F net (2 pers.) – Cuisine de haute qualité.

SOUPERS APRES MINUIT

MARTINE'S Face grand lac Bois de Boulogne
CLUB PRIVÉ DISCOTHÈQUE
Dîners jusqu'à 3 h du mat. 500-51-00

CHAMPAGNE 10 b, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h.
Huîtres - Coquillages toute l'année
GRANDE BRASSERIE DE LA MER

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 F/lundi, mardi
8, bd St-Denis. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtis. Gibiers. Park. privé assuré par voiturier.

WEPLER 14, place Clichy, 18e 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poissons

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42.
F. Tour Montparnasse. J. 3 h. mat.
CHOUCROUTE. FRUITS DE MER.

LE MODULE 106, bd Montparnasse 354-98-64
FRUITS DE MER ET GRILLADES
de 12 h à 3 h du matin sans interr.
Parking - Mo Vavin

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 et 354-21-68
Au piano : Yvan MEYER.

DESSIRIER Ts les j.-227-82-14 9, pl. Pereire (17e)
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE
POISSONS. SPÉC., GRILLADES

L'ATEM présente
RÉCITATIONS
de Georges APERGHIS
interprété par Martine VIARD
mis en scène par Michel ROSTAIN
Du 28 octobre au 21 Novembre
ATEM THÉATRE DES MALASSIS
36, rue Pierre-Curie, BAGNOLET 93170
Tél. 364-77-18

IRCAM
et American Center
mardi 2 - mercredi 3
novembre 21 h
célébration
John Cage
Sonates et interludes
pour piano préparé
interprétés par
Gérard Frémy
AMERICAN CENTER
261 Bd Raspail - 14e
tél. 321.42.20

LE THEATRE DE LA VILLE
THEATRE MUNICIPAL POPULAIRE
ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE
AU THEATRE DE PARIS
15 RUE BLANCHE - METRO TRINITE
GRANDE SALLE
rénovée
jusqu'au 29 octobre
18 h 30 et 20 h 30
3e festival
de jazz de paris
20 h 30
à partir du vendredi 29 octobre
une journée
particulière
d'Ettore Scola
avec
Nicole Courcel
Jacques Weber
PETITE SALLE
20 h 30
sauf dimanche et lundi
matinée dimanche 31 à 14 h 30
la fuite
en chine
par le groupe
TSE
location
2 place du Châtelet
15 rue Blanche
274.22.77

MUSIQUE

BIENNALE DE PARIS

Petit Auditorium, 18 h : le 27 : C. Labourcade ; le 28 : E. Kuffler ; le 29 : R. Pape.

Grand Auditorium, 20 h : le 27 : E. Kuffler ; le 28 : A. Nozati/Ch. Roulet ; le 29 : R. Stichting, L. Milk, E. Neubanten ; le 31 : T. Doris.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) : 20 h 30, mat. dim. 16 h : H. Tachan (dernière le 31) ; à partir du 2 : G. Moustaki.

CITÉ INTERNATIONALE Grand Théâtre (589-38-69), le 27 à 20 h 30 : K. Wecker.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (296-88-32), les 28, 29 à 20 h 30 : B. Sandoval.

ELDORADO (208-45-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Fantasias do Brasil.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D., L.) 21 h : Hussein el Mari.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 21 h, mat. dim. 15 h : R. Devos.

PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78), 20 h 45 : Ch. Goya (à partir du 29).

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h, mat. dim., 14 h 30 : E. Macias-Adama (dernière le 31) ; le 2 à 21 h : P. Sébastien.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30, dim. à 21 h : M. Marceau (à partir du 2).

TH. DE POCHE (548-92-97), jeu., ven., sam. à 19 h, dim. à 17 h : R. Dyens.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), L., 21 h 30 : Café concert.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : A la courte-paye.

THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

Les concerts

MERCREDI 27 OCTOBRE

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. R. Kubelik (Martinu, Mahler).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine (Chopin, Fauré, Debussy, Chabrier).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : G Fumet, J. Galard (Albinoni, Marcello, Pergolèse...)
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX, 20 h 30 : R. Padmanabhan (musique de l'Inde du Sud).
ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, 21 h : Chœur de l'École Polytechnique de Wroclaw (Zielenski, Bortnianski, Deakbardos).
CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : Ensemble de Musique arménienne.

JEUDI 28 OCTOBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 : B. et G. Picavet (Beethoven, Fauré, Debussy).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : B. Ringeissen (Haydn, Rachmaninov, Liszt).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : D. Mc Intosh, B. Riske, D. Marcuse (McIntosh, Papineau-Couture, McDonald).
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX, 20 h 30 : S. Rao (Musique de l'Inde du Sud).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. : G. Otvos (Rachmaninov, Tchaikovsky).
PLEYEL, 20 h 30 : voir le 27.
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h voir le 27.
ÉGLISE DE LA MADELEINE, 21 h Ensemble vocal de La Celle-Saint-Cloud, dir. : M. Rousseau ; Ensemble d'Archets Français, dir. : J.-F. Gonzales (Mozart).

VENDREDI 29 OCTOBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 28.
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Chambre de la Communauté européenne, dir : Cl. Abbado, sol. : R. Serkin (Ligeti, Beethoven, Brahms).

SAMEDI 30 OCTOBRE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Ch. de Chabot, Ch. Paillet (Bach, Scarlatti, Brahms, de Falla).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 28.
SALLE VILLIERS, 20 h 30 : D. Barraud, J. Kriff (Berlioz, Debussy, Duparc...)
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h : Chœurs de Radio-France, chef de chœur : M. Lasserre de Rozel, Orchestre national de Radio-France, dir. : M. Janowski (Wagner).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h et 21 h : W. Parrot, A. Dumond.

DIMANCHE 31 OCTOBRE

NOTRE-DAME, 17 h 45 : P. Rouet (Bach, Widor, Alain...).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Ensemble vocal Alternance (Janequin, Lassus, Monteverdi...).
THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : Lindsay String Quartet (Schubert, Beethoven, Stravinsky).
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : A. Cure, L. Kalck (Haëndel, Bach, Albinoni...).
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 18 h : L. Maille (Bach, Liszt, Messiaen).
LUCERNAIRE, 18 h : voir le 28 à 19 h 45.
MUSÉE DU PETIT-PALAIS, 16 h : voir Festival de l'Ile-de-France.
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h et 21 h : voir le 30.

MARDI 2 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : J.-B. Pommier, solistes de l'Orchestre de Paris (Brahms, Kodaly).
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : Orchestre de chambre B. Thomas (Fauré).
AMERICAN CENTER, 21 h : G. Fremy (Cage).
ÉGLISE SAINT-JEAN-DE-GRENELLE, 20 h 45 : Ensemble Amarilli.

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), le 27, à 20 h : Motorhead ; le 30 à 20 h : Taj Mahal.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz (dern. le 31) ; à partir du 1er : Marc Laferrière.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), D., L., 20 h 30 : P. Quirni (dern. le 30) ; à partir du 2 : Azenzar.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), D., L., 22 h : Bess (dern. le 30) ; II, 22 h 30 : les Diplomates (dern. le 31).
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21), D., 22 h et 24 h : les Etoiles.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 28 : B. Band, R. Guérin ; le 30 : Standart Boys.
DUNOIS (584-72-00), les 29, 30, à 20 h 30 : Blek.
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) : les 27 et 28, à 20 h 30 : Kalahari.
NEW MORNING (523-51-41), les 27, 29, 30, à 21 h 30 : S. Getz ; les 1er et 2, à 20 h 30 et 23 h : L. Hayes, Cl. Houston, B. Watson, J. Williams.
PALACE (246-10-87), 20 h, le 2 : Phil Lynott ; le 28 : K. Blow.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), D., 17 h, soir, L., 20 h 30 : J. Hallyday.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : M. Slim ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : New Orleans Wanderers ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : Cl. Bolling ; mar. : Billy Mitchell.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Steckar Tuba Pack (dern. le 31) ; à partir du 1er : M. Valois, A. Hervé, J. Bardy, F. Laileau.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30, les 28 et 2 : Cl. Luter ; les 29 et 30 : J. Caroff.
RADIO-FRANCE, Audit. 106 (524-15-16), le 30, à 18 h 30 : B. Greene.

La danse

ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), les 27, 28, 29 à 20 h 30 : Ramakien de Thaïlande.
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-06-96), le 2 à 20 h 30 : Danse de l'Inde du Sud.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 18 h 30 : Ballet Théâtre national du Zaïre.
FACULTÉ DE DROIT (589-01-60), le 28 à 20 h 30 : Madhavi Mudgal.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), le 27, à 14 h 30 ; les 30, 31 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 29 à 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

U.G.C. MARBEUF – LUMIÈRE – STUDIO LOGOS
FORUM CINÉMA – OLYMPIC ENTREPOT

AFFAIRE ASH

«ALLEZ-VOUS ME LAISSER MOURIR ?»

A sa première semaine de séquestration, le financier ASH écrit à sa femme.

Ma chère épouse,

Je vous ai déjà écrit et je vous écris encore, vous n'avez pas pu répondre, ça ne fait rien. Je sais que vous, vous faites tout ce que vous pouvez.

Vous êtes inquiète, rassurez-vous je me porte bien : je fais de la culture physique et l'on me nourrit adéquatement ; même qu'à l'occasion on me prépare mon plat préféré.

Malgré toutes les perturbations que peuvent entraîner de telles séquestrations, je me sens bien intellectuellement. Mais je me soucie des enfants.

Je me soucie des enfants sur qui cette malheureuse aventure peut avoir des retombées irréversibles. Je sais que vous faites tout le nécessaire, *mais vous avez besoin de moi.*

Un père ne peut être autre part qu'à l'intérieur de sa famille. Et dans ce sens je vous supplie d'intercéder auprès de mes collègues et auprès des pouvoirs publics, auprès de tous mes amis avec lesquels vous avez toujours entretenu de si aimables rapports pour qu'on fasse pression et pour qu'on mette un terme à ce jeu de massacre.

Dites-leur : RIEN NE JUSTIFIE LA MORT D'UN HOMME.

Malgré cela, plusieurs ont été assassinés (et je connais ma part d'indifférence donc de responsabilité), mais, tout à coup, la vie m'apparaît différente.

Bien sûr, direz-vous, à sa place je n'en penserais pas moins. Mais voilà, c'est précisément pour cela, parce que je suis là, ici, que cette erreur libérale me touche particulièrement dans sa monstruosité. Il ne faut pas sacrifier une vie humaine à une quelconque défense de principes abstraits.

Il est possible que des gens bien intentionnés et parmi les plus proches y relèvent une contradiction dans ma pensée, et aussi dans mon attitude d'homme en liberté. Mais non ! Il n'en est rien.

Rappelons que dans ce pays nous avons permis que la peine de mort soit abolie pour les assassins et les criminels. *Allez-vous me laisser mourir ?*

MICHAËL LONSDALE est ASH

UN FILM DE GÉRARD GUERIN

DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE

AVEC ELISE CARON · EMMANUELLE DEBEVER
CLAUDE DUNETON · JEANNE HERVIALE
ROBERT KRAMER · NADA STRANCAR

MUSIQUE DE ALBERT MARCŒUR

V.O. : GAUMONT AMBASSADE – QUINTETTE PATHÉ
V.F. : 7 PARNASSIENS (Dolby) – FRANÇAIS PATHÉ CLICHY
PATHÉ – CAPRI GRANDS BOULEVARDS – ARGENTEUIL
GAUMONT OUEST BOULOGNE – U.G.C. CONFLANS



A L I E N
TOM SKERRITT SIGOURNEY WEAVER
VERONICA CARTWRIGHT HARRY DEAN STANTON
JOHN HURT IAN HOLM et YAPHET KOTTO



Pour la 1ère fois
le nouveau drouot
ouvre ses portes
un dimanche

le 7 novembre 1982

huit ventes spécialisées
bijoux-argenterie châles anciens peinture moderne tapis
céramiques anciennes Orient poupées vins
ORGANISÉES PAR LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES-PRISEURS DE PARIS

Exposition des objets :
• le samedi 6 novembre de 11 h à 18 h
• le dimanche 7 novembre de 11 h à 12 h
Ventes à partir de 14 h 15

Hôtel des Ventes, 9 rue Drouot, 75009 Paris
Parking : 400 places. Entrée : 14 rue Chauchat

idées/dialogue conseil

MARIGNAN PATHÉ – MONTPARNASSE PATHÉ – SAINT-LAZARE PASQUIER – GAUMONT CONVENTION



CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 27 OCTOBRE

15 h : Accord final, de J. Rosenkranz : *19 h : Fox (1915-1935)* ; l'Ange de la rue, de F. Borzage ; 21 h : l'Insoumise, de H. Hawks.

JEUDI 28 OCTOBRE

15 h : Pontcarral, colonel d'empire, de J. Delannoy ; *19 h : Fox (1915-1935)* : The black watch, de J. Ford ; 21 h : In old Arizona, de R. Walsh et I. Cummings.

VENDREDI 29 OCTOBRE

15 h : Princesse Tam-Tam, de E.-T. Greville ; 19 h : Fox (1915-1935) : Têtes brûlées, de R. Walsh ; 21 h : Notre pain quotidien, de F.-W. Murnau.

SAMEDI 30 OCTOBRE

15 h : l'Aventure de Cabassou, de G. Grangier ; 17 h : Et l'acier fut trempé, de M. Donskoï ; 19 h : Fox (1915-1935) : Born reckless, de J. Ford ; 21 h : Just imagine, de D. Butler.

DIMANCHE 31 OCTOBRE

15 h : Ma pomme, de M.-G. Sauvajon ; 17 h : Cendres et diamant, de A. Wadja ; 19 h : Fox (1915-1935) : A devil with women, de I. Cummings ; 21 h : la Piste des géants, de R. Walsh.

LUNDI 1er NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 2 NOVEMBRE

15 h : Crainquebille, de R. Habib ; 19 h : Académie Morlock : Le Tigre aime la chair fraîche, de Cl. Chabrol ; 21 h : Fox (1915-1935) : Cisco Kid, de I. Cummings.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 27 OCTOBRE

15 h : Un jour un chat, de V. Jasny ; *17 h : Hommage à Miklos Rozsa* : Cas de conscience, de R. Brooks ; 19 h : Cinéma bulgare (1958-1982) : Sur la petite île, de R. Valtchanov.

JEUDI 28 OCTOBRE

15 h : Vania, de V. Pronine ; 17 h : Hommage à Miklos Rozsa : Quo Vadis, de M. Le Roy ; 20 h : Cinéma bulgare (1958-1982) : le Soleil et l'Ombre, de R. Valtchanov.

VENDREDI 29 OCTOBRE

15 h : Walk over, de J. Skolimowski ; 17 h : Hommage à Miklos Rozsa : Jules César, de J. Mankiewicz ; 19 h 15 : Cinéma bulgare (1958-1982) le Chevalier sans armure, de B. Charaliev.

SAMEDI 30 OCTOBRE

15 h : Hommage à Miklos Rozsa : les Chevaliers de la table ronde, de R. Thorpe 17 h : Diane de Poitiers, de D. Miller ; 19 h : Cinéma bulgare (1958-1982) : le Roi et le Général, de V. Radev ; 21 h : Arbre sans racine, de Ch. Christov.

DIMANCHE 31 OCTOBRE

15 h : Hommage à Miklos Rozsa : la Vie passionnée de Van Gogh, de V. Minelli ; 17 h 15 : le Temps d'aimer et le Temps de mourir, de D. Sirk ; 19 h 30 : Cinéma bulgare (1958-1982) : Examens en temps indu,de I. Grabtcheva ; 21 h 30 : Eau forte, de I. Terzief.

LUNDI 1er NOVEMBRE

15 h : Hommage à Miklos Rozsa : le Cid, de A. Mann ; 19 h : Cinéma bulgare (1958–-1982) : Zone de villas, de E. Zak hariev.

MARDI 2 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio- Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ;14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

***LES AVENTURIERS DE L'ARCHE* PERDUE** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS *DE COSTARDS* (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), soirée.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.,v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) soirée. V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) mat. ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. Français, 9e (770-33-88).

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (241-77-99).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LETTRE A FREDDY BUACHE (Suis.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbœuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MAMAN IXE (Fr.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAMAN (QUE MAN) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

MAYA L'ABEILLLE (Autr., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) mat. ; Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Gaumont-Convention, 15e (828-20-64) mat.

MEURTRES A DOMICILE (Fr.-Bel.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA NUIT DE SAN *LORENZO* (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). Marignan, 8e (359-92-82).

POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

STAR TREK II : LA COLÈRE DE KHAN (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA TRUITE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

ALEXANDRE LE GRAND, film grec de Theo Angelopoulos. V.o. : Action Rive Gauche, 6e (354-47-62) ; Escurial, 13e (707-28-04) (à partir de vendredi).

L'AS DES AS, film français de Gérard Oury. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE, film français de Gérard Guérin. Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

MÊME LES MOULES ONT DU VAGUE A L'AME, courts métrages français. Studio-43, 9e (770-63-40).

LE NOTRE PARMI LES AUTRES, *film inédit soviétique de Nikita Mikhalkov*. Cosmos, 6e (544-28-80).

TOUTE UNE NUIT, film belge de Chantal Akerman. Quinquette, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (442-67-42).

UNE CHAMBRE EN VILLE, film français de Jacques Demy. Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'AMOUR FOU (Fr.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04), à partir de vendredi.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (337-57-47).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; v.f. : Arcades, 4e (233-39-36).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Acacias, 17e (764-97-83).

CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.). Action Christine, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN QUATRIÈME VITESSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) Cinéma Présent, 18e (203-02-55).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA PARTY (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PRIVÉ (A., v.o.), Olympic-Halles, 4e (278-34-15).

QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

THE ROSE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA VALSE DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Gibier de passage : ven. 12 h, dim. 0 h 20 ; Despair : ven. 0 h 20 + lun. 12 h ; l'Année des treize lunes (**) : jeu., 12 h.

BUSTER-KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : mer., le Mécano de la « General » ; jeu., Sherlock Jr ; ven., les Lois de l'hospitalité ; sam., Fiancées en folie ; dim., le Dernier Round ; lun., la Croisière du « Navigator » ; mar., Ma vache et moi.

LA COMÉDIE MUSICALE : Du merveilleux au drame (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) : les Demoiselles en détresse, mer. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, sam., dim. 16 h, 18 h : Amanda, jeu., mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, sam., dim. 22 h ; L'amour vint en dansant, ven., lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, sam., dim. 20 h : Cover Girl, t.l.j. 22 h, sf dim. 14 h.

CYCLE NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), Je me balade dans Moscou (v.f.), mer. 18 h, 20 h, 22 h ; Partition inachevée pour piano mécanique, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Quelques jours de la vie d'Oblomov (v.o.), ven. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Le Nôtre parmi les autres (v.f.), sam. 18 h, 20 h, 22 h ; Un nid de gentilhommes, dim. 18 h, 20 h, 22 h ; l'Esclave de l'amour, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cinq soirées, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., les Passagers de la nuit ; jeu., La femme à abat-

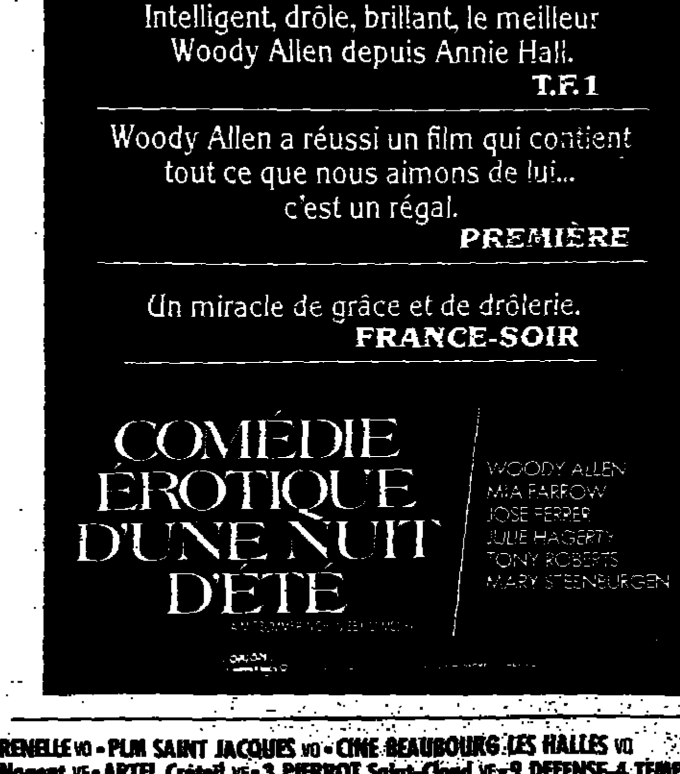
En V.O. : U.G.C. CHAMPS ÉLYSÉES – U.G.C. ODÉON
U.G.C. ROTONDE – 14 JUILLLET BEAUGRENELLE
En V.F. : U.G.C. BOULEVARDS MONTPARNOS – U.G.C. GARE DE LYON

AL PACINO

Avec les compliments de l'Auteur !

UN FILM DE ARTHUR HILLER

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



UGC BIARRITZ VO • 14 JUILLET RACINE VO • 14 JUILLET BASTILLE VO • 14 JUILLET PARNASSE VO • 14 JUILLET BEAUGRENELLE VO • PLM SAINT JACQUES VO • CINE BEAUBOURG LES HALLES VO
LES MONTPARNOS VF • MISTRAL VF • CLICHY PATHE VF • REX VF • UGC OPERA VF • UGC BOULEVARDS VF / PARLY 2 VF • ARTEL Nogent VF • ARTEL Créteil VF • 3 PIERROT Saint-Cloud VF • 9 DEFENSE 4 TEMPS VF



CINÉMA

tre ; ven., le Grand Sommeil ; sam., Dark Victory ; dim., Key Largo ; lun., La mort n'était pas au rendez-vous ; mar., les Anges aux figures sales.

FESTIVAL GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40) : Lettre à Freddy Buache ; l'Inventaire lauzanois ; Ici, ailleurs, t.l.j. sf mar. 22 h + sam., dim. 14 h, 16 h.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40), Mania ; Café plongeoir ; Anna Luna ; Nouvelle du front, mar., 20 h 30.

FILMS PUBLICITAIRES DES ANNÉES 50, Studio 43, 9e (770-63-40), mar., 20 h 30.

REGARDS SUR LE CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.), République-Cinémas, 11e (805-51-33) : les Chevaux de feu, mer., jeu., 18 h, 20 h, 22 h ; Je demande la parole, ven., 17 h 30, 20 h, 22 h 30 ; Il était une fois un merle chanteur, dim., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pastorale, lun., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 20 h, 22 h.

TEX AVERY (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 15 h 45, lun., 14 h.

LUIS BUNUEL/ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), Glissements progressifs du plaisir (**) : jeu., 14 h 30, mar., 22 h ; Tristana : jeu., sam., dim., lun., 20 h ; le Charme discret de la bourgeoisie : ven., sam., dim., 22 h, mar. 20 h ; la Voie lactée : dim., 17 h, mar., 14 h 30 ; Cet obscur objet du désir : ven., 17 h ; le Fantôme de la liberté : ven., 20 h ; le Journal d'une femme de chambre (+ C. M. les Ministères de la nuit) : sam., dim., 14 h 30 ; l'Age d'or : mer., 20 h, jeu., sam., 17 h ; l'Eden et après : mer., 22 h, mar., 17 h ; Transeurope Express : mer., lun., 14 h 30, jeu., 22 h ; L'homme qui ment : mer., 17 h, lun., 22 h.

FESTIVAL JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), 14 h., la Féline ; 16 h., les Hommes-léopards ; 18 h., Vaudou ; 20 h., Berlin-Express ; 22 h., Pendez-moi haut et court.

PORTRAITS D'ACTEURS EN SEPT FILMS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer. : les Quatre Malfrats, 15 h, 18 h, 20 h, 22 h ; jeu., le Cavalier électrique, 15 h, 18 h, 20 h 10, 22 h 30 ; ven., les Hommes du président, 15 h, 18 h, 20 h 10, 22 h 30 ; sam. : Inside Daisy Clover, 14 h 30, 17 h, 20 h, 22 h 15 ; dim., Jeremiah Johnson, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; lun., Votez Mc Kay, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; mar., les Trois Jours du Condor, 15 h, 18 h, 20 h 05, 22 h 10.

TOUTE L'ŒUVRE DE FRANÇOIS TRUFFAUT (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42) : Domicile conjugal, mer., jeu., 15 h, 20 h, 22 h 15 ; l'Enfant sauvage, ven., 15 h, 20 h, 22 h ; l'Amour en fuite, sam., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 24 h ; les Quatre Cents Coups + les Mistons, dim., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Chambre verte, mar., 15 h, 20 h, 22 h.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer., Paradis ; jeu., l'Elan ; ven., Serpico ; sam., la Féline (v.o.) (*) ; dim., lun., mar., Querelle (v.o.) (**).

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Antoine DA SILVA,
directeur commercial
de la société Da Silva
à Issy-les-Moulineaux,

survenu le 26 octobre 1982 à Issy-les-Moulineaux, à l'âge de quarante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 octobre 1982, à 10 h 45, en l'église Saint-Etienne, 5, place de l'Eglise à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière intercommunal du Parc à Clamart (Hauts-de-Seine).

8, rue de Vanves,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— Le docteur François Emile-Zola a le regret de faire part du décès de son épouse

Gisèle ÉMILE-ZOLA,
née Bourgeois,

survenu le 22 octobre 1982.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Bourgoin-Jallieu, Voiron, Paris, Lyon.
M. Marceau Gattaz,
M. et Mme Lucien Gattaz, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yvon Gattaz et leurs enfants,
Mlle Suzanne Brotel-Sitras,
M. Jean Pierne et ses enfants,
Les familles Favre, Labbé, Virot, Roget,
Parents et alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marceau GATTAZ,
née Gabrielle Brotel-Sitras,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu à Bourgoin-Jallieu en l'église Saint-Jean-Baptiste, jeudi 28 octobre, à 14 h 30, où le corps sera déposé.

Une messe sera dite à son intention.
Pas de visite à son domicile.
Les condoléances seront reçues sur registre.

— Mme Pierre Giraud, son épouse,
M. et Mme Charles Bastogi,
Mlle Simone Giraud,
M. et Mme Daniel Sée,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GIRAUD,
chevalier de Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
palmes académiques,

survenu le 17 octobre 1982, en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

8, rue des Fossés.
58400 La Charité-sur-Loire.

— Mme Irène Lameere-de Selys Longchamps, sa femme,
Mme Dominique Lameere, sa fille,
Mme Juliette Masui-Lameere, sa sœur,
M. et Mme Adrien Masui, ses neveu et nièce,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. William LAMEERE,
maître ès Arts
de l'université Harvard (U.S.A.),
ancien membre étranger
de l'Ecole française d'Athènes,
ancien directeur
de l'académie de Belgique à Rome,
ancien membre du bureau exécutif
de l'Association internationale
pour l'histoire des religions
(1955-1965),
professeur honoraire et président
de la Fondation archéologique
de l'Université libre de Bruxelles,
membre de l'Association
des écrivains belges
de langue française,
membre de l'Association internationale
de papyrologues,
membre de l'Association internationale
des études patristiques,
membre de la société Ernest-Renan
de Paris,
membre de la Société européenne
de culture,
membre de la Société des gens de lettres
de France,
chevalier de l'ordre de Léopold
(à titre militaire),
grand officier de l'Ordre de la couronne,
grand officier de l'ordre de Léopold II,
médaille civique de première classe,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 5 octobre 1982.

Les funérailles, suivies de l'incinération, ont eu lieu dans l'intimité.

77, boulevard Whitlock,
1200 Bruxelles.

— François-Pierre, Dominique Navarre et leurs enfants,
Jean-Jacques, Christine Navarre et leurs enfants,
Yves Navarre,
Sa sœur, Mme André Saur, et ses enfants,
Sa cousine, Mlle Marguerite Sarremejean,
ont la douleur de faire part du décès de

René NAVARRE,
commandeur
de la Légion d'honneur,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures,

à l'âge de soixante-seize ans, le mardi 26 octobre à Neuilly, muni des derniers sacrements de l'Eglise.

L'absoute sera donnée le jeudi 28 octobre à 9 heures en l'église Saint-Paul-Saint-Pierre de Rueil-Malmaison.

Les obsèques auront lieu à Condom le vendredi 29 octobre en la cathédrale Saint-Pierre à 11 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière de sa ville natale. Stricte intimité familiale.

« Accorde-moi la paix, la sagesse et la force. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les anciens collaborateurs, le conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Institut français du pétrole ont la tristesse de faire part du décès de leur ancien président-directeur général,

M. René NAVARRE,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien président
de l'Association française
des techniciens du pétrole,
ancien président du Conseil permanent
des congrès mondiaux du pétrole,
ancien vice-président-fondateur
de la Compagnie française
d'études et de construction
TECHNIP,
ancien président-directeur général
de la société Procatalyse,
ancien administrateur
du bureau d'études et de coopération
de l'Institut du pétrole,
membre du club de Dakar,

survenu à Neuilly-sur-Seine le 26 octobre 1982.

Une cérémonie religieuse aura lieu de jeudi 28 octobre à 9 heures en l'église paroissiale Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la société COFECO TECHNIP ont la tristesse de faire part du décès de leur ancien vice-président-fondateur,

M. René NAVARRE,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Neuilly-sur-Seine le 26 octobre 1982.

Une cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 28 octobre à 9 heures en l'église paroissiale Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

— Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Le personnel de l'Institut
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean PAGOT,
vétérinaire-inspecteur général,
officier de la Légion d'honneur,
ancien directeur général de l'I.E.M.V.T.

Les obsèques auront lieu le 29 octobre 1982 en l'église Notre-Dame, à 14 heures, à Dijon (Côte-d'Or).

I.E.M.V.T., 10, rue Pierre-Curie,
94704 Maisons-Alfort Cedex.

— M. Jean Poupardin,
M. et Mme Marc Poupardin,
M. et Mme Jacques Tissot,
M. et Mme Denis Poupardin,
M. François Poupardin,
Le docteur Didier Poupardin et le docteur Danièle Ducas,
Ses douze petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean POUPARDIN,
née Cécile Pigeaud,

survenu le 19 octobre 1982.

« Ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour, mais la plus grande des trois est l'amour. »
I. Cor. 13.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Fontainebleau.

5, rue Mignon, 75008 Paris.

— Nous rappelons la mort de

Noël POUDEROUX,

décédé le 21 octobre 1982.

[Président d'honneur de la CEGOS (Commission générale d'organisation scientifique), ingénieur de l'Ecole nationale des mines de Saint-Etienne, Noël Pouderoux avait soixante-dix ans. Chaleureux et efficace, il fut successivement président-directeur général de la SAVIEM (1957-1963), président d'honneur et administrateur de Hotchkiss-Brandt SOGEME (1970-1977), président du holding Balamundi International à Luxembourg, administrateur de l'Institut français d'opinion publique (IFOP) et de l'Institut d'études du marché (ETMAR).]

(*Le Monde* du 27 octobre.)

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Henri PRADAL,

survenu, le 22 octobre 1982, en son domicile, dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 27 octobre 1982 à Cauterets (Hautes-Pyrénées).

Une cérémonie religieuse sera célébrée à son intention le vendredi 5 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

De la part de :
Mme Henri Pradal, son épouse,
Anne, Brigitte et Pierre, ses enfants,
Les familles Pradal, Jousset-Drouhin, Jousset, Henneuse et Aubé.
Parents et alliés.
Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

(*Lire page 25.*)

Remerciements

— M., Mme, Mlle COGNARD et leur famille, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur cher défunt, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— M. et Mme Bennani, du Maroc,
M. et Mme Fonteneau, de France,
Leurs enfants, petits-enfants,
remercient tous ceux qui ont partagé leur peine par leur présence ou en adressant leurs condoléances lors du décès de leur regretté

Paul, Vital, Alexandre DELMAS,

survenu en sa quatre-vingtième année à son domicile, à Paris.

— Mme Raoul Delaye, Mme Lucie Padovani-Gravat,
M. et Mme Bruno Delaye, M. Dominique Delaye,
M. et Mme André Seux, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Delaye et leurs enfants,
M. et Mme Claude Pelletreau et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul DELAYE,
ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire
de France en Espagne,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu accidentellement le 24 octobre 1982 à Burgos, en Espagne.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 28 octobre 1982 à 11 h 30 en l'église de Crest (26400), suivie de l'inhumation au cimetière de Crest.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue de Villersexel,
75007 Paris.
10, rue Oudinot, 75007 Paris.
32, rue Javelot, 75013 Paris.
6, rue de Terrsial, 06110 Le Canet.
6, rue Saint-James, 26000 Valence.
26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse.
(*Le Monde* du 26 octobre.)

Anniversaires

— Il y a un an,
Jean-Marc SALOMON
disparaissait accidentellement.
Ses amis gardent intact son souvenir.

LATREILLE
SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
Lodens et Réversibles
Quinzaine spéciale
du 15 au 30 Octobre
62 rue St André-des-Arts 6e
Tél : 329.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

INSTITUT

LES CINQ ACADÉMIES RÉUNIES SOUS LA COUPOLE

A travers le temps, l'espace et l'espace-temps

Enfin une femme, et non des moindres, Mme Yvonne Choquet-Bruhat, a pris la parole, mardi 26 octobre, à la séance publique des cinq Académies, présidée cette année par M. Jean Dutourd. Elle a initié l'assistance aux arcanes de la cosmologie, sujet non moins austère que la Banque des règlements internationaux. Il est vrai que le théâtre d'hier et d'aujourd'hui et l'évocation des voyages médiévaux ont apporté une diversité suffisante pour soutenir sans défaillance l'intérêt d'une cérémonie qui marque la rentrée officielle de l'Institut.

Place au théâtre

Deux discours, sur cinq, ont été consacrés au théâtre, genre, littéraire ou pas, toujours vivace. Sans prétendre les dissiper, M. Jean-Jacques Gautier, porte-parole de l'Académie française, en a énuméré les mystères. Tout est mystérieux dans le théâtre. Pourquoi d'abord ce même mot s'applique-t-il à des ouvrages aussi divers, à des emplacements aussi différents ? *« Le plus grand mystère traditionnel du théâtre de tous les pays, du XVIIe au milieu du XXe siècle, c'est ce dispositif : ces trois côtés, un palais éventré, un appartement à cœur ouvert, c'est tout le principe du* Diable boiteux, *de* L'œil écoute, *de la découverte des secrets et des âmes. »* Il en est d'autres. Par exemple, *« pourquoi un soir le contact s'établit-il entre les acteurs et les spectateurs ? Et pas le lendemain ? Mystère !... Pourquoi se présente-t-il à peu près le même nombre de personnes au guichet chaque jour pour une pièce donnée ? Autre mystère ».*

L'orateur termine son recensement par le nouveau sens donné au mot « dramaturge », entré au dictionnaire de l'Académie, sous le sens nouveau de supermetteur en scène, éclipsant le véritable auteur.

De son côté, M. Pierre Dux, au nom de l'Académie des beaux-arts, évoquera un peu plus tard la brève et éblouissante carrière de Rachel, notre plus grande tragédienne (1821-1858). Comment ce génial et inculte « petit pruneau » s'est imposé à la Comédie-Française dès l'âge de dix-sept ans, à force de volonté. *« Le talent de Rachel a consisté à interpréter avec une vérité touchante, bouleversante, des textes vieux d'un siècle et demi et d'un style opposé à celui qui fleurissait en 1838. Le miracle a été, en plein foisonnement romantique, d'avoir retrouvé la simplicité et la pureté classiques. Samson (son maître) a sans doute été l'artisan de ce miracle. Il est permis de penser qu'il a transmis à Rachel la façon de dire de Talma, qui, sans contrarier le rythme des vers, s'attachait à leur sens beaucoup plus qu'à leur musicalité. Il y a là tout un art de la diction qui s'est parfois perdu pour de longues périodes — qui l'est aujourd'hui — et faute duquel les vers ou bien sont dits comme de la prose et perdent ainsi leur charme et jusqu'à leur raison d'être, ou bien sont chantés, aux dépens de la vérité source de toute émotion. »*

Sur les routes du Moyen Age

« La route médiévale n'était pas vide, et le réseau routier comparable au nôtre, sinon par sa qualité, du moins par la densité de son chevelu, permettait d'aller partout, aussi bien d'une paroisse à chacune des paroisses voisines, qu'au fin fond de l'Europe et même au-delà. » Ainsi M. Robert-Henri Bautier, délégué de l'Académie des inscriptions et belles lettres, va-t-il faire revivre un Moyen Age (celui de la fin du dixième et du onzième siècle surtout), dont les contemporains à pied, à cheval ou en bateau, sont en proie à une « bougeotte » incroyable. Paysans (pour les courtes distances), clercs gyrovagues ou en déplacements « professionnels » rejoignant les synodes, laïcs marchands ou agents du pouvoir, rois accompagnés d'une innombrable suite et, pour se divertir, des « gens du voyage », troupes militaires toujours par monts et par vaux, pèlerins enfin, dont l'incessant défilé jalonna la route de Compostelle, ou même se rendant en Terre Sainte, avant les croisades... Un exposé bourré de détails, de personnages, d'anecdotes puisées aux meilleures sources, la plupart du temps insoupçonnées.

« Il faut donc chasser de notre esprit l'image d'un Moyen Age strictement rural, figé, immobile à travers les siècles. A bien examiner les documents, c'est plutôt une image de vif-argent qui se dégage devant nos yeux. On vit alors, en grande partie, sur la route — sinon de la route... »

Le vertige du cosmos

En langage aussi limpide que possible, Mme Yvonne Choquet-Bruhat, déléguée de l'Académie des sciences, a retracé pour un public généralement profane les grandes étapes de notre connaissance de l'univers : la cosmologie, depuis les interprétations des penseurs antiques juqu'à Albert Einstein, en passant par le système révolutionnaire de Copernic, les lois de Képler, la théorie organisatrice de Newton. *« Une hypothèse générale, adoptée par tous les cosmologues modernes, est en somme un anti-antropomorphisme né avec la découverte que la Terre n'est pas au centre de l'univers. »* Un univers homogène et isotrope (la découverte fortuite, en 1965, du rayonnement de fond du ciel renforce l'hypothèse), un espace-temps satisfaisant aux lois de la relativité générale. Or, parmi les différents modèles possibles, la cosmologie standard rend mathématiquement plausible la théorie du « grand boom », quasi universellement acceptées aujourd'hui, selon laquelle, il y a quelque dix milliards d'années, une explosion initiale serait à l'origine du monde. Mais depuis une dizaine d'années, une autre théorie, celle de Irving Segal, suppose que le cosmos, non modelé par la gravitation, est unique et éternel. *« Les progrès de l'astronomie estragalactique les départageront sans doute* (...) *ou leur donneront tort à tous... »*

Un centre de sagesse monétaire

Enfin, M. Guillaume Guindey, de l'Académie des sciences morales et politiques, révèle à beaucoup l'existence et le rôle de cette inconnue : la Banque des règlements internationaux, créée en même temps que la mise en œuvre du plan Young, en 1930. C'est statutairement une banque, siégeant à Bâle, possédant un capital, réalisant des bénéfices, financièrement indépendante des gouvernements et des Parlements, dont les membres sont les banques centrales (R.F.A., Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse). Les réunions de son conseil d'administration ont, par exemple, conçu et mis au point des initiatives importantes : passage des grandes monnaies à la convertibilité en 1958, création du « pool de l'or » en 1961, aide multilatérale à la livre sterling en 1966, système monétaire européen, surveillance du marché des eurodevises, opération de sauvetage au profit du Mexique.

L'orateur passe en revue ses diverses activités, en dégage les grandes lignes, notamment le principe de la nécessité d'une monnaie stable. Comment se fait-il alors *« que la scène monétaire internationale présente aujourd'hui un spectacle si peu brillant ? La réponse est simple. Dans chaque pays, l'évolution de la balance des comptes est, en définitive, le reflet de la gestion interne. Il appartient aux Etats d'équilibrer suffisamment leurs budgets. Il appartient aux peuples de ne pas dépenser au total, sous forme de consommations et d'investissements, plus que ce qu'ils produisent. Si peuples et gouvernements ne se soumettent pas à ces nécessités, il est pratiquement impossible aux banques centrales et à la politique du crédit de venir à bout de l'inflation. Les nations ont, en fin de compte, les monnaies qu'elles méritent. »*

ÉDITIONS LÉGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES

tout le droit
du commerce et de l'industrie
tout le droit des sociétés
dans le
DICTIONNAIRE PERMANENT DROIT DES AFFAIRES

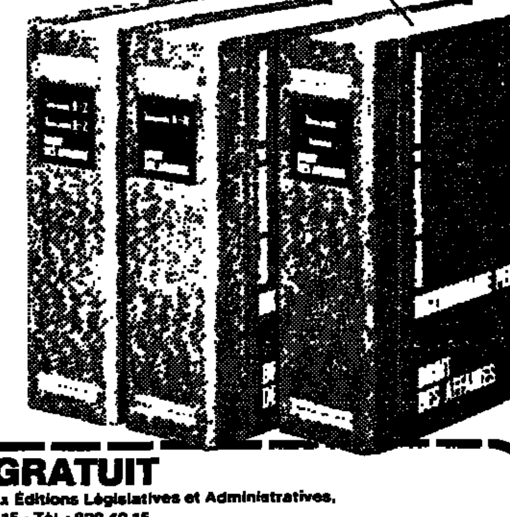
Une documentation de base

En trois volumes (sur **feuillets mobiles**, format 21 x 27) le Dictionnaire contient :

1) **de très nombreuses études** sur : les baux commerciaux, le financement de l'entreprise et le droit bancaire, les contrats spéciaux, le droit de la **distribution** et les ventes commerciales, le droit de la **concurrence** et de la **consommation**, le droit des brevets et marques, de la faillite, des transports, etc. ainsi que tout le **droit des sociétés** (de type classique ou a statut particulier) :

2) un **formulaire très complet (1300 formules)** sur : l'arbitrage, les baux commerciaux, les brevets et marques, les cautions, la distribution commerciale, la faillite, le fonds de commerce, le G.I.E., les relations financières avec l'étranger, les S.A. et S.A.R.L., les sociétés civiles, les sociétés en participation, les sociétés civiles de moyens, les ventes commerciales, les ventes à crédit.

L'ensemble des 3 volumes : 920 F Franco T.T.C. peut être envoyé pour une période d'un mois à titre d'essai gratuit.



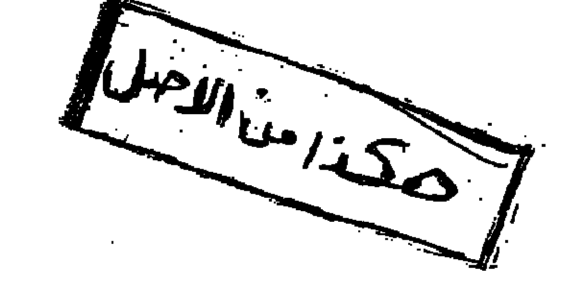
Un service de mise à jour

Deux fois par mois, l'abonné reçoit un **bulletin** qui l'informe des modifications intervenues — Plusieurs fois par an les **feuillets périmés du Dictionnaire sont remplacés.**

BON D'ESSAI GRATUIT
Bon à découper et à retourner aux Éditions Législatives et Administratives,
19, rue Péclet, 75739 Paris cedex 15 - Tél. : 828.40.15
MO.10

Veuillez me faire parvenir sans engagement de ma part à titre d'essai gratuit et pour une période d'un mois, le Dictionnaire Permanent Droit des Affaires
Je bénéficierai pendant cette période d'essai du service de mise à jour permanente

Nom ______ Profession ______
N° ______ Rue ______
Code postal ______ Ville ______
Téléphone ______ Date ______ Signature



هكذا من الاصل

Le Monde

société

LES PROJETS DE Mme DUFOIX

Le gouvernement veut assouplir les règles de l'adoption

Plus de responsabilité pour les conseils de famille et une coresponsabilité entre l'administration et la justice dans le processus de décision du statut de pupille de l'État, telles sont les grandes lignes d'une communication que Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité, chargée de la famille, devait faire au cours du conseil des ministres de ce mercredi 27. Ses propositions devraient déboucher notamment sur un projet de loi élaboré en collaboration avec le ministère de la justice.

Mme Dufoix se propose également d'organiser d'ici à la fin de l'année une meilleure information sur le processus d'adoption, les différentes possibilités d'accueil et les enfants adoptables. La formation du personnel d'accueil des mères célibataires au moment de l'accouchement ne devrait pas être oubliée, ni le dossier très sensible des enfants adoptés à l'étranger qui est à l'origine de nombreuses désillusions de parents mal informés. Mme Dufoix nous a expliqué ses intentions en matière d'adoption.

Chaque année environ trente mille demandes d'adoption sont formulées mais à peine six mille sont satisfaites. « *Et pourtant*, explique Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État chargée de la famille, *cinq cent mille enfants sont accueillis par l'aide sociale à l'enfance et dix-neuf mille d'entre eux sont pupilles de l'État.* » Dix-neuf mille enfants adoptables, six mille enfants adoptés. Pourquoi cette différence ? « *Parce que*, continue Mme Dufoix, *peu de personnes demandent des enfants de couleur, moins nombreux encore sont ceux qui souhaitent adopter quatre ou cinq enfants en même temps. Or nous préférons ne pas séparer les fratries. Sans parler des adolescents et des déficients mentaux, physiques ou des enfants difficilement adaptables à la société.*

« *En tant que responsable des problèmes de la famille, je suis particulièrement sensible au sort de ces enfants, et si mon but est d'essayer de répondre aux trente mille parents qui voudraient adopter, il est d'abord de s'efforcer de trouver une famille aux enfants qui nous sont confiés. Une famille apporte en effet plus de stabilité affective et sociale que les institutions et l'aide sociale à l'enfance.* »

Mme Dufoix se propose de prendre trois sortes de mesures touchant l'information, les règlements et la loi. Pour l'information, le secrétariat d'État vient de rédiger une brochure qui devrait être publiée fin novembre, début décembre pour expliquer ce qu'il faut faire lorsque l'on désire adopter, mais aussi montrer quels enfants peuvent être adoptés et aussi quelles sont les différentes façons de les accueillir. « *Nous nous efforçons de faire comprendre aux hommes et aux femmes qu'ils peuvent être des parents d'enfants différents de ce qu'ils avaient imaginé au départ. Il faut également qu'ils sachent qu'il existe autre chose que l'adoption plénière. Je pense à l'adoption simple ou au parrainage... Autant de possibilités qui permettent à une famille de vivre avec un enfant sans pour autant mettre en train tout l'arsenal juridique de l'adoption plénière. En même temps que cette action vers les parents : nous allons donner une meilleure information aux personnels qui s'occupent en particulier des hôtels maternels.* »

Ne pas être culpabilisant tout en n'ayant pas l'air de vouloir à tout prix pousser les mères célibataires à abandonner leurs bébés : la tâche est délicate. « *Lorsqu'une jeune femme vient d'accoucher*, explique Mme Dufoix, *elle éprouve une certaine faiblesse physique. Si elle ne peut pas assumer l'éducation de son enfant, il faut que le personnel qui l'entoure puisse lui dire concrètement quelles sont toutes les possibilités qui s'offrent à elle et au nouveau-né, et si elle désire le laisser en vue d'adoption, elle doit savoir qu'elle ne l'abandonne pas n'importe où, qu'elle ne le laisse pas à n'importe qui.* »

Régionaliser

Dans le domaine réglementaire, le ministre propose d'organiser des réunions régionales pour mieux adapter la demande à l'offre d'adoption. Pour le moment les dossiers sont examinés par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale uniquement dans le département où ils sont déposés. Il n'existe pas de relation entre départements voisins. Or il peut se faire qu'une demande trouve satisfaction dans une autre D.D.A.S.S. « *Nous allons procéder à une régionalisation de l'adoption. Déjà quelques expériences ont été mises en place. Nous n'aurons pas de résultat spectaculaire du jour au lendemain mais cela permettra peut-être d'adapter le désir des parents et les possibilités pour les enfants d'être adoptés.* »

Enfin dans le domaine législatif, Mme Dufoix compte élaborer un texte avec le ministre de la justice pour associer administration et justice dans une décision de l'acquisition du statut de pupille de l'État.

A l'étranger

Plusieurs constatations en effet s'imposent. De nombreux enfants adoptables, ou pouvant bénéficier d'un placement, sont oubliés. D'autres pourraient rapidement être recueillis par des parents ou des collatéraux mais, pris dans l'engrenage administratif qui les a dotés du statut de pupille de l'État, ils doivent attendre des années avant de pouvoir trouver une famille. Les conseils de famille nouvelle formule devront se réunir régulièrement pour examiner au moins une fois par an la sort réservé à chaque enfant.

Une politique d'adoption ne peut pas se désintéresser non plus des familles qui partent à l'étranger pour trouver un enfant à adopter. Chaque année des milliers de couples font des milliers de kilomètres, dépensent des fortunes, pour trouver un enfant et repartent seuls, désespérés, désarmés devant des organisations et des individus qui exploitent leur désir d'être parents : « *Nous souhaitons*, dit Mme Dufoix, *impulser une action interministérielle avec le ministère des relations extérieures, celui de la justice et nous-mêmes responsables des D.D.A.S.S. J'ai plusieurs propositions à faire à ce sujet en conseil des ministres. Nous déciderons laquelle retenir. Je tiens à ce que les candidats français à l'adoption sachent ce qui les attend à l'étranger, qu'ils ne se fassent pas d'illusions.* » Enfin, pour faciliter l'adoption d'enfants par leurs familles nourricières, souvent gênées financièrement, le secrétariat d'État étudie la possibilité d'octroyer à celles-ci une aide financière pendant environ deux ans.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

L'AFFAIRE DE LOREAN AUX ÉTATS-UNIS

Le trafic de drogue, remède à la récession

De notre correspondant

Washington. — Si l'arrestation d'un industriel de Detroit, John de Lorean, accusé de trafic de drogue (*le Monde* du 22 octobre) fait beaucoup de bruit aux Etats-Unis, ce n'est pas seulement à cause de la notoriété de l'intéressé. Cette affaire souligne l'attirance croisssante d'hommes d'affaires pour un commerce qui permet des profits exceptionnels, surtout en période de récession.

La « Saga de Lorean » est typiquement américaine. Elle ferait un excellent feuilleton télévisé. Tout y est : l'enfance modeste d'un fils d'ouvrier de Detroit, les petits travaux d'un *self-made mane* pour payer ses études, la carrière foudroyante de l'ingénieur devenu patron, l'argent, les femmes, les excentricités, enfin, le faux pas, le piège et l'arrestation... une de ces histoires ultra-banales, mais très édifiantes, dont raffolent les abonnés du petit écran.

Parti de rien, John de Lorean a donc atteint les sommets de la *jet-jet society*, cinquante-sept ans, chevelure argentée, aussi élégant en jeans qu'en smoking. Sa femme — la troisième — est une actrice. Son appartement de New-York surplombe la Cinquième Avenue. Il possède une propriété en Californie, une autre dans le New-Jersey, des actions ici et là, et un parc privé d'une vingtaine de véhicules. L'ensemble de ses biens est estimé à 78 millions de dollars.

John de Lorean est entré chez General Motors comme simple ingénieur. Intelligent, ambitieux, il gravit, un à un, les échelons et fait des merveilles. C'est à lui qu'on doit la fameuse Pontiac-GTO, vendue à plus d'un million d'exemplaires. On finira par le nommer vice-président de ce groupe géant, avec un salaire annuel de 650 000 dollars.

Chez General Motors, tout le monde n'apprécie pas la notoriété et les manières de John de Lorean. Trop sûr de lui, dit-on, trop prétentieux ; lui-même déclare étouffer dans ce groupe dinosaure. En 1973, il démissionne et annonce qu'il va créer son propre groupe automobile. Stupéfaction à Detroit, gros titres dans les revues spécialisées.

John de Lorean ne manque pas d'amis. Des vedettes, comme le chanteur Sammy Davis Junior ou l'animateur de télévision Johnny Carson, acceptent d'investir dans son entreprise. L'objectif est de lancer une voiture de sport luxueuse. Ce petit bijou en acier inoxydable sera construit à Belfast, puisque le gouvernement britannique, soucieux de créer des emplois en Irlande du Nord, est prêt à avancer 160 millions de dollars.

Partie sur les chapeaux de roues, la De Lorean Motor Company va très vite se heurter aux difficultés du marché. Le patron commet des erreurs. Il se crispe, s'irrite, devient de plus en plus autoritaire, ses principaux collaborateurs s'en vont, l'un après l'autre. « *Nous ferons n'importe quoi pour sauver cette société* », déclare John de Lorean à un groupe de concessionnaires. N'importe quoi, en effet... ce gagnant va tout perdre en s'aventurant sur le chemin de la drogue.

Manque de chance : l'homme auquel il s'adresse est un collaborateur de la police fédérale. Celle-ci cherche à coincer un certain William Hetrick, propriétaire d'une petite compagnie d'aviation, dont les appareils ne transportent pas que des passagers. Si de Lorean est un « bleu », Hetrick passe pour l'un des plus grands trafiquants de drogue de Californie du Sud.

Est-ce le collaborateur du F.B.I. qui les présente l'un à l'autre, comme on l'affirme ? On ne sait, mais les tractations se déroulent sous l'œil attentif d'une caméra. John de Lorean se déclare prêt à financer l'achat de cent-dix kilos de cocaïne en Amérique du Sud et, après encaissement des bénéfices, à céder à l'entremetteur la moitié de sa société automobile. Il sera cueilli sans difficulté, le 19 octobre, près de l'aéroport de Los Angeles.

Huit millions de consommateurs

« *La cocaïne, c'est mieux que l'or* », avait remarqué John de Lorean, au cours d'une conversation filmée par le F.B.I. Ne permet-elle pas des profits qui peuvent atteindre 700 % ? Les consommateurs de cette drogue ont beaucoup augmenté aux Etats-Unis depuis quelques années ; on les estime aujourd'hui à huit millions. Les 44 tonnes de cocaïne introduites dans le pays en 1980 auraient rapporté quelque 30 milliards de dollars aux trafiquants.

Sans compter la marijuana (23 millions de consommateurs) qui, elle, est produite sur place. C'est, après le maïs et le soja — mais avant le blé — la troisième production agricole ; on en plante un peu partout, spécialement à Hawaï, dans l'Oregon et en Californie. Récemment, un champ a été découvert à 12 kilomètres de l'un des endroits les mieux gardés du territoire : le ranch de M. Ronald Reagan.

L'attorney général (ministre de la justice), M. William French Smith, déclarait récemment : « *En 1980, les ventes illicites de drogue étaient estimées à 79 milliards de dollars, soit autant que les bénéfices réunis des cinq cents plus grandes entreprises industrielles.* » La police fédérale pense, en effet, avoir saisi l'année dernière moins d'un quart de la marijuana en circulation, et à peine 3 % de la cocaïne et de l'héroïne. Elle espère faire un peu mieux après la « guerre contre la drogue » déclarée par M. Reagan et qui vient de se traduire par la création de douze nouvelles brigades antinarcotiques. Mais ce n'est pas un budget de 200 millions de dollars qui peut suffire pour la gagner.

Jusqu'à présent, le trafic attirait des gens comme les policiers et les avocats, qui étaient professionnellement en contact avec ces profits rapides, considérables et sans grands risques. Des arrestations récentes — en Floride, au Texas ou dans le Rhode-Island — montrent que des industriels et des banquiers, au-dessus de tout soupçon, sont désormais de la partie. Des hommes sans casier judiciaire, comme John de Lorean, donc plus difficiles à dépister.

En plein « boom » économique, ces businessmen ne se seraient peut-être pas aventurés dans la drogue. De là à accuser la récession... c'est ce que semblent faire les amis de John de Lorean. A les entendre, l'ingénieur-patron n'aurait eu qu'un seul souci : sauver son entreprise. Il ne supportait ni l'échec ni le qu'en-dira-t-on à Detroit. Mais alors, pourquoi avait-il si bien tenu sa fortune personnelle à l'écart des vicissitudes de la De Lorean Motor Company ? Il a préféré, en somme, risquer sa liberté et sa réputation plutôt que ses dollars. La dernière excentricité de John de Lorean ?

ROBERT SOLÉ.

JUSTICE

L'AFFAIRE DE MŒURS DU CORAL

M. Sigala a protesté de son innocence dans le cabinet du juge d'instruction

L'interrogatoire par M. Michel Salzmann, juge d'instruction à Paris, de M. Claude Sigala, le directeur du centre Coral d'Aimargues (Gard), écroué depuis le 18 octobre pour excitation de mineurs à la débauche et attentats à la pudeur sans violence sur enfants de moins de quinze ans, qui a duré trois heures mardi 26 octobre, a été ponctué de protestations véhémentes de l'inculpé affirmant son innocence et de propos très vifs auxquels ont pris part le magistrat et parfois aussi les défenseurs, Mes Jean-Jacques de Félice et Michel Tubiana, du barreau de Paris, François Roux et Alain Ottan, du bareau de Montpellier.

M. Salzmann a interrogé ensuite pendant une heure le docteur Alain Chiapello, trente-cinq ans, psychiatre, détenu depuis la même date sous les mêmes inculpations.

Après ces interrogatoires, les avocats ont remis un communiqué à la presse pour annoncer qu'ils demandaient « *la mise en liberté de MM. Sigala, Bardy* également incarcéré depuis le 18 octobre) *et Ciapello ; qu'une confrontation ait lieu sans délai entre MM. Sigala et Chiapello d'une part et M. Jean-Claude Krief* (leur accusateur) *d'autre part, compte tenu des déclarations de ce dernier dont certaines apparaissent déjà manifestement mensongères* ». Ils réclament en outre, « *compte tenu des éléments du dossier, l'inculpation de M. Jean-Claude Krief* ». Enfin « *la défense tient à réaffirmer que, en l'état du dossier et contrairement aux allégations mensongères et diffamatoires de certains, dont elle ne manquera pas d'ailleurs de tirer les conséquences, aucune photo pornographique ne figure dans la procédure à la charge de ses clients.* »

● *Jean-Jacques Maurice*, détenu à la prison de la Santé, a porté plainte contre *Paris-Match* pour deux photographies publiées par cet hebdomadaire, dans son numéro paru le 21 octobre, qui illustrent un article intitulé « Fred le terroriste » et consacré à Frederich Oriach, ancien militant des NAPAP, proches d'Action directe, écroué le 14 octobre. Jean-Jacques Maurice, qui avait été condamné, le 25 février, à une peine de quatre ans de prison pour complicité dans la tentative d'évasion de son frère Philippe, affirme que c'est lui qui, en réalité, a été photographié dans la cour de la prison. Frederich Oriach, selon le détenu de la Santé, est incarcéré au quartier d'isolement et n'est pas autorisé à sortir dans la cour. La rédaction de « *Paris-Match* » maintient que les clichés représentent bien Frederich Oriach.

CORRESPONDANCE

M. SCHÉRER : il n'existe aucun témoignage d'enfant contre moi

Invoquant son droit de réponse, après la publication, dans le Monde *du 27 octobre, de l'article intulé « Déviations », relatif à l'affaire de mœurs du Coral, M. René Schérer, professeur à l'université Paris-VIII nous a adressé la lettre suivante :*

Non lié, puisque inculpé, par le secret de l'instruction, je me vois contraint de préciser à nouveau qu'en ce qui me concerne aucun témoignage d'enfant, ni d'ailleurs aucune plainte de parents, ne sont à mon dossier. Je suis donc inculpé sur l'unique foi des déclarations d'un homme dont la crédibilité est sérieusement mise en doute.

ANS APRÈS LA RAFLE « VEL D'HIV »

L'instruction de l'affaire Leguay va pouvoir reprendre

Accusé d'avoir, en sa qualité de délégué en zone occupée du secrétaire général de la police de Vichy, participé comme organisateur à la rafle du Vélodrome d'hiver des 16 et 17 juillet 1942, au cours de laquelle la police française arrêta douze mille huit cent quatre vingt-quatre juifs, M. Jean Leguay inculpé de crimes contre l'humanité depuis le 12 mars 1979 va enfin pouvoir être interrogé avec l'assistance de son défenseur Me Yves Jaffré par Mme Martine Anzani, premier juge d'instruction au tribunal de Paris.

La chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. André Brauschweig a en effet rejeté le pourvoi formé par M. Leguay contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la Cour de Paris en date du 3 juillet 1981. Cet arrêt confirmait l'ordonnance rendue le 4 décembre 1980 par Mme Anzani qui avait déclaré recevable les constitutions de partie civile de trente parents proches de personnes arrêtées en 1942, puis déportées en Allemagne, dont les avocats sont Mes Serge Klarsfeld, Lucien Halimi et Charles Libman (*le Monde* du 10 décembre 1980).

Selon le pourvoi soutenu au nom de M. Leguay par Me Hubert Henry, avocat au conseil d'Etat et la Cour de cassation, le statut du tribunal international de Nuremberg réserve aux représentants du ministère public la mise en mouvement de l'action publique en cas de crime contre l'humanité car il s'agit par nature d'une infraction qui porte atteinte à la collectivité, se distinguant ainsi des crimes contre les particuliers.

Les magistrats de la Cour de cassation estimé au contraire que la chambre d'accusation avait donné une base légale à sa décision. « *La loi n'ayant prévu aucune juridiction spéciale pour connaître des crimes contre l'humanité*, précisent-ils, *les dits crimes sont de la compétence des juridictions de droit commun ; en la présente espèce, la possibilité d'un préjudice invoqué contre la collectivité, du crime contre l'humanité, n'ayant pas pour effet d'exclure d'éventualité d'un préjudice individuel.* »

L'Union syndicale des magistrats favorable à l'avant-projet de code pénal

Après la publication dans *le Monde* du 15 octobre des grandes lignes de l'avant-projet du nouveau code pénal, l'Union syndicale des magistrats (modérée), qui précise que ce texte ne lui a pas encore été communiqué, déclare notamment : « *A priori, l'U.S.M. ne peut qu'adhérer aux orientations du projet qui tendent à accroître le rôle du juge et à mettre à sa disposition un éventail de mesures et ainsi à adapter les sanctions à la diversité et à la complexité des comportements délictueux. Mais on peut se demander à cet égard si les mesures proposées seront réellement assez diversifiées et, surtout, si des moyens suffisants seront mis à la disposition des juges et des services de réinsertion sociale.*

« *Si les courtes peines d'emprisonnement doivent être évitées, en raison de leurs effets nocifs sur certains délinquants notamment les plus jeunes, une exclusion de principe de l'emprisonnement ne peut être envisagée. Une réforme d'envergure ne peut en effet réussir que si elle ne heurte pas de front l'opinion publique. Or, sur ce point, la répétition des actes de violence et des vols est à l'origine d'un sentiment d'insécurité justifié dont les conséquences sur la vie sociale ne sont pas assez mesurées.* »

Un militant d'Action directe conteste avoir tiré sur les policiers

L'arrestation manquée d'un militant d'Action directe, le 20 octobre, a ressemblé à une séquence de film policier de série B. Telle est l'impression qui se dégage des versions contradictoires données par la police et les camarades d'Eric Moreau, vingt-six ans, qui a réussi ce jour-là à échapper à la brigade « anti-gang », peu avant minuit, en empruntant un passage particulièrement sombre, à proximité de la rue Saint-Fargeau, à Paris (20e).

La première version — officieuse — expliquait que Eric Moreau, sur le point d'être interpellé, avait dégainé une arme de poing et tiré aussitôt au jugé sur les enquêteurs (*le Monde* du 23 octobre). Un vingtaine de coups de feu auraient alors été échangés sans faire de blessés. Eric Moreau — revêtu d'un gilet pare-balles ? — avait pu s'enfuir à pied, servi par une baraka extraordinaire.

Cette première version est désormais ouvertement contestée par Eric Moreau, ses proches et ses avocats. Un communiqué signé par le « Collectif révolutionnaire du 1er août » et transmis à l'A.F.P. assure : « *Eric n'a jamais fait feu sur les policiers, ni au début de la tentative d'interpellation ni pendant la poursuite. Tous les impacts de balles relevés sur les lieux de l'attentat à la vie d'Eric ne peuvent venir que des armes des policiers. Eric n'était pas armé... Il ne doit son salut qu'à ses jambes et à beaucoup de chance.* » Et les camarades d'Eric Moreau poursuivent : « *Voilà pour sa défense. Cet attentat terroriste de l'Etat social démocrate se situe dans un contexte d'hystérie et de paranoïa.* »

Troisième version (de source policière) : Eric Moreau était bien armé. Il a sorti une arme au moment où des fonctionnaires allaient l'arrêter. Ces fonctionnaires sont formels. C'est alors qu'un véhicule de la police est monté sur le trottoir, fonçant sur E. Moreau. Arme toujours à la main, celui-ci aurait roulé sur le capot de la voiture. Tout cela en vain puisque le jeune homme prit aussitôt la fuite.

Trois versions, donc. Susceptibles de modification, peut-être. Pour l'instant, sur la foi des premiers témoignages des policiers de l'anti-gang, un mandat d'arrêt pour « *tentative d'homicide volontaire sur agents de la force publique* » a été lancé contre Eric Moreau. En outre, la brigade criminelle a été chargée d'une enquête. On recueille les témoignages, on examine les impacts des balles tirées.

Eric Moreau est toujours libre ; Frédérich Oriach, lui, est en prison. Ancien militant des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), incarcéré le 14 octobre, il a été entendu mardi 26 octobre par Mme Martine Anzani, juge d'instruction à Paris. Il a été prié de s'expliquer sur les attentats commis dans la capitale cet été, rue de la Baume (11 août), avenue de La Bourdonnais (19 août) et rue Cardinet (17 septembre). Frédérich Oriach aurait répondu : « *Je suis solidaire du sens de ces actions. Je m'y implique dans la mesure où, étant membre du mouvement révolutionnaire, je considère qu'elles sont révolutionnaires. Mais ceci ne veut pas dire que j'ai participé personnellement à l'une quelconque de ces actions.* » — L.G.

● *Un lycéen*, âgé de vingt ans, Abdenbi G..., d'origine marocaine, a été blessé d'une balle de 22 long rifle au ventre samedi soir 23 octobre à Nanterre (Hauts-de-Seine) alors qu'il revenait de la mosquée. Ayant perdu beaucoup de sang, il a pu être sauvé grâce aux soins intensifs qui lui ont été prodigués pendant deux heures sur place. Transporté à l'hôpital de Nanterre ses jours ne semblent pas en danger.

A l'origine de ce grave incident, un magasinier, M. Bernard Depitout, trente-six ans, qui excédé par le chahut d'une bande d'enfants a saisi sa carabine 22 long rifle et a tiré à plusieurs reprises « *sans viser* », dit-il.

M. Depitout a été inculpé, mardi 26 octobre, de tentative d'homicide volontaire et écroué.

MÉDECINE

INAUGURÉ A BORDEAUX

Le nouveau Centre international aura pour tâche le développement sanitaire du tiers-monde

Donner une nouvelle orientation et une forte impulsion au développement sanitaire du tiers-monde, évaluer l'action que mène la France dans ce domaine, en particulier dans ses anciennes possessions d'outre-mer, contribuer à la formation des médecins et personnels paramédicaux désireux de se consacrer à cette tâche, telles seront les missions du Centre international de développement social et de santé communautaire (CIDESCO), inauguré à Bordeaux mardi 26 octobre, par M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement.

De notre envoyée spéciale

Bordeaux. – La création du centre de Bordeaux représente l'aboutissement d'une réflexion menée depuis de longs mois au cabinet de M. Jean-Pierre Cot à propos de la nature et de la forme de l'aide française au tiers-monde dans le domaine sanitaire. Cette réflexion, notamment menée par M. Michel de La Fournière, qui présidera le CIDESCO (1), conduisait à un double constat : celui des atouts dont dispose la France dans ce domaine et celui des faiblesses de son action.

Au chapitre des atouts figurent les réalisations multiformes des équipes médicales françaises qui se sont relayées, en particulier en Afrique, depuis les débuts de l'ère coloniale : médecins militaires, pasteuriens, universitaires et chercheurs avaient, au fil des ans, élaboré des stratégies d'action qui avaient fait leurs preuves, en particulier dans la lutte contre les grandes endémies et dans la mise au point de stratégies de prévention.

Il est resté de cette action, depuis les indépendances, un acquis considérable auquel les États africains ont manifesté un attachement qui ne s'est jamais démenti, comme en a témoigné dès le début des années 60 la création de deux organismes inter-États (2) chargés de coordonner l'action de la France et de ses partenaires africains dans ce domaine.

Malgré cet acquis, la coopération française comporte des faiblesses auxquelles l'équipe gouvernementale en place depuis mai 81 souhaite remédier. Depuis vingt ans, en effet, les autorités françaises ont trop souvent adhéré à des politiques sanitaires que les jeunes États africains tendaient à calquer sur celles de l'ancienne métropole, exagérément hospitalo-centriques et trop peu soucieuses d'actions préventives pourtant indispensables.

Une triple mission

A ces erreurs trop fréquentes d'orientation, dont la responsabilité est à imputer tout autant aux bailleurs qu'aux receveurs d'aide, se sont ajoutées, de la part de la France, des lacunes dans l'évaluation de ses propres actions. Comme on le souligne au ministère de la coopération, *« nous manquons d'une information objective, d'une part sur les retombées effectives de notre aide auprès des populations bénéficiaires, d'autre part sur l'état pathologique réel de ceux que nous aidons »*. Enfin, les interventions de la France souffrent d'un manque de coordination et d'une certaine dispersion.

Elaboration théorique, évaluation et coordination, telles devaient donc être les missions d'un « institut » dont la création fut envisagée. Si le CIDESCO, qui devra devenir à plus long terme cet « institut de santé communautaire et de développement social » ayant un statut d'établissement public, est aujourd'hui installé à Bordeaux, c'est en raison de circonstances qui tiennent autant à la politique qu'à l'histoire. A la politique parce que l'annonce du transfert à Lyon de l'Ecole de santé navale de Bordeaux avait provoqué il y a un an un tel tollé dans la métropole aquitaine que le gouvernement avait annoncé que l'institut à créer, alors en gestation, serait situé non pas à Paris mais à Bordeaux. Entre-temps, les élections municipales approchant, il était décidé, en outre, de maintenir Santé navale à Bordeaux.

L'histoire de Bordeaux, ses liens avec l'Afrique, la présence dans l'une de ses universités d'un enseignement actif de médecine tropicale, les exigences de la décentralisation, ont achevé de justifier aux yeux du gouvernement l'installation du CIDESCO en Aquitaine. La tâche du CIDESCO sera triple : informer, évaluer, soutenir des recherches. Les tâches d'enseignement consisteront, d'une part, à former des médecins civils français, qui se destineront à des actions de santé communautaires dans le tiers-monde (les médecins du service actif continuant de recevoir cette formation à l'Institut militaire du Pharo à Marseille) ; d'autre part, à recevoir des stagiaires, médecins ou paramédicaux, en provenance des pays en voie de développement. Les premiers stagiaires, formés dès cette année, viendront du centre de santé communautaire de Savar, au Bangladesh. Autre fonction du CIDESCO : évaluer les actions de santé que la France mène outre-mer. Ce qui suppose la mise en place d'un « réseau » d'informations sur ce qui est entrepris à l'heure actuelle, réseau jusqu'à présent relativement épars et dont il s'agit de rassembler les éléments. Enfin, le centre de Bordeaux se propose, en fonction des résultats de ces évaluations, de soutenir les recherches appliquées, menées sur le terrain, afin d'élaborer les stratégies les plus adaptées au développement de la santé communautaire.

Cet ensemble s'inscrit dans les conceptions nouvelles, élaborées conjointement par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), depuis la conférence d'Alma-Ata, en 1978, et qui consistent à axer les politiques sanitaires sur l'action dirigée vers les communautés de base. Comme l'a souligné M. Jean-Pierre Cot, *« une vision nouvelle s'impose du rôle que peut et doit jouer la santé dans le développement »*. Une vision qui rejette *« l'impasse des pratiques d'assistance sans relève, des transferts de technologies sans répondants »*, au profit de l'action tournée vers *« les besoins prioritaires du plus grand nombre »*.

Au cœur d'un dessein aussi vaste, le centre de Bordeaux ne constitue, à ce stade de la réflexion, qu'un cadre. Un cadre qu'il sera difficile de remplir, d'une part, en raison de la pesanteur des réseaux actuellement en place et des habitudes anciennes ; d'autre part, en raison des nouvelles structures du ministère de la coopération et du développement, désormais investi de tâches qui ont trait à l'ensemble du tiers-monde et non plus seulement à l'Afrique noire francophone. Une mission difficile, qui n'est pas nécessairement impossible.

CLAIRE BRISSET.

(1) Le vice-président en sera M. Gil Tchernia (éducation nationale), et le secrétaire général, M. Roland Colin (coopération et développent).

(2) O.C.C.G.E. : Organisation de coopération et de coordination pour la lutte contre les grandes endémies (Afrique de l'Ouest) ; OCEAC : Organisation de coopération pour la lutte contre les grandes endémies en Afrique centale.

La mort du docteur Henri Pradal, auteur du *Guide des médicaments les plus courants*

Le docteur Henri Pradal est décédé le 22 octobre à Paris, à l'âge de cinquante et un ans. Ce médecin, ancien toxicologue dans l'industrie pharmaceutique, était connu du grand public depuis 1974, date de la parution de son *Guide des médicaments les plus courants*.

Au risque de vulgariser...

En publiant son ouvrage, à l'âge de quarante-trois ans, le docteur Pradal avait acquis la célébrité, mais était devenu, du même coup, un marginal. Ce spécialiste de toxicologie avait auparavant, durant douze ans, fait carrière dans cinq firmes pharmaceutiques.

Son livre fut, dès sa sortie en librairie, vivement critiqué par l'industrie pharmaceutique. Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique y voit notamment une forme d' *« agression contre la profession »*. Après une interdiction de sa diffusion, ordonnée par la cour d'appel de Paris, onze firmes pharmaceutiques renoncèrent en définitive à toute poursuite contre l'auteur.

Dans ce dictionnaire original, le docteur Pradal prenait le premier le risque de traiter de l'efficacité et des dangers des médicaments en termes compréhensibles par le grand public. Il fut soutenu par la Fédération nationale des coopératives de consommateurs. L'ouvrage connut un très gros succès de librairie. Il sera ensuite fréquemment copié.

Dans les années qui suivent, le docteur Pradal continue ce qui est devenu son combat. Il publie notamment deux autres ouvrages « grand public » sur les médicaments et en préface un troisième (1). En 1977, il lance la revue *l'Impatient*, un « mensuel de défense et d'information des consommateurs de soins médicaux ». Il en abandonne le poste de directeur en juin 1980 pour des raisons personnelles. La même année, il est suspendu d'exercice de la médecine pour une période de trois mois par le conseil régional de l'ordre des médecins d'Ile-de-France. On lui reproche alors la parution d'un article – dont il n'est pas l'auteur – qui fait l'apologie de *« traitements charlatanesques »* de la poliomyélite.

Isolé au sein du corps médical, vivement critiqué dans les milieux de l'industrie pharmaceutique, qui lui reprocheront toujours d'avoir bâti sa notoriété en *« crachant dans la soupe »*, désavoué par certains animateurs de courants *« antimédecine officielle »*, le docteur Pradal apparaissait, en dépit de ses succès de librairie, comme un homme seul. Il restera avant tout celui qui prit le risque de vulgariser une information contradictoire sur les médicaments.

J.-Y. N.

(1) Outre le *Guide des médicaments les plus courants*, le docteur Pradal avait publié *les Grands Médicaments*, en 1975, et *le Marché de l'angoisse*, en 1970. Tous ces ouvrages ont été édités par Le Seuil. Il a aussi préfacé, en 1978, *l'Affaire Solomidès*, de M. André Conord, édité chez Jean-Jacques Pauvert.

ÉDUCATION

L'université de Franche-Comté ne peut plus équilibrer le budget du Centre linguistique

De notre correspondant

Besançon. – Pour attirer l'attention sur la situation du Centre de linguistique appliquée (1), le conseil de l'université de Besançon a décidé de fermer les U.E.R. pour la journée du 27 octobre. Le CLAB ne peut, en effet, faire face aux charges qui s'imposent à lui du fait que le personnel enseignant n'est pas payé sur le budget de l'État (à l'exception de deux postes). Les salaires de novembre et de décembre (1 400 000 francs) ne pourront être versés que si l'université, qui a déjà avancé 250 000 francs pour permettre le règlement des traitements d'octobre, consent un nouveau prêt en annulant ou en réduisant certains autres de ses programmes.

Pour autant, l'équilibre budgétaire du CLAB n'est pas assuré pour 1983. Département de la faculté des lettres et sciences humaines, le CLAB, connaît depuis plusieurs années de sérieuses difficultés et son budget est arrêté par le recteur depuis 1977 moyennant l'attribution par l'État d'une subvention d'équilibre qui se révèle aujourd'hui insuffisante.

Le conseil de l'université, tout en notant que le ministre de l'éducation nationale *« n'a pas tenu ses promesses »* concernant la prise en charge par l'État d'une partie des postes d'enseignants, demande qu'un plan d'intégration du personnel soit établi et qu'en attendant son application le fonctionnement du centre soit subventionné. Il s'étonne, d'autre part, que les conclusions de la commission Auba, chargée, au ministère de l'éducation nationale, d'étudier les problèmes relatifs à l'enseignement en France du français aux étrangers, ne soient pas encore connues et en demande la publication rapide.

Il relève enfin que le ministère de la coopération et celui des relations extérieures dirigent plus facilement les stagiaires étrangers vers des centres privés comme celui de Vichy (2). Il est vrai que cette dernière ville dispose de possibilités d'accueil et d'hébergement supérieures à Besançon.

Devant le conseil municipal de la ville, M. Robert Schwint, maire de Besançon, sénateur (P.S.) du Doubs, a lui aussi souligné que *« le ministre de l'éducation nationale n'avait pas rempli tous les engagements qu'il avait formulés »*. Il a indiqué que de nombreux contacts étaient engagés *« par les élus responsables »*, notamment avec M. Alain Savary et les services du premier ministre.

CLAUDE FABERT.

(1) Créé il y a plus de vingt ans, le Centre de linguistique appliquée de Besançon (CLAB) a été rattaché à l'université de Franche-Comté en 1976. Il est devenu un centre pilote pour l'enseignement des langues – notamment aux étrangers.

(2) Le Centre audiovisuel du langues moderne de Vichy ou CAVILAM (*le Monde* du 30 décembre 1981).

DÉFENSE

CORRESPONDANCE

Le témoignage d'un appelé sanctionné de Canjuers

Après la visite de M. François Mitterrand, le 15 octobre, à l'armée de terre, nous avons reçu la lettre suivante de M. Yves Struillou, canonnier au 60e régiment d'artillerie en garnison à Canjuers (Var) :

Mon cas est significatif. Pour avoir participé aux manifestations ouvrières du 1er mai en tenue, j'ai été sanctionné de vingt jours d'arrêt et muté du 63e régiment d'artillerie (Phalsbourg) au 60e régiment d'artillerie (Canjuers). Pour avoir été l'auteur d'une lettre au *Canard enchaîné* concernant les conditions d'hygiène lamentables dans le camp et la responsabilité des autorités militaires dans le déclenchement des incendies qui ont ravagé Canjuers, j'ai écopé de quarante jours d'arrêt.

A la suite de ma participation à la conférence de presse du collectif de campagne des soldats, j'ai été gratifié à nouveau de quarante jours. Quatre-vingts jours pour avoir osé s'exprimer ! Je suis si « dangereux » pour la hiérarchie militaire que, lors de la venue du président de la République au camp, j'ai été expédié à Lyon pour y être interrogé par la Protection et sécurité de la défense (P.S.D.), anciennement Sécurité militaire.

Pourquoi un tel acharnement dans la répression ? La hiérarchie militaire est toujours hostile au changement. Son hostilité à l'annulation de l'extension du Larzac, au remplacement des arrêts de rigueur par un isolement de vingt jours maximum en sont la preuve. Elle fait tout pour empêcher l'application du service national à six mois et l'obtention des libertés démocratiques.

Aujourd'hui, les appelés s'interrogent sur l'attitude du gouvernement face à cette situation. Au lieu de s'appuyer sur la masse des jeunes sous les drapeaux qui ont contribué au 10 mai, il cherche à se concilier les bonnes grâces de la hiérarchie militaire. Cette voie est dangereuse.

Le projet de réforme du service national présenté par Pierre Mauroy devant l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.) en est l'exemple. Certes, les six mois sont accordés, mais à quelles conditions ! Des appelés en nombre suffisant devraient se porter volontaires pour un service à dix-huit mois. Ces appelés seraient de fait les plus démunis : c'est-à-dire ceux sans diplôme et au chômage avant leur incorporation. Cette mesure est injuste, car elle viole le principe d'égalité devant la loi, et périlleuse, car elle aboutit à cantonner les appelés effectuant six mois à des tâches élémentaires. Le service national doit être de six mois pour tous.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

Le remplacement de la loi Boscher

Les élus des neuf villes nouvelles françaises, toutes tendances politiques confondues, se sont réunis en assemblée générale les 22 et 23 octobre au Val-Maubuée dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne). Ce fut pour eux l'occasion de débattre du projet de loi régissant ces agglomérations d'un genre particulier que l'Assemblée nationale a adoptées en première lecture le 6 octobre dernier et dont le Sénat doit maintenant se saisir (*le Monde* du 8 octobre).

A qui appartiennent les villes nouvelles ?

Le législateur tente de concilier l'inconciliable pour les villes nouvelles en voulant préserver la possibilité pour l'État d'imposer à des populations de villages souvent encore ruraux la construction d'agglomérations modernes qu'en général elles ne souhaitent pas. Il avait déjà tenté l'expérience – avec plus ou moins de bonheur – en 1970 par la loi Boscher du nom du députégaulliste de l'Essonne). Il s'y efforce à nouveau maintenant avec le projet de loi préparé par M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire.

Le dossier est particulièrement ardu pour les socialistes qui se sont trop souvent présentés localement comme des adversaires de ces villes nouvelles, alors même qu'électoralement ils en profitaient largement. Aujourd'hui confrontés à la nécessité de développer la construction des logements sociaux, ils ont – du moins la plupart d'entre eux – compris qu'ils ne pouvaient se priver d'un outil permettant à la puissance publique de maîtriser le sol – donc de lutter contre la spéculation – et de planifier l'urbanisation des banlieues.

Mais, au P.S., ceux qui ont toujours réclamé que les communes retrouvent leur indépendance traditionnelle ne désarment pas plus que ceux qui souhaitent qu'un organe communautaire fort puisse imposer le choix aux diverses communes, sur les territoires desquelles est construite la ville nouvelle, pour pouvoir réaliser un ensemble harmonieux.

La discussion ne s'est pas arrêtée avec la rédaction du projet de loi ; le congrès de Marne-la-Vallée l'a encore montré. D'autant que les interventions de M. Alain Richard, rapporteur de ce texte à l'Assemblée nationale, mais aussi maire socialiste de Saint-Ouen-l'Aumône, une des communes de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, ont suffisamment montré que la formation actuelle de la loi devait être sur bien des points précisée. La préparation des municipales se ressent de ce débat. Ainsi à Torcy, commune de Marne-la-Vallée les militants qui détiennent des responsabilités au syndicat communautaire ont été exclus de la liste des candidats aux prochaines élections municipales préparées par la section socialiste.

Ces discordes au sein du P.S. ne peuvent bien entendu que satisfaire les communistes qui, favorables à un retour total à l'autonomie communale, ont clairement montré lors de cette assemblée des élus que leurs députés n'avaient voté le projet de loi que par solidarité gouvernementale. Quant à la droite, qui ne préside que trois syndicats communautaires sur neuf (cinq sont socialistes, un est communiste), elle s'inquiète des dispositions de ce texte qui pourraient obliger certaines des grandes villes qu'elle dirige – comme Pontoise et Melun – à quitter les villes nouvelles alors que c'est leur présence qui lui assure la majorité dans les syndicats communautaires concernés. Elle se prépare, en tout cas, à utiliser l'argument employé si fortement jusqu'alors par la gauche : *« Si ça ne va pas, c'est de la faute à l'Etat... »*

THIERRY BRÉHIER.

ENVIRONNEMENT

LES PROJETS DE M. HAROUN TAZIEFF

Création d'une carte de France des risques naturels

De notre correspondant

Caen. – Sur 600 mètres de long et 30 mètres de profondeur, la falaise du Calvados, sur la commune de Commes, s'est effondrée en août 1981. Non loin de là, à Port-en-Bessin, des mouvements de terrain ont fissuré les habitations du bourg. A Villerville, en janvier 1982, un glissement de terrain a secoué une trentaine de résidences dont vingt sont à présent inhabitables. Le littoral du Calvados, celui-là même sur lequel débarquaient les troupes alliées en juin 1944, continue de reculer comme il le fait depuis deux siècles. Mais ce qui était autrefois sans conséquence peut tourner au drame aujourd'hui puisque, à Villerville notamment, l'imprudence a conduit à construire sur des zones instables.

Les dégâts provoquées par ce phénomène spontané ont été constatés en début de semaine par M. Haroun Tazieff, commissaire à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs, accompagné de spécialistes locaux des sciences de la terre et de M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., ancien député de Caen, conseiller général du Calvados et candidat aux prochaines élections municipales à Caen.

A cette occasion, M. Tazieff a annoncé qu'il voulait faire réaliser en trois ans – si ses crédits le lui permettent – une carte de France des risques naturels, petits et grands. On saurait donc de manière précise où se situent les risques d'incendies de forêts, de mouvements de terrain, d'inondations (*« ce qui est arrivé récemment en Espagne peut se produire en France »*) et de tremblements de terre. *« Dire, comme vient de le faire un professeur d'université, que Nice est à l'abri est une contrevérité »*, a précisé M. Tazieff.

Reste toutefois au commissariat aux risques naturels à trouver sur ses futurs crédits et en accord avec les régions et les départements, les moyens de ses ambitions. A Villerville, lundi, des sinistrés ont interpellé M. Mexandeau et Tazieff sur l'*« obole »* qui leur avait été accordée en réparation de leur préjudice. Un communiqué a été distribué indiquant qu'après le glissement de terrain de Villerville, en janvier dernier, le conseil général présidé par M. Michel d'Ornano (U.D.F.) avait sollicité en vain le concours financier du nouveau commissariat et qu'il avait donc dû assumer seul l'étude de la catastrophe.

Dans le Calvados, comme ailleurs, les grandes manœuvres électorales sont déjà commencées.

JACK AUGER.

SPORTS

FOOTBALL

Le championnat de France

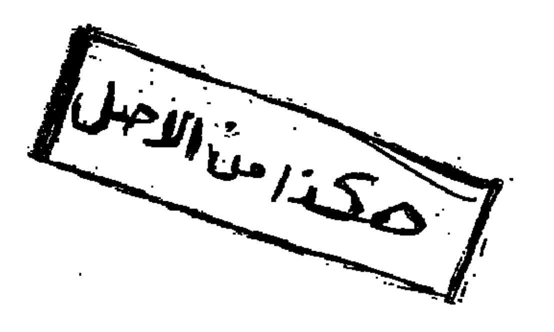
NANTES CONSERVE LA PREMIÈRE PLACE

Les trois premiers du championnat de France de football ont gardé leur position lors de la douzième journée qui a été jouée mardi 26 octobre. Avec une victoire acquise par un but à zéro contre Auxerre, Nantes reste à la première place ; Bordeaux, vainqueur de Toulouse sur le même score, demeure à la deuxième place en compagnie de Lens, qui a dominé Metz 4-2.

Les résultats

*Nantes b. Auxerre, 1-0 ; *Bordeaux b. Toulouse, 1-0 ; *Lens b. Metz, 4-2 ; Sochaux b. *Nancy, 3-1 ; *Brest b. Lyon, 2-1 ; *Saint-Etienne (7) b. Rouen, 1-0 ; *Paris-S.G. b. Strasbourg, 4-3 ; *Monaco b. Tours (15), 3-0 ; *Bastia et Laval, 1-1 ; *Mulhouse b. Lille, 1-0.

CLASSEMENT. – 1. Nantes, 19 points ; 2. Bordeaux, 17 ; 3. Lens, 17 ; 4. Brest, 15 ; 5. Saint-Etienne, 14 ; 6. Paris-S.G., 14 ; 7. Nancy, 13 ; 8. Monaco, 13 ; 9. Toulouse, 13 ; 10. Laval, 12 ; 11. Auxerre, 11 ; 12. Sochaux, 10 ; 13. Metz, 10 ; 14. Strasbourg, 10 ; 15. Lyon, 9 ; 16. Bastia, 9 ; 17. Tours, 9 ; 18. Mulhouse, 9 ; 19. Rouen, 8 ; 20. Lille, 8.



REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR L'INFORMATIQUE?

Faites carrière avec nous

Nous sommes une Société de Conseils en Informatique et recherchons de

JEUNES COLLABORATEURS

ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous n° 50326 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

AIR INTER

LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche

INGENIEUR D'ETUDES DEBUTANT

Il lui sera demandé de participer à des projets nouveaux au sein de petites équipes.

Après une formation de 12 à 18 mois, il sera chargé de logiciel de base dans un environnement IBM 370 sous V.M. – DOS.

– Formation Grande Ecole d'Ingénieurs.

– Expérience maximum de 2 ans.

Lieu de travail : ORLY.

Nombreux avantages sociaux.

Adresser CV, photo et prétentions au département Effectifs Recrutement Orientation 1, avenue du Maréchal Devaux 91550 PARAY VIEILLE POSTE

DAUPHIN O.T.A.

recherche pour la région parisienne

2 COLLABORATEURS (TRICES)

Le poste :

- Prendre contact et conclure des contrats de location dans un secteur géographique donné.
- Prendre ensuite en charge un département de la région parisienne.

Assurons :

- Stage de formation.
- Rémunérat. motivante : fixe + prime + intéressem.

Demandons :

- Niveau DUT ou DEUG ou 3 ans d'expérience de Négos Ciales, voulant réussir et progresser.
- Posséder un véhicule : indemnité kilométrique.

Envoyer C.V., prétention, photo, Dauphin O.T.A., M. Desauw, 15, rue de Milan, 75009, Paris.

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Abu Dhabi Drilling Chemicals and Products Ltd (ADDCAP)

recherche

des candidats qualifiés pour les postes suivants :

1. CONTROLEUR DE MANUTENTION

Age 35-55 ans. Doit avoir au minimum 10 ans d'expérience dans la manutention du fret, de préférence la manutention des équipements pétroliers, tubes. Connaissance des procédés de chargement appropriés et organisation du personnel. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

2. INGÉNIEUR PÉTROLIER

Age 30-40 ans. Doit être titulaire d'un diplôme universitaire en chimie et géologie ou être un ingénieur pétrolier avec une expérience de 10 ans minimum dans les opérations de forage. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Les demandes doivent être adressées en écrit au :

Directeur de l'administration Abu Dhabi Drilling Chemicals and Products Ltd. (ADDCAP) P.O. Box 6121. Abou Dhabi E.A.U.

Entreprise domaine mécanique de précision à vocation exportatrice, région parisienne, filiale groupe important, recherche :

Directeur des affaires sociales

Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Droit, Sciences Sociales).

Excellentes connaissances en droit social, en gestion du personnel (sélection, recrutement, politique salariale, formation, paye informatisée, bilan social).

Expérience de 10 années dans la fonction, si possible dans l'industrie électronique ou mécanique, au niveau encadrement et ouvrier.

Excellents contacts humains. Homme de terrain et d'action, très bon négociateur habitué aux relations avec les Représentants du Personnel, les Syndicats, l'Inspection du Travail, etc...

Très soucieux des questions de sécurité du personnel.

Sens de l'équité et du respect humain.

Apte à l'animation d'un service.

Age minimum : 35/40 ans.

Prière adresser lettre manuscrite, CV, photo à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra. s/réf. 50272
Discrétion absolue formellement assurée.

ETS FINANCIER, RECHERCHE *pour études et montage* dossiers financement :

CADRE

FORMATION SUPÉRIEURE
Expérience nécessaire dans poste similaire. Poste évolutif. env. C.V. photo et prétentions sous réf. 11723 à Pierre Lichau S.A., BP 220 – 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

STE D'EXPERTISE COMPTABLE *recherche*

ASSISTANT

niveau D E C S

Env. C.V. Photo, prétentions à FIDEXA, 7 Square du Roule 75008 Paris.

Le Centre d'Informations Financières, recherche

FUTURS CADRES COMMERCIAUX

– dynamique et ambitieux ;
– *goût du contact haut niveau ;*
– très bonne présentation ;
– sens des responsabilités.
Pour r.-v. 553-91-30, p. 210.

BANQUE DE DEPOTS PARIS 2ème (effectif : 500 personnes) recrute pour son Agence Centrale Paris

un fondé de pouvoir classe VI

Chargé de clientèle entreprises.

Expérience dans poste similaire exigée.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 49778 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE – OFUP

RECHERCHE ÉTUDIANTS

(Paris - Province)

- Excellents vendeurs
- Horaires libres
- Rémunération élevée
- Travail en fac, école ou lycée.

Écrire rapidement à l'OFUP / Th. Prud'homme 70, rue Mouffetard 75255 PARIS CEDEX 05

PERSONNES HANDICAPÉES

Voulez-vous nous aider à diffuser un produit concernant *uniquement les handicapés ?*
Si vous avez des qualités commerciales, nous vous donnerons :
– Une formation complète tous frais payés.
– Vous aurez les horaires libres.
– *Vous recevrez les commissions intéressantes.*

Ecrivez-nous :
Service des Handicapés réf. G.C., 49, avenue Hoche, 75008 PARIS.

BANQUE RÉGIONALE PRIVÉE recherche pour son agence *parisienne un ou une*

ATTACHÉ(E) DE DIRECTION

Pour gestion et développement antenne commerciale ; une excellente présentation et une bonne expérience bancaire sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions *sous n° T 036.494 M à* RÉGIE-PRESSE *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

L'une des principales compagnies commerciales

D'AFRIQUE NOIRE

FRANCOPHONE *recherche pour le négoce en gros de matériel électrique*

UN CHEF D'AGENCE ÉLECTRICIEN

B.T. - M.T.
diplômé écoles Bréguet, Violet, Sudria ou similaires.

Le candidat retenu devra posséder quelques années d'expérience acquise soit dans une société de négoce, soit dans une entreprise d'électricité, comme ingénieur d'affaires (en particulier, contacts avec les architectes et les services d'entretien, études de devis...).

La situation offerte (rémunération et avantages liés à l'expatriement) devrait intéresser de véritables professionnels.

Envoyer C.V. détaillé sous n° 6010 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02 (qui transm.).

CENTRE MUSICAL

recherche

PROFESSEURS DE PIANO

Dynamiques et disponibles.

Env. C.V. détaillé + photo Ecrire sous le n° 038246 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

emplois régionaux

ACHETEUR

LOIRET 200 000 F +

Filiale d'un des premiers Groupes industriels français nous produisons des matériels à forte valeur ajoutée. Relevant de la Direction Générale, l'acheteur que nous recherchons négocie et gère un **budget annuel largement supérieur à 200 MF.** Ce poste ne peut convenir qu'à un professionnel *confirmé* doté d'une solide formation technique (de préférence en mécanique).

Adressez votre dossier sous n° 761 LM.
GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes 75017 Paris.

COMMUNE DE SAINTE-TULLE (04220) recrute

– Immédiatement :
1 RÉDACTEUR
expérience comptabilité, paye, notion informatique.

– *Pour le 15 décembre :*
1 ANIMATEUR (2e classe)
secteur Jeunes.
Titulaire du CAPASE (20 U.) ou DUT ou DECEP ou DEFA ou BAFD.

Adresser demande à la Mairie qui enverra notice explicative ou y retirer dossier; avant le 10 NOVEMBRE.

DOO

116, CHAMPS-ÉLYSÉES
offre opportunités en BRETAGNE à

INGÉNIEURS LOGICIEL

Connaissances appréciées :
– Commutation temporelle ;
– MT 35, E10S, SATELLITE, etc.
– Langages évolués.
– INTEL 8086.
Renseignements téléphoniques 563-17-25, poste 254.

CONSEIL DE L'EUROPE

ASSISTANTE DOCUMENTALISTE

Fonctions :
– Seconder le chef du Centre de Documentation des Droits de l'Homme dans l'introduction et la gestion d'un système de documentation informatisée.
– Assurer le service d'information et de recherches.
– Préparer les publications.

Qualifications :
– Baccalauréat plus formation professionnelle et expérience dans l'informatique et soit documentation soit droit.
– Bonne pratique de la langue anglaise (orale et compréhension écrite).
– Etre âgé de moins de 35 ans.

Traitement : Mensuel brut de début 7.477,96 FF : plus le cas échéant, indemnités résidence et/ou pour conjoint/enfant (s) à charge. Exonéré d'impôts.

Renseignements et formulaire officiel d'acte de candidature (à faire parvenir au plus tard le 3-12-1982 peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

Division du Personnel - Conseil de l'Europe
B.P. 431 R6 - 67006 STRASBOURG CEDEX FRANCE.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS

spécialisé dans les équipements aéronautiques, recherche pour son unité de Production, située

REGION TOURAINE

JEUNE INGENIEUR ETUDES ET DEVELOPPEMENT

Formation générale électromécanique et complémentaire électronique.

MISSION : Participer au développement de nouveaux appareils à base électromécanique et électronique (études, mise au point, industrialisation)

Esprit pratique et imaginatif. Anglais apprécié.

Adr. C.V. et prétent. ss No 50450, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.

« GRAND LARGE » CALAIS

ETABLISSEMENT D'ACTION CULTURELLE

RECHERCHE DIRECTEUR (TRICE)

pour gérer ses activités (théâtre, arts plastiques, cinéma).

Formation initiale : BAC + 5.

Expérience requise : 10 ans dans l'action culturelle avec une grande connaissance de direction de personnel et de gestion de budget (+ 1.200.000 F).

Envoyer C.V. détaillé, lettre motivée et prétentions, à Monsieur le Président de « Grand Large », 13, bd Gambetta, 62100 CALAIS

le plus rapidement possible.

Association médico-sociale et sociale du Midi
– Animer 10 ateliers divers ;
– Analyser et gérer les commandes ;
– Etre l'organisateur de la production délai-qualité-prix ;
– Etre l'interlocuteur du réseau commercial et de l'export.
C'est être :

RESPONSABLE DE PRODUCTION

– Priorité sera donnée à un homme actif, aimant les contacts, doué d'une autorité naturelle ;
– ayant une formation d'INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE et une expérience industrielle et commerciale ;
– Connaissant l'informatique de gestion ;
– Ayant un potentiel personnel lui permettant d'évoluer vers des responsabilités.
Ecr. s/n° 7.213 *le Monde* Pub., *service ANNONCES CLASSÉES,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MJC recrute ANIMATEUR *(art global).*
Env. C.V. et motivations avant le 5-11-82, 10, bd Gambetta, 08000 Charleville-Mézières.

– Association sociale et médico-sociale du Midi *offre un poste de responsable comptable et financier :*
- 30-35 ans ;
- minimum 3 à 5 ans d'expérience en cabinet d'expertise ;
- D.E.C.S., ou école de *commerce option finances ;*
- capable de s'intégrer à équipe jeune, dynamique ;
- chargé de la révision des comptes de 12 établissements, élaboration et suivi de la politique financière de l'association.

Salaire en rapport *avec responsabilité.*
Ecr. s/n° 7.205, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CAB. D'EXPERT-COMPTABLE *région Niort, recherche collaborateur pour dresser ou contrôler bilans, ayant connaiss. fiscales.* Ecr. s/n° 7.199, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME, 47 ANS

E.S.C.P., licence droit, préliminaires expertise comptable, B.P. comptabilité ; Anglais, Espagnol, notions Allemand.

Vous apporte 25 ans d'expérience commerciale Direction Industrielle, Financière et du Personnel Commerce extérieur domaines – Relations à haut niveau Chiffre Affaires : 800 millions de Francs – 3.500 personnes

recherche

Poste de Direction Générale ou Secrétariat Général

Écrire : P. Labranche – 10, Parc de la Feuilleraie. 78380 BOUGIVAL

DROME SUD VAUCLUSE NORD

Jne Fme 35 ans. Excell. présent., *18 ans d'expérience,* SECRÉTAIRE de DIRECTION dont 16 ans dans fonction « PERSONNEL » (recrut., format., bilan social) bne pratique Législation sociale, offre sa collaboration pr poste analogue. *Etudie ttes autre proposit.* Libre début 1983.
Ecr. n° 50.151 Contesse Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er qui transm.

MAITRE D'HOTEL

vous propose l'organisation restauration, banquets, lunchs PARIS, BANLIEUE, PROVINCE. Tél. : (1) 277-85-41.

DIRECTION GÉNÉRALE

H. 39 ans. Universitaire (Droit + Sc. P.)
- Exp. management, direction commerciale, marketing, organisation.
- *Exp. direction P.M.E.* + 50 pers.
- Angl.-Espag. connais. All. et It.
- Rompu négociations internationales.
- Esprit volontariste et de *synthèse.*
- Connais. marchés Espagnol-Italien, Amérique Latine.

Recherche : poste actif d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou Direction P.M.E.
Ecr. s/n° 6.375 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ex-gérant de société, attaché commercial, depuis deux ans, 31 ans, bonne présentation, recherche emploi commercial. Etudie toutes propositions. Tél. : 575-29-72.

F., 15 ans d'expérience secrétariat-dactylo cherche emploi *banlieue est.*
Ecr. s/n° 6.386 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme capable cherche à mi-temps possibilité de seconder *dans commerce. Libre de suite.* Ecr. s/n° 6.384 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille 20 ans, *niveau Bac B,* parle couramment espagnol, notions dactylographie cherche emploi de bureau ou de téléphoniste *réceptionniste.*
Ecr. s/n° 6.374 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 23 ans, dégagé O.M., Maîtrise Sciences Economiques (avec mention), cherche premier emploi. Paris ou région parisienne. *Ecr. s/n° 6.397 le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 27 ans, étudiant en D.E.A. information scientifique cherche emploi mi-temps dans un centre de documentation, équipe de recherche, bibliothèque, etc., étudie toutes propositions. Tél. 547-05-47.

Dame d'expérience qui a créé le service commercial d'une société de produits de luxe qu'elle a dirigé pendant 29 ans et qui par une croissance exceptionnelle a atteint une *renommée* mondiale, recherche

POSTE A RESPONSABILITÉS

dans société commerciale. Ecrire sous n° 2472 Publicité *Réunies,* 112, *bd* Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

J. Fille 21 ans Deug angl. désir. travaux voyage débutante Téléphone : 331-01-17.

H. 43 ans cherche place comptable ou chef de groupe, plusieurs années d'expérience. Ecr. M. Diffoum. Cité Franc-Moisins bâtiment 6, escalier 3 93200 St-Denis.

Cadre commercial, 40 ans, dynamique, expérience grande distribution, étudie toutes offres sérieuses.
Ecrire sous le n° T 036.495 *M* RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EXPÉRIENCE RARE
H.E.C., 36 ans, depuis 6 ans dans la Haute Administration de l'Etat assisterait P.-D.G. dans ses relations avec les pouvoirs publics.
Ecrire sous le n° T 036.525 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE DE BANQUE
37 ans - I.T.B.
Exp. exploitation 12 ans cherche poste banque ou entreprise *France ou pays francophones.* Ecrire sous le n° T 9.416 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 29 ans, maîtrise Sc. Eco., M.B.A. finance préparant doctorat angl. courant cherche empl. plein temps ou partiel. org., intern., banq., ass. marketing, etc. Tél. 859-64-58 tôt le matin.

capitaux propositions commerciales

PME services conseils (8 pers.) rech. associé (salarié ou non) dispos. 150.000 à 300.000 F. avec connaissances admin. et jurid. ou comptables. Ecrire *s/réf.* AS8211 alpha contact, 2, place Lyautey, *78000 VERSAILLES qui trans.*

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, *bien rémunérés à toutes et tous* avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur *notre revue spécialisée* FRANCE-CARRIÈRES (C16) B.P. 402, 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amérique, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) *3, rue Montyon, 75429 Paris* Cedex 09.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31.00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

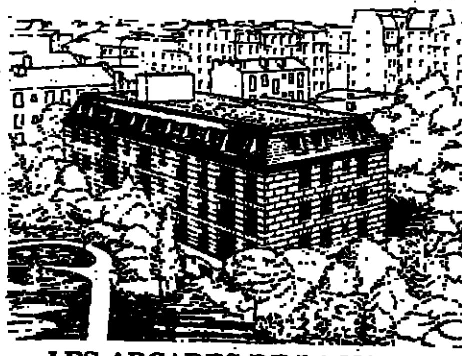
*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements vente

A PARIS : LE CALME ET LE CONFORT...



...LES ARCADES DE LA NATION
113, rue de Montreuil 75011 PARIS
Le calme et le confort à deux pas de la Nation. Un élégant petit immeuble en pierre de taille et toit d'ardoise. 30 appartements seulement, grand standing. Du 2 au 4/5 pièces. Livrables fin 1982.



hélier
Bureau de vente ouvert : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. : 367.17.44

3e arrdt

IMM. HISTORIQUE
bénéficiant avantages fiscaux séjour + chambre, cuisine équipée prestations de style. Prix 880.000 F. Tél. 522-17-76.

FACE BEAUBOURG
luxueux duplex, calme, soleil 45 m² environ, 500.000 F. Tél. 278-37-28 le soir.

4e arrdt

RUE DE SÉVIGNÉ
2 Pièces Duplex parfait état clair calme 329-85-05.

5e arrdt

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
de 29 APPARTEMENTS DE TRÈS GRAND LUXE
Livraison janvier 1983
1 ET 3, RUE POLIVEAU
RESTE quelques 3, 4 et 5 pces et duplex-terrasses
De 13.000 F à 15.000 F le m². Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN tous les jours, de 13 h à 18 h, sauf dimanche.
AWL téléphone : 267-37-37.

GOBELINS, limite 5e, 2 pièces à rénover 37 m², 210.000 F. Tél. : 545-34-28.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
imm. luxueuse rénovation, asc. 4 pces, 6 fenêtres Sud, cuis. équip., bns marbre, poutres. 1.250.000 F + pk 563-86-09.

9e arrdt

RUE RICHER
4 pièces, 117 m², refait à neuf. 3e ét. 980.000 F. Exclusivité L.G.M., téléph. : 265-55-44.

Part. vend PARIS (9e), appartement 4 pièces, 94 m², cuis., s. bns, w.-c. Libre. 600.000. Téléph. : (16-88) 39-02-73.

13e arrdt

Barrault Tolbiac. 354-95-10
2 P. BALCON VUE

MAISON INDÉPEND.
180 m² env. clair, calme dble liv., 4 chbres. 3 S. de bains, gde terrasse, parfait état s/place jeudi 28, 18 à 20 h. 47, r. du Moulin de la Pointe

14e arrdt

ATELIER D'ARTISTE NORD, PARFAIT, KITCH. BAINS, 57 m² DÉVELOPPÉ. PRÈS VAVIN. 633-38-94, mat.

PLAISANCE
2 pièces tt cft, imm. pierre de taille, état neuf, loyer libre pour investisseur. Prix 340.000 F. Renseignem., tél. 328-32-08.

15e arrdt

CECOGI construit 329, rue LECOURBE immeuble GRAND STANDING
STUDIOS 2, 3, 4 P.
Prix moyen : 12.800 F le m². Renseignements : 575-62-78.

Square Desaix. 3 P. impec. calme absolu 550.000 F. exclusivité CGFI 227-96-94.

BELLE RÉSIDENCE FLOTTANTE
Navigable, 38 m de long 5 m de large, 170 m² habitables, grand confort intérieur, moteur et accastillage neufs. Possibilité activités commerciales. Exclusivité. L.G.M., tél. 265-55-44.

URGENT PASTEUR
90 m², 820.000 F. 554-28-66.

IMM. 77 PLEIN SOLEIL
Part. vend ensemble ou séparément, duplex 150 m² + terrasse 80 m² et appt 50 m² 41, RUE LETELLIER
Visite 28 et 29 de 14 à 18 h.

15e Récent séjour double 2 chambres, 2 bains, 2 park. balc. soleil jard. 1.100.000 F. 783-89-86 548-54-89.

117 ET 146 RUE DU THÉATRE
Petits immeubles neufs en construction. Livraison début 1983 et 1984
Studios au 4 pièces à partir de 13.500 F le m².
MICHEL LAURENT S.A. 723-63-12.
Bureau de vente au 117, rue du Théâtre de 14 h à 19 h. sauf mercredi et dimanche
Tél. : 579-84-42.

16e arrdt

VICTOR-HUGO. Bel atelier d'artiste. 2 chambres, 2 bains. Prix 980.000 F. Tél. 553-91-45.

SUCHET
435 m², 3 chambres de serv. + box. A.V.L., tél. 281-07-94.

VICTOR-HUGO
Très bel imm. pierre de t., asc. A RÉNOVER. Grand 2 pièces, balcon. Plein Sud. 766-85-30.

ERLANGER
Magnifique Duplex, 7e et 8e. Terrasse 26 m². Parking ss-sol.
Prix : 1.800.000 F.
DEJUST : 883-15-50.

EXELMANS
POUR PLACEMENT
Studios prix 180.000 F. Loués 18.000 F. par an 522-17-76.

17e arrdt

PL. WAGRAM/MALESHERBES 5e ss asc. EXTRÊMEMENT JOLI en DUPLEX genre atelier d'artiste, 90 m², tout cft, balc. Gd garage (31 m²) ds l'immeuble. Prix 945.000 F. 577-96-65.

19e arrdt

19e arrondissement
AVENUE SECRETAN
(près), ds un immeuble récent
TERRASSE + 4-5 P.
Plein soleil, 2 caves. Parking possible. Prix : 850.000 F. F.I.P., téléphone : 575-62-78.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE (Métro)
Appart 100 m² duplex, salon, salle à manger, 2 chambres. GARBI, téléph. : 567-22-88.

CLICHY, rue de Neuilly, S.N.C.F. et M°, 3 pces confort. Ds bel immeuble. 553-91-45.

NEUILLY-SAINT-JAMES
PRÈS BOIS - TRÈS CALME
Luxueux studio décoré, jardin clos, garage. Tél. 747-95-40.

PUTEAUX (R.E.R.)
Dans petit immeuble
5 PIÈCES TT CFT
très bien aménagé
SINVIM - 501-78-67

93 Seine-Saint-Denis

93 - BONDY
APPART. 4 PIÈCES (71 m²) dans résidence
Espace vert. Séjour, salon, 2 chambres, loggia. Cave, parking privé.
Prix : 320.000 F.
Tél. : 848-20-38, après 19 h.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
BD DE LA LIBÉRATION
2 PCES GRAND CFT 58 m². CALME. 633-38-94 le matin.

Province

A vendre, Nîmes-Ouest, appt T3, standing bien exposé, avec ou sans box dans garage, fermé. Prix à débattre. S'adresser M. Sueur, 48, galerie Richard-Wagner. 30000 NIMES.

SOCIÉTÉ VEND IMMEUBLE PRÈS D'ORLÉANS
20 appt. finition fin 82, prêts conventionnés pour investisseur
Ecrire sous le nº 036439 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

appartements occupés

BOULEVARD ST-GERMAIN CARDINAL LEMOINE
Bel imm. pierre de t. asc., tapis, esc., 5e ét. s/rue, beau 5 pces tt cft, 100 m². Px 770.000 F. loi 48. Droit de reprise, visite jeudi de 14 h 30 à 16 h 30. 11, BOULEVARD ST-GERMAIN.

locations non meublées offres

Paris

POMPE, imm. P. de T., stand., 5 p. 130 m², r.-de-ch. dble liv. + 3 ch., 2 s. bns. Etat nf. 8.000 + ch. COURTOIS, 266-40-76.

locations non meublées demandes

Paris

COLLABORATEUR DU JOURNAL ch. d'ici à août 83 gd 3/4 P. Paris 9e, 17e ou 18e ou soit pavillon accès Opéra. Loyer max. : 4.500 F, ch. comprises. Ecr. s/nº 6.385 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue.
Téléphone : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNES LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement, clientèle assurée. Service gratuit. 770-25-90.

Région parisienne

Etudes cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti. 8.000 F. 283-67-02.

locations meublées offres

Province

Appt 3 P. luxe, meublé ancien, libre 1er décembre au 1er juin 83, terrasses 40 m². Tél. (93) 58-34-89.

locations meublées demandes

Paris

Association cherche chbres pr étudiants — APU — 33, pl. Maubert. 75005 Paris — 326-77-51.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

échanges

18e, r. de La Tour, éch., tt cft 3/4 P., Loi 48, contre plus gd. Loi 48, 18e. Tél. 504-84-22.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, bd MALESHERBES-8e. 266-32-35. Spécialiste 43 ans d'expérience, étude gratuite discrète, rente indexée.

9e, libre Richelieu-Drouot, 5 P. tt cft 650 000 cpt + 4 270, Fme 86 ans. 266 19 00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

PORTE D'ITALIE, petit immeuble indépendant, 1.000 m², MOTTE PICQUET, immeuble indépendant 150 m². EMILE ZOLA, 600 m² PREBAIL
260-30-83 - 296-53-01.

PROX. CHAMPS-ÉLYSÉES. A céder 220 m²
AUGUSTE THOUARD
Tél. 265-54-07 (POSTE 311).

PORTE DE PARIS
MÉTRO imm. moderne 720 m², 10 parkings, disponible
GEFIC CTI
Tél. : 720-50-80.

RAYMOND-POINCARRÉ
BUREAUX 1.200 m² LIVRABLES JANVIER 1983
IMINCO : 562-35-50.

GARE DE LYON
IDÉAL INVESTISSEUR
petit imm. commercial 180 m², 10 bureaux indépend. refait à neuf — loyer annuel 160.000 F. murs 1.700.000 F. Téléph. au ppriétaire 325-33-08 Le matin.

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e, ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
Télex, secrétariat tous services
CONSTITUTIONS STÉS
Prix compét. Délais rapides
ASPAC.
293-60-50 +

OPÉRA 100 m²
Av. Matignon 500 m² divis. 8e Franklin Roosevelt 200 m²
MARC DANTARD
Téléphone 265-03-23.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services, permanence téléphonique
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

VOTRE SECRÉTARIAT PERMANENT
VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL
8e COLISÉE ÉLYSÉES
TELEX ET TOUS SERVICES
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
A.F.C. 359-20-20.

EXCEPTIONNEL !
PLACE DE L'OPÉRA
280 m² de bureaux
AUGUSTE THOUARD
265-54-07 (poste 249-306).

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT. TÉL. TÉLEX. Loc. bureau. toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-88-88 +

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES
UN NOUVEAU CENTRE D'AFFAIRES PRESTIGIEUX
Votre adresse, votre bureau, votre secrétariat, votre salle de réunion.
POUR UN JOUR OU PLUS
LE SATELLITE
8, r. Copernic, 75116 PARIS
Tél. (1) 727-15-59.

VOTRE BUREAU
OU DEPUIS 150 F/MOIS
1 DOMICILIATION + SERVICES
S.A.R.L. Artisans. - 296-36-74.

WEATHERALLS
DAUMESNIL,
125, 268, 408 m² rénové.
CHPS-ÉLYSÉES, 617, 464 m², prestige.
MATIGNON, 175 m², stand.
ST-LAZARE, 400 m² récent.
Tél. : 563-05-50.

(8e) A LOUER
Rez-de-chaussée 108 m² + sous-sol + parkings
AUGUSTE THOUARD
Tél. 265-54-07 (poste 255).

P.M.E. cède droit au bail à Paris, 400 m² de bur., meublé av. tel. loués à 80 % (rap. mens. 21.000 F). Loyer 13.000 F/mois, bail reste 6 ans prix ces. 350.000 F (Dr. au bail). client. équip...), écr. s/réf. V 18.210 Alpha contact, 2, place Lyautey. 78000 VERSAILLES, qui trans.

bureaux

JULES LEFÈBVRE (9e)
6 BEAUX BUREAUX
6e étage, ascenseur, 170 m².
BAIL NEUF
SAGGEL VENDOME
Tél. : 522-38-00.

PARIS (10e)
IMMEUBLE NEUF
3 PLATEAUX DE 600 m².
SAGGEL VENDOME
Tél. : 522-38-00.

RUE D'HAUTEVILLE
Imm. indépent. récent R. + 4. Parfait état, nombreux parkings.
M. SOLAL : 562-63-28.

Votre nouvelle implantation ?
UFFI
522-12-00.

DÉFENSE ZONE B
Immeuble neuf, bureaux 5 200 m², 68 parkings. Livraison été 1983. Location
DÉFENSE ZONE A
petit et luxueux immeuble bureaux 1.700 m² location.
DÉFENSE PONT DE NEUILLY
1 260 m² sur un seul niveau Parking Location
D. FEAU : 294-20-00.

100 M MÉTRO ASNIÈRES
A LOUER 2.700 m²
Bureaux rénovés. Possib. activités, 31 parkings.
HAMPTON. 225-50-35.

1er, 150, 260, 380 m².
2e, 50, 73, 136 m².
8e, 110, 164, 300 m².
11e, 650, 950, 1.600 m².
13e, 400 à 6.600 m².
19e, 78, 410, 1.200 m².
NEUILLY, 250 m².
Prébail 260-30-83/296-53-01.

locaux commerciaux

Locations

A VENDRE OU A LOUER
Grand choix de locaux ccіaux de 50 à 500 m² environ sur toute la région parisienne.

Appelez :
LA MAISON DU G. SCIC
Croisine BRIANT,
538-52-53 pte 3957 ou 3954.

RUEIL SUR NATIONALE
LOCAL 1.018 m²
+ 540 m² burx + 400 m² cour.
M. SOLAL : 562-63-28.

PÉR. NORD, 600 à 1.400 m².
LEVALLOIS, 1.000 m².
PANTIN, 800 m².
Prébail 260-30-83/296-53-01.

(9e) CHAPTAL
480 m² SUR 2 NIVEAUX entrée indép. Idéal show-room.
M. SOLAL : 562-63-28.

locaux industriels

Locations

WEATHERALLS
IVRY 700 à 6.000 m²
CHAMPIGNY 700 m²
ARGENTEUIL 1.400 m²
WISSOUS 300 à 1.200 m²
563-05-50.

Z. I. VERRIÈRES-LE-BUISSON
A louer 1 000 m²
Bureaux et laboratoires indépendants. Standing
Livraison 2e trimestre 83.
SOPREC 907-95-00.

fonds de commerce

Ventes

Vds fonds comm. rest.-Pizzeria Montereau. 432-90-15 (18 à 20 h.) Bon. C.A. Px 150.000 F.

Loyer annuel : 12.000 F. Bail 8 ans + petit logement, excellente situation, proximité nouveau Parc des Princes. Cession de bail : 140.000 F. Tél. : (1) 672-04-48.

VEND MONTPELLIER
Fonds domiciliation ccіales, secret, offset, loc. machine à écrire I.B.M., beau local, centre ville, 10 ans d'existence. Ecrire sous le nº 036.288 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Locations

N'ATTENDEZ PLUS
CONSOLIDEZ VOTRE ÉPARGNE
investissez en murs de magasin à Paris.
Dès 100.000 F comptant.
Diverses formules.
MURINVEST
6, rue Galilée, 16e. 723-30-40. Réception de la clientèle tous les jours de 9 h. à 19 h.

boutiques

Ventes

NEUILLY/LEVALLOIS
café-restaurant refait à neuf, façade 12 m, loyer 108.000 F annuel, murs 1.150.000 F. Tél. au propriét. 325-33-08, matin.

AVENUE D'ITALIE (près)
restaurant salon de thé, refait à neuf, fac. 7 m, loyer 84.000 F annuel, murs 900.000 F. Propriétaire, 325-33-08, matin.

Locations

AUGUSTE THOUARD
recherche
POUR FRANCHISSEURS
Magasins sur bonnes rues tout Paris. Location sans pas de porte ou cession.
AUGUSTE THOUARD
TH. DE MONTAIGU, S. BRUGERE
265-54-07.

immeubles

ACHÈTE IMM. VIDE, même avec gros trav., Paris, banlieue. T. 590-86-06 de 7 à 21 h.

pavillons

Proche banlieue -Sud de Paris, Grand pavillon 14 pièces (250 m²) + entrepôt (170 m²) + 2 garages sur terrain 1 000 m². Proximité centre ville et gare. Possibilité activités commerciales. Libre de suite. Prix : 880.000 F. Tél. : 852-94-40 (après 17 h.).

villas

SAINT-CLOUD (près gare)
Propriété récente sur 1 200 m² de jardin sans vis-à-vis. Triple réception + 6 chambres + 5 salles de bains, cuisine moderne, coin repas. 350 m² HABITABLES en parfait état. Après 19 heures, 750-21-45.

MAROC
Achat terrains, villas, immeubles. Réalisation rapide. Écr. HAVAS TOULON 110196.

MARLY LE ROI près gare promoteur vd habit. de suite villa gd stand. 6/7 P. 180 m² habit. 1.500.000 TTC prêt convent. reprise possible de votre habit. principale. Tél. : 534-57-40.

propriétés

PONTCHARTRAIN (78)
Dans ravissant hameau : gde maison, séj. 70 m², 6/7 chbres tt cft, gar., tennis. 8 000 m² divis. Px : 1.100.000 F (possib. 3 ha de plus). 550-34-00.

terrains

INVESTISSEZ FRANÇAIS AUX CARAIBES A SAINT-MARTIN
Terrains viabilisés en bordure de mer.
Tél. : 261-84-56.

VALEUR REFUGE VALCROS
Face aux Iles d'Hyères « La Pinède du Lac »
Ds domaine privé de 1 300 ha avec golf de 18 trous. Équipement de loisirs, lac de 4 ha, près des plages. 61 parcelles privatives de terrain viabilisé. Prix à partir de 192.000 F T.T.C. modulable en fonction de la constructibilité.
Tél. : après 19 h, 750-21-45.

Pour P.M.E. ou Artisan à vendre, terrain d'angle 1.340 m² zone artisanale Gennevilliers pour ts renseig. — Tél. : (93) 74-26-02 après 18 h 30.

l'agenda du Monde

Antiquités

SPECIALISTE INTERNATIONAL recherche très beaux meubles et objets de collection
1920-1930
Téléphone : 329-50-84.

Artisans

ENTREPRISE sér. référ. effectue rapidement travaux. Peint., revêtem. sols et murs élect. Plomberie, décoration. Devis gratuits sauf sinistres. T. 368-47-84 et 893-30-02.

TOUS TRAV. URGENTS
Démolition, maçonnerie, électricité, plomberie, peinture, menuiserie, garantie décennale et R.C.
TEL. 858-62-08.

Bijoux

PAUL TERRIER
achète COMPTANT, bijoux or, argenterie, déchets or.
35, rue du Colisée. 75008 Paris. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi. 225-47-77.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie.
PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra. 4, Chaussée-d'Antin, à L'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasions/Échanges.

OLIVINE
ACHÈTE AU PLUS HAUT COURS
OR, débris dentaires, pièces or, bijoux anciens et modernes. ARGENTERIE, tableaux, pâte de verre, lampe, vase, montres anciennes et modernes pendules, boîte or et argent antiquités.
Déplacements à domicile, 6, rue de Tocqueville. 17e. Métro VILLIERS.
Téléphone : 763-27-31.
EXPERTISE GRATUITE.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT, BIJOUX, OR-ARGENT. M° : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

Direct Usines
les meilleurs prix.
Vente aux particuliers
bocarel. T. : 357-09-46 + 113, av. Parmentier. Paris-11e.

Architecture

Les travaux coûtent cher
ÊTES-VOUS SUR de votre projet ?
Offrez-vous la consultation d'un professionnel diplômé
PROJET CONSULT.
Téléphone : 271-52-98.

Cours

Apprenez l'anglais, cours intensifs « REGENCY SCHOOL » (Ramsgate). Rens. : BOUILLON, 4, rue de la Persévérance. 95600 EAUBONNE.
Téléphone : 959-26-33.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP vous trouvez maintenant une collection suivie de papiers japonais de première qualité

A PARTIR DE
160 F le rouleau
(7,80 m × 0,91 m)

grand choix de coloris et de pailles.
Magasin d'exposition :
CAP, 37, rue de Citeaux. 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Formations

FORMATION INTENSIVE SPECIALISEE AUX
RELATIONS PUBLIQUES
ET AU MÉTIER
D'ATTACHÉ (E) DE PRESSE

- Sessions de quatre mois.
- Cours dispensés par des professionnels confirmés.
- Pédagogie pratique à base de travaux dirigés.

Conditions d'admission :
- Etudes secondaires.
- Examen psycho d'aptitude.

Pour information détaillée.
Téléphone : 763-11-15.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

★ L'école est dans le même bâtiment que notre hôtel (100 ch.) près de la mer, de renommée mondiale, le logement en famille également possible.

★ Pas de limite d'âge (ines de 16 à 18 ans). Pas de limite de séjour (mais 25 % de réduction pour 90 jours).

Piscine couv., sauna, discothèque, etc., à 100 km de Londres.

Agréé par le British Council and Arels.

Pr broch. en couleur et formul. d'inscript. écr. à

REGENCY SHOOL OF ENGLISH

ROYAL CRESCENT
RAMSGATE KENT, G.-B.
Téléphone : 84351212
ou
Mme BOUILLON,
4, r. de la Persévérance,
95600 Eaubonne, France.
Tél. (3) 959-26-33 soir.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis par artisan, facteur.
DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION.
PIANOS TORRENTE.
Téléphone : 840-89-52.

Matériel photo

GAYOUT, 4, bd Saint-Martin (10e). 607-81-10, fermé lundi ach. cpt photo, ciné, films, vidéo. Hifi, disques, cassettes, télé et grands choix matériel occasion.

Divers

A vendre 3.500 adresses familles de cadres supérieurs s'intéressant aux sciences humaines. Tél. : 523-59-21.

Tapis

Particulier vend tapis Pergame, ancien début XIXe 1,40 m × 1,20 m. — Chiraz ancien fin XIXe 2,50 m × 1 m.
Téléphone : 583-19-30, matin ou après 21 h.

Sanitaires

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie
Venez voir : SANITOR
21, rue de l'Abbé-Grégoire
75006 Paris. Ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Moquettes

MOQUETTES PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR.
334, rue de Vaugirard 75015 PARIS.

MOQUETTE PURE LAINE
79 F TTC le m². — 658-81-12.

Vacances Tourisme Loisirs

LES MENUIRES (73) SKI
Studio 4 personnes.
Tél. : (56) 45-02-41 le soir.

LOUE VACANCES **TOUSSAINT** STUDIO **CANNES**
Tél. : 628-24-61.

SPORTS D'HIVER, Hte-SAVOIE, locations meublées semaines. HEURO-VACANCES. B.P. 18 GAILLARD 74240. T. (50) 38-74-02.

LA PLAGNE
1re station française par le nombre de ses remontées mécaniques. Poss. de séjours avantageux et astucieux. LOC. + FORFAIT SKI.
1 SEM. de 483 F. à 1.407 F par pers. selon saison et résidence ds un studio 4 pers. Tél. (1) 256-30-50. P. 303.

Camping-car

Occasion à saisir V-W transporter, aménagement camping-car, complet pour 2 personnes 42.000 km moteur révisé facture. — Prix : 48.000 F. Tél. : FRAJ 844-14-18.

هكذا من الأصل

COMMERCE INTERNATIONAL

La France est déficitaire à l'égard de tous les pays de la C.E.E., sauf la Grèce

M. Jobert se trouve placé, dit-il, à l'embouchure d'un fleuve, le déficit extérieur résultant de « *tout ce qui se passe en amont, le long des berges et à la source* ». En fait, pour prolonger l'image ministérielle, il ne s'agit plus de flot, mais de crue, tant est forte *la montée des importations et* dangereux l'accroissement du solde négatif. Ce péril apparaît clairement à la lecture des statistiques détaillées (1) pour les neuf premiers mois de 1982, qui font ressortir notamment l'importance du déséquilibre enregistré à l'égard des autres pays industriels.

Vis-à-vis de l'ensemble de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), le déficit a presque doublé, passant de *40,4 milliards de francs* pour les trois premiers trimestres de 1981 à 78,2 milliards durant la même période de cette année. A l'égard de la seule C.E.E., le bilan est encore plus sombre, puisque le solde négatif a été deux *fois et demi plus élevé*, s'étant établi à 46,3 milliards au lieu de 18 milliards de francs. La France s'est ainsi retrouvée déficitaire à l'égard de tous les pays de la Communauté européenne, sauf la Grèce, *alors qu'elle était encore* excédentaire l'an dernier vis-à-vis de la Grande-Bretagne et de l'Italie.

M. Jobert – dont le Japon n'est pas le seul souci – a réuni en « *conclave* », le 26 octobre, les conseillers commerciaux en poste dans les pays de la C.E.E. Face à un corps, dont le ministre d'Etat avait déclaré crûment, le 16 octobre, à Blois : « *Beaucoup de gens y roupillent, même si certains chefs de poste sont très efficaces* », M. Jobert a souligné l'importance du commerce courant, qui se fait sans soutiens spéciaux, alors que les grands contrats, comme il l'indiquait en février, à Marseille, sont passés avec des pays particulièrement fragiles et ne sont bénéficiaires que parce qu'ils apportent de l'activité au pays.

Selon un communiqué du quai Branly, la grave situation actuelle « *résulte sans doute des difficultés économiques générales – hausse du dollar, récession internationale, maintien de taux de croissance et d'inflation élevés en France, – mais aussi des insuffisances du commerce courant et de la faiblesse des implantations commerciales des entreprises à l'étranger* ». Après avoir rappelé les mesures prises le 20 octobre en conseil des ministres, M. Jobert a indiqué que les conseillers commerciaux étaient, « *en première ligne de la mobilisation de l'ensemble des agents économiques vers le retour à l'équilibre des échanges* ».

Dérapage

Il s'agit pour eux de « *chercher à se rapprocher en permanence des entreprises en France comme à l'étranger* ».

La tâche sera rude, même si la France n'est pas aux abois. En effet, l'accroissement du déficit à l'égard de la C.E.E. est d'autant plus inquiétant qu'il n'est pas lié à un seul effet de masse, mais à une dégradation des performances, les importations ayant d'une année à l'autre augmenté de 23,6 % pour atteindre 264,7 milliards et les exportations n'ayant progressé que de 11,4 % pour représenter 218,4 milliards de francs. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est détérioré, étant revenu de 91,6 % à 82,5 %.

L'analyse par pays confirme ce dérapage : vis-à-vis de l'Allemagne fédérale, le principal partenaire de la France, le déficit est passé de 14,9 milliards à 28 milliards de francs, les importations ayant augmenté de 26 %, à 94,5 milliards et les exportations de 10,6 %, à 66,5 milliards. Le taux de couverture s'est établi à 70,4 % contre 80,2 %. De même, le taux est revenu de 94,5 % à 90,8 % vis-à-vis de l'Union belgo-luxembourgeoise, le solde négatif étant passé de 2 à 4 milliards (+ 19,8 % pour les importations ; + 15,1 % pour les exportations) et – faible variation dans ce cas, – de 67,2 % à 66 % pour les Pays-Bas, le déficit étant passé de 8,8 à 10,5 milliards (+ 17,2 % pour les importations ;+ pour les exportations).

Le solde des échanges a même changé de sens à l'égard de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Positif de 2,8 milliards vis-à-vis de Londres, il est devenu négatif de O,9 milliard, les importations ayant augmenté de 27,7 % pour atteindre 33,1 milliards, et les exportations de 12,2 % seulement pour représenter 32,2 milliards. Le taux de couverture est revenu de 110,6 % à 97,3 %. En ce qui concerne Rome, l'excédent de 4,2 milliards s'est transformé en déficit de 2,5 milliards, les importations s'étant accrues de 24,9 % à 52,6 milliards et les exportations de 8,2 % seulement à 50,1 milliards. Le taux s'est inscrit à 95,1 % au lieu de 109,9 %.

Il en a été de même globalement pour les trois derniers pays de la C.E.E. (Irlande, Danemark, Grèce) vis-à-vis desquels le solde positif de 0,8 milliard de janvier à septembre 1981 est devenu négatif de O,2 milliard pour la même période de 1982. Finalement, compte tenu des déficits enregistrés à l'égard de Dublin et de Copenhague, la France ne s'est retrouvée excédentaire que vis-à-vis d'Athènes.

Le bilan n'est pas non plus glorieux, s'il est peut-être moins significatif, à l'égard des autres pays industrialisés. *Vis-à-vis de l'Espagne*, pays candidat à l'entrée dans la C.E.E., le déficit s'est accru, passant de 1,3 à 3,6 milliards, les importations ayant augmenté de 29,3 % pour atteindre 17,2 milliards et les exportations de 13,8 % pour représentés 13,6 milliards. Forte détérioration : le taux de couverture est revenu de 90,4 % à 79,5 %. En revanche, à l'égard de la Suisse, la France a conservé pratiquement le même excèdent : 6,9 milliards contre 7,1 milliards, les importations s'étant toutefois accrue de 6,6 % à 11 milliards et les exportations de 2,7 % à 17,9 milliards.

La dégradation des échanges extérieurs est comparativement moins forte à l'égard des deux puissances commerciales dominantes que sont les Etats-Unis et le Japon, premier et troisième exportateurs de l'O.C.D.E. en 1981 (avec respectivement 11,5 % et 7,7 % du total), la France s'étant situé au cinquième rang, (5,1 %) après la R.F.A. (8,9 % et la Grande-Bretagne (5,4 %). Vis-à-vis de Washington, le déficit a peu augmenté, étant passé de 18,3 milliards pour les neuf mois de 1981 à 19,3 milliards durant la même période de 1982. Les exportations (+ 8,8 %) s'étant situées respectivement à 23,9 et 43,1 milliards ; mais le dollard est haut et le taux de couverture reste faible (55,5 % contre 53,9)

Les résultats ont été voisins avec Tokyo, le taux de couverture ayant été de 37,2 % seulement contre 37 %. Les exportations ont progressé de 35,4 %, mais n'ont accrues de 34,6 % pour atteindre 14,6 milliards. Le déficit est établi à 9,2 milliards au lieu de 6,9 milliards de francs.

Il faut ajouter à ce bilan le solde, naguère excèdentaire, des échanges avec les pays à économie centralisée, dont le déficit a fortement augmenté, étant passé de 2,5 à 9,1 milliards de francs. Les importations ont augmenté de 14,3 %, ayant atteint 23,6 milliards, alors que les exportations ont diminué de 20,6 % étant revenues à 14,5 milliards. Le taux de couverture a chuté, s'étant inscrit à 61,2 %contre 88,1 %.

Enfin, le déséquilibre à l'égard de l'O.P.E.P. a fléchi, étant revenu de 47,6 milliards à 40,4 milliards. Les importations ont atteint 89,1 milliards (– 1,2 %) et les exportations 48,7 milliards (+ 14,3 %). Mais l'excédent observé vis-à-vis du reste du monde – les pays en développement – a régressé, s'étant établi à 14,2 milliards contre 18,7 milliards. Les achats ont représenté 61,5 milliards, en augmentation de 21,3 % et les ventes 75,7 milliards, en progression de 9,1 %.

Un poste alarmant

Le glissement du commerce extérieur à l'égard des pays industriels, sensible surtout depuis 1978, mais *accéléré par la politique de relance* et pris tardivement en compte par le gouvernement – ce que dénonce M. Jobert à la fois juge et partie – s'inscrit aussi dans les résultats par produit. A côté d'une facture énergétique passée de 119,3 milliards à 131,9 milliards et d'un excédent agro-alimentaire revenu de 17,1 milliards à 10,1 milliards, le poste alarmant est constitué par les produits industriels, dont le solde positif s'est établi à 21,4 milliards de janvier à septembre 1982 contre 44,5 milliards pour les neuf premiers mois de 1981. Les importations ont augmenté de 20,5 % pour atteindre 345,7 milliards et les exportations de 10,6 % pour représenter 367,1 milliards, le taux de couverture s'étant situé à 106,2 % contre 115,5 %.

Ces échanges de produits industriels comprennent en outre le matériel confidentiel, c'est-à-dire les ventes et achats d'armes, dont le surplus a fléchi, étant revenu de 15,3 milliards à 13 milliards. Les exportations ont représenté 17,7 milliards, en baisse de 9,2 % et les importations 4,7 milliards, en hausse de 16,1 %. Ils comprennent aussi les opérations exceptionnelles (avions ou navires, livraisons de très gros contrats) qui ont dégagé un solde positif de 9,8 milliards au lieu de 6,9 milliards. Une fois retranchés ces deux postes, le bilan des échanges de produits industriels a été déficitaire de 1,3 milliard, alors qu'il avait été excédentaire de 22,3 milliards l'an dernier.

A l'intérieur même de ce secteur industriel, l'excédent des échanges de biens d'équipement – non compris le matériel militaire – a légèrement diminué, s'étant situé à 11,6 milliards contre 12,1 milliards. En revanche, le surplus enregistré dans le domaine automobile a fortement reculé, étant revenu de 10,1 milliards à 6,1 milliards. Les importations ont augmenté de 43,4 %, ayant atteint 20,7 milliards et les exportations de 9,7 %, ayant représenté 26,8 milliards. Le taux de couverture est donc revenu de 169,9 % à 130 %.

Cependant, en ce qui concerne les *biens d'équipement ménager*, le déficit a augmenté, étant passé de 5,1 milliards à 7,7 milliards. Les importations se sont accrues de 32,9 % à 12,7 milliards et les exportations de 13,8 % à 5 milliards. Le taux de couverture s'est inscrit à 39,4 % au lieu de 45,9 %. Enfin, dans le domaine des biens de consommation courante, le solde négatif s'est encore davantage accru, s'étant établi à 8,7 milliards au lieu de 2,3 milliards. Les importations ont augmenté de 21,2 % à 68,9 milliards et les exportations de 10,4 % à 60,2 milliards, le taux de couverture ayant été de 87,4 % contre 96 %.

Un ultime contrôle du déclin peut être effectué en croisant, à l'intérieur de la Communauté européenne, les résultats par pays et ceux par produits. D'après les experts officiels, la détérioration du solde industriel serait due, à raison d'un quart pour chaque facteur, à l'automobile et aux véhicules utilitaires, à la filière électronique, aux peoductions traditionnelles et aux biens intermédiaires. Plus concrètement, la détérioration s'est concentrée sur une quinzaine de postes, notamment les aciers et les produits finis sidérurgiques (dont ont profité le Benelux et l'talie), les machines diverses (Belgique, R.F.A.), les réfrigérateurs et machines à laver (Italie, R.F.A.), les voitures particulières et véhicules utilitaires (Italie, R.F.A.), les textiles (Italie, R.F.A.) et les meubles (Italie).

De façon globale, les déficiences apparaissent pour les biens d'équipements professionnels avec l'Allemagne fédérale, l'Italie et la Grande-Bretagne, pour les biens intermédiaires, avec la R.F.A., la R.F.A., la Belgique et les Pays-Bas, pour les biens de consommation avec l'Italie, la Grande-Bretagne et la R.F.A. ; pour le matériel de transport terrestre, avec l'Allemagne fédérale. Avec ce dernier pays – vis-à-vis duquel le déficit est actuellement comparable à celui observé à l'égard de l'Arabie saoudite – la détérioration des échanges a surtout résulté des faiblesses traditionnelles de la plupart des industries d'équipement, de la très mauvaise situation de l'automobile et d'un déficit nouveau des biens de consommation courante. Face à l'aggravation de la dépendance française à l'égard des autres pays de la C.E.E., dont les origines anciennes ont été aggravées récemment, le gouvernement donne l'impression de construire à la hâte quelques digues.

Michel BOYER.

(1Dans les statistiques – corrigées des variations saisonnières – par pays et par produit, les importations sont comptabilisées C.A.F., c'est-à-dire incluant le coût de l'assurance et du fret, qui en gonfle le montant. Elles doivent donc être comparées à un déficit global de même nature F.A.B. (franco à bord) – C.A.F. qui a atteint, de janvier à septembre 1982, 101,7 milliards de francs contre 57,1 milliards pour les neuf premiers mois de 1981.

Les Dix cherchent à réduire les importations d'acier et de textile

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – Plusieurs dossiers ont été examinés par le conseil de ministres de la C.E.E. réuni le 26 octobre.

● **ACIER.** – Les Dix ont délibéré du mandat à confier à la commission européenne pour négocier avec ses *fournisseurs extérieurs* les accords d'autolimitation qui seront appliqués en 1983. Les importations de produits sidérurgiques en provenance des pays tiers représentent environ 20 % des besoins de la C.E.E., et un peu plus de la moitié de ses importations sont couvertes par quatorze accords d'autolimitation.

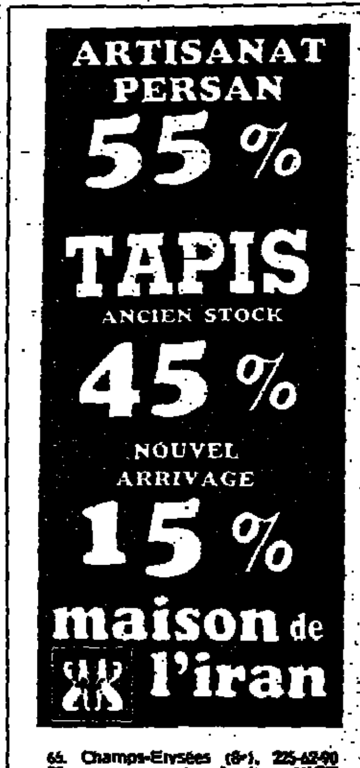
Compte tenu de la mauvaise conjoncture, les Dix estiment nécessaire de réduire en 1983 les quotas d'importations autorisés, mais ils ne se sont pas encore mis d'accord sur l'ampleur moyenne de cette réduction : la commission, appuyée par l'Allemagne, trouve que 10 % seraient suffisants : la France et la Belgique demandent 12,5 %, le Royaume-Uni et l'Italie 15 %. En outre les Dix voudraient imposer des accords d'autolimitation à un certain nombre de nouveaux producteurs, en particulier latino-américains, qui pour l'instant échappent à cette discipline, Sont notamment visés le Venezuela, et l'Argentine. Avec le Brésil, la C.E.E. a signé un accord qui porte sur la fonte et le ferromanganèse. Elle voudrait l'étendre à d'autres produits.

● **TEXTILE ET HABILLEMENT.** – La C.E.E. négocie depuis juin les accords d'autolimitation avec ses fournisseurs signataires de l'accord multi-fibres (A.M.F.). Il s'agit surtout des pays producteurs d'Asie, d'Amérique latine et de l'Est européen. Des négociations ont déjà eu lieu, mais certains pays exportateurs refusent jusqu'à présent les offres qui leur sont faites par la C.E.E.

Le conseil a accepté de quelque peu assouplir les propositions à soumettre aux fournisseurs de l'ASEAN. Un accord a déjà été signé avec l'un d'entre eux, la Thaïlande. Il reste à conclure avec les quatre autres : les *Philippines, la Malaisie, l'Indonésie*, Singapour. En revanche les ministres ont refusé d'améliorer l'offre faite *aux trois fournisseurs « dominant »* : Hongkong, la Corée du Sud et Macao. La C.E.E. demande que les importations des produits les plus sensibles en provenance de ces trois pays soient réduites de 10 %.

● **AIDES A L'AMERIQUE CENTRALE.** – L'aide fournie par la Communauté serait de l'ordre de 10 millions d'ECU *par pays (environ* 67 millions de francs), et la commission a proposé de retenir quatre pays *bénéficiaires : le Honduras*, le Costa-Rica, Saint-Domingue et le Nicaragua. Une fois de plus aucune décision *n'a été prise car deux pays membres*, Royaume -Uni et la R.F.A. sont hostiles à l'inclusion du Nicaragua dans la liste *pour des raisons politiques*.

● **LA COMPENSATION BUDGETAIRE BRITANNIQUE.** – Les Dix sont parvenus à un accord sur la manière dont serait réglée la compensation financière de 850 millions d'ECU qui avait été décidé en mai dernier d'accorder au Royaume-Uni afin de réduire sa « *contribution nette* » au budget européen. Bientôt vont commencer les discussions sur l'octroi d'une nouvelle compensation pour 1983. – Ph. L.



AU CONGRÈS DE L'ETHIC

M. Delors dénonce la tentation protectionniste

Au moment où la tentation protectionniste renaît un peu partout, M. Delors n'a pas hésité à rappeler, « *à droite comme à gauche* », que si le protectionnisme s'imposait, non seulement la France mais l'Europe iraient vers le déclin. « *Ce n'est pas 2 % de pouvoir d'achat que nous perdrions, mais 10 ou 15 %, comme en Grande-Bretagne* », a ajouté le ministre de l'économie et des finances qui s'adressait le 26 octobre au sixième congrès de l'ETHIC (Entreprises de taille humaine industrielles et commerciales, la formation patronale créée par M. Gattaz).

Accueilli souvent chaleureusement par plusieurs centaines de dirigeants d'entreprises de taille moyenne, M. Delors a justifié sa politique de maîtrise des coûts de production « *au cœur de la lutte contre l'inflation* ». Dès lors, « *les prévisions d'augmentation de 4 % du pouvoir d'achat du SMIC ne pourront pas être respectées* ». Le SMIC, précise-t-il, ne peut être « *ni une voiture-balai ni une locomotive qui tuerait la politique contractuelle et écraserait la hiérarchie des salaires* ».

M. Delors s'est aussi engagé à donner des instructions pour que les entreprises publiques ne rapatrient pas la sous-traitance – une des inquiétudes actuelles de l'ETHIC – et a reconnu que « *les conditions ne sont pas réunies pour ceux qui voudraient investir* ». « *Il faut*, a poursuivi M. Delors, *un redressement du revenu brut d'exploitation des entreprises pour redonner du dynamisme à notre économie.* »

Le pétrole soviétique ne peut plus être importé en France

Depuis une dizaine de jours, la direction des hydrocarbures ne « *vise* » plus les importations de pétrole brut et de produits pétroliers en provenance d'U.R.S.S., empêchant ainsi l'entrée en France de ces hydrocarbures. Le ministère du commerce extérieur, s'il reste très discret, a pris cette mesure en raison de la forte dégradation, cette année, des échanges entre les deux pays, au détriment de la France. Le 21 octobre, M. Jobert avait d'ailleurs été jusqu'à menacer l'U.R.S.S. de remettre en cause l'accord gazier si elle n'augmentait pas ses achats de produits français (*le Monde* du 23 octobre).

Si les importations de pétrole brut d'origine soviétique sont comparables à ce qu'elles étaient l'an passé à la même époque (4,5 millions de tonnes, ou 0,10 %), les achats français de produits (principalement de gazole) sont en progression de 56 % (avec 2,2 millions de tonnes de janvier à août). Les Soviétiques, qui avaient besoin de devises pour payer leurs achats de céréales, ont accru leur offre de produits sur le marché à bon prix. Les compagnies françaises ont alors jugé parfois plus avantageux d'acheter ces produits que de raffiner à perte du pétrole brut.

Les importateurs français de brut soviétique sont la Compagnie française de raffinage, la filiale française de B.P., à un degré moindre – mais pour la majeure partie de ses approvisionnements, – C.D.F. Chimie. Pour les produits, Elf Aquitaine et de nombreux indépendants ont été acheteurs cette année.

Il reste à s'interroger sur l'efficacité d'une telle mesure puisque ce pétrole il faudra bien l'importer de quelque part. D'autant que ces dispositions sont facilement contournables : les sociétés peuvent faire façonner ce brut dans les raffineries de la mer du Nord, le racheter à Rotterdam comme produit libre et l'importer en France. Avec pour seule conséquence un peu moins de travail pour les raffineries de l'Hexagone. – B.D..

LE CONTROLE DES IMPORTATIONS DE MAGNÉTOSCOPES

La direction des douanes de Poitiers est prête à faire face à sa mission

De notre correspondant

Poitiers. – La direction régionale des douanes est assaillie de demandes de renseignements depuis la publication au *Journal officiel* du 22 octobre de la décision gouvernementale de faire de Poitiers la plaque tournante des magnétoscopes importés. Si la nouvelle a surpris les Poitevins, soucieux des activités de leur cité, elle a presque pris à l'improviste les représentants de l'administration des douanes : « *Notre direction a été avisée de cette décision deux jours avant la publication au* Journal officiel *des quelques lignes consacrées à cette information on ne peut plus officielle*, nous a déclaré M. Marcel Mary, directeur régional adjoint. *Nous avons été avisés par téléphone. Cette attribution de nouvelles compétences n'était pas prévisible pour nous, mais nous avons toujours été habitués à faire face à des situations particulières et nous saurons nous acquitter de notre mission, même si cela s'annonce difficile.* »

Jusqu'en 1964, les douanes étaient représentées à Poitiers par une petite équipe (un bureau secondaire) *qui ne connaissait pas un ample trafic*. Mais depuis cette date le service s'est considérablement étoffé. La direction régionale de Poitiers contrôle de nombreux bureaux et annexes répartis dans le Poitou-Charente, et dans le Limousin, soit sept départements. La direction régionale de Poitiers compte soixante-cinq agents, dont huit sont spécialisés dans le contrôle des marchandises.

« *Un renfort nous est annoncé*, dit encore M. Marcel Mary. *Nous attendons, en effet, d'un jour à l'autre deux agents de contrôle, ce qui renforcera un peu notre équipe. Actuellement, nous recevons à Poitiers de cent à cent-vingt déclarations par jour, soit au titre de l'exportation (agro-alimentaires pour l'essentiel), soit au titre de l'importation (marchandises diverses). Nous ne pouvons savoir quelle sera l'augmentation de notre charge, mais il est certain qu'il y aura un surcroît de travail. Il ne faut toutefois pas dramatiser. Les magnétoscopes arrivent en effet par conteneurs et non un par un.* »

Le choix de Poitiers s'explique sans doute par le fait que la recette centrale de dédouanement de Poitiers est implantée depuis un an dans une zone industrielle, au nord de la ville, que cette zone dispose de vastes parcs à voitures et à camions et qu'elle n'est pas très éloignée de la nationale 10 et de l'autoroute A 10 (Paris-Bordeaux). Pour les Poitevins, une crainte : l'accroissement de la circulation.

B. H.

groupe escp
RELATIONS DANS LE TRAVAIL
Vous avez le souci de développer vos compétences
vous voulez améliorer la productivité de votre entreprise.
LE CENTRE DE FORMATION PERMANENTE DE
L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS
vous propose
un cycle de formation aux communications
des sessions : Nouvelles dispositions sociales
Innovations sociales en 1982
Gérer le personnel demain
Téléphonez au 355.39.08 - Mme CUOMO poste 1299
ou renvoyez le bon ci-dessous
M .... S.
ENTREPRISE .... Tél ....
Adresse ....
GROUPE ESCP - CFP
79, avenue de la République 75011 Paris

SOCIAL

A LA CIT-ALCATEL

Tous les syndicats, à l'exception de F.O., signent un accord pilote sur la durée du travail

Majoritaire au comité central d'entreprise et bien implantée dans les centres techniques, la C.F.D.T. ne cache pas sa satisfaction après la signature de l'accord sur le passage à trente-cinq heures, le 1er novembre, de sept établissements de CIT-Alcatel (voir *le Monde* du 26 octobre). *« Compte tenu de la situation de l'emploi,* explique M. Renaudin, un des négociateurs cédétistes, *cet accord est un pas important. Mais ce n'est qu'une première marche, l'objectif étant de trouver les moyens de ne plus procéder à des licenciements. »* Finalement non signé par F.O., l'accord a cependant été ratifié par la grande majorité des syndicats. Il témoigne ainsi d'une évolution importante des comportements sociaux chez CIT-Alcatel. Mais il répond aussi à des objectifs précis de la direction, qui a réussi à faire accepter par les syndicats des contreparties jugées encore irrecevables il y a un an.

Lorsqu'en mai, 1982 M. Claude Vincent, directeur général adjoint de CIT-Alcatel, responsable des affaires sociales, a entamé les discussions avec les syndicats, le climat était très tendu, notamment avec la C.G.T. Mais peu à peu, et malgré l'épisode non prévu du blocage des salaires et le rejet unanime par tous les syndicats d'un projet d'accord début septembre, les difficultés ont été surmontées. Comme on l'explique aujourd'hui à la direction, *« on est sorti d'une sorte de guerre des tranchées, d'une longue tradition du front à front, du dialogue toujours bloqué, toujours maximaliste ».* Partant du principe que l'industrie doit intégrer l'environnement – et à cet égard les lois Auroux sont loin d'être mal accueillies, – la direction voit dans l'accord *« un gisement social de productivité » :* les avantages concédés devraient ainsi être compensés par un changement d'attitude des syndicats et des salariés avec *« l'entrée dans un dialogue social constructif ».*

Pour autant, les trente-cinq heures ne sont pas conçues comme une mesure essentiellement généreuse et philanthropique. Comment aurait-il pu en être ainsi alors que CIT-Alcatel estime qu'elle aura un sur-effectif de 1 650 postes à la fin de 1983 ? Pour M. Vincent, l'objectif numéro un de l'accord est de *« permettre de limiter la réduction des effectifs, néanmoins nécessaire ».* Ainsi, il ne débouchera pas sur des créations d'emplois, mais sur le maintien de 400 postes de travail. Est-ce à dire que 1 250 emplois devront être supprimés dans un proche avenir alors que pour la Compagnie générale d'électricité M. Pebereau, son directeur général, a affirmé, le 25 octobre, que la perspective d'emploi devrait être en légère croissance ? De 100 à 200 emplois à temps plein pourraient se transformer en emplois à temps partiel dans les sept établissements concernés par les trente-cinq heures grâce notamment à l'important contrat passé avec l'Inde, le 2 août dernier, le sureffectif est aujourd'hui ramené, selon la direction, de 1 650 à 1 100 postes. Pour ces emplois en excédent – environ 500 par le jeu de l'accord – des mises en pré-retraite et des *« reclassements honorables »* dans des P.M.E. pourraient être envisagés.

Meilleure utilisation des machines

Tout d'abord, la compensation salariale ne sera pas intégrale : la réduction de salaire sera de 4,50 % pour les salariés qui passeront à trente-cinq heures et de 1 % pour ceux qui seront à trente-huit heures. Pour le temps partiel, une grille de compensation a été définie par l'accord-cadre et s'appliquera dans chaque établissement où des signatures syndicales l'auront ratifié. Ainsi, si l'on prend la base 100 pour trente-neuf heures, la compensation salariale sera de 90 % pour trente-deux heures, de 72,1 % pour vingt-cinq heures et de 59,2 % pour vingt heures.

Pour sauver 400 emplois, les syndicats ont cependant dû accepter des contreparties assez rigoureuses.

« Notre plan d'investissement pour les cinq ans à venir, explique M. Vincent, *est très conditionné par la possibilité de faire travailler ces sept établissements de soixante-dix à quatre-vingts heures par semaine ».* Dans une telle optique, la direction de CIT-Alcatel a posé le principe dans cet accord-cadre d'une meilleure utilisation des équipements. La mise en œuvre précise de ces principes – ou encore de ces tabous ainsi transgressés, – qu'il s'agisse du doublement des équipes, du travail du samedi, d'équipes chevauchantes ou encore, à *« la limite extrême »* dit la C.F.D.T., du travail de nuit, seront négociés au niveau de chaque établissement, direction et syndicats ayant voulu éviter de tout décider au niveau central. Mais d'ores et déjà les syndicats signataires ont reconnu la nécessité d'un effort de productivité, et la direction compte beaucoup sur la diminution de l'absentéisme – oscillant entre 12 % et 15 % pour le personnel ouvrier – qu'elle juge *« coûteux, inéquitable et générateur de tension ».*

Ainsi, à certains égards, cet accord fait penser à celui qui, en avril dernier, a introduit chez Gervais-Danone les trente-cinq heures pour le 1er janvier 1984. Comme pour la filiale de B.S.N., CIT.-Alcatel n'accepte les trente-cinq heures qu'à condition que la compensation salariale ne soit pas intégrale et que des gains de productivité puissent être dégagés. Mais mesurer la productivité est ici plus complexe que chez Gervais-Danone, car dans la télécommunication *« on ne compte pas la production en unités physiques ».* A peu de chose près cet accord fait penser aux accords sociaux de compétitivité recommandés par M. Jacques Delors. L'esprit est très voisin. Mais le texte ne comprend pas de clause sur les augmentations salariales en 1982 et en 1983. Après *« échange de vues »* avec les syndicats, la direction a décidé une augmentation générale pour 1982 légèrement inférieure à 10 % avec un effort pour les bas salaires. *« Pour les sept usines qui passent à trente-cinq heures* explique M. Renaudin, *il y aura au 1er novembre une augmentation plancher de deux cent cinquante francs. En gros, les salariés auront 4,5 % de moins au titre de la compensation partielle et 5 % de plus au titre de la sortie du blocage. C'est donc une opération blanche. ».* Des négociations au niveau central doivent prochainement s'ouvrir sur les salaires 1983, la formation professionnelle, les procédures de reclassement du personnel, la notion de forfait et le droit syndical. La C.F.D.T. espère aussi que, au moins pour le temps partiel, l'accord sera assez rapidement étendu à l'ensemble des établissements de CIT.-Alcatel...

MICHEL NOBLECOURT.

DROIT DU TRAVAIL
COLLECTION DES TRAITES DALLOZ
(volumes reliés 16 x 24)

LE CONTRAT DE TRAVAIL
G.-H. Camerlynck
2e éd. 1982, 726 pages. Prix public TTC : 310 F

LE SALAIRE
G. Lyon-Caen
2e éd. 1981, 498 pages. Prix public TTC : 205 F

L'ENTREPRISE
N. Catala
1re éd. 1980, 1292 pages. Prix public TTC : 340 F

DALLOZ 11 rue Soufflot 75240 PARIS CEDEX 05

Restrictions

(Suite de la première page.)

Autres nouveautés : le champ d'application de la loi exclut les filiales où la participation de l'entreprise est inférieure à 50 %, les actions détenues par les banques et établissements financiers n'étant pas comptabilisées ; le rôle du comité d'entreprise est calqué là encore sur celui défini par les lois Auroux, l'hypothèse d'un droit d'obtenir en justice une expertise contre des opérations de gestion étant abandonnée ; l'insertion dans la vie locale, l'obligation de créer une commission avec des élus devenant une possibilité ; l'importance nouvelle donnée au plan de formation ; un accord et non plus un avis étant préconisé avec les partenaires sociaux, faute de quoi le conseil d'administration serait saisi.

Avec ses trente-huit articles au lieu d'une cinquantaine, le projet de loi Auroux devient une loi-cadre, au nom de la souplesse.

Restrictions et coups de frein concernent aussi des aspects plus quantitatifs, touchant à la politique salariale.

La promesse d'une majoration du pouvoir d'achat du SMIC (+ 4 %), a annoncé clairement M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, ne sera pas respectée. *« Ce retrait par rapport aux promesses »*, a déclaré M. Delors, s'explique non seulement par la situation économique et celle délicate des entreprises, mais aussi par le fait que le SMIC ne doit pas tuer la politique contractuelle et écraser la hiérarchie. Décidemment, MM. Rocard et Auroux n'ont pas de chance. Dans son plan intérimaire, le premier annonçait que la programmation du SMIC *« devait comporter une augmentation du pouvoir d'achat du même ordre de grandeur qu'en 1981 »* soit 6 % à 7 % ; en février dernier, le ministre du travail rappelait cette promesse et parlait d'un accroissement de 4 % à 5 % en pouvoir d'achat. Les restrictions annoncées par M. Delors ne sont pas, en fait, nouvelles.

Déjà cet été, lors de la consultation des syndicats sur le blocage des prix et des revenus, le premier ministre avait refusé de s'engager à nouveau sur cette promesse, mais aucune précision n'avait été donnée. Le fait nouveau est que le SMIC ne bénéficiera d'un petit coup de pouce qu'en décembre et non plus en novembre. La majoration du pouvoir d'achat sera sans doute d'environ 3 % et non plus de 4 %. Marche arrière ? Certes. Mais le coup de pouce est néanmoins significatif à une époque où le gouvernement demande à tous les autres salariés, mais aussi aux travailleurs indépendants, d'accepter une baisse relative de leur pouvoir d'achat en 1982, même si pour certains le versement de prestations sociales compensera cette perte. En outre, revenir sur ses promesses peut être aussi considéré comme un acte politique courageux. C'est ce qu'a fait M. Delors. C'est ce que pense Matignon. Seront-ils suivis ? Sans parler des pressions exercées par les syndicats, encore faudrait-il qu'au sein du gouvernement où certains voudraient maintenir la date du 1er novembre, tout le monde parle le même langage et ne continue pas à parler d'un maintien du pouvoir d'achat moyen en 1982... alors que les propositions présentées aux syndicats ne le permettent pas.

Au total, qu'il s'agisse de salaires ou d'améliorations qualitatives, le gouvernement maintient officiellement son nouveau cap, ce que M. Fabius appelle même *« une politique de grande rigueur »*. Il s'agit, pari audacieux, de *« casser les mécanismes d'indexation »*. Il s'agit aussi, par les restrictions apportées au droit de réunion politique, d'éviter un mécanisme plus pernicieux et politique qui aurait permis aux communistes – par le biais des conseils d'ateliers et surtout du droit aux réunions politiques – de s'insérer de plus en plus dans la vie de l'entreprise.

JEAN-PIERRE DUMOND.

LE NOMBRE DES ACCIDENTS MORTELS DU TRAVAIL A DIMINUÉ EN 1980

Les statistiques fournies par la Caisse nationale d'assurance-maladie sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, portant sur l'année 1980, font état d'une baisse de 4 % des accidents mortels par rapport à 1979.

Pour 14,08 millions de salariés du régime général, la Caisse a recensé 971 301 accidents du travail avec arrêt (– 0,8 % par rapport à 1979), dont 101 821 graves (– 2,3 %) et 1 423 décès (– 4,1 %). Le nombre des accidents de trajet s'est élevé à 133 255 (– 13,8 %), dont 957 mortels (– 6,5 %).

LA SORTIE DU BLOCAGE DES PRIX

La C.G.T. met en garde le gouvernement sur les conséquences politiques d'une baisse du pouvoir d'achat

« Nous mettons le gouvernement en alerte pour que le pouvoir d'achat des salariés soit maintenu en 1982 », a affirmé, le 26 octobre, lors d'une conférence de presse, M. Henri Krasucki. Pour le secrétaire général de la C.G.T., les travailleurs *« ne croiront pas une politique qui prétendrait combattre l'inflation à leurs frais, et ils auront raison. (...) Il est aussi de notre devoir de dire qu'il est des décisions qui nuisent à la crédibilité d'une politique de gauche et, par conséquent, à l'appui populaire indispensable pour réussir. Il faut écouter mieux les travailleurs et en tenir compte dans les négociations sociales ».*

En présentant à la presse un dossier sur les salaires, M. Louis Viannet, secrétaire de la C.G.T., responsable de la politique revendicative, a qualifié de *« parodie de négociations »* les discussions dans le secteur privé : *« Dans les branches où des propositions précises sont faites, elles conduisent à une perte de pouvoir d'achat, qui atteint fréquemment 3 %, 4 %, 5 %, quelquefois plus. »* Dans le secteur public et nationalisé, les propositions des directions vont, selon M. Viannet, conduire en 1982 à une perte de pouvoir d'achat *« de 2 % à 3 %, si l'on prend l'indice INSEE comme référence, de 3,5 % à 4,5 % si l'on compare à l'indice C.G.T. »*. Avec le 1 % de la contribution de solidarité, *« on voit tout de suite l'étendue des dégâts : de 4 % à 5 % de perte de pouvoir d'achat. C'est totalement inacceptable ».*

La C.G.T. va écrire à M. Mauroy pour demander *« une prochaine et importante revalorisation du SMIC »*, qui, à la sortie du blocage, devrait être relevé à 3 700 F. *« Nous demandons partout, dans chaque branche,* a ajouté M. Viannet, *une grille nationale unique de salaires et de classifications, qui permette de définir une échelle hiérarchique correcte, où tout le monde se retrouve. »* Annonçant des *« initiatives multiformes »*, M. Viannet a répété que la C.G.T. refusait de considérer *« le dossier 1982 comme clos ».*

« Attention, il faut régler correctement 1982 et ne pas faire baisser le pouvoir d'achat. Prendre du retard aujourd'hui, c'est aller très vite vers des difficultés. Socialement, c'est inacceptable ; économiquement, c'est un non-sens, et politiquement cela ne sera pas sans conséquence. Autant le savoir et ne pas commettre cette faute-là. »

CONJONCTURE

Les prix ont augmenté de 0,4 % en septembre

L'indice des prix de détail a augmenté de 0,4 % au mois de septembre, a annoncé l'INSEE mardi 26 octobre (l'estimation provisoire, publiée huit jours auparavant, avait été de 0,4-0,5 %). L'indice s'est établi à 322,5 sur la base 100 en 1970, contre 321,1 en août. En un an (septembre 1982 comparé à septembre 1981), la hausse est de 10,1 %. Elle est de 1 % en rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus (juillet-août-septembre). Le blocage des prix, intervenant sur ces trois mois, a évidemment joué un très grand rôle. En 1981, la hausse des prix de détail pour le mois de septembre avait été de 1,1 %.

● *Les prix des produits alimentaires* ont augmenté de 0,5 % en un mois (+ 10,9 % en un an). La hausse la plus importante est enregistrée sur les œufs (+ 1,3 % en un mois), la viande et les volailles ayant augmenté respectivement de 0,7 % et 0,9 % en septembre.

● *Les prix des produits manufacturés* progressent de 0,6 % en un mois et de 9,7 % en un an. La hausse des produits énergétiques est de 1,4 % en un mois ; celle des tabacs et produits manufacturés divers, et celle des articles chaussants, de 0,8 %.

● *Les prix des services* n'augmentent que de 0,1 % en un mois, ce qui ramène l'augmentation en un an de 11,2 % au mois d'août à 10 % au mois de septembre. Le seul mouvement notable est enregistré sur les tarifs publics qui progressent de 1,1 % en un mois et de 11,1 % sur les douze derniers mois.

L'ART DE RESERVER SA CHAMBRE A DJEDDAH



HOTEL MERIDIEN: RESERVATIONS INTERNATIONALES

Pour vos réservations d'hôtel, entrez en contact par téléphone avec le système Méridien Réservations International. Un ordinateur enregistrera votre demande et la confirmera instantanément et gratuitement. Pour les hôtels Méridien, la réservation se traite à l'échelle internationale.

Méridien Réservation Internationale Paris : 757.15.70. Réservations également auprès de votre agence de voyages, votre agence Air France.
Méridien Djeddah, King Khaled Street, Mecca Road Kilo: 2, P.O. Box 6582: Djeddah. Arabie Saoudite.



L'ART DE VIVRE FRANÇAIS DANS LE MONDE.

AFFAIRES

Pour faire face à ses difficultés LA FILIALE FRANÇAISE DE DUNLOP OBTIENT UNE AIDE PUBLIQUE

L'État français a décidé d'accorder son aide à la société Dunlop S.A., filiale du fabricant britannique de pneumatiques en proie à de très sérieuses difficultés financières. Cette aide, d'un montant de 270 millions de francs, est destinée à financer le plan de restructuration de l'entreprise d'un coût global évalué à 300 millions de francs. Elle sera pour partie constituée de prêts bonifiés. Le Crédit national en prendra 50 % à sa charge, les 135 millions de francs restants devant être versés par un consortium bancaire dont le Crédit lyonnais sera le chef de file, l'intérêt servi devant l'être aux taux du marché.

D'autre part, les banques de Dunlop S.A. ont décidé, de leur côté, de consolider la dette de la société à long et moyen terme.

Comme tous les fabricants de pneus, Dunlop (1,75 milliard de francs de chiffre d'affaires) traverse une passe très difficile. En 1981, la firme a enregistré une perte de 140 millions de francs et, pour le premier semestre de cette année, ses comptes se sont soldés par une nouvelle perte de 73 millions.

Afin d'améliorer sa productivité et de tenter de restaurer sa rentabilité, elle a décidé de moderniser ses installations. Des réductions d'effectifs (10 % environ sur les six mille quatre cents personnes employées) étaient prévues au programme, notamment à l'usine de Montluçon (Allier).

Le concours de l'État étant acquis, Dunlop sera peut-être amené à réviser sa position en matière d'emploi.

● *Tranchant électronique repris par le groupe Bernard Tapie.* Le groupe Bernard Tapie vient de prendre le contrôle de la société Tranchant électronique. Une nouvelle société – N.A.V.S. – vient d'être créée afin de poursuivre les contrats d'importation des produits grands publics du groupe japonais Toshiba.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Les ouvriers de Chrysler rejettent la grève

De notre correspondant

Washington. – Chrysler vient d'éviter une grève qui aurait pu sérieusement menacer son avenir. Par 70 % des suffrages, les cinquante mille ouvriers de ce groupe automobile ont voté, mardi 26 octobre, pour la poursuite du travail, malgré l'expiration de leur contrat. Ils n'en négocieront un nouveau qu'en janvier prochain, espérant que l'entreprise sera alors en position d'être plus généreuse.

Le contrat, qui a expiré le 15 septembre, était un accord exceptionnel, conclu en 1979 pour permettre à Chrysler d'échapper à la faillite. Les ouvriers avaient accepté d'être moins bien payés que leurs homologues de General Motors et de Ford, en échange d'une participation limitée aux décisions de l'entreprise.

La situation financière du groupe s'étant améliorée, direction et syndicat sont arrivés à un accord, le 16 septembre, qui prévoyait le rétablissement de l'indexation des salaires sur le coût de la vie, mais faisait dépendre les augmentations des bénéfices trimestriels.

La base syndicale a rejeté cet accord à une très large majorité : elle réclamait des augmentations immédiates. « *Nous n'avons tout simplement pas d'argent* », répliqua la direction. Dès lors, se profilait le risque d'une grève – la première depuis 1959 – qui menaçait d'épuiser les réserves du troisième constructeur de Detroit. Quoique opposés à la grève, qu'ils jugeaient catastrophique, les dirigeants syndicaux se sont gardés de prendre position publiquement.

Chrysler sera-t-il capable d'accorder beaucoup mieux en janvier ? Les ventes d'automobiles aux États-Unis restent molles, malgré des rabais exceptionnels. La baisse des taux d'intérêt ne s'est pas encore fait sentir dans ce secteur. Au cours des vingt premiers jours d'octobre, on a constaté une très légère progression par rapport à 1982 : + 1,2 %. Chrysler s'est mieux défendu que les « deux grands » (+ 10 %), grâce à ses nouveaux modèles. Le groupe espère faire un petit bénéfice en 1982, après avoir perdu 3,5 milliards de dollars entre 1978 et 1981. Sa situation financière reste néanmoins très fragile. – R.S.

LE COUT DE LA VIE A AUGMENTÉ DE 0,2 % EN SEPTEMBRE

Washington *(Agefi)*. – Les prix de détail ont augmenté aux États-Unis de 0.2 % en septembre, contre 0,3 % en août et 0,6 % en juillet. Il s'agit de la hausse la plus faible enregistrée depuis le mois d'avril dernier (+ 0,2 %).

Pour les neuf premiers mois de l'année, le coût de la vie s'est accru en taux annuel de 4,8 %, soit un rythme d'inflation égal à celui de 1976. Les prix ont augmenté de 8,9 % en 1981.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,1570	7,1610	+ 190	+ 230	+ 360	+ 430	+ 890	+1010
$ can.	5,8355	5,8400	+ 15	+ 65	+ 75	+ 135	+ 280	+ 405
Yen (100)	2,5950	2,5985	+ 130	+ 160	+ 255	+ 295	+ 750	+ 810
DM	2,8190	2,8225	+ 140	+ 160	+ 275	+ 315	+ 795	+ 860
Florin	2,5960	2,5980	+ 140	+ 160	+ 280	+ 310	+ 765	+ 820
F.B. (100)	14,5815	14,5975	– 55	+ 105	– 95	+ 155	– 390	
F.S.	3,2720	3,2755	+ 275	+ 305	+ 535	+ 580	+1405	+1490
L (1 000)	4,9340	4,9385	– 350	– 290	– 680	– 590	–1735	–1590
£	12,0750	12,0860	+ 310	+ 410	+ 650	+ 820	+2040	+2290

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	10	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10 1/8	10 1/2
DM	6 7/8	7 1/4	6 15/16	7 5/16	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/4
Florin	6 1/2	6 3/4	6 7/16	6 13/16	6 7/16	6 13/16	6 1/2	7 1/8
F.B. (100)	12	13	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2	13	13 3/4
F.S.	1/8	3/4	3	3 5/8	3	3 5/8	3 7/8	4 1/2
L (1 000)	18	20	20	21 1/4	20	21 1/8	20 1/8	21
£	10	10 3/4	9 5/8	10 1/4	9 7/16	9 7/16	9 1/4	9 7/8
F. français	18	22	19	20	19 3/4	20 3/4	19 1/2	20 1/2

(Publicité)

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE
Division Equipement - Service Logistique

ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DES VILLES DE KHOURIBGA ET FQUIH BEN SALAH

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 43/DE/82

Dans le cadre de l'alimentation en eau potable des villes de Khouribga et de Fquih Ben Salah, l'ONEP envisage de réaliser une adduction à partir d'un forage nommé KT2Ter situé à environ 20 km à l'est de Fquih Ben Salah.

Pour ce projet qui est conçu pour un débit de 400 l/s une demande a été faite concernant une participation financière par des fonds de la coopération financière de la République fédérale d'Allemagne.

CONSISTANCE SOMMAIRE DES TRAVAUX

LOT 1 - Conduites

– Fourniture, transport et pose des conduites :

- 800 mm de diamètre en béton précontraint, pression de service 7 bars sur une longueur de 8.250 m ;
- 700 mm de diamètre en béton précontraint, pression de service 7 bars sur une longueur de 12.880 m ;
- 350 mm de diamètre en amiante ciment, classe 25 sur une longueur de 2.900 m ;
- Traversées ;
- Equipement hydromécanique des conduites (ventouses, vidanges, vannes, etc.).

LOT 3 - Equipements

– Fourniture, transport, installations et essai des équipements suivants :

- 2 groupes électro-pompes immergés :
  – Débit : 400 l/s,
  – HMT : 60 m ;
- Poste de transformation à isolement en pyralène, 22.000/380/220 V, puissance apparente 630 KVA, 50 Hs ;
- Colonne montante et équipements hydromécaniques (cônes, coudes, tés, etc.) ;
- Equipements de chloration ;
- Régulation de la station de pompage ;
- Equipements électriques (tableau de commande, etc.).

Il est à signaler que les délais d'exécution de ces travaux ne doivent pas dépasser seize (16) mois pour le lot 1 (Conduites) et quinze (15) mois pour le lot 3 (Equipements).

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un ou les deux lots à la fois à condition que chaque lot fasse l'objet d'une soumission distincte.

Les entreprises désirant participer à l'appel d'offres pourront retirer les dossiers aux bureaux de la Division Equipement sis à Rabat, Quartier Administratif, moyennant le paiement d'une somme de mille (1.000) dirhams par dossier du lot 1 (Conduites) et cinq cents (500) dirhams par dossier du lot 3 (Equipements).

L'offre chiffrée et le cautionnement provisoire fixé à 1,5 % du montant de celle-ci seront obligatoirement inclus dans une enveloppe cachetée portant la mention « SOUMISSION », placée à l'intérieur d'une seconde enveloppe contenant les références techniques et financières du soumissionnaire pour des travaux de même nature et importance.

Le pli portant clairement le numéro et l'objet de l'appel d'offre ainsi que le nom du soumissionnaire sera adressé à M. le Directeur de l'O.N.E.P. - B.P. RABAT CHELLAH et devra parvenir au plus tard le mercredi 29 décembre 1982 avant 18 heures.

En Grande-Bretagne

Malgré une légère stabilisation le chômage reste très fort

De notre correspondant

Londres. – En chiffre brut, le nombre de chômeurs a diminué en Grande-Bretagne au mois d'octobre. Selon les données officielles publiées le mardi 26 octobre, le nombre des sans-emploi s'élève à 3 295 128, soit 13,8 % de la population active, en baisse de 47 947 par rapport au mois précédent. Cette régression s'explique essentiellement par la diminution du nombre des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Quelques-uns auraient trouvé un travail, mais la plupart ont été intégrés dans un des huit programmes spéciaux de formation mis en place par le gouvernement. Six cent dix-sept mille jeunes profitent actuellement de cette possibilité.

Cependant, la tendance générale est toujours à l'augmentation du chômage. Corrigé des variations saisonnières et sans les jeunes qui sortent de l'école, le nombre des sans-emploi atteint 3,06 millions, soit 12,8 % de la population active, en hausse de 23 000 par rapport à septembre. Cette augmentation est toutefois plus faible qu'au cours des trois mois précédents.

Les régions les plus touchées par le chômage sont toujours l'Irlande du Nord, le Pays de Galles et le nord de l'Angleterre, alors que dans le sud-est, le taux de chômage est inférieur à 10 %.

M. Norman Tebbit, secrétaire d'État à l'emploi, s'est félicité de la légère diminution du chômage en chiffre brut, mais s'est gardé de trop d'optimisme : « *Bien que le total des chômeurs ne doive pas augmenter beaucoup avant la fin de l'année*, a-t-il dit, *il devrait atteindre des chiffres sensiblement plus élevés dans les mois qui suivront, avant que les effets bénéfiques d'une plus grande compétitivité industrielle, de la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt, se traduisent par des créations d'emplois.* »

DANIEL VERNET.

● *Un accord des « Dix » sur la contribution britannique :* Les Dix se sont mis d'accord mardi 26 octobre à Luxembourg sur la mise en œuvre de leur décision du 25 mai dernier, de rembourser 850 millions d'Ecus (1 Ecu = 0,93 dollar) à la Grande-Bretagne pour sa contribution au budget 1982 de la C.E.E., a-t-on appris de source communautaire mardi à Luxembourg.

La solution retenue, ajoute-t-on, fait l'objet d'une réserve d'ensemble de la France, qui sera levée ou confirmée dans les trois jours.

● ERRATUM. – *L'Association des paralysés de France.* Dans l'article consacré à la manifestation des handicapés organisée à Paris le 23 octobre par l'Association des paralysés de France (*le Monde* du 26 octobre), une erreur typographique nous a fait écrire que cette association comptait huit mille adhérents. Il s'agit en réalité de quatre-vingt mille adhérents. L'Association des paralysés de France est d'ailleurs la plus importante du genre en France.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SILIC

Le conseil d'administration, réuni le 19 octobre sous la présidence de M. Jean Lorenceau, a pris connaissance des comptes du premier semestre de l'exercice 1982 et de la situation du bilan au 30 juin 1982.

Il a constaté avec satisfaction que les loyers étaient supérieurs de 9,7 % à ceux du premier semestre de 1981 (40 635 000 millions de francs contre 37 042 000 F) alors que le bénéfice après amortissements et provisions progresse de 15,5 % (16 249 000 F contre 14 070 000 F).

Le Conseil a noté que les émissions du deuxième semestre 1982, qui ont été affectées à hauteur de 600 000 F environ par l'incidence des mesures de blocage des loyers, entre le 1er juillet et le 31 octobre, permettent d'escompter pour l'année entière 81,4 millions de francs de loyers (contre 28,5 millions de francs pour l'exercice précédent. Ce résultat, que le statut de SICOMI oblige à distribuer à hauteur d'au moins 85 %, conduirait à un dividende d'au moins 22,80 F au titre de l'exercice 1981.

Le Conseil a été informé du démarrage des travaux d'une nouvelle tranche d'environ 21 000 m² de planchers à Rungis, dans le cadre du programme qui était à l'étude depuis plus d'un an, et de l'état des négociations d'ores et déjà engagées pour la location du premier bâtiment. Le Conseil a pu ainsi arrêter les modalités d'une augmentation de capital dans des conditions qui permettent de maintenir la progression régulière du résultat par action, comme M. Lorenceau l'avait annoncé dans son allocution à l'Assemblée générale des actionnaires du 28 juin dernier.

Le Conseil a donc décidé, sous réserve de la délivrance du visa de la Commission des opérations de bourse, d'augmenter le capital social de 120 736 millions de francs à 140 858 600 F par l'émission de 201 226 actions nouvelles de 100 F nominal, jouissance du 1er janvier 1983, à souscrire à raison d'une action nouvelle pour six anciennes, à un prix d'émission qui devrait être de l'ordre de 260 F. La souscription sera ouverte du 6 décembre 1982 au 6 janvier 1983.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Au 30 septembre, l'actif net de la Société s'élevait à 183 203 156,70 F et le nombre d'actions à 568 973.

L'actif net se répartissait comme suit (en valeur boursière) :

Obligations françaises .... 39,84 %
Obligations étrangères .... 13,02 %
Actions françaises .... 12,14 %
Actions étrangères .... 33,53 %
Autres éléments d'actif ..... 1,47 %

La valeur nette de l'action était au 30 septembre de 321,99 F contre 313,96 F au 30 juin dernier.

Par rapport au 31 décembre 1981, elle est en hausse de 13,3 %, compte tenu d'un coupon net de 18,38 F mis en paiement le 25 mars dernier.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ BANCAIRE DE PARIS

Le 20 octobre 1982, M. Roger PALUEL-MARMONT, Président, et M. Carlos MONJARDINO, vice-président-directeur général, ont inauguré le bureau de représentation de la banque à Porto (Portugal) en présence de très nombreuses personnalités portugaises et françaises.

La Société Bancaire de Paris a pour actionnaire, le groupe PALUEL-MARMONT et le groupe ESPIRITO SANTO qui fut pendant longtemps le premier groupe bancaire privé du Portugal. Par son installation à Porto, elle se propose de mettre son expérience et sa connaissance des milieux d'affaires portugais au service des exportateurs et importateurs français.

Le choix de Porto a été décidé en raison de l'importance économique particulière de la ville et de sa région. La Société Bancaire de Paris est la première banque étrangère, non installée au Portugal, à ouvrir un bureau de représentation à Porto.

SOCIÉTÉ BANCAIRE DE PARIS

24, rue Murillo, 75008 PARIS, Tél. 267-01-00
Rua Julio-Dinis 803-1° Dto, 4000 PORTO (Portugal), Tél : 69-18-64

CRICA

Caisse de Retraite par répartition des Ingénieurs, Cadres et Assimilés
13, avenue du Général-de-Gaulle, 92807 PUTEAUX CEDEX

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 1982 n'ayant pu avoir lieu faute de quorum, les délégués des Adhérents et Participants sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire.

**Le mardi 16 novembre 1982
à 15 heures**

Salle des Conférences de la Tour NOBEL,
Défense 11 - Terrasse Bellini
Métro Pont-de-Neuilly

SAUPIQUET

Les résultats consolidés du Groupe Saupiquet pour le premier semestre 1982 font apparaître un bénéfice net après impôts, intérêts minoritaires compris, de 12,9 millions de francs contre 7,5 millions de francs pour le premier semestre 1981.

Les résultats incluent une plus-value nette de 6 millions de francs réalisés sur la vente du thonier *Président-Polo*.

Les mesures liées au blocage des prix et le ralentissement de la consommation observé depuis le début du deuxième semestre laissent prévoir une diminution des résultats pour l'ensemble de l'exercice 1982.

SICAV DU GROUPE CIC

30.9.82 (30.6.82) Sicav (vocation)	Actif net	Nombre d'actions	Valeur liquidative	Coupon (dernier payé)
CREDINTER (INTERNATIONALE)	285 974 941 F (269 901 569 F)	1 222 451 (1 225 043)	233,94 F (220,14 F)	7,60 F (1.4.82)
FRANCIC (MONORY)	984 117 495 F (936 352 757 F)	5 765 169 (5 517 492)	170,70 F (169,71 F)	10,00 F (1.7.82)
OBLISEM (RENDEMENT)	440 803 544 F (425 328 720 F)	3 327 081 (3 374 016)	132,49 F (126,06 F)	11,50 F (22.12.81)
SICAVIMMO (VALEURS IMMOBIL.)	286 413 407 F (277 217 261 F)	878 364 (857 264)	326,08 F (323,37 F)	24,00 F (1.7.82)
S.N.I. (GENERALE)	1 238 275 834 F (1 143 409 936 F)	1 736 797 (1 756 965)	712,97 F (650,79 F)	33,00 F (8.4.82)
UNIJAPON (VALEURS JAPONAISES)	1 014 642 010 F (1 087 206 010 F)	1 821 218 (1 840 384)	557,12 F (590,75 F)	18,07 F (1.7.82)

ELECTRICITE DE FRANCE

EMPRUNT OCTOBRE 1982.

4 milliards de francs - Obligations de 5 000 F.

Deux formules au choix du souscripteur :

Durée : 10 ans.
Intérêt annuel : 16,30 %.
Prix d'émission : 99,70 % soit 4 985 F.
Date de jouissance : 8 novembre 1982.
Amortissement normal : au pair en totalité le 8 novembre 1992. Toutefois, avant ce terme et si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché de l'emprunt, Électricité de France rachètera des obligations en Bourse à partir du 8 novembre 1982 dans la limite annuelle de 10 % du nombre de titres en circulation.
Amortissement anticipé : EDF se réserve le droit de procéder à toute époque à des rachats en Bourse supplémentaires.
Taux de rendement actuariel brut à la date de jouissance :
16,36 %.

Durée : 18 ans.
Intérêt annuel : 16,50 %.
Prix d'émission : 99,44 % soit 4 972 F.
Date de jouissance : 8 novembre 1982.
Amortissement normal : au pair en totalité le 8 novembre 2000.
Amortissement anticipé possible : après 7, 10 et 14 ans au gré, soit du porteur, soit de l'émetteur.
Taux de rendement actuariel brut à la date de jouissance :
16,60 %.
Taux de rendement actuariel brut à la date de jouissance pour le souscripteur en cas de remboursement anticipé :

Au gré du porteur :	A la fin des :	Au gré de l'émetteur :
15,80 %	7e année	17,35 %
16,20 %	10e année	17,02 %
16,45 %	14e année	16,76 %

Souscriptions : les souscriptions seront reçues aux caisses désignées ci-après, dans la limite des titres disponibles chez chacune d'elles :
• Comptables du Trésor et des Postes et Télécommunications,
• Caisse Nationale et Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel,
• Caisses de Crédit Mutuel,
• Caisses d'Épargne,
• Caisse Nationale de l'Énergie,
• Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.
Cotation : Ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).




LA CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE
EST CHARGÉE DU SERVICE DES TITRES.
Notice au B.A.L.O. du 25 octobre 1982.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 octobre

Tassement

« Let us not panic » :Ne nous paniquons pas. La Bourse de Paris n'a, mardi, que mollement réagi à ce que certains commentateurs avaient qualifié d' *« effondrement de Wall Street »*. Les cours ont baissé, certes, mais de façon assez peu marquée dans l'ensemble et avec des volumes d'échanges étriqués dans la plupart des cas. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané de tendance accusait un repli, somme toute, très modéré de 0,4 %.

« Paris n'a même plus la force de baisser », nous a déclaré un professionnel, rapportant les propos de l'un de ses collègues.

En fait, notre marché semble avoir parfaitement jugé la situation, se refusant à dramatiser un événement qui ne méritait pas de l'être. *« Toute comparaison ou même toute analogie avec ce qui s'est produit au New-York Stock Exchange le 28 octobre 1929, serait non seulement hasardeuse, mais dangereuse »*, affirmait un gérant de portefeuille,qui ajoutait : *« Rien ne permet encore d'affirmer que le FED va effectivement restreindre le crédit »*.

Ajoutons à cela qu'après sa hausse vertigineuse en l'espace de trois mois, Wall Street était inévitablement appelé un jour ou l'autre à céder sous la pression des ventes bénéficiaires. Cela, notre place l'a parfaitement compris, tout comme celles deLondres et de Francfort, où la tendance s'est révélée là-bas tout aussi résistante. Avec le recul du dollar, la devise-titre à fléchi, se négociant entre 8,47 F et 8,51 F, quand la veille elle était montée jusqu'à 8,55 F. Nouveau repli de l'or dont le prix à Londres a été fixé à 416,50 dollars l'once (– 2,30 dollars) A Paris,, le lingot a perdu 1 500 F à 96 000 F et le napoléon 7 F à 699 F.

L'union latine, dont la cotation avait été initialement réservée à 676 F, a valu 680 F (+ 65 F).

NEW-YORK

Derechef au-dessus de 1000

Wall-Street malade ? Beaucoup l'auraient cru après la soudaine et brutale attaque que le marché américain avait subie en début de semaine. Mardi, les cours se sont redressés. Pas immédiatement. Le démarrage fut laborieux, la tendance étant très marquée à l'irrégularité.Mais, durant la seconde partie de la séance, les achats, principalement axés sur les « blue chips », se firent plus abondants, et, à la cloture, l'indice des industrielles, après avoir refranchi la barre des 1000, s'inscrivait à 1006,07, enregistrant ainsi un gain de 10'95 points. Un peu ralentie la veille, l'activité s'est développée, et 102,08 millions de titres ont changé de mains contre 83,72 millions précédemment.

Ce ne fut pas un franc retour à l'optimisme, comme en témoigne le bilan de la journée avec un nombre de baisses (923) encore supérieure à celui des hausses (664). Mais des rumeurs sur l'imminence d'un nouvel abaissement du taux de l'escompte ont revigoré les opérateurs que le plongeon de lundi avait jetés dans le désarroi. Du coup certains analystes, tout en n'excluant pas un nouveau repli dans la ligne du précedent, affirmaient que la longue phase de hausse que Wall-Street avait franchie depuis trois mois n'était pas terminée. D'antres pronostiquaient d'ici les prochaines élections de novembre une stabilisation du « Dow » entre 950 et 1010. En tout cas, le plus grand nombre s'accordaient à dire que ces péripéties étaient excellentes pour la Bourse.

VALEURS	Cours du 25 oct.	Cours du 26 oct.
Alcoa	27 1/2	28 1/4
A.T.T.	59	59 7/8
Boeing	25 1/4	25 7/8
Chase Manhattan Bank	53 3/8	52 7/8
Du Pont de Nemours	38 3/4	38 3/8
Eastman Kodak	88 7/8	91
Exxon	30	30
Ford	29 1/8	29 3/8
General Electric	83 3/8	84 1/4
General Foods	43	43
General Motors	51 3/4	52 7/8
Goodyear	28 7/8	29 1/2
I.B.M.	80	82
I.T.T.	29 1/2	30 1/8
Mobil Oil	25 3/8	25 1/4
Pfizer	69 7/8	72 1/2
Schlumberger	39 5/8	39 3/8
Texaco	30 3/8	31 1/8
U.A.L. Inc.	24 3/4	25 1/2
Union Carbide	55 1/2	55 1/2
U.S. Steel	20 3/4	19
Westinghouse	35 1/4	36 1/2
Xerox Corp.	35 7/8	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SOLEX. – Pour le premier semestre, les comptes consolidés du groupe se soldent par une perte de 13,38 millions de francs, contre un déficit également de 3,25 millions en 1981 à pareille époque.

CARBONE-LORRAINE. – La société est sortie du rouge. Pour le premier semestre, elle enregistre un bénéfice net de 6,76 millions de francs, contre une perte de 6,64 millions au 30 juin 1981.

Malgré le ralentissement des commandes, l'amélioration de la situation financière de la société mère et la légère progression des profits dégagés par les filiales étrangères permet d'escompter, selon la direction, un résultat net bénéficiaire pour l'exercice entier.

EUROCOM. – Cette filiale de l'agence Havas, et nouveau groupe de publicité issu de la récente fusion avec Goulet S.A., va faire son apparition le 28 octobre 1982 à la Bourse de Paris. Au total, 670 086 actions Eurocom, créées en rémunération de l'apport-fusion réalisé par l'ancienne société du même nom au profit de Goulet S.A., seront introduites à cette occasion. Classé au dix-huitième rang mondial, le nouveau groupe Eurocom constitue le premier réseau européen d'agences de publicité.

CRÉDIT LYONNAIS. – Prochain lancement d'un emprunt de 1,5 milliard de francs, en deux tranches, l'une de 1,15 milliard environ, à 16,40 % sur huit ans, émis à 99,60 % ; l'autre, de 250 millions minimum, émis au pair sur huit ans également, à taux variable (minimum 11 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	22 oct.	25 oct.
Valeurs françaises	104,4	103,9
Valeurs étrangères	128,1	126,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 oct.	26 oct.
Indice général	99,8	99,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 27 octobre .... 13 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 oct.	27 oct.
1 dollar (en yens)	276,25	275,20

BOURSE DE PARIS — Comptant — 26 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 30	0 214
5 %	....	3 671
3 % amort. 45-54	71	0 715
4 1/4 % 1963	103	0 338
Emp. N. Eq. 6 % 67	110	2 433
Emp. 7 % 1973	8430	..
Emp. 8,80 % 77	102 50	3 785
9,80 % 78/93	80 90	2 873
8,80 % 78/86	82 80	7 691
10,80 % 79/94	83 50	1 568
13,25 % 80/90	93 65	5 300
13,80 % 80/87	96 30	0 416
13,80 % 81/99	96 20	10 775
16,75 % 81/87	105 05	2 157
16,20 % 82/90	102 30	12 738
16 % juin 82	101 65	6 137
E.D.F. 7,8 % 61	131 40	11 678
E.D.F. 14,5 % 80-82	95 10	5 399
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	98	5 128
CNB Paribas	98 50	5 128
CNB Suez	98 40	5 128
CNI janv. 82	98	5 128

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	177 20	....
Aciers Peugeot	61	63
Crédit Univers.	325	[illegible]
Crédital	104	[illegible]
C. Sabl. Seine	108 50	[illegible]
Darblay S.A.	82 10	[illegible]
De Dietrich	312	[illegible]
Degremont	104	[illegible]
Delalande S.A.	93 80	[illegible]
Delmas-Vieljeux	494	[illegible]
Dév. Rég. P.d.C (Li)	116 20	[illegible]
Didot-Bottin	272	[illegible]
Dist. Indochine	299	[illegible]
Drag. Trav. Pub.	171 60	[illegible]
Duc-Lamothe	206 50	[illegible]
Dunlop	6 70	[illegible]
Eaux Bass. Vichy	1049	[illegible]
Eaux Vittel	565	[illegible]
Ecco	960	[illegible]
Economats Centre	480	[illegible]
Electro-Banque	154	[illegible]
Electro-Financ.	365	[illegible]
Elf-Antargaz	176	[illegible]
E.L.M. Leblanc	268 80	[illegible]
Entrepôts Paris	142 50	[illegible]
Epargne (B)	1200	[illegible]
Epargne de France	235	[illegible]
Epeda-BF	700	[illegible]
Escaut-Meuse	230	[illegible]
Europ. Accumul.	32 20	[illegible]
Eternit	236 20	[illegible]
Félix Potin	906	[illegible]
Ferm. Vichy (Ly)	126	[illegible]
Files-Fourmies	3 35	[illegible]
Cochery	69	70
Cofradel (Ly)	440	....
Cogifi	150	151 10
Comindus	372	372
Comiphos	140	140 90
Comp. Lyon-Alem.	139 50	140
Concorde (La)	238	240
C.M.P.	9 80	9 95
Corsa S.A. (Li)	21	19 o
Crédit (C.F.B.)	181	180
Créd. Gén. Ind.	220	225
Locabail Immob.	331	322
Loca-Expansion	116 30	116
Locafinancière	164	164
Locatel	362	370
Lordex (Ny)	123 10	122 90
Louvre	217	217
Luchaire S.A.	78	75 10
Magasins Uniprix	66 20	67
Magnant S.A.	52	50 20
Maritimes Part.	86 60	86 60
Marocaine Cie	28	28
Union Habit.	184	185
Un. Imm. France	177	174
Un. Ind. Crédit	224	223 80
Union Ind. Ouest	315	315
Unipol	122 80	136 90 d
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	42 80	45
Waterman S.A.	162 20	162 10
Brass. du Maroc	142	....
Brass. Ouest-Afr.	22 10	23 70

HORS-COTE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	148	....
Cellulose du Pin	20	....
Coparex	419	415
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	65	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	125	110 o
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	540	538
Sabl. Morillon Corv.	120	....

SICAV

26/10	Émission Frais inclus	Rachat net
Sogitar	768 78	733 92
Soleil Investis.	350 99	335 07
U.A.P. Investiss.	249 03	237 74
Unifrance	194 91	186 07
Unifoncier	503 09	480 28
Unigestion	436 04	416 27
Uni-Japon	603 81	576 43
Unirente	1504 68	1455 20
Univar	11443 16	11443 16
Valorem	278 93	266 28
Valrnal	112291 38	112179 21
Worms Investiss.	516 69	493 26

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
820	Facom	615	612	610	601
295	Paris-Réescomp	294	288	288	288
95	Pechelbronn	96	95	95	93 20
320	Penhoet	322	333	333	329
355	Pernod-Ricard	355 20	355 10	357	355
105	Pétroles (Fse)	101 50	100 50	101 30	100 50
175	– (obl.)	175 60	176 10	176 10	176
27	– (certific.)	26 50	25 10	25 10	24 60
40	Pétroles B.P.	38 90	38 20	38 20	37 55
136	Peugeot S.A.	138 80	134 80	136	134 80
325	– (obl.)	325 80	325 80	325 80	322 10
112	P.L.M.	112	112	112	112
116	Vallourec	113	115	114 90	113 10
1130	V. Clicquot-P.	1149	1148	1148	1126
840	Viniprix	842	842	842	828
215	Amax Inc.	206 50	199 50	200	199 50
495	Amer. Express	490	482	482	475
525	Amer. Teleph.	510	502	503	502
106	Anglo Amer. C.	106 40	104	104 10	103
730	Amgold	707	690	695	693
700	B. Ottomane	719	715	720	715
375	BASF (Akt)	377	378	378	380
350	Bayer	353 50	353	353 10	350
265	Exxon Corp.	259 50	252	252	250
270	Ford Motors	265	256	249	251
340	Free State	320	313	317	308
153	Gencor	148 20	151 20	150	148 10
215	Gén. Belgique	212 90	213 80	213 80	213 80
725	Gén. Electr.	707	706	713	702
465	Gen. Motors	463	444	445	440
66	Goldfields	68 80	64	64	64 10
134	Harmony	126 70	126 10	126 50	123 60
22	Hitachi	22 65	22 20	22 40	21 75
350	Hoechst Akt.	352	352	352	351
44	Imp. Chemical	45	45	45	45
92	Inco. Limited	89 40	85	84 50	83 30
700	IBM	690	680	686	669
32	Ito-Yokado	30 70	30 60	30 60	30 60
265	ITT	255	246	251	241 20
40	Matsushita	39 60	38 70	38 70	38 15
705	Merck	692	670	680	662
640	Minnesota M.	637	618	619	610
230	Mobil Corp.	224 80	210	212	207 50
13750	Nestlé	13900	13700	13700	13750
810	Siemens A.G.	806	801	815	810
120	Sony	117	115 50	116	114 60
147	T.D.K.	145 20	141	141 30	143
585	Unilever	585	581	579	....
480	Unit. Techn.	474 30	466	465	462 50
670	Vaal Reefs	659	649	653	649
335	West Deep	328	323 50	328	323 50
375	West Hold.	360	358	360	358
330	Xerox Corp.	316	307	307 50	307
2 18	Zambia Corp.	2 17	2 13	2 13	2 10

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 201	7 174	6 980	7 330
Allemagne (100 DM)	282 140	282 080	274	288
Belgique (100 F)	14 581	14 592	13 400	14 500
Pays Bas (100 fl.)	258 680	259 710	252	264
Danemark (100 krd)	80 260	80 260	76	82
Norvège (100 k)	98 300	99 700	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 123	12 104	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 945	9 940	8 800	10 800
Italie (1 000 lires)	4 947	4 940	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	327 780	328 100	319	337
Suède (100 krs)	96 900	96 780	93	99
Autriche (100 sch)	40 150	40 150	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 173	6 164	5 850	6 300
Portugal (100 esc.)	7 930	7 950	6 500	7 700
Canada ($ can 1)	5 861	5 856	5 700	5 950
Japon (100 yens)	2 800	2 801	2 510	2 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/10
Or fin (kilo en barre)	98000	96000
Or fin (en lingot)	97600	96000
Pièce française (20 fr)	699	692
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	624	624
Pièce latine (20 fr)	615	680
Souverain	721	724
Pièce de 20 dollars	3165	3200
Pièce de 10 dollars	1555	1555
Pièce de 5 dollars	801 25	.....
Pièce de 50 pesos	3745	3795
Pièce de 10 florins	698	602

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DIRIGEANTS ET CADRES

GAGNEZ UNE HEURE PAR JOUR

Séminaire d'une journée par PASCAL BAUDRY
JEUDI 18 NOVEMBRE 82
Stage également proposé en intra-entreprise

OGIVES 12, r. de Chazelles 75017 PARIS
Tél. : 766-19-20



collection complète en plusieurs largeurs
J. CARTIER
chausseur pour homme
à 30 m de la rue Tronchet
23, rue des Mathurins 8e - tél. 265.25.85

A B C D F G H

L'« HOMMAGE SOLENNEL » A PIERRE MENDÈS FRANCE

M. Mitterrand exalte la mémoire de l'ancien président du Conseil

Le président de la République a présidé, mercredi 27 octobre à midi, la cérémonie d'« hommage solennel » à Pierre Mendès France *décidé par le gouvernement* au lendemain de la mort de l'ancien président du Conseil, le 18 octobre dernier.

La voix de Pierre Mendès France s'est élevée dans la cour d'honneur de l'Assemblée nationale, la cérémonie ayant débuté par la diffusion du « message » à la jeunesse enregistré par P.M.F., en décembre 1955. « *Prenez part à la vie politique qui, sans votre inspiration, risquera toujours ne retomber dans les vieilles ornières* », disait Pierre Mendès France dans son message. « *Vous ne pouvez pas vous borner à répéter : « A quoi bon ? » Vous devez vous employer dès maintenant à faire changer ce qui doit être changé* », ajoutait-il à l'adresse des jeunes.

Après la diffusion de ce texte, M. François Mitterrand a pris la parole pour rappeler l'action et la pensée de l'ancien homme d'Etat qui sut, selon lui, concilier la réflexion et l'action, la rigueur et la tolérance. Le chef de l'Etat qui avait, le 20 octobre dernier, salué en Pierre Mendès France celui qui a donné « *ses lettres de noblesse à la politique* », a rappelé que son souvenir doit avoir valeur d'exemple. Vivement attaqué de son vivant, l'ancien président du Conseil n'apparaît-il pas, après sa mort, comme un homme de rassemblement ?

Après le discours de M. Mitterrand, les chœurs de l'Orchestre de Paris, sous la direction de Daniel Barenboïm, ont interprété la *Pièce sacrée*, de Verdi.

Au-delà des représentants officiels et du monde des arts et des sciences, qui étaient largement représentés, des groupes d'écoliers de Louviers (Eure) et de Grenoble (Isère), dont Pierre Mendès France fut l'élu, ont assisté à la cérémonie, en compagnie de la famille de Pierre Mendès France.

(Lire d'autre part, la page 2, Idées, « Hommage à Pierre Mendès France.)

LES GRÈVES A LA R.A.T.P. ET A LA S.N.C.F.

Le trafic des transports parisiens était réduit de 60 % mercredi matin

Les transports parisiens étaient *paralysés à plus de 60 %* mercredi 27 octobre par la grève de vingt-quatre heures lancée par les syndicats autonomes, F.O. et C.F.T.C. de la R.A.T.P. et par les arrêts de travail organisés au cours de cette même journée par la C.G.T. Vers 10 heures, selon la direction de la Régie, la circulation n'était assurée qu'à 38 % pour le métro, à 41 % pour le R.E.R. et à 34 % pour le réseau des bus de Paris et sa banlieue.

La veille, au cours d'une rencontre avec les syndicats, la direction avait proposé une augmentation de 2 % au 1er novembre, s'ajoutant aux 6 % accordés avant le blocage des salaires — soit un total de 8 % pour l'année — et une prime uniforme de 250 francs pour le personnel d'exécution, versée dès novembre et bénéficiant à environ vingt-cinq mille salariés. Selon la Régie, des mesures de reclassement pour les agents les moins qualifiés étaient, d'autre part, envisagées. Ces diverses propositions ont été rejetées d'entrée de jeu par les représentants F.O., autonomes, C.F.T.C. et indépendants, qui ont quitté la séance en annonçant qu'ils maintenaient l'ordre de grève, estimant qu'ils ne pouvaient « *accepter aujourd'hui ce qu'ils avaient refusé hier, quelle que soit la couleur du gouvernement* ». Selon eux, la majoration de 8 % pour l'ensemble de l'année ne suivrait pas l'évolution des prix, et se traduirait par une perte de pouvoir d'achat pour trente-sept mille salariés de la R.A.T.P.

Après le départ des représentants de ces quatre organisations — qui rassemblent plus de la moitié des conducteurs du métro et environ 40 % des chauffeurs d'autobus — la négociation s'était poursuivie avec la C.G.T. et la C.F.D.T., dont l'attitude, apparemment, s'est révélée plus souple que celle des syndicats « réformistes ». La C.G.T. n'en a pas moins maintenu sa « journée d'action » pour mercredi, avec un minimum de deux heures d'arrêt de travail, tandis que la C.F.D.T. s'en tenait à sa décision de ne pas participer pour l'instant à de telles actions revendicatives. Une troisième réunion syndicats-direction est prévue pour le 4 novembre.

● A LA S.N.C.F., le trafic était presque normal, selon la direction, sur les grandes lignes et sur les trains de banlieue des réseaux Paris-Nord, Saint-Lazare, Montparnasse et gare de Lyon. En revanche, deux trains sur trois seulement circulaient dans la banlieue est et un train sur deux sur le réseau de banlieue sud-ouest. Des perturbations étaient également enregistrées en province en raison des consignes de grève très diverses.

● DANS LA FONCTION PUBLIQUE, la C.G.T. avait invité ses organisations à « *interrompre le travail* » au cours de cette même journée du 27 octobre pour participer à un rassemblement à 15 h. 30 place de la Bourse à Paris. A noter aussi un mot d'ordre d'arrêt de travail de vingt-quatre heures aux impôts à la suite d'un appel commun du Syndicat national unifié des impôts, organisation autonome majoritaire, de la C.G.T. et de la C.F.D.T. (au total 75 % du personnel), pour le pouvoir d'achat.

S.N.C.F. : PRÉVISIONS POUR LE JEUDI 28 OCTOBRE

La direction de la S.N.C.F. fait part des prévisions suivantes pour la journée du jeudi 28 octobre, compte tenu des mots d'ordre de grève de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

● RAPIDES ET GRANDES LIGNES : service normal, sauf retards possibles — mais très limités dans le temps — pour les régions desservies par les gares Saint-Lazare et Montparnasse.

● BANLIEUE : service normal, sauf pour les réseaux Paris-Est (deux trains sur trois), Paris-Sud-Ouest (un train sur deux) et pour la ligne C du RER Saint-Quentin-en-Yvelines-Dourdan (un train sur deux).

Le gouvernement demande à Thomson de maintenir son activité microlithographique

Pour la première fois le gouvernement a demandé à un *groupe nationalisé de revenir sur* une décision prise : Thomson va en effet poursuivre son activité microlithographique, c'est-à-dire l'élaboration des équipements de fabrication pour composants électroniques. Thomson avait justifié la semaine dernière l'abandon de cette activité par l'accord signé par Matra avec la firme américaine G.C.A., spécialisée dans ce type de machines. Cette association, affirmait Thomson, « *réduit sensiblement le marché européen accessible et ne permet plus de s'appuyer sur ce tremplin pour s'imposer sur le marché mondial.* »

M. Chevènement a demandé, le 26 octobre, aux différentes entreprises et laboratoires français concernés — et notamment à Thomson et à Matra — de proposer dans un délai d'un mois une solution de coopération technique, financière et commerciale permettant de rationaliser les efforts faits dans ce domaine. Cette action qui prendra la forme d'un projet national, souligne le ministère de la recherche et de l'industrie, est une condition nécessaire pour que le secteur composants, élément essentiel de la filière électronique, puisse pleinement *se développer*.

Autant dire que M. Chevènement a trouvé amer que l'accord entre Matra et l'un des principaux fabricants américains de ces équipements hautement stratégiques (ils conditionnent le processus de production de circuits) rend caduc l'effort de Thomson dans ce domaine. Cinquante millions de francs de crédits — dont la moitié publics — avaient été consentis à cette filiale de Thomson-Cameca.

Les syndicats s'étaient en outre vivement émus de cette perte de substance de Thomson et du risque « *de voir le composant électronique français devenir totalement dépendant des entreprises américaines* ».

Thomson va donc reprendre la recherche dans ce secteur, dans ses laboratoires centraux de Corbeville.

DES ÉMEUTES A CARACTÈRE RELIGIEUX ONT ÉCLATÉ DANS LE NORD DU NIGÉRIA

Lagos (A.F.P.). — Des émeutes à caractère religieux se déroulent depuis mardi 26 octobre à Maiduguri, extrême nord-est du Nigéria, apprend-on ce mercredi de source autorisée à Lagos. Selon cette source, les « émeutes » seraient tout à fait comparables à celles qui, en 1981, sous la direction d'un musulman fanatique, Alhaji Marona Maitatsine, avaient fait à Kano, dans le nord du Nigéria, 4 177 morts.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU LES 6 ET 13 MARS

Le conseil des ministres qui s'est réuni mercredi 27 octobre, sous la présidence de M. François Mitterrand, a décidé que les élections municipales auront lieu les 6 et 13 mars 1983.

M. GISCARD D'ESTAING INVITÉ A BURNHAUPT-LE-HAUT (HAUT-RHIN)

Le conseil municipal de Burnhaupt-le-Haut (Haut-Rhin) invite M. Valéry Giscard d'Estaing à assister, le 11 novembre, à la messe du souvenir de la libération du village et à la cérémonie aux monuments aux morts.

Le maire de la commune, M. Gérard Kieffer (R.P.R.), a indiqué que cette décision a été prise « *pratiquement à l'unanimité par le conseil municipal* », réuni, dimanche 24 octobre, en séance extraordinaire. L'ancien président de la République, « *citoyen d'honneur de Burnhaupt-le-Haut* », s'était déjà rendu dans cette localité lors d'un voyage en Alsace en 1978. Il y avait séjourné aussi en 1944 avec son régiment, le 2e dragons.

L'invitation de la municipalité alsacienne fait suite au report d'une cérémonie du 11 novembre qui devait être organisée par les anciens du 2e dragons, à Masevaux (Haut-Rhin). (*Le Monde* du 22 octobre.)

M. Giscard d'Estaing, qui se rendra en Alsace les 9, 10 et 11 novembre, devrait répondre favorablement à cette invitation.

LE PRIX AUJOURD'HUI A M. MICHEL ALBERT POUR « LE PARIS FRANÇAIS »

Le prix Aujourd'hui a été attribué, mercredi 27 octobre, à M. Michel Albert pour son essai *le Pari français*, publié au Seuil, par huit voix contre six à M. François de Closets pour son ouvrage *Toujours plus*, publié chez Grasset (*le Monde* du 25 mai), et une abstention.

Le prix Aujourd'hui, décerné par un jury de journalistes parmi lequel figure l'ancien directeur du *Monde*, M. Jacques Fauvet, couronne un ouvrage historique ou politique portant sur la période contemporaine.

● *M. Jean-Edern Hallier*, de New-York où il se trouve, vient d'annoncer qu'il retirait sa candidature à l'Académie française. L'écrivain rappelle notamment qu'il s'était porté candidat peu après son enlèvement. « *L'Académie*, écrivait-il alors, *est mon refuge naturel face à la calomnie.* » « *Aujourd'hui*, ajoute Jean-Edern Hallier, *les raisons polémiques de ma candidature sont tombées d'elles-mêmes.* »

L'élection au fauteuil du duc de Lévis-Mirepoix aura lieu le jeudi 28 octobre. Deux candidats restent en piste : Louis Pauwels et Bertrand Poirot-Delpech.

● *Quatre physiciens* ont été élus, lundi 25 octobre, membres correspondants de l'Académie des sciences. M. Emile Durand, professeur à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, est un spécialiste d'électromagnétisme. M. Albert Libchaber dirige à l'Ecole normale supérieure un laboratoire d'hydrodynamique de l'hélium. M. René Pellat, enseignant à l'Ecole polytechnique, a étudié la physique des plasmas. M. Georges Slodzian, professeur à l'université de Paris-Sud, est un spécialiste de l'analyse ionique.

LE REPLI DU DOLLAR CONTINUE

La baisse du dollar a continué, mercredi matin 27 octobre, sur les marchés des changes. Le cours de la devise américaine est aussi revenu de 7,1745 F à 7,16 F à Paris, de 2,5470 à 2,5390 deutschemarks à Francfort et de 2,1919 à 2,1865 francs suisses à Zurich. Au sein du S.M.E., le cours du DM a légèrement progressé vis-à-vis du franc à 2,8220 F contre 2,8208 F.

Nouvelle baisse du loyer de l'argent

Pour la seconde fois depuis le début de la semaine, la Banque de France a abaissé, mercredi 27 octobre, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire de Paris, le ramenant de 13,75 % à 13,50 %, au plus bas niveau de l'année 1982. Lundi, elle l'avait fait passer de 14 à 13,75 %, diminuant, en outre, de 0,25 % le taux des interventions à un mois fixé à 13,5 (13,75 %). Ces initiatives successives qu'autorise la bonne tenue du franc sur les marchés des changes et qui devrait se poursuivre laissent présager une nouvelle réduction du taux de base des banques ramené de 13,75 % à 13,25 % le 15 octobre dernier.

Le numéro du « Monde » daté 27 octobre 1982 a été tiré à 496 642 exemplaires.

A LUXEMBOURG

Adoption à neuf d'une politique commune de la pêche

L'adoption d'une politique commune de la pêche semble à portée de main. Neuf délégations ont accepté sans réserve les ultimes propositions de compromis présentées le mardi 26 octobre par la Commission européenne. Le ministre danois ne s'est pas estimé en mesure de les approuver, mais, conscient de l'effort fait pour tenir compte de ses demandes, s'est engagé à soumettre le projet d'accord, et à le défendre, devant son Parlement. *Copenhague fera connaître sa réponse le 5 novembre.*

Un ultimatum est lancé au Danemark

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Un nouveau conseil des ministres aura lieu le 8 novembre, soit pour constater l'accord de tous, soit, comme l'a formulé M. Le Pensec, le ministre français de la mer, « *pour examiner les conséquences à tirer d'un refus danois des propositions de la Commission* ».

Selon M. Le Pensec, mais c'est là également l'avis des autres partenaires du Danemark, « *il n'y a plus de place pour la négociation* ». Autrement dit, en cas de nouvelles réactions négatives des Danois, les *pourparlers ne seront* pas repris, les Neuf se bornant à délibérer, lors du conseil du 8 novembre, de la méthode à suivre pour appliquer l'ensemble des mesures proposées par la Commission et acceptées par eux en dépit du rejet persistant du Danemark.

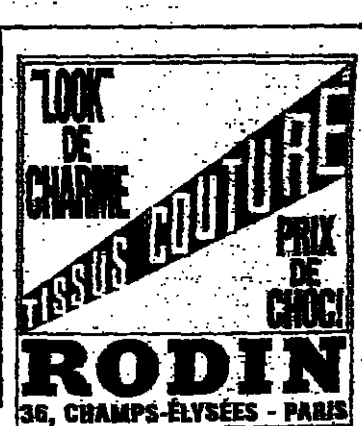
Il s'agirait, en se conformant au projet d'accord existant, d'adopter une série de mesures nationales qui seraient avalisées par la Commission européenne. Une telle formule, qui aboutirait à la mise en place d'une politique commune *de facto*, gênerait sans doute les Danois, et on peut penser que cette perspective menaçante sera de nature à les faire réfléchir au cours des prochains jours. Mais elle ne serait pas sans inconvénient politique : un pays membre, pour qui la pêche constitue une activité très importante, verrait ainsi, d'une certaine manière, son consentement forcé. Cela ne pourrait qu'accroître l'hostilité d'une partie déjà non négligeable de l'opinion publique danoise à l'encontre du Marché commun.

En outre, le consensus de fait dans lequel on s'installerait serait probablement tout à fait praticable, mais il n'aurait pas la force juridique des traités. Cela aurait notamment comme conséquence de placer la Communauté dans une position plus vulnérable au moment où la négociation d'adhésion avec l'Espagne abordera le chapitre de la pêche. Or l'Espagne, qui possède la flotte de très loin la plus importante de l'Europe de l'Ouest constitue un danger réel pour les pêcheurs des autres Etats membres.

Les Danois, mécontents des propositions initiales de la Commission, insistaient pour qu'elles soient améliorées sur trois points. Ils demandaient que leur quota, ou droit de capture, en cabillaud soit augmenté. Ils demandaient que leur soient accordées, comme par exemple aux Français, des licences pour aller pêcher dans la zone sensible située au large des îles Shetland (nord-est de l'Ecosse) ; et enfin, faisant valoir que leur industrie de transformation a absolument besoin de maquereaux, que les fonds où ils les pêchent traditionnellement sont épuisés, ils demandaient pour ce poisson l'octroi d'un quota dans la zone Ouest-Ecosse. Ils ont eu satisfaction sur le premier point. Partiellement satisfaction sur le second : la Commission a refusé de leur octroyer des licences, car ils n'ont aucun droit historique, autrement dit ils n'ont jamais pêché dans cette région des Shetland. Mais elle a proposé de réduire la superficie du « box », c'est-à-dire de cette zone sensible où la pêche est sévèrement réglementée.

Sur le troisième point, le maquereau, la Commission a rejeté leur demande, et les Britanniques, qui sont le plus directement concernés, se sont montrés intraitables. En fait ce qui est en cause ici, c'est moins le problème de l'éventuel transfert de quota de quelques milliers de tonnes de maquereaux au profit du Danemark qu'une question de principe. Toute la politique d'accès qui sert de base à la nouvelle politique commune est fondée sur la consolidation des droits de pêche ; la faire accepter telle quelle par Londres n'a déjà pas été une mince affaire. Les Britanniques, appuyés par les autres Etats membres, refusent d'aller au-delà.

PHILIPPE LEMAITRE.



TÉLEX PARTAGÉ
ETRAVE SERVICE TELEX / PARIS ☎ 345.21.62

CELINE A L'HONNEUR

Lors de l'inauguration d'une nouvelle unité de production de la Société AIRCO qui fabrique des objets de valeur pour plusieurs marques de prestige, Monsieur RAMBOURG, Maire de CARIGNAN, a remis à la Maison CELINE, prise en la personne de son Président, la Médaille d'Honneur de la Ville de CARIGNAN.

Cette distinction venait récompenser l'esprit d'entreprise de cette Maison qui, la première, a confié à AIRCO, la fabrication de ses stylos et briquets de haut de gamme et a ainsi permis la création d'emploi dans une région particulièrement touchée par la crise.

Dans la brillante assistance qui participait à la cérémonie, on remarquait notamment Monsieur Jacques SOURDILLE, Président du Conseil Régional Champagne-Ardenne, Monsieur MARTY, Commissaire de la République, de nombreuses personnalités officielles ainsi que les représentants d'autres grandes Maisons qui avaient suivi l'exemple donné par CELINE et confié la fabrication de leurs produits à la Société AIRCO.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que CELINE voyait son travail et son dynamisme récompensés. En 1973 déjà, elle avait reçu la Médaille de VERMEIL de la Ville de Paris pour sa contribution à l'expansion de la mode Française et du prestige de Paris dans le monde. Tout récemment encore, elle recevait la Distinction Suprême, la Plaque du Bi-Millénaire qui venait consacrer la longue tradition de la Maison.